NATIONS - UNIES

Le retrait d'Israël et le rôle futur de l'ONU

PARIS

Londres reste résolu à réduire ses effectifs

MOSCOU

Violente dénonciation de feu An. Vichinsky

LE PROJET DOZOIS

"Un prétexte de Duplessis pour contrôler Montréal"
(Me J.-P. GREGOIRE)

(LIRE EN PAGES NEUF ET ONZE)

10c le numéro

LE DEVOIR DU SAMEDI

Hebdomadaire pour le foyer

Samedi, 2 mars 1957

SOUVENIR D'UNE EPOQUE PITTORESQUE

Neiges d'antan et carnavals d'àutrefois

Au temps des vrais palais de glace

par André de la CHEVROTIERE

La vieille capitale a de nouveau accueilli le "Bonhomme Carnaval" dans ses murs : les joyeuses fêtes du Carnaval d'hiver qu'on célébrait avec tant d'éclat il y a quelque cinquante ans revivent actuellement à Québec pour se poursuivre jusqu'au 5 mars.

Ce carnaval se terminera le jour du Mardi-Gras par une grande mascarade et une "Fête de nuit" sur les murs de Québec aux lueurs d'un feu d'artifice lancé de la citadelle.

Pour ceux qui ne l'ont pas connue, l'on reverra la belle époque du début du siècle où florissait la vie sportive canadienne-française.

Nos anciens palais de glace

A l'époque du "Gay 90's" l'on élevait un gigantesque palais de glace sur le carré Dominion à Montréal. Les gouverneurs généraux du Canada entre 1895 et 1910, les comtes Aberdeen, Minto et Grey, étaient de grands sportifs et venaient à Montréal durant la période carnavalesque. Les raquetteurs, affublés de leurs pittoresques costumes, se rendaient à la gare à la rencontre du gouverneur qui prenait place dans une carriole spécialement décorée pour la circonstance et traînée par nos gais lurons jusqu'au château de Glace. Le gouverneur assistait alors, à la faveur des feux d'artifices, à la prise du palais de glace par les équipes de raquetteurs.

De nos jours, les palais de glace sont bien minimes comparés à ceux d'autrefois. Aujourd'hui ils ont plutôt la dimension d'une cabane à pêche sur la rivière Saint-Maurice, et ne rivalisent nullement avec nos géants d'antan qui avaient presque la stature de l'hôtel Windsor de Montréal.

La raquette

Le sport de la raquette a eu ses beaux jours, mais aujourd'hui il est sur son déclin, et ce pour deux raisons. D'une part la neige est moins abondante qu'autrefois et d'autre part la majorité des clubs ont négligé le côté sportif pour ne faire place qu'aux événements sociaux.

Dans "le bon vieux temps", les raquetteurs organisaient des marches chaque semaine, l'on faisait la pendaison de la crémaillère, on avait le Union Tramp, le bon souper aux "beans" à l'auberge chez Lumkin, à la montagne, et une foule d'autres sorties qui ne manquaient pas d'attirer les gais lurons. Le National organisait autrefois sa marche annuelle de Ville-Saint-Laurent à la Palestre de la rue Cherrier, mais depuis 1935 cette randonnée a été abandonnée.

Le sport de la raquette disparaît graduellement pour faire place au ski, et nous pouvons dire que la traîne sauvage et le patin sont en train de perdre leur vogue en notre ville et même dans toute la province.

Beaucoup de Montréalais se rappellent avec émotion l'illustre et sympathique patinoire Montagnard, sise à l'angle des rues Saint-Hubert et Duluth et communément appelée Stadium. C'est là que de 1905 à 1910 le gouverneur général, le comte Grey, et son épouse venaient présider la brillante mascarade du Mardi-Gras.

Transformation rapide

La vie canadienne s'est vite transformée depuis un demi-siècle; certaines des images qui illustrent cette page, si anciennes qu'elles puissent paraître à première vue, ne remontent qu'au début du siècle. Le ski par exemple, n'est chez nous populaire que depuis une trentaine d'années. Avant la guerre de 1914, ce sport était à peu près inconnu.

Avant l'âge du ski et de l'auto, les sports d'hiver étaient la raquette, le patin, le hockey, joué pour la première fois à McGill, la voile et les courses de chevaux sur le fleuve, le bobsleigh, les carnavals dans les palais de glace, au carré Dominion sur la Ferme Fletcher, et il n'y a pas si longtemps au Parc Lafontaine.

Deneigement au début du siècle

Aujourd'hui, vous êtes contrarié de ce qu'une remorque a déplacé votre automobile et la traîné à l'écart pour laisser passer l'équipe préposée au déneigement.

Vous êtes peut-être encore plus ennuyé du fait que les employés municipaux ont négligé d'étendre du sable à l'endroit précis où vous avez accompli une pirouette pour retomber sur le postérieur.

Pour vous remettre et vous consoler, songez qu'il en était encore pis dans le bon vieux temps.

La première des choses est que vous n'auriez pas eu d'automobile à faire déplacer. Le sable sur le trottoir ne vous aurait pas tracassé... ni même l'absence de sable. Vous vous seriez compté chanceux de pouvoir seulement découvrir le trottoir après une tempête de neige.

Il est probable que, tout comme des milliers de Montréalais d'alors, il vous aurait d'abord fallu pelleter un chemin après être parvenu à sortir par une fenêtre du deuxième étage et attendre une semaine ou dix jours l'arrivée des enleveurs de neige jusqu'à votre domicile, celui-ci fût-il situé par malheur sur une rue éloignée des grandes artères.

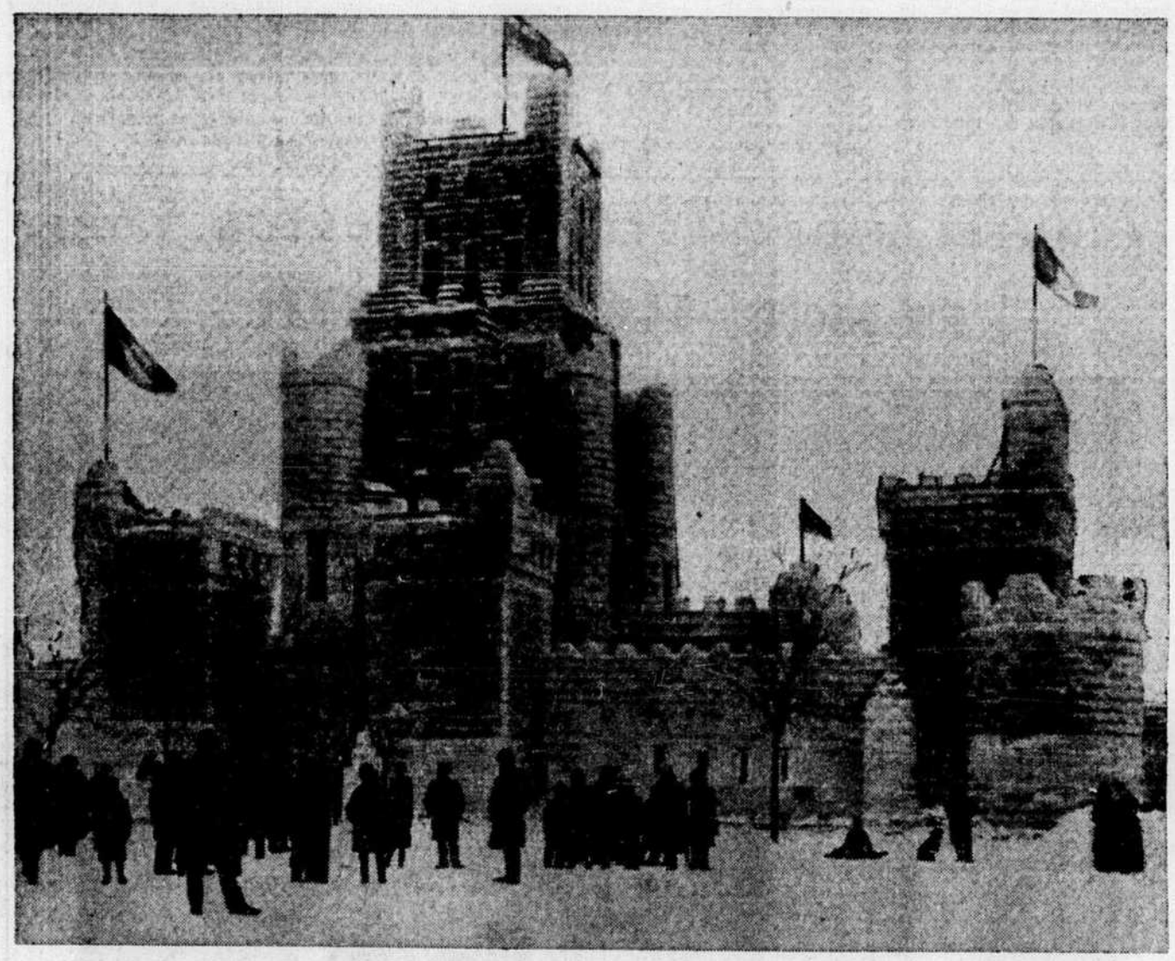
Mais ces "légers" inconvénients étaient amplement compensés par les avantages dont bénéficiaient les Montréalais au tournant du siècle.

Car les gens d'alors, pour profiter du grand air, n'avaient pas à traîner une paire de skis et le bagage de fin de semaine jusqu'à cinquante milles dans les Laurentides. Glisser en toboggan sur les pentes du Mont-Royal et faire de la raquette étaient alors — avec le patin, bien entendu — les passe-temps d'hiver favoris.

Les autorités municipales (....et la Providence) prenaient soin de laisser beaucoup de neige pour favoriser l'exercice de ces sports, sans qu'on ait à s'éloigner de la ville.

Jusqu'en 1892, date de l'apparition des tramways électriques à Montréal, les Montréalais se transportaient en tramways sur traîneaux tirés par des chevaux. Le conducteur s'arrêtait volontiers 10 ou 15 minutes dans le

(suite à la page 15)



Le palais de glace au Carré Dominion en 1907 — Au début du siècle, on érigeait de magnifiques châteaux de glace, chaque hiver pour le carnaval. L'on employait des entrepreneurs qui travaillaient des mois à ces entreprises. L'inauguration de ces palais marquait le début du carnaval. Les raquetteurs du temps, au cours d'une fête de nuit, montaient à l'assaut de la forteresse.

L'écologie, science du XXe siècle, devant les problèmes qu e pose la survie de la terre

par Geneviève de la TOUR FONDUE

L'écologie, terme très nouveau et très savant — qui trouve pourtant ses lettres de noblesse chez les Grecs *(oikos:* habitat; *logos:* science) — vient tout juste de faire son entrée dans les dictionnaires et les encyclopédies. C'est une science dont le grand public a vaguement entendu parler, que l'on représente un peu comme une panacée universelle parce qu'elle est aux frontières des sciences les plus progressives de notre temps — biologie, physiologie, génétique, chimie, géographie, météorologie, agronomie, sociologie, et j'en passe — et qu'elle ne peut manquer de s'en inspirer constamment. Enfin, parce que c'est essentiellement une science en marche et une science communautaire, elle appartient à l'esprit même de notre siècle; elle séduit les universités par l'avenir prodigieux de son champ de travail et d'exploration; elle intéresse les gouvernements chargés de l'exploitation de la planète, parce qu'elle est en mesure de constituer pour eux le dossier vivant des besoins de la Terre, dont ils ont l'impérieuse mission d'opérer le sauvetage. L'esprit géographique, "l'oeil géologique", dont parle Léon Bertin, professeur au Muséum, dans la préface d'un ouvrage considérable, doivent se doubler désormais d'un esprit et d'un oeil *écologiques* qui seuls permettront de résoudre les nouveaux problèmes qui se posent à la surface du globe.

Les problèmes de la faim

Ces problèmes, quels sont-ils?

Depuis qu'ils ont découvert cette "géographie de la faim", plaie de notre monde moderne, les économistes et les sociologues, affolés, ont jeté le cri d'alarme dans toutes les directions et ont procédé à une étude systématique de la situation qu'engendre la disproportion des hommes et des ressources. Sous un angle particulier, le gouvernement canadien, en confiant au Sénat la direction d'une enquête sur la mise en valeur des terres partiellement incultes de l'Est du pays, opère là une prise de conscience d'autant plus significative qu'il s'agit d'un pays dit prospère.

Il suffit de relire cette page franche et lucide de Joseph Folliet, dans son beau livre *l'Avènement de Prométhée*, pour comprendre comment le cas canadien peut s'insérer dans une urgence universelle.

"Depuis la fin du XVIIIe siècle", écrit-il, "l'humanité s'est livrée, selon l'expression de Fairfield Osborne, à un gaspillage de la planète auquel ont concouru également, le capitalisme, par la primauté du gain et l'avidité imprévoyante des exploitants, l'industrialisme par l'application inconsidérée des méthodes industrielles à l'agriculture, le scientisme, par l'intransigeance naïve de ses convictions et son mépris pour les us de la sagesse paysanne. Emportés par le courant, les Etats ont laissé le pillage s'accomplir, quand ils ne le favorisaient pas. On a déboisé des terrains en pente, et l'érosion emporte vers la mer les humus; le débit des fleuves, le climat lui-même en subissent les conséquences et des espaces deviennent désertiques. On a saccagé les forêts du Grand Nord et l'aridité glacée gagne du terrain. Pour reboiser maintenant, il faudra des efforts longs, persévérants et coûteux; encore le résultat n'est-il pas certain. On a labouré des steppes ou des prairies qui eussent dû rester en pâturages et l'érosion éolienne a, comme en Amérique, emporté les champs, nuages de poussière rouge. On a épuisé des sols par des cultures hâtives ou exclusives; la monoculture du café risque de tuer le Brésil. Par des enchaînements mystérieux, maladies ou dégénérescences frappent des espèces animales ou végétales; il faut lutter contre elles, en ce combat contre la faim qu'a décrit Paul de Kruyf. On s'aperçoit que la prospérité du siècle dernier reposait sur des hypothèques, que les contemporains doivent maintenant purger. On comprend aussi, un peu tard, que tout se tient dans la nature vivante et qu'à y intervenir sans réflexion, l'homme encourt d'inévitables mécomptes."

Il y a dans ce *tout se tient dans la nature vivante*, dont parle Folliet, la raison même de l'écologie, sa vocation actuelle. "La science qui traite des relations des êtres vivants entre eux et avec leur milieu" — telle est sa définition — n'est pas seulement dans son sens strict une centrale de connaissances et un organe de liaison, elle est une science dynamique, dont les principes servent de phares à ce que Pierre Dansereau appelle "l'utilisation intelligente des ressources naturelles."

Une science parvenue à maturité

Il semble qu'une des grandes difficultés, lorsqu'on veut parler de l'évolution de l'écologie en tant que science autonome, c'est à la fois d'en concevoir la complexité et les limites, et d'éviter l'arbitraire et la simplification. N'est-elle pas un peu comme l'araignée sur sa toile qui tend à gruger toutes les disciplines scientifiques à sa portée? Mais elle est guettée, à son tour, par des spécialistes intransigeants, les physiologistes, par exemple, qui, à l'occasion, lui tiendront rigueur de ne pas se plier suffisamment aux exigences de la biophysique ou de la biochimie, quand ce n'est pas de la physique ou de la chimie proprement dites. Tout comme elle peut être victime d'une terminologie extrêmement subjective quand l'homme entre en jeu. Ainsi de multiples aspects de la sociologie humaine font partie intégrante de l'écologie. Il y a une influence réciproque entre ces deux sciences qui ouvre la porte à des réalisations aussi concrètes que le développement de la Zone du Canal à Panama ou la revitalisation, sous l'impulsion de la fameuse Tennessee Valley Authority, de la région du Tennessee dévastée.

Est-il téméraire de remonter jusqu'à Aristote et Pline l'Ancien en matière d'écologie, puis de saluer au passage les grands ancêtres Buffon, Réaumur, Lamarck et Darwin, tous plus ou moins écologistes sans le savoir? Disons plutôt que l'écologie moderne est véritablement une science du XXe siècle et que depuis que Cowles a répandu le terme en 1901, des travaux qui, chaque fois, ont cerné de plus près le sujet, n'ont cessé d'augmenter.

Depuis une quinzaine d'années, l'écologie a donné des signes évidents de maturité. Elle est maintenant en mesure d'énoncer ses lois, de dégager de phénomènes proprement écologiques des principes utiles à la définition, de son champ d'action. Elle est désormais capable d'apporter une collaboration efficace à ce que A. Mirlès appelle la *recherche opérationnelle*, recherche qui "consiste essentiellement dans l'application de méthodes scientifiques à l'étude d'organisations importantes et d'activités sociales complexes".

Education des écologistes

Quels sont les grands centres d'enseignement ou les grandes écoles d'écologie à travers le monde? C'est une des nombreu-

(suite à la page 15)



Les propos du samedi

Ce qu'on dit et ce qu'on ne dit pas dans nos arènes politiques

par Pierre LAPORTE

Je commence avec quoi? Avec, — vous l'aviez deviné, — la souscription des Amis du Devoir. Peut-être êtes-vous de ceux, trop nombreux encore, qui n'ont pas envoyé leur chèque? Nous avons besoin de cette contribution, comme de toutes celles que nous avons reçues déjà.

Quoi de plus facile: vous prenez une enveloppe, vous inscrivez dessus "'Les Amis du Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal", vous y placez votre chèque et vous mettez le tout à la poste.

Votre contribution nous aidera à atteindre notre troisième objectif intermédiaire: $50,000 avant le samedi 23 mars.

* * *

Ce soir, au Club de Réforme de Montréal, grande fête en l'honneur du président, Me Jacques Vadboncoeur. Deux ministres, — MM. Roch Pinad et George Marler, — seront présents.

M. Vadboncoeur est connu pour ses nombreuses activités. La seule énumération de ses titres, actuels et anciens, est impressionnante: président de la Commission scolaire de St-Viateur d'Outremont; conseiller juridique de la Chambre de commerce de Montréal; président des Amis des scouts; organisateur dans le district de Montréal pour le parti libéral fédéral; membre de la Ligue d'action civique; ancien président de l'Association de tennis sur gazon de la province de Québec et de la Ligue de hockey Dépression, etc.

Ce n'est pas tout. La rumeur veut qu'il soit nommé sénateur d'ici quelques semaines.

* * *

Le banquet Diefenbaker, le 12 mars, au collège Mont-Saint-Louis, aura une grande importance pour les conservateurs du Québec. On apprend, en effet, que plusieurs aspirants candidats attendent le discours que prononcera ce soir-là le chef du parti avant de prendre une décision finale. Apparemment on insiste auprès de M. Diefenbaker pour qu'il prenne une attitude claire sur certains sujets.

Il n'y aura aucune convention conservatrice avant ce banquet.

* * *

Nous avons annoncé samedi dernier que l'Union nationale prépare un grand banquet en l'honneur de M. Duplessis, qui célèbre cette année le 30e anniversaire de son entrée en politique. Cette fête aura lieu, évidemment à Trois-Rivières.

L'intérêt de l'affaire c'est que les organisateurs ont reçu instruction d'en faire une manifestation non politique. On y convierait l'autorité religieuse, les associations patriotiques, des industriels, des hommes d'affaires, etc.

On se servirait de ce truc pour redorer le blason de l'Union Nationale, qui montre plus que jamais des marques d'immoralité politique.

* * *

Les libéraux du comté de Longueuil nous annoncent qu'ils sont furieux contre leur député, Me Auguste Vincent. Ils lui reprochent bien des choses, mais surtout de s'être organisé une petite convention-maison pour se faire offrir de nouveau la candidature. Ils vont riposter en organisant une grande assemblée anti-Vincent.

L'organisation centrale du parti libéral, semble-t-il, ne lèvera pas le petit doigt pour aider le député actuel.

* * *

Un lecteur nous suggère un nom pour la doctrine (!) de M. Lucien Croteau et un nom pour les partisans de cette doctrine. La doctrine serait le "crottisme" et ses partisans les "crotteux".

* * *

Pour la première fois dans l'histoire de notre pays la valeur de la production minière a dépassé $2 milliards en 1956. Dix ans plus tôt, en 1946, elle n'était que de $500 millions.

* * *

Le député du comté de Québec, M. Emilien Rochette, vient, nous apprend-on, de faire un grand ménage dans son coin. Il a organisé des descentes dans plusieurs établissements où l'on vendait illégalement des boissons alcooliques.

* * *

A la convention libérale qui a choisi M. George S. Mooney comme candidat pour le comté de Notre-Dame-de-Grâce il y avait 40 p.c. d'Anglo Canadiens, 30 p.c. de Canadiens français et 30 p.c. de Juifs.

La candidature de M. Mooney était prévue depuis plusieurs mois. Il avait l'appui de M. George Marler, ministre fédéral des transports.

* * *

Les créditistes québécois ont préparé deux questions à poser aux députés libéraux. Les voici:

"1) D'après vous ou d'après vos statistiques, de combien pour cent le coût de la vie a-t-il monté depuis 1945?"

"2) De combien pour cent le taux des allocations familiales a-t-il monté depuis 1945".

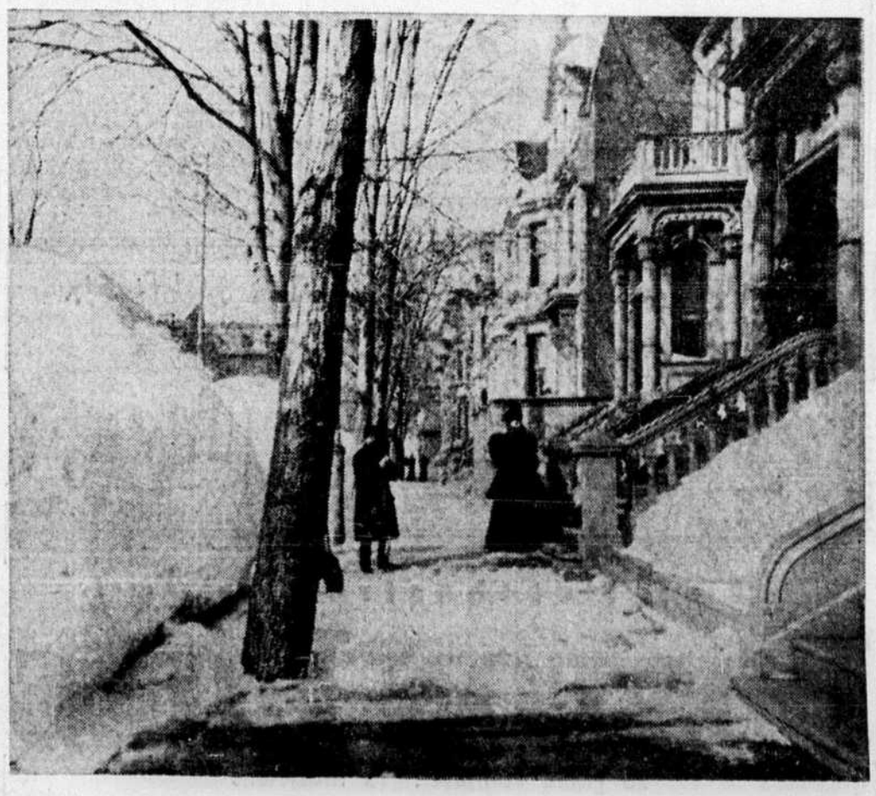
Ces questions font partie de la campagne pour l'augmentation des allocations familiales. Les créditistes les enverront par centaines aux députés de la province de Québec.

* * *

Chronique des promesses oubliées. Extrait du Petit catéchisme des électeurs, publié par l'Union Nationale en 1936:

"Quels sont les devoirs du gouvernement en général?"

"Le gouvernement a pour devoir de garantir la sûreté, la liberté, la propriété de chaque membre de la société .... donner un appui au faible contre l'injustice, la violence, la trahison, l'arbitraire... encourager les sciences et les arts, ... garder et surveiller avec vigilance les fonds publics et faire passer toujours l'intérêt des gouvernés avant celui des gouvernants.



Quand survenait une tempête de neige, la situation n'était pas brillante dans les rues de Montréal au début du siècle, et on déblayait rues et trottoirs à la pelle. C'était un procédé un peu lent mais personne ne semblait pressé, même pour percer un banc de neige de 18 pieds de hauteur comme l'atteste la photo.

Musique et Beaux-Arts



Arthur Fiedler, directeur musical permanent de l'Orchestre des Boston Pops qui donnera un concert jeudi soir prochain, le 7 mars, au Forum. Arthur Fiedler dirigera un programme composé d'oeuvres de Rimsky-Korsakoff, Percy Grainger, Offenbach, Mendelssohn, Ravel ainsi que de fragements de l'opérette "My Fair Lady".

Concerts de la semaine

DIMANCHE 3 MARS

Au Ritz-Carlton, 4.30 p.m., la Société Pro Musica présente le Quatuor Smetana de Prague. Au programme: des oeuvres de Leos Janacek (première à Montréal), Mozart et Brahms.

Au Her Majesty's, à 8.30 p.m., récital du ténor Nicolai Gedda. Au piano: John Newmark.

LUNDI 4 MARS

Au Plateau, à 8.30 p.m., concert symphonique organisé par le Conseil canadien des chrétiens et des juifs, sous la direction d'Alexander Brott. Au programme: des oeuvres de Beethoven, MacMillan, Claude Champagne, Mendelssohn, Bloch et Dvorak. Solistes, Neil Chotem, pianiste, et Zara Nelsova, violoncelliste.

MARDI 5 MARS

Au Plateau, à 8.20 p.m., concert de l'Orchestre symphonique de Montréal, sous la direction d'Igor Markevitch. Au programme: **Le Sacre du Printemps** de Stravinsky (première à Montréal), ainsi que des oeuvres de Bach et de Brahms.

JEUDI 7 MARS

A l'Ermitage, à 2.30 p.m., le Ladies' Morning Club présente une conférence par Gerald Moore, l'un des accompagnateurs les plus célèbres de l'heure présente. Moore parlera de "l'art d'accompagner les instruments à cordes".

Au Forum, à 8.30, concert de l'Orchestre des Boston Pops, sous la direction d'Arthur Fiedler.

ENFIN "LE SACRE"

L'Orchestre Symphonique de Montréal est particulièrement heureux de présenter à son auditoire le chef-d'oeuvre d'Igor Stravinsky, "Le Sacre du Printemps" qui sera joué pour la première fois à Montréal aux concerts de mardi et mercredi, à 8h.20, à l'Auditorium le Plateau. Et c'est à l'un des plus remarquables protagonistes de cette partition, le chef d'orchestre Igor Markevitch, que l'ensemble montréalais a fait appel pour en diriger la première audition ici. Markevitch présentera "Le Sacre du Printemps" dans sa version originale, comme à sa création mondiale en 1913.

"Le Sacre" est le troisième ballet de la trilogie qui comprend aussi "L'Oiseau de Feu" et "Petrouchka" que le jeune Stravinsky composa pour Diaghilev et qui marque le tournant décisif de la musique du début du siècle. Dans "L'Oiseau de Feu", les formules et l'enseignement de Rimsky-Korsakoff sont encore proches. Dans "Pétrouchka", on remarque les premières tentatives d'un langage personnel et l'apparition de rythmes originaux. Dans "Le Sacre", les recherches se poursuivent, mais la langue nouvelle s'affirme: les audaces harmoniques, rythmiques polytonales sont poussées au maximum — au point que la première représentation du ballet, le 29 mai 1913, au Théâtre des Champs-Elysées de Paris, fut tumultueuse.

Tout est surprenant dans le Sacre du Printemps: l'effectif orchestral exigé qui est énorme, l'incroyable complexité de l'écriture et le livret même du ballet. Des images de la Russie païenne: l'Adoration de la terre, les danses qui précèdent le sacrifice, la danse des adolescents, les rondes du printemps, les jeux des tribus rivales qui mènent au cortège et accompagnent l'entrée du sage et précèdent la Danse de la Terre, danse d'adoration scandée par une musique d'une intensité croissante. La seconde partie est Le Sacrifice, précédé et accompagné des danses les plus diverses et les plus étonnantes.

Le "Sacre" demande un orchestre augmenté à cause de son instrumentation exceptionnelle. La partition exige les bois par quatre, huit cors, des cuivres et une section de percussion beaucoup plus nombreuse qu'à l'habitude, le tout d'au moins cent musiciens.

Igor Markevitch, qui vient de diriger cette oeuvre à Carnegie Hall lors de son début new-yorkais avec "The Symphony of the Air", dirigera, dans la première partie du concert, le Concerto Brandebourgeois No 3, en sol majeur, pour cordes, de Bach et la Symphonie No 4, en mi mineur, de Brahms.

Un musicien qui n'aimait pas Rachmaninoff lui demanda un jour: "Et vous, maître, est-ce que vous avez écrit un quatuor à cordes". — "Non, répondit Rachmaninoff, je ne connais pas assez la musique."

Les anniversaires de la semaine . . .

2 mars : Bedrich Smetana, compositeur tchèque, né à Leitomysl (Bohême) en 1824 ; mort à Prague en 1884.

3 mars : Création à Paris, en 1875, de l'opéra "Carmen" de Bizet.

5 mars : Heitos Villa-Lobos, compositeur brésilien, né à Rio-de-Janeiro, en 1881.

6 mars : Création à Venise, en 1853, de "La Traviata" de Verdi.

7 mars : Maurice Ravel, compositeur français, né à Ciboure, en 1875 ; mort à Paris en 1937.

8 mars : Carl-Philippe-Emmanuel Bach, compositeur allemand, né à Weimar, en 1714 ; mort à Hambourg en 1788.

Ruggiero Leoncavallo, compositeur italien, né à Naples en 1858 ; mort à Montecatini, en 1919.

BERNARD GAVOTY : Les souvenirs de Georges Enesco

Avec la parfaite simplicité qui donne tant de prix aux moindres récits et tant de charme à ce livre, Georges Enesco, l'un des compositeurs contemporains les plus originaux, les plus sincères et les plus magnifiquement inspirés raconte sa vie, ses espoirs et ses déceptions.
(Editions Flammarion)

LES BOSTON "POPS"

par Jean VALLERAND

L'Orchestre des Boston "Pops" n'a pas besoin de présentation. Cette société, formée de membres de l'Orchestre Symphonique de Boston, est devenue une institution, non seulement pour les Bostonnais qui éprouvent pour elle une admiration qui va jusqu'à la vénération, mais aussi pour tous les Américains pour qui elle fait partie intégrante de la vie musicale aux Etats-Unis.

Les Boston "Pops" ne sont pas une institution surgie d'une vogue relativement récente pour les concerts populaires; la formation de cet orchestre n'a pas été provoquée par la fallacieuse croyance qu'il faut diviser le public en deux catégories et servir à l'une les chefs-d'oeuvre de la littérature et à l'autre de la musiquette. Ce qui justifie l'existence des Boston "Pops", c'est plutôt la pensée qu'à côté de la **musique-culture** il y a place pour la **musique-divertissement**, et aussi la volonté de présenter cette musique-divertissement dans les meilleures conditions possibles d'exécution.

L'Orchestre Symphonique de Boston fut fondé en 1881. Les Boston "Pops" furent organisés en 1885; cet orchestre célèbre fête donc cette année son soixante-douzième anniversaire. C'est en 1930 qu'Arthur Fiedler en devint le directeur musical.

Arthur Fiedler est né à Boston le 17 décembre 1894. Son père et deux de ses oncles étaient membres de l'Orchestre Symphonique de Boston. Il commença ses études musicales à Boston et alla les poursuivre en Europe. A l'Académie Royale de Musique de Berlin, il travailla le violon avec Willy Hess.

A son retour aux Etats-Unis en 1915, il entra comme violoniste à l'Orchestre Symphonique de Boston dont le directeur était alors Karl Muck. Neuf ans plus tard, Fiedler fondait la Boston Sinfonietta et en 1929 il fondait les Esplanade Concerts. En plus d'être violoniste, Fiedler est altiste, pianiste et organiste. Comme chef d'orchestre, il a également dirigé la Cecilia Society (société fondée en 1874), le Boston Male Choir et le MacDowell Club Orchestra.

C'est vraiment depuis que Arthur Fiedler en est le directeur musical que les Boston "Pops" se sont acquis une réputation internationale. Les disques enregistrés, par les "Pops" sous la direction de Fiedler se vendent par millions et c'est par ces disques que d'innombrables mélomanes en sont venus à considérer la musique d'abord comme un passe-temps agréable et ensuite comme une nécessité.

On pourrait discuter longtemps pour savoir si le répertoire dit des "classiques populaires" est le meilleur chemin pour parvenir à la fréquentation des "classiques tout court"; comme question de fait, c'est le chemin qu'empruntent la majorité des gens. C'est dire alors l'importance dans la vie musicale d'une organisation symphonique capable de présenter les classiques populaires avec autant de soin et de fini que les oeuvres du grand répertoire.

Certains classiques populaires ne seront jamais, c'est sûr, que d'amusantes oeuvrettes. Mais il existe d'autres pages qui ne sont devenues "populaires" qu'à force d'être réclamées par le public et qui appartiennent à la catégorie des chefs-d'oeuvre. Je sais bien, par exemple, qu'une valse de Strauss ne représente pas dans l'histoire de l'humanité un apport aussi important que le **Clavecin Bien-Tempéré** de Bach, mais les valses de Strauss demeurent de l'excellente musique et quelques-unes sont d'authentiques chefs-d'oeuvre.

Quantité d'oeuvres ne trouvent plus l'hospitalité des concerts symphoniques réguliers; elles méritent pourtant de survivre. C'est le rôle d'organisations comme les Boston "Pops" d'assurer cette survie à ces oeuvres dont la disparition appauvrirait sensiblement la littérature musicale.

L'orchestre des Boston "Pops" est actuellement dans sa cinquième tournée américaine; l'an dernier, la tournée avait consisté de soixante-dix-neuf concerts. C'est la première fois cependant qu'une tournée amène les "Pops" à Montréal.

Activités des Jeunesses Musicales

REDUCTIONS

THEATRE:
- LES TROIS MOUSQUETAIRES Monument National.
- 50% de réduction mercredi et dimanche.
- LE COMPLEXE DE PHILEMON à l'Anjou.
- 50% de réduction les mercredi et vendredi.

CONCERTS:
- Le 3: *Nicolai GEDDA*, ténor au Her Majesty's.
- Billets à $1.00 à la porte.
- Le 7: LES BOSTON POPS au Forum. Billets à 50% au secrétariat.
- Le 16: RAMPAL & VEYRON - LACROIX à Vincent d'Indy (0.75).

TOURNEES EN PROVINCE:
En tournée actuellement: Anne Marie GLOBENSKY, pianiste & Frans Brouw et René Quataker, violon-piano.

Les méchantes langues aiment à répéter que Noël Adam, l'auteur du "Minuit, Chrétiens", portait le nom du premier des hommes et du dernier des musiciens.



Ruth SLENCZYNSKA
pianiste, en concert avec l'orchestre
'BOSTON POPS'
dirigé par
Arthur FIEDLER
Jouera le 7 mars au Forum
sur un piano



Baldwin



Il n'y a pas à s'y tromper. En choisissant un piano BALDWIN vous aurez l'instrument que tous les grands musiciens préfèrent... pour sa riche sonorité et la perfection de son mécanisme.

Que votre prochain piano soit un BALDWIN... vous l'apprécierez de plus en plus chaque année.

A NOTRE RAYON DES DISQUES, vous trouverez un assortiment complet sur disques 33 1-3 et 45 RPM de tous les enregistrements des Boston Pops et de Ruth Slenczynska.

Ed. Archambault INC
LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA
500 est, Ste-Catherine — MA. 6201

l'orchestre favori de tous les publics!
PREMIER CONCERT A MONTREAL



Arthur FIEDLER
et l'orchestre des
BOSTON POPS
au grand complet : 75 musiciens
avec RUTH SLENCZYNSKA, pianiste
JEUDI, 7 MARS
AMPHITHEATRE DU FORUM
• Un programme de 2 heures qui plaira à tous
Billets: $1.50, $2.00, $3.00, $3.50, $4.00, $5.00
EN VENTE AU FORUM

ECOUTEZ L'ORCHESTRE DES BOSTON POPS
SUR DISQUES RCA VICTOR



Après avoir entendu en personne
JEUDI SOIR LE 7 MARS, à l'amphithéâtre du Forum
ARTHUR FIEDLER et L'ORCHESTRE DES BOSTON POPS
Prolongez votre plaisir
EN ECOUTANT LEURS SUPERBES ENREGISTREMENTS
SUR DISQUES RCA VICTOR

Arthur Fiedler est un génial chef d'orchestre à la double personnalité musicale. D'un simple mouvement de son bâton, le sérieux musicien qu'il est, devient léger, débonnaire, le chef des "POPS".
Comme directeur de l'Orchestre des Boston Pops il est connu et aimé de millions d'habitués de concerts et d'amateurs de disques. Vous pouvez vous aussi, quand vous le désirez, comme Fiedler, modifier votre état d'esprit en l'écoutant sur disques RCA VICTOR, bien entendu.

VOUS POUVEZ VOUS PROCUREZ CES DISQUES CHEZ LES MARCHANDS SUIVANTS

BOUTHILLIER
MUSIQUE
6405, ST-HUBERT — (près Beaubien)
CR. 7-7115

ALBERT MENARD
DISQUES — RADIOS — TELEVISIONS
HAUTE FIDELITE — VENTE ET SERVICE
7605, ST-HUBERT CR. 1-5091

L'Herbier & Latour
Nous prenons les commandes par téléphone et par poste
LIVRAISON GRATUITE
2216 Est, BELANGER RA. 7-4731

PHILIPPE SILLS
VISITEZ NOTRE NOUVEAU DEPARTEMENT DE DISQUES CLASSIQUES
4044, ONTARIO LA. 4-6608



Jani PASCAL et Pierre DUFRESNE répètent une scène d' "**Edmée**", une comédie de P. A. Bréal que le THEATRE DE DIX HEURES mettra à l'affiche à compter de mardi, le 5 mars.

Théâtre et Cinéma

Formes et Couleurs

par René CHICOINE

Une famille sans beaucoup de manière

Si je n'avais peur de vous décourager au départ, je vous dirais qu'un coup d'oeil rapide jeté sur les cinq peintres de Calgary exposant à l'île Ste-Hélène (jusqu'au 5 mars) revèle entre eux une parenté qui n'est guère sympathique: ils sont un peu vulgaires et mous. Dans cette famille aux manières peuple, on distingue les parents, plus réalistes comme il se doit, une petite fille remplie de fantaisie, un jeune homme aventurier et un "professionnel".

Expédions les parents: William Leroy Stevenson et Maxwell Bates (dommage, pour les besoins de la métaphore, qu'ils soient tous les deux du sexe fort!). Bates est particulièrement déplaisant (les parents le sont toujours!) par son souci de masquer sa pauvreté foncière par de fausses audaces. Il cherche à faire passer sa "Jeune fille aux cheveux blonds" pour autre chose qu'elle est, à lui donner un air artiste par une déformation "à la moderne" qui ne fait qu'accentuer son manque de goût. Stevenson est plus honnête, ne cherchant à donner le change. C'est un peintre qui aime la nature mais à qui il manque la race. Pourtant, un petit paysage où percent quelque toits rouges évoque Cézanne irrésistiblement, et sans qu'apparemment le peintre ait subi l'influence du grand maître.

Janet Mitchell, c'est la petite fille. Mais la féerie n'est pas facile. Peut-être faut-il une longue patience pour retrouver cette invention dont les enfants tirent spontanément de si merveilleux effets. C'est du moins le raisonnement qui vient à l'esprit quand on constate que Janet Mitchell, procédant avec la même impatience que les jeunes, n'aboutit qu'à une ébauche fatiguée. Sauf dans les aquarelles dont le procédé, par nature, permet plus facilement que l'huile, pour un adulte, de retrouver la fraicheur enfantine. Celle qui représente des oiseaux-poussins étranges et suspendus, comme épinglés sur un ciel très bleu, est tout à fait charmante. Il y a ici une désinvolture quelque peu chagallienne.

Le jeune homme aventureux, c'est celui qui se lance sur plusieurs sentiers qui n'ont entre eux rien de commun si ce n'est qu'ils sont tous abstraits. Il s'appelle Roy Kiyooka. N'est-ce pas que son nom est un enchantement? Qu'on ne retrouve hélas! que dans trois de ses peintures, lesquelles n'ont rien d'indien ou d'oriental par ailleurs. Ses moins bons morceaux évoquent vaguement des motifs floraux, lourds de composition, de coloris surtout. L'ocre est une couleur divine, disait Monsieur Ingres. A l'instar du maître classique, je lui trouve un grand attrait. Mais quand il est associé à des roses violacés et à des turquoises crayeux, ah! l'affreuse couleur!

Un autre groupe de Kiyooka nous montre des sortes de mosaïques d'une ordonnance relâchée. Mais là encore, c'est plutôt la couleur qui nous gène. Et tout à coup une surprise: une nature morte, la seule peinture plus ou moins figurative de ce peintre, toute en tons de bleus de Prusse avec quelques rares taches saumonées. Elle se distingue par une profondeur qui n'a n'en de perspectif, ce qui engendre une résonance plastique véritable. Deux toiles conçues sur le thème de l'épine ont de la beauté. L'une a un caractère presque mystique, l'épine s'offrant à la lumière en une harmonie délicate qui surprend dans cette exposition où le raffinement n'est pas de mise. L'autre toile se divise en quatre rectangles égaux sur lesquels les épines forment un jeu d'entrelacs tout à fait dans le genre tapisserie. L'ocre, ici, s'harmonise parfaitement avec le rouge indien le brun Van Dyck et quelques pointes de gris. Harmonie sans risque, dira-t-on. Sauf celui de la banalité, bien enrayé par la vigueur du motif.

Si j'appelle Ronald Spickett le "professionnel", c'est qu'il y a chez lui de l'homogénéité et surtout de la maîtrise. Lui non plus n'échappe pas à la vudgarité. Mais c'est le défaut d'une qualité. Il ne manque pas d'une certaine force et possède, en plus, le sens de l'organisation plastique. Ses "Matadors" m'ont plu énormément. (J'ai pu les regarder à mon aise parce que, de tous les malencontreux réflecteurs qui cherchent du mieux qu'ils peuvent mais ne réussissent pas à bien éclairer les tableaux, celui qui était placé au-dessus de cette toile ne fonctionnait pas!) Des personnages étriqués, disposés uniquement selon les besoins de l'arrangement étalent une belle harmonie de rouges et de jaunes. La stylisation, d'une grande saveur, ajoute un élément intellectuel au plaisir visuel. Par contre, "Earth Lovers", très semblable de conception, soulève le coeur tellement les couleurs en sont laides. Entre ces deux extrêmes, quelques harmonies intéressantes, surtout "Pious Ones" où les tons violets produisent un effet mystérieux. Dans les "Deux Mexicaines", le style, qui ne manque pas d'être expressif, glisse vers la caricature comme la comprennent certains Américains, c'est-à-dire dans un sens un peu sordide.

Et voilà! Nous avons fait le tour de la famille. Elle a quand même quelques qualités malgré le mal que j'en ai dit.

René CHICOINE



Roger VERCEL vient de mourir, fidèle à cette Bretagne où il est né et qu'il a exaltée dans son oeuvre. Grand voyageur, possédant une connaissance admirable des choses et des gens de la mer, romancier solide, il a vu plusieurs prix récompenser ses ouvrages, dont le Fémina et le Goncourt. Ennemi de l'intrigue et de toute bassesse, Vercel a célébré dans "Capitaine Conan" aussi bien que dans son "Du Guesolin" le vrai courage qui ne transige pas avec d'impérieux devoirs. Il était âgé de 65 ans.

Les Jongleurs présenteront le "Noé" d'André Obey

Le 17 janvier 1931, sur la scène du Vieux-Colombier, l'arche prit la mer avec Pierre Fresnay pour capitaine, pour matelots, les Quinze et Michel Saint-Denis dirigeait la manoeuvre. Elle croisa, en vue des côtes, un peu plus de deux mois, puis, un beau jour d'avril, s'en alla, gagna la Suisse, la Belgique la Hollande, remonta la Tamise et s'amarra à Londres.

Puis l'auteur, fort d'une expérience devant la réaction d'un public si divers, revisa sa pièce nouvelle, car s'il a gardé superstitieusement le premier acte, il a refait totalement le deuxième acte, les deux tiers du troisième, presque tout le quatrième, la moitié du cinquième.

Sitôt fini, le nouveau NOE fut traduit en anglais, en allemand, en grec, en langues néerlandaise, suédoise, norvégienne, danoise, polonaise, espagnole, tchèque. . . "Ce n'est plus une arche, disait Copeau, c'est une tour de Babel!"

Dès 1934, la pièce repartit pour faire un tour du monde par New - York, Londres, La Haye,, Stockholm, Copenhague, Oslo, Vienne, Madrid, un tour du monde qu'elle n'a pas encore achevé. Actuellement on joue, en même temps, NOE en Italie, en Suisse, en Belgique chez les étudiants de Harvard et chez les nègres de Harlem.

A quoi attribuer une faveur si large? A la grandeur d'abord, à la simplicité, l'universalité, l'éternelle jeunesse de la Bible. NOE, c'est évident, est un sujet en or, et son drame est tout fait dans l'Ecriture Sainte; il n'est que de la transposer. André Obey l'a fait de main de maître. Ghéon disait de ce chef-d'oeuvre: **"C'est un événement, il n'y en a pas à tous les ans. On pourrait les compter en ces trente dernières années.** Sur les dix doigts. Et les dix doigts seraient de trop. J'entends un événement dramatique. . . Je ne connais guère de drame qui soit monté beaucoup plus haut. En tous cas, aucun pour nous émouvoir, n'a employé les moyens que voici: aucun jamais ne nous a fait pleurer avec des bêtes. **La plus neuve, la plus rare de toutes nos émotions de théâtre. . . ?** cela se peut bien."

Ceux qui viendront à NOE verront une équipe de comédiens adonnés au jeu, côtoyant l'émotion à de nombreux moments, sans cesser pour autant de se livrer à un ensemble de courses, de danses, de marches, d'attitudes plastiques qui feront tout le dessin extérieur du drame.

Les Jongleurs de la Montagne se sont donnés tout entier à la préparation de ce spectacle qu'ils aiment pour ce qu'il leur demande de travail ardu où ils peuvent exprimer le meilleur d'eux-mêmes.

Le 15 mars en soirée et le 16 en matinée et en soirée, l'arche de NOE prendra la mer pour une belle croisière de moments d'intense poésie dramatique. Tous les amateurs de beau théâtre ne voudront pas manquer le départ qui aura lieu à la Salle des Pèlerins de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal.

Disques récents

LEONARD BERNSTEIN: Serénade pour violon solo cordes et percussion. Isaac Stern, violonistes et la Symphony of the Air sous la direction de Leonard Bernstein. 1-12" COLUMBIA ML-5144.

● Ce disque offre plusieurs points d'intérêt: voici une oeuvre américaine contemporaine interprétée sous la direction du compositeur lui-même et voici le premier enregistrement commercial réalisé par la Symphony of the Air, qui est un héroique regroupement des membres de la défunte NBC Symphony, le célèbre orchestre de Toscanini. Bernstein affirme que cette Serénade lui a été inspirée par la lecture du Banquet, le plus beau dialogue de Platon. Chacun des cinq mouvements porte le nom d'un des convives à cette agape intellectuelle: tour à tour, Phèdre, Aristophane, Erixymathe, Agathon et Socrate viennent exposer leurs théories sur l'amour. L'oeuvre est charmante et d'une orchestration originale et audacieuse. Elle atteint à une singulière puissance dans les deux derniers mouvements. On admire particulièrement la maîtrise étonnante et heureuse avec laquelle Bernstein a exploité l'expression lyrique du violon. Prise de son excellente, enregistrement parfait. — **M. T.**

★ ★ ★

PUCCINI — Licia Albanese, soprano, chante des extraits de la Tosca, Turandot, Le Villi, La Rondine, La Bohême, Manon Lescaut, Suor Angelica, Madame Butterfly. —RCA Victor LM 2033 (Red Seal).

● Ce disque, certainement promis au succès, rassemble quelques-uns des meilleurs "grands airs" écrits par Puccini. La voix de Licia Albanese garde beaucoup d'intensité, et elle n'abuse pas des artifices du bel canto; le timbre est souple, et passe aisément d'un registre à l'autre avec une admirable égalité, et les notes élevées sont particulièrement pures. Je garde une préférence pour le style confidentiel auquel elle parvient dès que Puccini le permet: alors l'émotion possède une qualité plus authentique, et j'aime moins le jeu, les sanglots ou les cris, moins admissibles sur disque qu'en scène. Mais l'ensemble transmet une chaleur et un rythme que retrouveront avec plaisir tous les amateurs d'opéra.

Gazette artistique

CINEMA DE PARIS: "Marcelino, Pain et Vin": 11:52 — 2:17 — 4:42 — 7:00 — 9:25.
ST-DENIS: Quai des blondes 12:30 —3:52—6:54—10:16
Secret de confession: 1:52—5:14 —8:36.
BIJOU: Secret de Confession: 12:20 3:42—6:44—10:06.
Quai des blondes: 2:00—5:22—8:44.
IMPERIAL: "Cinerama Holiday", du lundi au vendredi: 2:00 — 5:40; samedi et dimanche 2:00 — 5:00 8:40
LOEW'S: Hollywood or Bust: 10.00 - 12.00 - 2.45 - 5.05 - 7.30 - 9.55.
ALOUETTE: Around the World in 80 Days: matinées: mercredi, samedi, dimanche: 2.30 p.m. Soirées: 8.30 p.m.
PALACE: The Iron Petticoate: 10.00 —12.20—2.45—5.05—7.30—9.55.
CAPITOL: The ten commandments: Lundi au samedi: 10:30 a.m. — 2:10 p.m. et 8:00 p.m. Dimanche 2:00 p.m. et 8:00 p.m.
PRINCESS: 3 Violent People: 10.25 - 12.40 - 2.55 - 5.10 - 9.40 - 9.40.
ORPHEUM: Woman of Pitcairn Island: 10.00 - 12.05 - 2.35 - 5.05 - 7.35 - 10.05.
Desperados are in Town: 10.45 - 1.15 - 3.45 - 6.15 - 8.45.
CHAMPLAIN - CREMAZIE: "Les fiancés de Rome": 1.42—5.07 — 8.32.
"Une fille nommée Madeleine": 12.00 — 3.25 6.50 — 10.15.
RADIO-CITE: Comment épouser un Millionnaire: 2.00—5.40—9.20.
Les Gladiateurs: 12.20—4.00—7.40.

EXPOSITIONS

A L'ACTUELLE: Photographies de Guy Borremans, jusqu'au 4 mars.
ARTS CLUB: F. Steigner, jusqu'au 9 mars (de 3 à 6 heures)
DOMINION GALLERY: Toiles de Paul Beaulieu, jusqu'au 9 mars.
ILE STE-HELENE: Cinq peintres de Calgary. De midi à 9 h., jusqu'au 5 mars.
GALERIE AGNES LEFORT: Toiles de Yolonde Paquette, Pierre-Paul Riou et Macel Barbeau, jusqu'au 2 mars.
Hall de l'Université de Montréal: Exposition de photographie '57, jusqu'au 7 mars.
HALL DU GESU: Dessins de Denise Couture-Beaudin et gravures de Jeannine Leroux, jusqu'au 4 mars.
MUSEE DES BEAUX-ARTS: Rhéaume-Derome, jusqu'au 3 mars — Non-figuratifs, jusqu'au 17 mars.

Au Capitol

Yvonne de Carlo joue le rôle de l'épouse de Moïse, Séphora, dans le film "The Ten Commandments" qui en est à sa onzième semaine au théâtre Capitol.

La beauté singulière de Mlle de Carlo est l'un des facteurs qui ont amené le génial cinéaste Cecil B. DeMille à la choisir pour le rôle de Séphora. Le film raconte l'épisode biblique dans lequel Moïse présente les dix commandements aux Hébreux, après les avoir libérés de 400 ans d'esclavage.

"UN CHAPEAU DE PAILLE D'ITALIE": une révolution dans le vaudeville

C'est en 1851 que Labiche écrivit **Un Chapeau de Paille d'Italie,** la pièce fut montée au Palais Royal. Le directeur, Dormeuil, refusa d'assister à la première: selon lui, ce vaudeville plat et sans esprit ne tiendrait pas trois représentations. Il partit pour la campagne et jura de ne revenir à Paris que lorsque **Un Chapeau de Paille d'Italie** aurait quitté l'affiche. Il dut manquer à sa parole et rentrer avant la fin de la carrière de la célèbre pièce de Labiche, puisqu'elle fut alors jouée plus de trois cents fois! Un triomphe! Sarcey, le critique le plus sévère de l'époque, la salue comme une révolution dans le vaudeville. Il est vrai que **Un Chapeau de Paille d'Italie** est incontestablement le chef-d'oeuvre du genre. Les situations sans cesse renouvelées, les rebondissements de l'intrigue, les mots d'un comique irrésistible, les personnages loufoques, la mécanique, tout est là, neuf, parfaitement agencé, incroyablement efficace, même aujourd'hui, plus de cent ans après sa création. Reste en plus que nous sommes là en présence d'une peinture forte, précise et vivante de la bourgeoisie du second Empire.

Plusieurs metteurs en scène et directeurs de théâtre ont été attirés par un Chapeau de Paille d'Italie. Pour ne mentionner que les noms les plus connus, René Clair en fit un film resté un classique du muet, vers les années "30" et Gaston Baty mon-ta la pièce en 1938, à la Comédie Française, avec un énorme succès. Plus récemment et plus près de nous, le Crest Theatre de Toronto vient de jouer l'oeuvre de Labiche, en anglais, en décembre dernier. Les représentations qu'en donnera le Théâtre du Nouveau Monde commenceront à Québec le 9 mars et à Montréal le 19 mars. Elles se poursuivront à Montréal jusqu'au 13 avril sans possibilité de prolongation. Il faut réserver ses places dès maintenant. Méfiez-vous, à chacune des pièces présentées par le Théâtre du Nouveau Monde, surtout depuis une couple d'années, des centaines de personnes se sentent frustrées du fait qu'elles n'obtiennent pas les places qu'elles désirent. Il faut prévoir et ne pas attendre la dernière minute pour voir un Chapeau de Paille d'Italie.

Cotes morales des films

"LES FILMS DE LA SEMAINE"
Cotes morales émises par la Fédération des Centres diocésains du Cinéma sur les spectacles à l'affiche pour cette semaine.
Semaine du 22 février 1957
ST-DENIS: Secret de confession — Adultes.
Quai des Blondes — Adultes avec réserves
CHAMPLAIN: Mambo (Para) — Adultes avec Réserves
CREMAZIE: Noël Blanc — Tous (White Christmas) (Para)
ELECTRA: Le trésor de Pancho villa — Adultes
(Treasure of Pancho Villa) — (R.K.O.)
VILLERAY: Tornade (R.K.O.) — Adultes
(Passion)
AVENUE: Loser Takes All (B.L.) — Adultes
LOEW'S: Hollywood or Bust (Para) — Adultes avec Réserves.
PRINCESS: Three violent People — (Para) — Adultes
ALOUETTE: Around the World in 80 Days (U.A.) — Tous
STRAND-OUTREMONT-SNOWDON-PAPINEAU: A woman's devotion — Adultes.
SEVILLE - EMPRESS - CORONA - Gun for a coward (U.I.) — Tous
ORPHEUM: Women of Pitcairn Island (20th) — Adultes avec Réserves.
The desperadoes are in town (20th) — Adultes avec Réserves
RESTENT A L'AFFICHE
PARIS: Marcelino, pain et vin (6e semaine) — Tous.
PALACE: The Iron Petticoat — (2e semaine) — Adultes
CAPITOL: The Ten Commandments (11e semaine) — Tous.
KENT: Anastasia — (2e semaine) Tous.
TELEVISION (C.B.F.T.)
LA FIGURE DE PROUE: Vendredi Adultes avec réserves
le 1er mars à 11h.30 du soir —
MONSIEUR COCCINELLE: Samedi le 2 mars à 3h.30 p.m. — Tous.
MONSIEUR TAXI: 2 mars à 7h.30 du soir — Adultes
POLICE EN ALERTE: Samedi le 2 mars à 11h.15 du soir — Adultes avec Réserves.
UNE HISTOIRE D'AMOUR: 4-5-6-7-mars 11:15 heures du soir — Adultes avec Réserves.
UNE VIE DE CHIEN: mercredi: 6 mars 3:30 heures p.m. — Tous.
MADEMOISELLE VENDREDI: (Teresa Venerdi): samedi 9 mars 3:30 heures p.m. — Adultes

Festival "Laughter à la British"

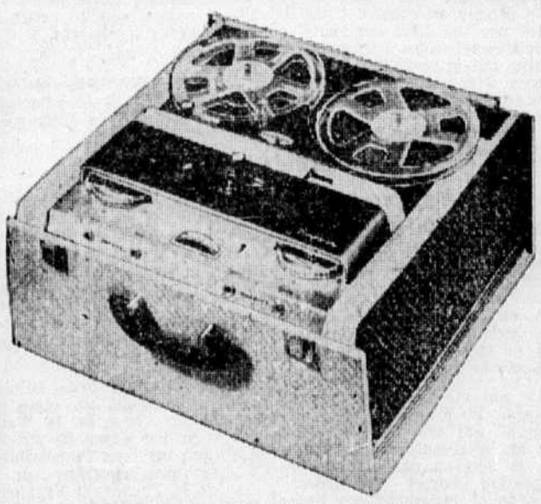
Auditorium de l'Université de Montréal

1 mars: "Kind Hearts and Coronets" avec Alec Guiness.
2 mars: "The Constant Husband" avec Rex Harrison.
3 mars: "Doctor in the House" avec Dirk Bogarde.

$1.00 prix d'entrée — .75 étudiants
Service d'autobus, 8.h.00 p.m.

Demain dimanche à 8h.30 p.m.
Au Théâtre Her Majesty's
Récital du célèbre ténor
NICOLAI GEDDA
Billets: $3.25, 2.75, 2.25, 1.50, tax. incl. en vente au Théâtre
(FI. 2488)

Si un disque vous cherchez. . .
chez Archambault vous le trouverez
● Choix complet de disques classiques et populaires
● Enregistrements "Haute Fidélité"
● Disques importés: 33 1/3-45-78 R.P.M.
AU MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA
Ed. Archambault INC
500 EST STE-CATHERINE — MA. 6201



L'ENREGISTREUSE PENTRON
AUX SONS STEREOPHONIQUES
Cette nouvelle enregistreuse sur ruban possède un système de reproduction à trois haut-parleurs: deux pour les basses installés dans l'appareil et un troisième pour les hautes dans une boite de résonance séparée. Ce dernier haut-parleur peut être placé dans un endroit quelconque de votre chambre. Ce système permet une reproduction idéale.
Reproduit parfaitement de 40 à 12,000 cycles
PAYETTE-RADIO
730 ouest, rue St-Jacques UN. 6-6681

le Théâtre Club
5e semaine
LES 3 MOUSQUETAIRES
AU Monument National
UN. 1-5841
Du mercredi au samedi (inclus) à 9 heures
Matinée dimanche à 2 h. 30

5 DERNIERES SEMAINES!
POUR TOUTE LA FAMILLE
2 séances par jour, à 2 & 8.40 p.m.
Voyez-le maintenant, ou jamais!
Louis de Rochemont's
CINERAMA HOLIDAY
Color by TECHNICOLOR
NE SERA PRESENTE DANS AUCUN AUTRE THEATRE AU CANADA
IMPERIAL
1430 Bleury, Montreal
AV. 8-1845
BIENTOT
La production de LOWELL THOMAS
"SEVEN WONDERS OF THE WORLD"
("LES SEPT MERVEILLES DU MONDE")
dans la splendeur de
CINERAMA

MAURICE ST-CYR
Spécialités:
SYSTEME HAUTE FIDELITE
DISQUES CLASSIQUES
LONG-JEU
Attention spéciale aux commandes postales
796, boul. Charest est
(coin Mgr-Gauvreau)
QUEBEC TEL.: LA 4-6220

SUR GRAND ÉCRAN
St DENIS et Bijou
Michel AUCLAIR
Barbara LAAGE
Madeleine LEBEAU
EN COULEURS
QUAI DES BLONDES
des blondes dangereuses
LE PUISSANT ACTEUR
FOLCO LULLI
dans
SECRET DE CONFESSION
Le pire châtiment: LE REMORDS!

CINEMA de PARIS
Septième semaine
Spectacle pour toute la famille
MARCELINO PAIN et VIN
avec le plus extraordinaire enfant du cinéma
PABLITO CALVO
Film primé à CANNES, BERLIN, MADRID et par l'O.C.I.C.

FESTIVAL REGIONAL D'ART DRAMATIQUE
au Gesù — 8h.30 p.m.

LUNDI, le 4 mars — Les Satellites présentent "Au Grand large", une traduction de la pièce de Sutton Vane, "Outward Bound". Mise en scène de Mme Janou Saint-Denis.
MERCREDI, le 6 mars — ★ "Ankrania, ou Celui qui crie", une pièce originale de Michèle Lalonde, présentée par la troupe Proscénium. Direction: Lucie de Vienne Blanc.
JEUDI, le 7 mars — ★ "The Blood is Strong", une pièce originale de Lister Sinclair, présentée par les Trinity Players. Direction: Bob Verniks.
VENDREDI, le 8 mars — ★ "Quand la moisson sera courbée", une pièce originale de Roger Sinclair, présentée par l'Atelier. Direction: Jacques Létourneau du Théâtre-Club.
SAMEDI, le 9 mars — "La Tour Eiffel qui tue", une pièce de Guillaume Hanoteau, présentée par le Théâtre de Quat-Sous. Direction: Paul Buissonneau.

★ Indique une oeuvre canadienne
Pas de représentation mardi, le 5 mars
Réservez vos sièges immédiatement
$1.75 — $1.25
UN. 6-3611



LE THEATRE DE DIX HEURES
DEVIENT UN VRAI THEATRE
ET PRESENTE UNE COMEDIE-FARCE DE BREAL
EDMEE
A COMPTER DU 5 MARS
Tous les soirs (sauf lundi) — 9h.30
(N. B. du 12 au 18 mars: EN ATTENDANT GODOT)
LE THEATRE DE DIX HEURES
RES: UN. 1-2796

FONDE LE 10 JANVIER 1910 **LE DEVOIR** FAIS CE QUE DOIS

"Le Devoir" est imprimé au No. 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice. Directeur-gérant : Gérard Filion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulation et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste : EDITION QUOTIDIENNE (un an) : Canada, Etats-Unis, Commonwealth et Union postale, $16.00. — EDITION DU SAMEDI (un an) : Canada, Etats-Unis, Commonwealth et Union postale ,$5.00. — Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: BElair 3361*

LE DEVOIR, MONTREAL, SAMEDI 2 MARS 1957

Une administration d'incapables

L'assemblée des instituteurs de Montréal au Plateau mardi dernier a donné la mesure du désarroi qui règne chez le personnel enseignant. Assemblée nombreuse certes, car il faut remonter à plusieurs années pour voir le Plateau rempli à déborder, mais assemblée contre laquelle se sont élevés les deux syndicats qui se font la lutte chez le personnel enseignant.

La réunion de mardi serait-elle le prélude à la formation d'un troisième groupement syndical ? Encore que les promoteurs du mouvement s'en défendent, la logique des événements pourrait bien les pousser à cette nécessité. Et alors nous aurons à Montréal un syndicat d'instituteurs qui se donne pour le seul groupement professionnel vraiment libre, l'Alliance, un syndicat rival qui essaye de se substituer à l'Alliance, et finalement un troisième syndicat qui essaiera de percer une trouée entre les deux premiers.

Cette pléthore de groupements professionnels trahit un désarroi profond; les instituteurs ne savent où donner de la tête; tout leur paraît bon qui offre un moyen d'améliorer leur sort.

●

Cette division des forces a des répercussions profondes. L'écart des salaires entre les protestants et les catholiques s'élargit. La Commission des écoles protestantes du grand Montréal a inscrit $1,100,000 dans son budget 1957-58 pour accorder des hausses de traitements, ce qui portera respectivement à $7,300 et $6,850 le salaire maximum d'un instituteur et d'une institutrice protestants. On conçoit que les instituteurs catholiques, se sentant frustrés, aient assisté en grand nombre à l'assemblée du Plateau.

Il importe de répéter avec insistance que la Commission des écoles catholiques de Montréal ne peut invoquer aucune raison valable pour la justifier d'accorder une rémunération insuffisante à son personnel. La taxe foncière est de 80 sous chez les catholiques, $1.20 chez les protestants et $1.65 chez les neutres. Quand le rôle d'évaluation de l'an passé est entré en vigueur, les protestants ont eu assez de clairvoyance et de générosité pour maintenir leur taxe scolaire à $1.20, tandis que les catholiques l'ont fait baisser de $1.00 à $0.80. Elle serait remontée automatiquement à $1.00 cette année, n'eût été l'intervention intempestive de la Ligue des propriétaires et l'acquiescement empressé du gouvernement, notamment du ministre des Affaires municipales, M. Dozois. Si la Commision des écoles catholiques de Montréal ne dispose pas de fonds suffisants, la faute en est aux éteignoirs ci-dessus désignés.

Le désarroi qui règne chez les instituteurs se répercute sur le plan pédagogique. La qualité du personnel enseignant de Montréal est médiocre à cause du très grand nombre de titulaires et de suppléants non diplômés. L'instabilité du personnel paraît un phénomène répandu. On nous rapporte le cas d'un garçon de troisième année qui a changé quatre fois d'institutrice depuis septembre. L'enfant perdra probablement son année. Il faudra le retourner à une institution privée en septembre prochain. On nous signale des cas semblables dans un très grand nombre d'écoles.

●

On comprend que de petites commissions scolaires rurales, sans ressources financières abondantes, n'ayant à offrir à leurs maitresses que des écoles de rang pas toujours modernes, soient forcées d'engager des titulaires non diplômés plutôt que de fermer les classes. Mais que la métropole du Canada, centre industriel de première importance, en soit rendue à engager des centaines d'instituteurs et d'institutrices non diplômés, voilà qui dénote une évidente mauvaise administration. Les membres de la Commission des écoles catholiques de Montréal sont des incapables, mais des incapables aucunement responsables à la population montréalaise, des incapables qui compromettent l'avenir de notre jeunesse, sans que nous ayons le moindre recours contre eux.

Il fut un temps où les diplômés de l'Ecole normale Jacques-Cartier entraient presque tous au service de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Aujourd'hui ils cherchent à s'engager dans les villes de banlieue et même dans les campagnes, parce qu'ils ont l'assurance d'être mieux payés et surtout plus considérés.

La fonction enseignante est dévalorisée, pour ne pas dire dégradée, à Montréal. On construit de belles écoles, mais elles sont empoisonnées d'avance par le climat de je-m'en-foutisme qui prévaut à tous les degrés. Nous récolterons demain les fruits amers d'une semence de discorde qui aura été soigneusement entretenue par des commissaires politiciens.

Gérard FILION

Blocs-Notes

Le livre dans le monde

L'U.N.E.S.C.O. vient de publier sous ce titre le résultat d'une enquête sur la production des livres. C'est la première fois qu'on dispose d'un tableau d'ensemble pour toute l'humanité dans ce domaine. Même s'il s'agit de données en partie approximatives, notamment quant à l'ampleur des tirages, cela donne une idée assez juste de la place que tient le livre aujourd'hui et de l'inégale répartition de son influence.

Quelques chiffres généraux dessinent les grandes lignes de ce tableau. Cinq milliards de livres paraissent chaque année à notre époque, l'enquête portant sur les années 1949 à 1954. Comme cette production se répartit entre 250,000 titres, le tirage moyen est de l'ordre de 20,000 exemplaires, mais à côté des grands succès de librairie et des gros tirages, la grande majorité des livres ont des tirages bien plus faibles.

A l'échelle mondiale, cette production ne représente que deux livres par habitant de la terre, chaque année ; cette faible moyenne vient surtout du fait qu'une grande partie de l'humanité n'a pas accès au livre, mais même dans nos pays d'Occident, on trouverait beaucoup de gens qui n'achètent pas deux livres par année. La moyenne pour les adultes est sensiblement réduite quand on tient compte d'un autre facteur: c'est que la moitié de tous les livres publiés dans le monde sont des manuels scolaires.

Répartition géographique

Plusieurs tableaux et graphiques permettent de mesurer le degré d'inégalité entre les pays. Les trois quarts des livres du monde sont produits par dix pays; comme il s'agit là du nombre des titres et non du nombre d'exemplaires, certains pays très populeux mais dont la population est arriérée sur le plan de l'instruction, se classent quand même dans ce groupe parce que leur élite cultivée est assez considérable et que ces pays font un grand effort culturel. Ces dix pays sont: Allemagne, Etats-Unis, France, Inde, Japon, Angleterre, Russie, Chine, Italie et Pays-Bas.

Si l'on passe à la distribution géographique selon le nombre des exemplaires publiés, la situation change. Plusieurs facteurs interviennent alors, notamment le degré d'instruction et le niveau de vie de la population. Il faut souligner aussi, parce que c'est le cas du Canada, que certains pays appartenant à des cultures dont le principal centre est ailleurs, s'alimentent plus par l'importation que par l'édition locale. Cela explique que le Canada soit sous ce rapport l'un des derniers en liste parmi les vingt principaux pays, avec 4 millions d'exemplaires; nous ne dépassons dans ce groupe que l'Australie et la Nouvelle-Zélande qui sont du reste dans une dépendance semblable.

D'autre part, il est à craindre que cette statistique soit moins sûre que celle du nombre des titres. Pour le nombre d'exemplaires publiés, la liste place en tête la Russie avec 650 millions. Or, après l'Angleterre: 286 millions. Toutefois, après que le manuscrit eut été remis à l'imprimeur, l'American Book Publishers Council a déclaré que si l'on tient compte des réimpressions brochées, le total est plutôt de 650 millions. Cela a non seulement pour effet de placer les Etats-Unis au même rang que la Russie, mais comme cette correction ajoute près de 500 millions au total de 5 milliards, il ne faut pas tirer des conclusions trop rigoureuses de ces chiffres.

Les grandes cultures

L'un des aspects les plus intéressants de cette étude, c'est évidemment la répartition linguistique. En laissant de côté les dialectes, le nombre des langues parlées dans le monde est de 2,500 à 3,000; mais l'immense majorité ne représentent rien sur le plan du livre. Les neuf dixièmes des publications se répartissent entre neuf langues, et le dernier dixième est distribué entre une trentaine d'autres. L'analphabétisme joue un rôle capital dans ce problème; le nombre des langues mondiales augmentera peut-être si des pays comme l'Inde, le Pakistan et l'Indonésie réussissent à répandre l'instruction et à adopter une langue nationale qui pourra devenir un véhicule de communication écrite pour des groupes considérables.

Un facteur qui accentue l'influence des principales langues de culture, c'est que la plupart des traductions se font à partir de six langues: anglais, russe, français, allemand, italien et espagnol; traductions qui se font dans une bonne mesure entre les mêmes langues, et aussi dans quelques autres, notamment le polonais, le japonais et le néerlandais. Les principaux pays exportateurs représentent encore les mêmes langues: Angleterre, Etats-Unis, France, Pays-Bas, Allemagne, Espagne et Suisse. Il serait trop long d'entrer ici dans plus de détails là-dessus; disons seulement que la part du français est estimée annuellement à 16,000 titres comportant 130 millions d'exemplaires; 2,000 de ces ouvrages sont traduits en seize langues, et la France est en troisième place pour l'exportation des livres après l'Angleterre et les Etats-Unis.

Au Canada...

Ce dernier point nous amène à conclure par un mot sur la situation au Canada. Les trois principaux pays exportateurs de livres sont ceux qui représentent les deux langues officielles du Canada. Et sur le plan du livre nous sommes de forts importateurs. Si le Canada est absent de plusieurs tableaux dans cette enquête c'est que notre production de livres est modeste, avec 486 titres et 4 millions d'exemplaires; par contre, nous sommes au deuxième rang pour les importations proportionnellement à la population, et l'un des rares pays du monde où les importations de livres dépassent de beaucoup la production nationale. Et dans ce domaine comme en beaucoup d'autres, nous nous approvisionnons surtout aux Etats-Unis: 85%.

Dans ce document à l'échelle mondiale, les renseignements sur le Canada sont assez minces. Ils suffisent pour nous rappeler que si notre pays doit être encore longtemps tributaire des pays qui incarnent ses deux cultures, l'emprise des Etats-Unis risque d'être trop forte, pour le livre comme pour les grandes techniques de diffusion de la pensée, et que le caractère bilingue du Canada est le bastion de son autonomie culturelle.

P. S.

L'Indonésie écartelée

V

Colosse aux pieds d'argile

par Edmond NESSLER

Tous droits réservés pour "Le Devoir" et "Le Monde"

Entre la tentative d'arrestation du ministre des affaires étrangères par un groupe d'officiers munis d'un mandat douteux et les rébellions de Sumatra se place, dans le courant du mois de novembre, un événement d'une haute portée politique: le Dr Mohammad Hatta, vice-président de la République résignait ses fonctions.

Cette démission du deuxième personnage de l'Etat, du collaborateur direct, mais aussi du rival du président Sukarno, a eu pour conséquence —et l'effet s'en fera sentir à plus ou moins longue échéance — de libérer un personnage considérable et de cristalliser autour de lui les espérances de l'opposition.

Le Dr Hatta, bien qu'il s'en défende, est sinon le chef, du moins le directeur de conscience du parti *Masjumi*, qui a dû abandonner la présidence du conseil des ministres à la suite des élections du 29 septembre 1955. Sans doute avait-il obtenu autant de sièges que le parti nationaliste indonésien — cinquante-sept, —mais ce résultat constituait pour lui une indubitable déception.

Un geste de dépit

Pendant la période qui s'est étendue entre la proclamation de l'indépendance — 17 novembre 1945 — et le scrutin l'Assemblée constituante provisoire avait été composée à l'estime, proportionnellement à la force supposée des partis politiques, mais le *Masjumi*, parti musulman de tendances libérales, qui prend appui sur des organisations confessionnelles nombreuses et actives, considérait que la solution transactionnelle, rendue nécessaire par la situation, le désavantageait. Il est certain qu'il attendait du suffrage universel une réparation éclatante. Au cours de la campagne électorale il laissa à ses concurrents, et notamment au P.N.I. et aux communistes, l'initiative, se contentant, avec quelque suffisance d'ailleurs, de jouer gagnant. Quoique son insuccès n'ait somme toute été que mitigé, puisqu'il partage encore la première place, il accusa sévèrement le coup.

Rien n'obligeait en effet le cabinet *Masjumi*, présidé par M. Burhanudin Harahap, à se retirer, si ce n'est une sorte de complexe de culpabilité dont la sanction résidait tout entière dans la différence entre ses prévisions et la réalité. Au Parlement sa majorité était assurée puisque le *Nahdatul Ulama*, Alliance des musulmans orthodoxes, si proche de lui à bien des égards, arrivait en troisième position avec quarante-cinq sièges, et qu'il pouvait compter en toutes circonstances sur les huit sièges du P.S.I.I. — parti d'Union musulmane, — les huit suffrages du parti protestant *Parkindo*, les six des catholiques, les cinq des socialistes de Sutan Sjahrir et la vingtaine de voix des petits partis et des minorités nationales qui suivent pratiquement toujours le gouvernement en place (2). Cette démission fut donc une opération à chaud, d'autant plus douloureuse que le successeur désigné par le P.N.I., M. Ali Sastroamidjojo, est le seul président du conseil avec lequel, du 1er août 1953 au 12 août 1955, le *Masjumi* ait refusé de collaborer. La couleuvre qu'il s'est cru contraint, à tort ou à raison, d'avaler passe difficilement.

Peut-être regrette-t-il déjà ce que beaucoup estiment une fausse manoeuvre, en tout cas une décision hâtive, mais comment rompre la coalition parlementaire alors qu'il n'y a pas de divergences fondamentales sur le programme, que les problèmes actuels rejettent à l'arrière-plan les incompatibilités doctrinales ? Seuls des incidents extérieurs pouvaient fournir un prétexte acceptable pour justifier aux yeux d'une opinion publique d'ailleurs mal informée la rupture du contrat. S'il ne les a pas provoqués, comme l'en accusent ses adversaires, il a donné l'impression d'être à l'affût d'une occasion de les exploiter.

Les affinités singulières

La démission de sept ministres — et non des moindres — aurait dû rationnellement toucher dans ses oeuvres vives le cabinet Sastroamidjojo. Dès le début de l'agitation à Sumatra le ministre des anciens combattants, M. Dahlan Ibrahim, qui appartient à l'I.P.K.I. (2), se retirait. C'était un avertissement sérieux à raison des relations étroites que ce petit parti entretient avec les associations de vétérans volontiers turbulentes. Le P.N.I. enregistra et passa outre.

Quinze jours plus tard, après avoir vainement demandé au président du conseil de céder la place à une "formation de travail" chargée d'expédier les affaires en attendant l'élaboration et le vote de la Constitution, les cinq ministres *Masjumi* rendaient à leur tour leurs portefeuilles. Il s'agit du vice-premier ministre, Dr Mohammad Rum; du ministre des finances, Jusuf Wisibono; du ministre des travaux publics, Ir Pangeran Noor; du ministre des communications, Suchjar Tedjasukmana, et du ministre de la justice, Dr Muljatno. Enfin le 16 janvier l'unique représentant du groupe islamique *Perti*, Hamid Rusli, les rejoignait dans leur retraite.

Normalement si la logique avait ici droit de cité le *Nahdatul Ulama*, qui représente les éléments traditionalistes et conservateurs, aurait dû suivre. Il n'en fit rien. En même temps les communistes, qui n'avaient jusqu'alors apporté au gouvernement qu'un soutien discret, dévoilèrent brusquement leurs batteries. Dans une série de manifestes — à un moment donné leur presse en publiait un par jour — le comité central dénonçait le complot féodal et réactionnaire du *Masjumi* et se déclarait disposé à accorder les pleins pouvoirs à M. Sastroamidjojo pour écraser la "conspiration fasciste".

Pour essayer de tirer au clair une situation aussi confuse il faut réintroduire les données du problème dans le contexte international. D'un côté se trouvent associés le fanatisme religieux, le nationalisme extrémiste et le communisme pour la défense commune, disent-ils, des cinq principes de base, les *pantjasila* de Sukarno tels qu'il les a lui-même définis: la croyance en Dieu, l'humanisme, le nationalis-

(Suite à la 15e page)

Souscrivez au Devoir



P. L. "Avec lui, on sait (?) jamais ce qu'il va souscrire"

Lettre de Rome

"Ne refusez jamais personne"

Telle fut la consigne donnée au début de son pontificat par SS. Pie XII à son maitre de chambre.

de notre correspondant romain George HUBER

Dernièrement ont paru à Rome, sous le titre d' "Instantanés inédits des quatre derniers Papes", **des souvenirs postumes de Mgr A. Mella di Sant'Elia.**

L'auteur, décédé naguère, était un dignitaire connu de toutes les personnes reçues en audience privée par le Saint-Père. C'est ce prélat qui, en sa qualité de MAITRE DE CHAMBRE DE SA SAINTETE, réglait, selon les consignes du Pape, le cours des audiences. Fonction des plus délicates, car des centaines, des milliers de personnes s'en vont chaque semaine frapper à la porte de ce prélat, sollicitant, pour les motifs les plus divers, une audience.

Mgr Arborio Mella avait été le maitre de chambre de Pie XI. Pie XII le maintint dans cette charge, en lui donnant cette consigne générale: "Ne refusez jamais personne! Ne renvoyez aucune personne désireuse de voir le Pape!"

C'était en mars 1939. Peu de mois plus tard éclata la deuxième guerre mondiale, malgré tous les efforts déployés par le Chef de l'Eglise pour éviter un conflit. On vit alors entrer au Vatican des soldats, italiens d'abord, puis allemands et plus tard des militaires des armées alliées: simples soldats, officiers, généraux même, tous également avides de voir le Pape et, plus ou moins confusément, désireux de recevoir sa bénédiction avant de partir pour le front. En certaines périodes de la guerre l'affluence de militaires à l'office de Mgr A. Mella di Sant'Elia était telle que ce paisible local semblait un bureau d'état-major.

Durant l'occupation de Rome par les Allemands, des soldats de la **Wehrmacht** se présentaient chaque jour pour être admis à l'audience générale du Pape, malgré la défense explicite de leurs chefs. Les soldats catholiques baisaient l'anneau de Pie XII. Les protestants, eux, restaient au garde à vous, et lorsque le Pape passait devant eux, lui serraient la main.

"Ordinairement, note avec humour Mgr Arborio Mella, ils arrivaient armés, portant au côté d'énormes pistolets qui ne me plaisaient pas du tout. Tant de bruits couraient alors à Rome... Et je m'en inquiétais. L'ancien protocole exigeait que les militaires se présentent sans armes. Mais comment l'appliquer dans ces circonstances, alors que les soldats disposaient de peu de temps... Un jour j'exprimai mes craintes au Saint-Père. Serein, il me répondit qu'il n'y avait pas lieu de se faire de soucis à ce propos et qu'il ne craignait absolument rien".

Un matin, un monsieur distingué se présenta au bureau du maitre de chambre, déclarant qu'il était un colonel attaché à l'état-major de Hitler et qu'il avait une communication urgente à faire au Pape. Le temps pressait et il était impossible de ménager une audience privée à ce mystérieux colonel en civil. Il prit donc part à l'audience d'un groupe de militaires allemands, au terme de laquelle, sur l'invitation du prélat, il s'approcha de Pie XII, lui demandant de pouvoir s'entretenir brièvement avec lui. Le Pape consentit. Le monsieur déclina alors son nom et ses titres et informa le Pape que, catholique, il considérait comme un devoir de conscience de l'informer que le commandement suprême de la **Wehrmacht** songeait à éloigner le Pape de Rome...

Imperturbable devant cette menace, Pie XII déclara: "Je ne quitterai pas Rome. Je suis ici par la volonté de Dieu et de mon propre gré je ne quitterai jamais Rome. Seule la force pourra m'éloigner d'ici..."

Quelques jours plus tard un autre officier allemand se présenta au bureau du maitre de chambre, sollicitant, lui aussi, une audience immédiate. Le prélat, quelque peu inquiet, fit valoir des difficultés, mais le militaire insista tant que, finalement, Mgr Arborio Mella l'emmena avec lui dans l'appartement du Pape. Interrompant son travail, Pie XII consentit à le recevoir tout de suite. La rencontre eut lieu dans la **Salle de la Chapelle.** Le prélat, encore toujours inquiet, crut devoir rester sur le pas de la porte, pour ne pas perdre de vue l'officier... Celui-ci dit au Pape: "Je suis protestant, mais je suis convaincu que vous êtes le vrai représentant du Christ ici-bas et que vous enseignez la vraie religion. Saint-Père, je pars tout à l'heure pour le front, et demain je serai en plein combat. Je vous demande une grâce: faites que je puisse mourir catholique". Ce disant, l'officier se jeta aux pieds de Pie XII, qui le releva avec douceur. Pris d'une crainte subite, l'Allemand consulta sa montre: il devait partir d'urgence... Le Pape l'encouragea, le bénit et lui dit: "Rappelez à votre aumônier militaire qu'il a toutes les facultés pour régler tout de suite votre cas et vous donner la paix de l'âme. Dieu vous bénisse..." Exultant de joie, l'officier se précipita vers la sortie...

Parmi les qualités du Pape actuel, Mgr Arborio Mella relève une étonnante maitrise de soi-même. C'est par la force de sa volonté que Pie XII surmonte les difficultés de la vie et domine les mouvements de son coeur, extrêmement sensible. En contact quotidien avec le Pape (pendant une dizaine d'années), Mgr Arborio Mella ne l'a vu qu'une seule fois vaincu par l'émotion.

Voici dans quelles circonstances. Une quinzaine de fillettes étaient venues voir le Pape, de Turin, sous la conduite d'un excellent prêtre. A cette rencontre elles s'étaient longuement préparées dans la prière. Jamais le maitre de chambre n'avait vu groupe de pèlerins mieux disposé. Il décrit la pureté qui brillait dans les regards de ces enfants, la lumière qui éclatait sur leurs visages. Le Pape se montra des plus affectueux envers elles, les encourageant et leur donnant à chacune une médaille-souvenir. Puis, à la fin de l'audience, il se recueillit, et commença de réciter la formule de la bénédiction, mais il ne put l'achever: l'émotion lui noua la gorge. Pie XII fit alors un large signe de croix silencieux et sortit en hâte de la salle.

J'ai rappelé tout à l'heure la consigne donnée au début de son pontificat par Pie XII au prélat chargé des audiences: "Ne refusez jamais personne!" Voici les recommandations qu'à son tour Mgr Arborio Mella faisait à ses collaborateurs: "Sachons nous montrer toujours accueillants et aimables envers les personnes qui viennent. Ce sont nos maitres: car nous sommes les serviteurs du maitre de la maison, le Pape, tandis qu'elles sont ses enfants. Elles entrent ici avec beaucoup de prétentions, et à bon droit, car elles savent qu'elles entrent dans leur maison".

Georges HUBER

La Bible vous parle

Mesure ton aumône à ton abondance: si tu as beaucoup donne davantage; si tu as peu donne moins, mais n'hésite pas à faire l'aumône. (Tob 4, 8) (Texte choisi par la société catholique de la Bible).

La main de Dieu s'étend, pour les bénir sur tous ceux qui le cherchent; et sa puissance et sa colère sur tous ceux qui l'abandonnent. (Esd 8, 22) (Texte choisi par la société catholique de la Bible).

Lettres au "Devoir"

Mise au point de M. Provost

Monsieur Gérard Filion,
Directeur et Gérant,
Le Devoir,
434 est, rue Notre-Dame,
Montréal, Qué.

Cher Monsieur,

Comme je m'abstiens personnellement d'acheter le Devoir par principe syndical, une nouvelle parue en première page le vendredi 22 février sous le titre "révélations du conseiller Provost" a été portée à mon attention. J'ai lu la nouvelle très attentivement et j'y ai trouvé des faussetés et des inexactitudes dues probablement au fait que votre source officieuse qui a répandu la nouvelle était malhonnête ou intéressée.

Je vous demande donc de publier au même endroit où vous avez publié la déclaration première la déclaration suivante:

Je déclare qu'il est exact que je considère les bills 27 et 58 comme anti-démocratiques tout comme les bills 19 et 20, comme d'ailleurs je considère anti-démocratique la formule actuelle d'administration municipale imposée en 1940 aux citoyens de Montréal.

Il est faux d'affirmer que je suis membre du Rassemblement. Je ne fais pas partie de ce groupement, je n'y ai jamais signé de demande d'affiliation, je n'y ai jamais payé de contributions. Comme la réunion à laquelle j'ai été invité sous de fausses représentations (car on m'avait affirmé qu'on devait y discuter des mérites du plan Dozois) était pour les membres de la section de Montréal du Rassemblement, je présume que celui qui vous aurait rapporté "mes révélations" est un membre de cet organisme. Ce membre est ou ignorant ou malhonnête, car autrement il saurait que les membres sont admis sur propositions de l'assemblée et que jamais une assemblée n'aurait pu proposer mon admission n'ayant jamais demandé d'appartenir à cet organisme. Donc fausseté première qui pourrait vous faire douter de l'inexactitude du reste de la déclaration.

En second lieu, je n'ai jamais affirmé que Monsieur Drapeau était le meilleur maire que nous ayons eu et que nous devions le réélire. J'ai exprimé mon respect pour le maire actuel, en le désassociant, pour le faire, de M. Pierre Desmarais. Quant à ma demande de réélire le maire Drapeau, votre informateur est de mauvaise foi ou borné quand il l'affirme. J'ai offert l'hypothèse suivante pour démontrer que seul un référendum, que M. le Maire et Monsieur Desmarais ont refusé, aurait pu donner aux administrateurs une connaissance exacte du désir de la population à ce sujet.

Monsieur Gérard Filion,

Voici ce que j'ai dit:

Il me semble qu'une élection ne pourrait permettre à la population de porter un jugement clair et sans équivoque sur le plan Dozois, mais bien plus pourrait placer les électeurs en face d'un dilemme. Supposons, **ai-je dit pour les fins de la discussion,** que je considère le Maire Drapeau comme le meilleur maire que nous ayons jamais eu et que je désire qu'il soit réélu. Supposons aussi que je sois en faveur de la réalisation du plan Dozois, alors que le maire s'y oppose. Supposons d'autre part qu'il pourrait y avoir un autre candidat en faveur du plan Dozois qui ne m'offrirait pas les garanties morales du Maire Drapeau. Si alors je vote pour M. Drapeau le plan Dozois, que je désire, ne sera pas fait. Si d'autre part je vote pour l'autre candidat, le plan Dozois est exécuté mais je n'ai pas le maire que je désire. Tout ceci pour démontrer que seul un referendum aurait pu trancher la question.

Votre informateur officieux a sans doute omis de vous dire de plus qu'à cette réunion, des membres du Rassemblement ont prouvé que MM. Drapeau et DesMarais mentaient lorsqu'ils ont affirmé qu'ils s'étaient opposés au plan Dozois au cours de leur campagne électorale de 1954. Un officier du Conseil Central de Montréal des Syndicats Catholiques a affirmé que M. DesMarais avait, sous sa signature en 1954 endossé en son entier le programme municipal du Conseil Central, programme qui incluait la réalisation du plan Dozois. Un officier du Conseil du Travail de Montréal a lui affirmé que, sous sa signature en 1954, M. Jean Drapeau avait appuyé en son entier le programme municipal soumis aux candidats par ce Conseil. Or ce programme comprenait la réalisation du plan Dozois.

Je devrai, Monsieur, tenir le journal Le Devoir responsable de tout usage qui pourrait être fait de l'article intitulé "Révélations du Conseiller Provost paru dans votre édition du 22 février 1957.

Bien à vous,

Roger PROVOST

Est-il nécessaire d'être bilingue ?

Monsieur Pierre Vilmure,
a/s Mme Jeanne Sauvé,
Poste CBOFT — Prog. Opinions,
Ottawa, Ont.

Cher Monsieur,

J'ai écouté avec intérêt vos discussions hier soir sur le sujet: "Est-il nécessaire d'être bilingue?"

A titre de Canadien de langue française et étant bilingue moi-même, je tiens à vous féliciter chaleureusement de votre attitude en énonçant des principes de bon aloi et j'estime que tout Canadien français digne de ce nom devrait partager entièrement vos sentiments si nous voulons assurer la survie de la langue et de la culture française au Canada et je dirais même notre religion.

Je déplore amèrement l'attitude prise par vos deux compatriotes, spécialement votre compagne de droite, que je considère avoir fait preuve d'ignorance de l'histoire et d'inconséquence pitoyable envers les leurs.

J'ose croire que la proportion de nos universitaires qui peuvent encore s'affirmer pour faire voir notre point de vue sur un sujet aussi important est plus élevé que sur ce programme qui était de un sur trois, car à ce compte, j'estimerais que la langue française est appelée à disparaitre à toute fin pratique d'ici 25 ans au Canada.

Il me semble que nos universitaires, représentant l'élite de demain dans la société, ont une mission grave à remplir en ce domaine et devraient donner le ton quand il s'agit d'une question aussi importante.

Encore une fois je tiens à vous féliciter et vous encourager dans votre attitude généreuse et vos sains principes, veuillez croire en mes meilleurs sentiments,

Votre tout dévoué,

E. LEMAIRE, président
Société St-Jean-Baptiste,
St-Simon de Drummond.

Le Nord de la France

Monsieur le directeur,

Merci pour l'accusé de réception de ma souscription, je regrette simplement de ne pouvoir faire plus pour un journal qui lutte intelligemment contre l'abus et qui entretient l'opinion des lecteurs avec une maturité qui le met en tête des grands quotidiens du monde libre.

Ce qui me fait dire cela est simple. En France, je lisais "Le Monde" qui sait fouiller, éclairer et éditer sainement et comme je suis un produit de l'immigration auquel "Le Devoir" accorde si justement ses pages, je me permets de juger et de remercier l'équipe d'hommes qui s'attaquent aux questions et aux problèmes, là où ils se posent, sans ménagement pour les susceptibilités en informant l'opinion de ce qui peut aider ou nuire.

Il y a 5 ans que je lis le Devoir et comme j'ai obtenu dernièrement la citoyenneté canadienne, cela me donne le droit d'émettre mes opinions et de dire que "Le Devoir", c'est du bon travail, c'est courageux et compétent. En cette époque où les problèmes de toutes sortes risquent de dépasser les bonnes volontés, il n'y aura jamais trop de guides dans un pays ouvert, jeune et riche comme le Canada, ni de journalistes avertis, combattifs et intelligents pour influencer honnêtement le présent et préparer l'avenir.

Dans un autre ordre d'idée, je lis aujourd'hui un reportage sur "Namur reine de la Wallonie" et je me demande s'il n'y aurait pas un jour la possibilité de faire un reportage sur le Nord de la France et l'agglomération de Lille-Roubaix-Tourcoing, qui est une région industrielle où le peuple est le plus près des Wallons et dont la façon de penser et d'agir peut se comparer au Canada français. Cette région est économiquement bien organisée, cela aurait de l'intérêt et ferait voir un visage généralement méconnu de la France.

Bien à vous,

Jacques DUCHEMIN
Thetford Mines, Qué.

Documents

LA SUISSE CONNAIT UNE ERE DE PROSPERITE SANS PRECEDENT

Avec ses cinq millions d'habitants remarquablement industrieux, un régime politique d'une extraordinaire stabilité, bénéficiant, il est vrai, d'un certain nombre de circonstances favorables (dont la moindre n'est pas d'avoir été épargnée par les deux conflits mondiaux), la Suisse connaît ces années-ci un essor économique qui en fait vraisemblablement le pays le plus prospère de l'Europe occidentale, voire de l'Europe entière.

L'année 1956 s'inscrira dans les annales économiques du pays comme l'une des meilleures qu'il ait jamais connues. L'indice de l'activité industrielle est, à cet égard, particulièrement révélateur puisqu'il était de 137, à la fin du troisième trimestre de '56 contre 100 en 1949. La production, le revenu et la consommation ont enregistré de nouveaux records: le marché du travail a été caractérisé par un recours accru à la main-d'oeuvre étrangère et pendant toute l'année, le nombre des places offertes a dépassé celui de la demande.

Sauf dans l'industrie du bâtiment, les signes d'un fléchissement de la conjoncture ne sont guère apparus en Suisse. La plupart des entreprises ont atteint en 1956 le plafond de leur capacité de production. L'industrie des biens d'investissements continue sur sa lancée et si on ne relève pas de progrès spectaculaires, c'est qu'elle travaillait déjà au maximum de ses possibilités, au début de l'année dernière. Dans le secteur des biens de consommation surtout dans l'industrie textile, diverses branches ont pu rattraper leur retard relatif et seule la pénurie de main-d'oeuvre empêche le plein rétablissement d'une situation d'équilibre.

Progrès du commerce extérieur

La situation économique favorable du pays se reflète particulièrement dans le mouvement du commerce extérieur, qui, en 1956, a atteint des chiffres records. Les importations ont en effet totalisé 7,597 millions de francs (environ $1,800,000,000.) soit 18.7% de plus qu'en 1955. Si l'avance des exportations a été moins prononcée, le total de 6,203 millions de francs (environ $1,450,000,000) constitue lui aussi un résultat record.

L'augmentation de la valeur des importations ayant été plus forte que celle des exportations, le déficit de la balance commerciale s'est encore accentué. Le solde passif s'est accru de 80% et s'élève à 1,394 millions de francs, montant qui n'a été dépassé qu'en 1947 et 1948 années caractérisées par une importante reconstitution des stocks. La part en valeur des importations couverte par les exportations est tombée de 87.8% en 1955 à 81.7%. Cette couverture n'est cependant pas inférieure à la normale: elle correspond approximativement à la moyenne d'après-guerre et dépasse de 13% le coefficient moyen de la dernière période quinquennale d'avant-guerre.

Le renforcement des exportations concerne en premier lieu l'industrie métallurgique. Les machines et les montres ont en effet participé dans une proportion respectivement de 21.6% et de 19.9% à la valeur totale des ventes suisses à l'étranger.

Si l'on considère le commerce extérieur de la Suisse d'après les partenaires de ce pays, on constate que les échanges avec le continent européen se sont encore renforcés. La part en valeur de l'Europe dans l'ensemble des échanges commerciaux s'établit à 71.8% aux entrées et à 61.5% aux sorties, soit respectivement 0.4 et 1.6% de plus qu'en 1955. A eux seuls, les échanges commerciaux avec l'Europe laissent un solde passif de 1,639 millions de francs. Par ailleurs, l'excédent d'exportation résultant du commerce extérieur avec les pays d'outre-mer est tombé de 424 à 245 millions de francs.

Afflux de travailleurs étrangers

La tension qui règne sur le marché suisse du travail ne s'est pas relâchée. Dans plusieurs secteurs, la demande d'ouvriers spécialisés s'est faite encore plus pressante. La pénurie de main-d'oeuvre locale a provoqué un afflux masif de travailleurs étrangers, si bien qu'au mois d'août 1956, il y avait en Suisse, 326,000 ouvrières et ouvriers étrangers soit 50,000 de plus qu'en 1955. Le nombre des emplois offerts est toujours supérieur à celui des demandes de travail.

Le commerce de détail a vu son chiffre d'affaires augmenter de 7% environ, dans le courant de l'année par suite de l'augmentation du pouvoir d'achat de la population suisse. L'excédent de la demande sur l'offre, tant en ce qui concerne les marchandises que la main d'oeuvre, a eu évidemment des répercussions sur les salaires et les prix. Les revendications de salaires des ouvriers ont porté sur une participation plus accentuée aux profits de la haute conjoncture.

Dans l'ensemble, l'économie suisse a travaillé à plein en 1956 et elle présente un panorama réconfortant. Une ombre, pourtant, à ce tableau: les prix et les salaires ont augmenté plus rapidement que les années précédentes. C'est pourquoi, la Suisse ne doit pas se laisser éblouir par sa prospérité actuelle, ses industries devant affronter à l'étranger une concurrence qui devient de plus en plus vive.

Contribution du Canada aux organismes internationaux

L'importance croissante de notre pays sur la scène mondiale et sa participation à une foule de grands organismes internationaux se traduisent naturellement par des contributions financières de plus en plus élevées. C'est ainsi que la quote-part du Canada aux frais d'administration et de travail de l'Organisation des Nations Unies a été en 1956 de $1,600,000 dollars soit 3.63% d'un budget d'environ $48,600,000. Le Canada verse également une cotisation annuelle en tant que membre des dix institutions spécialisées des Nations Unies (OACI, FAO, UNESCO, etc . . .): à ce chapitre, nous avons contribué en 1956 pour un montant de $1,400,000.

En dehors des activités propres à l'ONU et à ses grandes institutions, les Etats membres sont invités chaque année à coopérer à la réalisation de programmes spéciaux visant à surmonter les problèmes aigus et les graves déficiences auxquels font face diverses régions du monde matériellement sous-développées. Il s'agit donc ici de contributions bénévoles.

Actuellement, l'ONU est garante de l'exécution de quatre de ces programmes: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (FISE), Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Fonds des Nations Unies pour les Réfugiés (FONUR) et Programme élargi d'assistance technique de l'ONU (ETAP).

Au Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Canada a fourni depuis 1947, une somme de $10,675,000 en plus des dons privés de l'ordre de $1,500,000. A l'Office de secours et de travaux pour les réfugiés de Palestine, nous avons contribué depuis 1948 pour une somme de cinq millions, environ. A l'Organisation Internationale pour les réfugiés puis au FONUR, qui lui a succédé, le Canada a versé jusqu'ici environ $20 millions. Enfin, au programme élargi d'assistance technique, administré par le Conseil Economique et Social, nous avons versé en six ans $7,200,000.

Il importe de souligner ici que ces diverses sommes n'incluent pas une foule d'autres contributions importantes du Canada à des fins d'assistance et d'entr'aide internationale, notamment au Plan de Colombo.

Notre pays sera vraisemblablement appelé non seulement à contribuer de plus en plus mais aussi à participer toujours plus activement aux initiatives de caractère international. Déjà, plusieurs centaines de Canadiens ont eu l'occasion de remplir des missions d'importance dans une foule de pays étrangers. Il est permis ici de souligner que cette nouvelle vocation de notre pays sera d'autant mieux assurée et son prestige d'autant plus solidement assis qu'on s'attachera en haut lieu à ce que tout envoyé du Canada à l'étranger soit un témoin du caractère bi-ethnique et bilingue de ce pays.

LA SEMAINE...

Moyen-Orient

L'événement dont on commençait à désespérer s'est produit: Israël a consenti à évacuer volontairement les régions de Gaza et d'Akaba. Comment la situation s'est-elle ainsi renversée en quelques jours? Il semble que les Etats-Unis aient été impressionnés par la fermeté et l'unité du peuple israélien ainsi que par l'attitude de la France et de la Grande-Bretagne; par celle du Canada, aussi, qui montrait bien peu d'empressement à entrer dans la voie des sanctions. Par ailleurs, le gouvernement de Tel-Aviv, bien qu'il eût pu compter sur l'appui total de son peuple dans l'hypothèse de sanctions, ne tenait pas à risquer la perte de l'amitié américaine et se rendait parfaitement compte qu'au regard de l'opinion mondiale, la meilleure cause possible est toujours desservie par une apparente obstination inexplicable. Le jouerait-on pour la meilleure cause du monde, le rôle d'empêcheur de tourner en rond est toujours difficile à tenir.

En plus, les déclarations des porte-parole d'Israël laissent clairement entendre que l'Etat juif a reçu de la part du gouvernement américain des assurances formelles, cautionnées par les gouvernements français et britanniques. On ne manquera pas de relever à cet effet que la solution à la crise a coïncidé avec le passage à Washington de MM. Mollet et Pineau que le premier ministre israélien Ben Gourion avait précisément chargés de plaider la cause d'Israël auprès des dirigeants américains. Certaines indiscrétions aussi bien que la fureur de la délégation égyptienne à l'O.N.U. permettent de penser que les hommes politiques français ont joué un rôle dans l'élaboration de la formule qu'il a enlevé l'adhésion de Tel-Aviv.

Malgré les protestations élevées par les pays arabes, Egypte en tête, il semblait, vendredi soir, que la solution intervenue en dehors des Nations-Unies serait néanmoins ratifiée sans difficulté par l'Assemblée générale, trop heureuse de trouver enfin une issue à une situation qui n'en paraissait plus offrir et risquait à tout moment de provoquer un rebondissement de la lutte armée.

Il semble aussi que l'Egypte a besoin de quelque répit, ne serait-ce que pour rétablir partiellement son économie chancelante. Les ressources tirées du canal de Suez constituent un appoint non négligeable et Nasser ayant proclamé sa volonté de ne pas permettre la libre circulation dans la voie maritime avant le retrait des forces israéliennes d'Egypte, on peut supposer que le Caire n'est pas outre mesure mécontent d'un règlement, même si à ses yeux celui-ci n'a qu'une valeur provisoire.

Il y a cependant un point qu'il importe de souligner. La solution intervient dans l'équivoque: aux yeux des Afro-asiatiques, il s'agit d'un retrait inconditionnel comme le réclamaient les résolutions successives de l'ONU; pour Tel-Aviv il s'agit d'un retrait comportant certaines garanties officielles (déploiement) du contingent international le long de la ligne d'armistice, administration de Gaza prise en mains par l'ONU, etc...) et surtout des garanties officieuses (celles fournies par les E.-U., la France, etc.) Quelque soulagement que l'on éprouve à l'annonce d'un règlement, il convient de ne pas céder à un optimisme que les événements pourraient tôt démentir.

Indonésie

Le président Soekarno a enfin annoncé les grandes lignes de son projet destiné à assurer le "salut" de la démocratie indonésienne. Devant l'anarchie croissante et le délabrement de l'économie, le président affirmant que la "démocratie à l'occidentale" ne saurait convenir à l'Indonésie actuelle, préconise une démocratie dirigée, selon une formule autoritaire inspirée du système en usage dans certains pays communistes. Son projet consiste essentiellement dans la formation d'un cabinet où tous les partis politiques seront représentés et dans la création d'un "conseil national" — également formé de représentants de toutes les grandes tendances — chargé de conseiller le gouvernement et disposant du droit de veto à l'encontre des décisions de celui-ci. Dans les deux cas, naturellement, les communistes seraient appelés à participer et vraisemblablement à jouer un rôle important.

La rencontre des "Quatre Grands" arabes

Pour la deuxième fois en un mois, les chefs d'Etat de l'Egypte, de l'Arabie séoudite, de la Syrie et de la Jordanie se sont retrouvés au Caire. La conférence avait surtout pour but de préciser une politique commune à la lumière des derniers événements internationaux et des résultats du voyage du roi Séoud aux Etats-Unis. Le communiqué final de la conférence ne comporte aucune des décisions spectaculaires que certains milieux escomptaient. En fait, la rencontre a confirmé l'existence de divergences sérieuses entre les participants, notamment entre la Syrie et l'Arabie. La première pour une foule de raisons d'ordre interne et international paraît entrer de plus en plus dans l'orbite de Moscou, cependant que la seconde, prise entre les exigences du panarabisme et les impératifs économiques, se montre extrêmement prudente, désireuse surtout de ne pas rompre les ponts avec les Etats-Unis, dont l'appui relatif permet aux pays arabes de résister aux pressions de l'URSS.

On comprend alors que le roi Séoud ait proposé à ses collègues une "doctrine" du Moyen-Orient qui consisterait en une stricte neutralité sur le plan international, en face des deux "blocs" et la lutte à l'infiltration communiste à l'intérieur. La proposition n'a pas enlevé l'adhésion des autres participants, du président syrien moins que tous autres aussi, le communiqué final réédite-t-il les clichés sur la lutte à l'impérialisme, le soutien aux rebelles algériens et ne comporte qu'une vague allusion à une position de neutralité sur le plan international.

Par ailleurs, il n'est pas interdit de relier aux pressions de Séoud et de l'ambassadeur américain au Caire, l'adoucissement de l'attitude de Nasser au sujet du retrait israélien et son apparente résignation à une formule qui crée une situation où il sera plus difficile à l'Egypte de reprendre le blocus d'Israël.

Comme il était à prévoir, les deux partis musulmans (85% des Indonésiens sont de foi islamique) ont annoncé leur opposition totale à ce projet, cependant que les nationalistes de Sastroenidjojo et les communistes y applaudissaient. Les chefs musulmans ont tenu un langage sans équivoque: si on nous impose cette formule et que les communistes entrent au gouvernement, ce sera la guerre civile. Les communistes pour ne pas être en reste ont commencé une vaste campagne d'agitation et annoncé également qu'ils ne toléreront pas que le "fanatisme religieux" contrevienne au progrès des masses populaires. Jusqu'ici, le président Soekarno bénéficiait d'un grand respect et pouvait apparaître comme un arbitre; il ne lui sera désormais plus possible de tenir ce rôle. Le risque est grand qu'il devienne le prisonnier d'une coalition nationalo-communiste où les rouges ne tarderont pas à constituer l'élément dominant. L'Indonésie traverse la crise la plus grave de sa courte histoire comme Etat indépendant: elle est prise entre la menace d'une guerre civile et celle de son passage sous un régime communiste.

...DANS LE MONDE

Espagne

Le général Franco a procédé à un large remaniement de son cabinet, où il faut voir plus qu'un changement d'hommes. La déclaration émise par le nouveau cabinet à l'issue de sa première séance indique bien l'ampleur du malaise qui a gagné le pays et la volonté de Franco d'entrer dans la voie d'un relatif libéralisme. La Phalange ne domine plus le gouvernement ; des assurances d'une vie meilleure sont données aux classes populaires ; des promesses d'un retour progressif à un véritable parlementarisme, aussi. Depuis près de deux ans, il apparaissait que le régime avait dressé contre lui la jeunesse intellectuelle et les masses ouvrières. Un souci de progrès social et de libéralisme suffira-t-il à résorber la crise ? Un point en tout cas, paraît acquis : le général Franco considère comme révolue la période strictement autoritaire de son régime et entend préparer par étapes le retour à une monarchie libérale et parlementaire.

Le "Caravelle", summum du confort aérien

Le deuxième prototype du S.E. Caravelle, a effectué, avec son 64e vol, le dernier essai constructeur conformément au programme pré-établi. Pour la première fois, l'appareil a effectué deux vols avec 70 passagers. Ces derniers essais ont permis de vérifier et de chiffrer les qualités de confort obtenues sur le deuxième prototype de "Caravelle". On a enregistré un niveau sonore de 82 décibels à l'intérieur de la cabine à la place de la majorité des sièges. Ce chiffre est considéré comme le summum de confort, étant donné que le résultat obtenu à bord d'une voiture de luxe américaine de type "Cadillac" donne 85 décibels. Ces essais ont aussi confirmé les résultats obtenus dans la suppression totale de toutes vibrations. Le 17 janvier, le "Caravelle" a effectué les deux derniers vols de contrôle. Il sera présenté en Amérique au début de mai. Déjà, plusieurs compagnies européennes ont inscrit des commandes pour plusieurs dizaines d'exemplaires de "Caravelle", considéré comme le meilleur moyen-courrier à la réaction dans l'aviation civile, présentement.

SITUATIONS '57

Des années décisives pour l'Union Française

Cette fin de semaine, MM. Guy Mollet, président du Conseil des ministres de France et Christian Pineau, ministre des Affaires étrangères, sont au Canada. Parmi les problèmes qu'ils abordent dans leurs entretiens avec les membres du gouvernement canadien (comme ils l'ont fait avec ceux du gouvernement américain) figurent l'édification du marché commun européen et la réalisation éventuelle d'une Eurafrique, dont le premier temps sera une association économique par l'inclusion dans le marché commun des prolongements africains de la France et de la Belgique.

On sait que certains pays européens ont longuement hésité à consentir à cette inclusion, surtout par suite de ce qu'ils considèrent comme "l'instabilité politique" des territoires en question. L'objection n'est pas sans valeur. Mais justement on assiste actuellement à une évolution considérable des statuts des territoires africains de la France.

Il y a quelques mois, le Togo recevait un nouveau statut: celui de République autonome dans le cadre de l'Union Française. Présentement, l'Assemblée camerounaise achève la discussion d'un nouveau statut proposé par le gouvernement français. De plus, Paris a décidé récemment d'accorder à douze territoires africain, un statut de semi-autonomie. Enfin, on a constitué en unité administrative distincte les régions sahariennes, jusque-là réparties entre divers territoires. Tous ces événements et d'autres qui s'annoncent composent en réalité une transformation radicale de "la France d'outre-mer" et déjà la Constitution de la IVe République ne répond plus aux réalités nouveles. Il est de plus en plus question d'une revision du titre VIII, qui concerne l'Union Française, et même d'autres parties de la Constitution, dans le double but d'ouvrir la voie à une République fédérale et d'assurer une plus grande stabilité de l'exécutif.

Caractères et contenu de l'Union

Mais à quoi correspond réellement cette "Union française"? C'est la Conférence de Brazzaville, en 1944, qui avait résolu la suppression des expressions "empire français" et "colonies" au bénéfice de celles "d'Union française" et de "France d'Outre-Mer". Le préambule de la Constitution porte "La France forme avec les peuples d'outre-mer, une Union fondée sur l'égalité des droits et des devoirs, sans distinction de race ni de religion. L'Union Française est composée de nations et de peuples qui mettent en commun ou coordonnent leurs ressources et leurs efforts pour développer leurs civilisations respectives, accroître leur bien-être et assurer leur sécurité".

Par ailleurs, au titre VIII de la constitution, il est stipulé que "l'Union Française est formée d'une part, de la République française, qui comprend la France métropolitaine, les départements et territoires d'outre-mer; d'autre part, des territoires et Etats associés."

Au moment où la Constitution était rédigée et dans les premières années qui ont suivi sa promulgation, l'Union Française était composée en fait, en plus de la France métropolitaine, de cinq catégories de territoires: 1e) les départements d'outre-mer (Algérie, Antilles, Guyane, Réunion) relevant du ministère de l'Intérieur comme tout autre département français; 2e) les territoires d'outre-mer (Afrique occidentale, Afrique équatoriale, Madagascar, Comores, Somalie, S. Pierre-et-Miquelon, établissements de l'Inde et de l'Océanie) relevant du ministère de la France d'outre-mer; 3e) les Etats associés, essentiellement Viet Nam, Cambodge et Laos, dotés de la totale autonomie interne et réunis à la France par des liens assez complexes, et relevant d'un éphémère "ministère des Etats associés"; 4e) les territoires associés (Togo et Cameroun), confiés à la tutelle de la France par les Nations Unies; 5e) enfin, les protectorats du Maroc et de la Tunisie, dotés de l'existence internationale, ayant par traités confié à la France la direction de leur défense, de leurs affaires étrangères et de leur développement économique et relevant du ministère des Affaires étrangères.

Naissance difficile

En dix ans, les événements ont été si vite que ce panorama a été radicalement transformé. D'abord, l'étendue même de l'Union française a été sérieusement atteinte. L'Indochine, perdue, les établissements français de l'Inde cédés à la République Indienne, le Maroc et la Tunisie devenus indépendants. D'importants éléments de l'Union sont en état de crise: l'Algérie, essentiellement, où la rébellion n'a pu être jugulée depuis deux ans et — quoiqu'à titre beaucoup moins grave — le Cameroun où un malaise politique persistant se manifeste. En second lieu, dans la plus grande partie de l'Afrique noire française et à Madagascar, les jeunes élites africaines sont, comme partout ailleurs, éprises d'une fièvre d'indépendance qu'il faut entendre non comme une volonté de rupture avec la métropole mais comme le désir d'assumer la gestion des affaires internes et de transformer les liens de tutelle en véritable Association, sur une base de stricte égalité.

Echec d'une doctrine

Il est donc apparu à l'évidence qu'il s'imposait d'une part, de pratiquer une politique extrêmement libérale dans l'outre-mer, de l'autre de reviser la constitution de réformer les structures de l'Union française, davantage de refaire tout l'édifice, ou, comme disent certains, de bâtir enfin une véritable Union qui jusqu'ici n'a existé qu'en théorie.

Ceci implique une véritable révolution psychologique dans les milieux dirigeants français. La doctrine traditionnelle en effet, et qui ne manquait pas de générosité, reposait sur deux données majeures; unitarisme et assimilation. Unitarisme: former un seul grand pays, une seule grande République centralisée où les élus de tous décideront en même temps du sort de tous. (Cela en pratique aboutit à des situations difficilement admissibles: de même que les députés de la métropole ont à se prononcer sur les lois intéressant l'Algérie, Madagascar ou le Soudan, ainsi les députés de ces territoires sont appelés à prendre position sur le statut des transporteurs français, des travailleurs agricoles, bref toutes les lois intéressant strictement la métropole).

Assimilation: donner à tous les habitants des territoires d'outre mer le meilleur de la formation humaniste française, en faire à la limite des Français, dotés des mêmes droits et des mêmes devoirs que les métropolitains.

Or, ces deux principes sont apparus à l'expérience comme inapplicables pour l'ensemble des populations d'outre-mer. Celles-ci souhaitent de plus en plus gérer leurs propres affaires, et le faire depuis leur territoire plutôt que depuis la lointaine capitale de l'Union; leurs élites, du moins en partie, commencent à s'élever contre l'assimiliation et demandent le droit à une évolution dans la ligne de leurs civilisations propres tout en communiant étroitement au meilleur du patrimoine culturel français. Ils ne veulent pas être des Français d'Afrique ou de Madagascar, par exemple mais des Africains ou des Malgaches de langue française.

Fédéralisme et Association

A la République centralisée et unitaire, ils veulent substituer une République diversifiée et fédérale. A l'assimilation, ils veulent subsituer l'association. Il se trouve de plus en plus de milieux français pour reconnaître non seulement la légitimité de ces aspirations, qui sont difficilement contestables mais leur caractère essentiel à l'édification d'une Union Française ayant des chances de durée.

Etant donné la rapidité de l'évolution dans ces divers territoires, certains observateurs sérieux n'hésitent pas à affirmer que la survie de l'Union sera assurée ou ses chances définitivement saccagées dans les cinq années qui viennent. Ils appellent de tous leurs voeux l'érection de l'AOF, de l'AEF et de Madagascar, ainsi que du Togo et du Cameroun en Républiques pleinement autonomes, la création d'une Assemblée de l'Union Française dotée de pouvoirs législatifs (ils ne sont actuellement que consultatifs), un Haut-Conseil de l'Union qui coordonnerait les politiques étrangère et militaire des divers Etats.

Chance ultime?

Ils font remarquer que, une fois réglée dans un esprit libéral la question algérienne, les trois pays nord-africains seraient vraisemblablement désireux de participer à un grand ensemble comme l'Union Française (certains préféreraient l'expression "Union des Etats Associés") qui offrirait à tous ses membres, à l'heure des "blocs" qui est la nôtre, d'énormes avantages d'ordre économique, politique et culturel. Enfin, ajoutent-ils, il n'est aucunement exclu que le Viet Nam et le Cambodge (le Laos est resté membre de l'Union) décident d'adhérer à une communauté de ce type, où la langue et la culture françaises et les intérêts communs serviraient de liens, mais où la France n'aurait qu'une autorité morale, l'égalité absolue des participants devant être la règle d'or de cet ensemble.

Bien des formules peuvent être trouvées qui incarneraient ces principes. Ce qui est certain, c'est que l'avenir d'une grande communauté française peut être fécond mais qu'il reste très peu d'années pour en entreprendre avec succès l'édification réaliste.

J.-M. L.

HORIZONS INTERNATIONAUX

Allemagne occidentale : est-ce la fin de "l'ère Adenauer"?

La visite que vient de faire au Canada, M. Erich Ollenhauer, chef du parti social-démocrate de l'Allemagne occidentale, appelle l'attention sur la situation de ce pays où des élections générales auront lieu à l'automne prochain. Parler de la République de Bonn c'est presque automatiquement faire surgir le cliché du "redressement miraculeux" d'une économie ruinée à la fin de la dernière guerre. Mais lorsqu'on a reconnu le caractère spectaculaire de la remontée allemande, on n'a pas épuisé il s'en faut les données de la situation du pays, où le "boom" s'est d'ailleurs ralenti, ces derniers mois, faisant place à certaines inquiétudes pour l'avenir et à un malaise politique.

Trois problèmes majeurs dominent la vie politique de l'Allemagne de l'Ouest, actuellement: la réunification et l'ensemble des rapports avec les Etats communistes, l'URSS au premier chef; la revision de la politique économique, y compris la lutte à l'inflation et l'avenir du commerce extérieur; la question de la "petite Europe".

On peut en ajouter un autre: la succession du vieux chancelier Adenauer préoccupe de plus en plus d'Allemands.

Ces divers problèmes revêtent une acuité nouvelle à l'approche des élections où les chances de victoire du PSD paraissent meilleures qu'elles l'ont jamais été, du moins selon l'avis d'observateurs avertis de la chose allemande. Certes, le CDU (l'Union chrétienne-démocrate) de Conrad Adenauer pourra continuer à invoquer l'amélioration du niveau de vie, la récupération de la Sarre, la reprise des relations avec l'URSS mais sur une population qui s'est habituée à la prospérité et surtout sur une jeunesse que l'introduction du service militaire obligatoire et la stagnation de la politique étrangère ont vivement déçues, ces arguments ne semblent pas devoir porter beaucoup.

La réunification : aucun progrès

Si le problème de la réunification ne semble plus préoccuper beaucoup une opinion lassée ou résignée, il continue d'être au premier rang des soucis des hommes politiques, et de peser de tout son poids sur l'évolution de la politique étrangère. Quand le chancelier Adenauer consentit à la reprise des relations diplomatiques avec Moscou, ce fut notamment avec la pensée que la réunion des deux zones en serait facilitée ; il fallut promptement déchanter. Au lieu de poser le problème au niveau d'une conférence des Quatre Grands, le Kremlin invita Bonn à entrer en négociations avec le gouvernement rival de l'Allemagne orientale, gouvernement que le régime Adenauer s'est toujours absolument refusé à reconnaître. Depuis bientôt douze ans, l'Allemagne est divisée en deux Etats qui ont évolué parallèlement et, sauf révolution à l'intérieur ou guerre, le régime de Pankow ne semble pas près de disparaître. Il ne reste à la diplomatie ouest allemande qu'à entrer dans la voie des négociations. Depuis quelques mois, des voix nombreuses, même au sein du parti d'Adenauer, se sont élevées pour réclamer des négociations "au besoin avec le diable", c'est-à-dire les dirigeants communistes de l'Allemagne orientale et pour envisager comme le prix d'une éventuelle réunification, la sortie de l'Allemagne de l'O.T.A.N. et du pacte de Varsovie, bref, sa "neutralisation". On a retrouvé ce thème chez M. Ollenhauer, ces derniers jours : la préservation de la paix aussi bien que le salut de l'Allemagne commandent la réunion des deux zones en un grand pays neutre, indépendant de tous les "blocs". Or, c'est là une politique à laquelle le chancelier paraît se refuser systématiquemet : il craint par-dessus tout un marché de dupes et il n'a pas caché sa réprobation à ceux de ses ministres qui, ces derniers mois, ont demandé publiquement une "relance" de la politique étrangère, le renforcement des relations avec les pays de l'Est, voire des contacts officieux avec certains éléments de la zone orientale. Celle-ci représente avec ses 18 millions d'habitants, 24 % de la population de l'Allemagne d'avant-guerre et son sol est le 23 % de sa superficie. Avec la réunification, se dégagerait une Allemagne de plus de 72 millions d'habitants.

Adenauer, un obstacle?

Le parti social-démocrate aurait-il plus de chance de faire progresser le problème de la réunification que les démocrates-chrétiens? Il semble à la vérité qu'il faille poser la question autrement: dans quelle mesure le départ d'Adenauer en redonnant une possibilité d'action à tous les éléments jeunes des divers partis permettrait-il un "dégel" de la politique étrangère de l'Allemagne occidentale? Dans le propre parti du chancelier, en effet, l'impatience se manifeste ouvertement et n'est encore contenue que par le respect du "vieux chef" qui ne paraît guère disposé à passer la main.

"Excès de prospérité"

En matière économique, c'est en quelque sorte un "excès de prospérité" qui constitue le problème majeur de l'Allemagne de l'Ouest. La réforme monétaire de 1948 avait, on se le rappelle, constitué un coup de fouet pour l'économie, dont la remontée s'est faite à un rythme extraordinaire et a atteint une ampleur que même les plus optimistes ne prévoyaient pas.

Dans tous les secteurs, la production a dépassé son niveau d'avant-guerre: elle en est maintenant à l'indice de 200 par rapport à 1936. Dès 1954, l'Allemagne occidentale avait plus que retrouvé sa place d'avant-guerre sur les marchés mondiaux. Elle occupe maintenant la troisième place en matière de commerce international, après les Etats-Unis et la Gde-Bretagne. Ce résultat prend toute sa signification si on considère que l'Europe occidentale a perdu par rapport à l'avant-guerre 10% de sa part dans le commerce mondial. Depuis 1950, l'accroissement annuel du montant des échanges a été le suivant: 1951, 48.7%; 1952, 12.9%; 1953, 4.2%; 1954, 16.5%; 1955, 21.7%. L'excédent des exportations sur les importations a été constant depuis 1950 sauf qu'il a diminué ces deux dernières années. Ce sont principalement des produits finis que l'Allemagne exporte cependant qu'elle importe surtout les matières premières dont son économie, en pleine expansion, est de plus en plus avide.

Quelques ombres

Prospérité générale donc (traduite dans une rapide élévation du niveau de vie) mais des ombres existent à ce tableau et des signes d'inquiétude ont commencé à se manifester. Le principal obstacle est la pénurie de main d'oeuvre: à l'automne 1955, le chômage était à peu près résorbé, et certains secteurs manquaient de travailleurs. Dans nombre de domaines, il a fallu relever considérablement les salaires pour s'assurer la main-d'oeuvre nécessaire. Sur le plan du commerce extérieur, l'Allemagne, ayant retrouvé sa place d'avant-guerre, se heurte dans sa lutte pour la conquête de nouveaux marchés à une résistance de plus en plus vive.

Et le contexte de prospérité a suscité de nouvelles revendications: les masses qui avaient consenti à une sorte "d'armistice" pour permettre la reconstruction du pays, entendent, maintenant que celle-ci est pratiquement achevée, bénéficier davantage des fruits du relèvement. Non seulement, les ouvriers syndiqués mais les agriculteurs, les rentiers, bref la plupart des consommateurs s'estiment lésés et demandent qui de meilleurs salaires, qui des facilités de crédit, qui des dégrèvement d'impôts.

Afin de maintenir le rythme de ses exportations, l'Allemagne a consenti aux pays d'Amérique latine notamment des crédits à très long terme. Pour enrayer les menaces d'inflation, on a intensifié les importations, relevé le taux d'escompte du crédit trois fois en un an et le ministre des Finances s'oppose vigoureusement, en dépit de l'état florissant du trésor public, à d'importantes réductions d'impôts.

L'évolution des deux zones

La réalisation de la réunification n'apporterait pas forcément une réponse aux besoins de nouveaux débouchés de l'industrie allemande. Depuis dix ans, en effet, le régime communiste de Pankow a amorcé un important mouvement d'industrialisation en Allemagne orientale. Avant la guerre, cette partie du pays fournissait principalement des produits agricoles et des matieres premières à l'ensemble du Reich, la région occidentale étant tournée surtout vers l'industrie lourde et l'activité manufacturière.

Or, tandis que l'Allemagne de l'Ouest apprenait au cours de la dernière décennie à satisfaire au moins une partie de ses besoins d'ordre alimentaire (important le reste largement de ses partenaires européens, la France notamment), la zone orientale entrait dans la voie de l'industrialisation. C'est dire que le traditionnel caractère complémentaire des deux régions est maintenant considérablement atténué et que la réunification posera sur le plan économique au moins autant de problèmes qu'elle en résoudra sur les plans politique et social.

Service militaire

Les élections de septembre soulèveront un autre problème: celui du service militaire obligatoire. Mais le débat à ce sujet sera dépourvu du caractère d'acrimonie qu'il a connu l'an dernier. Il semble en effet, que, sans enthousiasme, la majorité des Allemands aient accepté l'idée d'une nouvelle "Wehrmacht" même si l'opposition reste encore vive au sein de la jeunesse. C'est moins le principe même de la conscription que l'on attaquera que ses conséquences, notamment le fait que cela rend plus difficiles encore les efforts vers la réunification.

Marche commun

Quant à la question de la "petite Europe" ou "Europe des Six", si elle soulève des discussions de caractère technique en ce qui concerne la réalisation du marché commun, elle n'ouvrira pas la voie à un débat passionné. La prospérité actuelle de l'économie rend les Allemands moins réticents que les Français à cette aventure et ce sont surtout les grands intérêts financiers qui s'inquiètent des conséquences de l'entreprise. Par contre, l'enthousiasme est assez mince au sujet de l'inclusion des territoires africains de la France et de la Belgique dans le marché commun et il a fallu toute l'habileté d'Adenauer pour la faire admettre à ses propres collaborateurs.

La prochaine élection générale en Allemagne de l'Ouest pourrait être décisive dans la mesure où portant au pouvoir une équipe nouvelle elle engagerait le pays dans cette voie de la neutralité — condition de la réunfication — que le chancelier a toujours refusée mais dont même des milieux occidentaux conviennent aujourd'hui qu'elle est la seule qui puisse conduire à la suppression d'une situation intenable.

LA FEMME
au foyer et dans le monde



A la dernière réunion de la Société d'Etude et de Conférences, mardi, le 5 mars prochain, le conférencier invité est M. Michel de Saint-Pierre, écrivain et romancier français. Il a intitulé sa causerie: "Pourquoi j'ai écrit Les Aristocrates".

Michel de Saint-Pierre, né à Blois, a fait des études littéraires classiques et possède un baccalauréat en philosophie. A partir de l'âge de dix-huit ans, il exerce les métiers les plus divers, s'engage dans la marine comme matelot, et, après la guerre fait partie du Comité d'Organisation des Industries et Métiers d'art.

Esprit versatile et fantaisiste, il aborde tous les sujets et son oeuvre revêt les caractères les plus divers: roman, essai, biographie, nouvelle. Parmi ses ouvrages, mentionnons: "Contes pour les Sceptiques", "Ce Monde ancien", un essai sur Montherlant, "Bourreau de soi-même", "La Mer à Boire", "Bernadette et Lourdes", "Les Aristocrates", dont on a tiré un film avec Pierre Fresnay, un recueil de nouvelles "Dieu vous garde des femmes", etc. Il publiera bientôt, un autre roman: "Les Ecrivains".

Cette conférence aura lieu à 2h.30, au salon rose de l'hôtel Windsor, et le public est invité.

Lectures pour les jeunes

Tintin : un illustré très populaire

Que les parents et les éducateurs peuvent recommander à tous

Triomphe des "comics"

Qui ne déplore le triomphe actuel de certains "comics" parmi l'enfance et la jeunesse, leur vogue malheureuse? Rien ne sert pourtant de gémir, de fustiger simplement en paroles de telles publications. Le véritable réalisme, en apostolat comme en tout domaine, consiste à s'adapter à l'esprit de son temps sans rien céder de l'essentiel.

"Illustrés" sains

En ce qui regarde les "comics", la meilleure attitude est de savoir prendre le courant, de tenter de tourner la mode au service du bien des lecteurs. Aussi, aux "comics" détestables, opposons les publications en images de bon goût, honnêtes, saines et vraiment attrayantes. **Tintin** est sans contredit **le mieux fait, le plus beau et le plus populaire** des journaux de jeunes, tant en Belgique et en France qu'au Canada.

Tintin: un héros irrésistible

Tout le monde rit en parcourant les divers numéros de **Tintin:** l'enfant les dévore avec délices, l'adolescent s'y plonge jusqu'à l'inconscience de tout ce qui l'entoure, l'homme mûr s'en déprend difficilement.

Le secret du succès

Quel est le secret de ce succès universel? C'est que cet "illustré" utilise avec une exceptionnelle adresse tout ce qui peut créer en nous la détente du rire: ses personnages sont amusants, mais avec on ne peut plus de distinction et de finesse; en présence de ses images, ni le sens esthétique, ni la sensibilité humaine ne se trouvent froissés.

Le nouveau **Tintin** paraît maintenant sur 32 pages, toutes les semaines. On s'abonne en s'adressant à **Tintin**, 5090, avenue Papineau, Montréal - 34. Un numéro spécimen sera envoyé contre envoi de 10 sous en timbres. **Tintin** se vend au numéro dans tous les bons kiosques de journaux.

La Gendarmerie royale en images racontera son histoire

Assez curieusement, nous devons à une Américaine une histoire par l'image de la Gendarmerie royale. Mme Sydney B. Self, de New Canaan, Conn., cavalière émérite et auteur distingué, réunira près de 500 photos dans un volume sur l'essor de la gendarmerie depuis qu'elle fut organisée dans le nord-ouest de notre continent il y a 84 ans.

Avec les photographies, le livre comprendra également un texte d'environ 60,000 mots. Mme Verl Sturgis Crew, de Wilton, seconde Mme Self dans son travail; les deux femmes dirigent des écoles d'équitation dans leur ville respective.

Cette histoire de la Gendarmerie royale, la première jamais publiée, paraîtra dans un an; le volume aura environ 200 pages et il fait partie d'une série de publications du même genre sur les bateaux, sur les sports, etc.

C'est au cours d'une exposition chevaline tenue l'été dernier dans la capitale canadienne, que l'intérêt de Mme Self pour la gendarmerie s'est manifesté particulièrement.

"Nous pensons à la Gendarmerie royale le plus souvent en fonction de parade et nous ne réalisons pas qu'elle constitue une force policière," a dit Mme Self. "Nous devrions pourtant mieux connaître son rôle et, en cela, mon éditeur est d'accord".

Mme Self a obtenu les photos de la gendarmerie royale elle-même, de citoyens et de plusieurs organismes gouvernementaux.

PROPOS D'EDUCATION

Orientation scolaire et professionnelle

Madame, prenez-vous l'habitude, prenez-vous le temps de connaître l'âme de vos enfants? Vous connaissez leurs traits physiques, leurs imperfections physiques, vous êtes familière avec ce grain de beauté sur le bras gauche de Louise, mais... mettez-vous autant de soin à connaître son coeur, son âme? Ce n'est pas une connaissance qui s'improvise. Il s'agit de créer un **climat** de confiance, de sécurité et cela dès la plus tendre enfance, en répondant à toutes les questions avec tendresse, avec amitié. Votre enfant arrivé à l'âge scolaire — si vous êtes présente, attentive — vous invitera à suivre son évolution. Pour cela, il faudra savoir écouter ce qu'il a à raconter. Ne soyez pas de celles qui sont toujours occupées **ailleurs,** qui ne sont jamais présentes. Parce qu'alors, demain, quand elle aura besoin d'un conseil, quand elle sentira une confidence à extirper de son coeur, Louise courra ailleurs et vous en aurez du chagrin. Tandis que si vous avez eu la patience de causer avec elle, si vous l'avez habituée à des **échanges,** tout sera tellement différent.

Les enfants ressentent en eux un impérieux besoin d'être orientés. Qui mieux que des parents bien éclairés, pourraient l'aider dans cette orientation?

Hélas! Notre trépidante vie moderne entraînant les parents dans son tourbillon, leur fait souvent oublier leurs obligations essentielles. Combien de mamans, prévoyantes pour la vie matérielle: nourriture, vêtements, etc., pensent alors accomplir l'**essentiel?** Et pourtant... Mais rassurez-vous, madame, il n'est jamais trop tard et d'autres personnes, — psychologues — éducateurs — songent à vous aider dans cette mission de l'**orientation** de vos fils et de vos filles.

Saviez-vous que depuis près de deux ans — pour ce qui est de Montréal — vos enfants peuvent bénéficier des services du "Bureau de l'orientation scolaire et professionnelle" de la Commission des écoles catholiques de Montréal? Cet organisme composé d'un personnel compétent — conseillers en orientation — est à la disposition de toutes les écoles de la métropole.

J'ai sous les yeux, une brochure publiée par le service des études de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Si vous ne la connaissez pas, faites-en la demande. Elle est à la disposition de tous les élèves à partir de la 7ème année. Vous y trouverez un tas de renseignements utiles et précieux.

But de la brochure: renseigner et aider les parents, les éducateurs dans l'orientation des adolescents.

En quoi consiste l'orientation? aider l'adolescent, d'une manière scientifique à choisir la voie la plus propice au succès de sa vie humaine, selon le plan providentiel.

Est-elle d'une grande nécessité? Quels élèves ont surtout besoin d'orientation? Comment faire cette orientation? Voilà des questions qui trouvent réponses très claires dans la brochure mentionnée. Composée de tableaux d'**Information,** elle vise à renseigner les parents, les éducateurs et les élèves sur les cours du jour accessibles aux finissants des classes de 7ème, de 9ème et de 12ème de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal.

Le cahier présente une nomenclature des études possibles après les cours élémentaire, complémentaire et supérieur, une mention des exigences et des aptitudes requises, pour suivre avec profit un enseignement secondaire ou spécialisé; les noms et adresses des maisons d'éducation, des précisions sur la durée des études et sur les frais de scolarité.

Les tableaux donnent en plus quelques renseignements sur les cours du soir, certains conseils sur l'entrée au travail.

Bonne chance donc, madame, et songez que s'il faut aux fleurs, aux arbres, selon leur espèce, un climat spécial nécessaire à leur épanouissement, il en va de même pour l'espèce humaine. Chaque être ne donnera sa pleine mesure que dans le climat qui lui est propre.

Cécile BROSSEAU



Pour servir votre santé

Collaboration spéciale au "Devoir" par le Dr Adrien PLOUFFE

Adressez-vous aux alcooliques anonymes et ils vous sauveront

(Collaboration spéciale au "Devoir") par le Dr Adrien Plouffe

Ce qui constitue la force agissante, solide et dynamique des Alcooliques Anonymes, c'est que, ayant connu personnellement la grand-misère de l'alcoolisme, ils savent le langage qu'il faut tenir à leurs frères en alcoolisme. Leur expérience morbide les incite à l'indulgence envers les victimes de l'abus. Les A.A. se penchent donc sur ces malheureux. Ce sont d'anciens grands malades réhabilités qui se vouent à la guérison, *au salut des grands malades qui se confient à eux.*

Ceux qui, il y a quelques années, traitaient les alcooliques de vauriens, de pendards, de vicieux, sont revenus à de meilleurs sentiments, à des idées plus humaines, plus conformes à la charité, à la justice et au bon sens. Et aussi à la science, car pour les médecins, les psychiatres et les hygiénistes, l'alcoolisme est une maladie comme le diabète. Un article du R.-P. Raymond-Marie Bédard, O.P., le disait et le reconnaissait, dans la revue "Relations", numéro de février 1952, p. 39.

Qu'on lise le petit livre du R.P. John C. Ford, S.J. Les cent pages de "Man Takes a Drink" nous en apprendront sur l'alcoolisme plus que de gros traités. Le Père Ford explique le problème de l'alcoolisme en termes clairs. *Pour lui, l'alcoolique est un triple malade — un malade du corps, de l'esprit et de l'âme.*

Quant à la promesse solennelle de ne plus boire, il admet son utilité dans les cas où la maladie n'est pas trop avancée ; mais à mesure que l'homme devient, avec les années, un alcoolique invétéré, *il devient impossible à ce malade de tenir sa promesse.* "La promesse solennelle, alors, semble avoir été plus efficace dans le domaine de la prévention de l'alcoolisme" (Man Takes a Drink, John C. Ford S.J., p. 106).

Comme le R.P. Rolland Boyle, le R.P. Ford fait l'éloge des Alcooliques Anonymes. Il ne fait que dire ce que j'ai dit et répété pendant des années. On connaît l'amitié que je porte aux A.A. et l'admiration que j'ai pour ces anciennes victimes de l'alcoolisme. *Faire connaître les Alcooliques Anonymes, c'est la meilleure façon de combattre l'alcoolisme, car ces anciens grands malades guéris, réhabilités, sauvés, possèdent la formule la plus humaine pour guérir, réhabiliter et sauver leurs frères !*

Pendant de longues années, ils ont été affectés, accablés par cette maladie qui a désorganisé leur vie physique, leur vie intellectuelle, leur vie morale ; l'abus de l'alcool a désorganisé leurs affaires, leur ménage, toute leur vie ; *ils sont devenus une ruine à tous les points de vue.* Et, un beau jour, après cinq ans, dix ans, vingt ans d'abus, ils ont rencontré un A.A. et ce fut une éclaircie à l'horizon. Et, finalement, vingt-quatre heures par vingt-quatre heures, ils ont commencé à remonter la côte. Et, peu à peu, ayant repris confiance en Dieu, *ils ont étudié et mis en pratique les douze étapes qui constituent les douze marches de l'escalier qui conduit à la réhabilitation.*

Certes, les A.A. n'ont pas toujours la tâche facile, mais en dépit des heurts, des difficultés, des crises, des rechutes toujours possibles, *les Alcooliques Anonymes réussissent à réhabiliter la plupart de leurs protégés, environ 75 pour cent. N'est-ce pas merveilleux ?....*

Jadis, les ivrognes fieffés et les alcooliques invétérés étaient laissés à leur sort. On les considérait comme des individus finis, des dévoyés à tout jamais perdus ! Aujourd'hui, près de 200,000 Alcooliques Anonymes ont été guéris et réhabilités. Ce n'est pas un rêve, mais une réalité et la formule des A.A. est actuellement, en 1957, *la seule, oui la seule et unique formule qui réussit à guérir cette maladie autrefois inguérissable, à réhabiliter des alcooliques et à les transformer en hommes nouveaux.*

Adrien PLOUFFE.

"Les Belles de nuit"

L'Association Canadienne des Jardinières d'Enfants présentera en séance publique, "LES BELLES DE NUITS" avec Gérard Philippe, mardi le 5 mars, à 8 h. 30 à l'auditorium de l'Hôtel-Dieu, 3860, S.-Urbain.

Le but de cette soirée est de recueillir quelques fonds pour aider les Jardinières (institutrices d'écoles maternelles) à poursuivre l'oeuvre entreprise, il y a quatre ans; promouvoir l'éducation préscolaire, faciliter les rencontres et les échanges entre les professeurs, au moyen de cours, conférences pédagogiques, journées d'études, visites aux écoles reconnues etc. Billet à l'entrée.

LA VIE PRATIQUE

L'habillage des portes pliantes



Des portes pliantes, couvertes de tissu, forment un attrayant panneau décoratif dans une pièce. Ces "housses" n'exigent aucune couture et sont détachables pour le lavage ou le nettoyage à sec. On peut aussi peinturer les portes accordéon pour en harmoniser la couleur avec celle des murs.

Une innovation dans le domaine de la décoration intérieure consiste à habiller les portes pliantes, ces merveilleuses portes qui permettent d'épargner l'espace précieux des maisons exiguës.

Le genre qui se prête le plus facilement à cette transformation s'appelle "Spacemaster", dont le tissu enduit de plastique plie et replie à la façon d'un accordéon sur un bâti d'acier. Madame désire-t-elle en modifier la couleur? Elle n'a qu'à peinturer la porte d'une peinture au latex ou à la couvrir d'une housse en tissu à tentures.

Pas un seul point de couture n'est nécessaire. On se procure deux verges et demie de tissu d'une largeur de 43 pouces pour une porte de dimensions courantes, soit six pieds et demi sur trois pieds. Le long du haut et du bas du tissu, on presse une bande de galon à tapis (de cette sorte que l'on colle au fer à repasser). On replie au sommet et à la base. Tenu en place de chaque côté par la moulure détachable, le tissu colle parfaitement comme une nouvelle peau. Ouverte ou fermée, la porte confère à la pièce une gracieuse note de couleur.

A peu près n'importe quel tissu convient: imprimé gai identique aux tentures, étoffe à texture intéressante qui se fond au coloris du tapis ou des meubles. Pour un effet inusité, on peut tapisser le mur d'une chambre de coton imprimé et dans le même tissu confectionner une housse pour la porte accordéon.

Beaucoup de propriétaires de vieilles maisons rivalisent d'imagination pour en rajeunir l'apparence. Aussi remplacent-ils souvent par des portes pliantes les vieilles portes de bois dont ils tirent ensuite parti. Si le maître de la maison aime bricoler (ou pour un prix très raisonnable à l'extérieur) bon nombre de meubles originaux et utiles peuvent en être tirés.

Une porte forme, par exemple, une excellente base de divan. Munie de pattes de bois ou de métal comme on en trouve dans les quincailleries, et matelassée de caoutchouc-mousse, la porte se transforme en un sofa moderne.

La porte à surface unie (sans panneau) finit ses jours comme table à café ou, montée sur de plus hautes pattes, comme table de travail pour monsieur.

L'installation des portes pliantes est un jeu pour quiconque sait jouer du tournevis. Son coût équivaut à celui d'une porte ordinaire. On y gagne six pieds carrés d'espace, soit le demi-cercle que requiert une porte pour faire un tour complet sur ses gonds. Dans les foyers modernes, de dimensions restreintes, tout espace perdu devient un luxe dispendieux.

LA MODE A PARIS

Il faut être grande et svelte pour porter la nouvelle ligne tubulaire

Où l'on conseille aux ménagères économes d'apprendre à coudre pour se tailler la robe de la nouvelle silhouette de Lanvin-Castillo: kakemono! — Il y en aura encore ce printemps pour tous les goûts, des plus sages aux plus fous, de l'allure habillée à l'allure fagotée — De la ligne liberté au style vamp, encore!

PARIS (PA) — Les deux nouvelles silhouettes de l'année ont eu une présentation officielle à Paris en fin de semaine; il s'agit de la silhouette tubulaire et de la silhouette qui met en valeur les hanches.

Il vous sera possible de voir dorénavant ces nouvelles créations en examinant les photographies qui sont maintenant publiées des collections printanières de Paris. Vous constaterez également que Dior a allongé ses robes, et voici que maintenant une autre influence orientale exotique a fait son apparition dans la collection de Lavin-Castillo dont la silhouette est d'inspiration japonaise "kakemono".

Toutefois, les ménagères économes peuvent se mettre maintenant à l'oeuvre pour se confectionner à la maison des versions de ces originaux. Les couturiers parisiens prennent cependant les devants sur les acheteurs en défendant la publication de photographies de leurs créations pour une période d'un mois suivant leur présentation. Ce délai vise surtout les copistes professionnels et non pas les braves ménagères.

Grande et svelte

Vous devrez être grande et svelte si vous voulez porter la nouvelle ligne tubulaire, car elle doit se porter sans ajustement, comme un sac. Si vous êtes vraiment mince, vous aurez une allure de vamp.

Les nouveaux tissus sont les crêpes et chiffons, qui tous deux se prêtent fort bien aux drapés.

Les teintes en vogue sont les blancs, les tons sablonneux, le marine, l'oranger-rosé, le bleu ciel et le jaune pâle. Le rouge fait une nouvelle apparition.

Quant aux imprimés ils se trouvent dans des motifs floraux immenses, mais ils sont peut-être moins populaires cette saison-ci qu'ils ne le sont habituellement au printemps. Les pois, les quadrillés sont très en vogue cette année.

Vous noterez également que les bords de robes tendent légèrement à s'incurver vers l'intérieur; quelquefois même le bord va jusqu'à s'attacher très haut sous la jupe donnant ainsi un effet de "bloomer girl" ou de "courtisane". Quant à la longueur, vous aurez le choix entre un bord s'arrêtant immédiatement sous le genou ou jusqu'au milieu du mollet.

Les couturiers

Chaque couturier parisien a son style qui lui est propre, ainsi: Dior: la ligne liberté, longue et généralement floue à la taille. Les décolletés très grands.

Lanvin-Castillo: le kakemono japonais, accompagné d'une courte jaquette, très ample avec une ceinture très haute dont l'effet tend à simuler l'obi japonais.

Balmain: des styles et des tissus très riches, dont de nombreux saris drapés dans le chiffon ou le crêpe pour le grand soir.

Patou: le style vamp, avec bords de robes incurvés, éventails garnis de fleurs et ainsi de suite.

Dessès: une ligne légère comme la brise, avec jupes ramassées vers l'avant.

Heim: les jupes bouillonnées qui soulignent les hanches, et des robes tubulaires à la ligne flottante.

Griffe: la ligne blouson, avec ceintures basses et ajourées.

Fath: une ligne sans prétention, suivant le goût et l'inspiration du moment.

Les tailleurs accompagnés de blouses ont fait leur réapparition cette année. En général les jaquettes sont encore courtes.

La poliomyélite est maîtrisée mais non vaincue : épidémies à craindre

Telle est l'opinion du Dr A. R. Foley

"La poliomyélite est avec nous en permanence avec des épidémies à 15 années d'intervalle. Avec l'accroissement de la population et les contacts sociaux plus étendus, je crains que dans tous les pays, même aux Etats-Unis, nous ayons une épidémie environ tous les dix ans". Ainsi s'exprimait le Dr A.R. Foley s'adressant aux membres du Lions Club de Montréal, jeudi, à l'occasion de leur déjeuner hebdomadaire à l'Hôtel Sheraton Mont-Royal. Il recommanda fortement aux parents dont les enfants n'avaient pas encore reçu leur troisième injection de vaccin Salk, de conduire ces derniers sans retard aux cliniques de la ville afin qu'ils soient pourvus de cette dose essentielle d'immunisation.

Le Dr Foley affirme que parmi les 57.000 enfants de Montréal qui ont reçu les deux premières injections du vaccin Salk en 1955, 85 % avaient répondu aux lettres les engageant à recevoir cette dernière vaccination. "Nous lançons un appel urgent à ceux qui ont ignoré l'invitation (soit 15 %) afin qu'ils se rendent sans retard aux cliniques pour recevoir la protection voulue qui les attend".

La poliomyélite, d'après les chiffres donnés par le Dr Foley, est loin d'être vaincue. Trois grandes épidémies ont eu lieu en 1916, 1931 et 1946. En 1951, il y eut 794 cas, alors qu'en 1955, le chiffre était de 119 et l'an dernier de 152. En 1955, le ministère provincial de la Santé avait fourni à tous les bureaux de Santé de la province assez de vaccins Salk pour vacciner 207,000 enfants qui ont reçu leur première vaccination et l'année suivante, la seconde.

Pendant les phases aiguës de la maladie, l'enfant ne doit pas être changé de local sauf sur l'avis du médecin. Dans les villes, les enfants peuvent être hospitalisés ; cependant, dans les districts ruraux, les enfants doivent rester à la maison pendant la phase aiguë qui dure de 5 à 10 jours, à moins qu'il soit urgent de transporter l'enfant dans une clinique pour lui sauver la vie. Pendant ce temps, on doit prendre soin de voir à la position des membres et tout spécialement des membres paralysés, afin qu'ils soient dans leur position normale, pour éviter toutes déformations possibles.

Après la première période du traitement, dit le Dr Foley, l'enfant doit être examiné minutieusement de façon à se rendre compte de quelle manière le virus a affecté les différents muscles. Le traitement devrait être commencé incessamment pour la réhabilitation, une fois que la température a été abaissée. A partir de ce moment, l'enfant devra être transporté à l'hôpital pour recevoir les traitements de physiothérapie qui sont d'une importance capitale.

Si l'on s'occupe de la paralysie dès le début, le succès de la réhabilitation est augmenté d'autant et l'invalide a de grandes chances de pouvoir s'aider lui-même.

M. Clarence Wylie, président du ctub, présidait la réunion.

VOTRE TABLE

Le poulet abondant et économique

A cette période de l'année, il arrive souvent que les ménagères broient du noir en pensant à la composition des menus, qu'elles aient besoin de quelques suggestions au sujet de plats à la fois avantageux et nourrissants à offrir sur la table familiale.

Actuellement, les poulets à griller ou à rôtir sont abondants et constituent, presque partout, un mets des plus économiques. J'ai eu connaissance à ce propos, de quelques calculs soigneusement vérifiés sur le prix de revient comparé de la partie comestible du poulet et de certains morceaux de boeuf et de porc. Vous en ferez, je crois, votre profit.

En gros, et en choisissant un chiffre au hasard, puisqu'il m'est impossible de connaître le prix de la viande dans chaque localité, je suppose qu'un morceau de boeuf dans le paleron vaut 50 cents la livre ; d'après le tableau à ma disposition, la partie comestible, après cuisson, reviendrait à $1.51 la livre, environ. Le porc dans le filet, à 59 cents la livre, reviendrait à $1.58 ; quant au poulet de gril, à ce prix de base de 59 cents la livre, il reviendrait à peu près à $1.17 la livre. Il nous paraît intéressant que des sources étrangères viennent à l'appui de ce que nous n'avons cessé d'affirmer depuis quelque temps, à savoir que l'achat de la volaille est l'un des plus économiques que vous puissiez faire. Je suis donc convaincue que vous pouvez encourager la consommation du poulet de gril auprès de vos lecteurs ce qui leur permettra d'acheter une viande à la fois bon marché et contenant peu de matières grasses, donc moins riche en calories que d'autres.

POULET AU RIZ EN MARMITE

Les plats en marmite qui peuvent se préparer d'avance et se cuire au dernier moment sont toujours bien accueillis par la ménagère affairée. C'est pourquoi Dorothy Batcheller, directrice du Service de l'Economie ménagère, à l'Institut canadien des Produits avicoles est toujours à l'affût de recettes de ce genre. Celle-ci a, de plus, l'approbation de tous les maris. On peut la préparer la veille pour la mettre au four, ou bien encore, deux heures avant de servir, selon le temps dont on dispose.

POULET AU RIZ EN MARMITE

2 ½ à 3 lbs de poulet à griller éviscéré ;
½ tasse de farine ;
1 cuill. à thé de sel ;
1 cuill. à thé de paprika ;
¼ cuill. à thé de poivre ;
4 cuill. à table d'oignon haché ;
1 tasse de riz à cuisson rapide ;
1 cuill. à table de feuilles de céleri haché, ou 2 cuill. à table de céleri haché fin ;
1 cuill. à table de persil haché ;
1 pincée de romarin, 1 pincée de thym ;
¼ tasse de poivre vert ;
2 tomates (moy.) ou l'équivalent de purée de tomates en conserve.

Détachez le cou et le dos du poulet, faites-les cuire recouverts d'eau, avec les abattis. Ajoutez une tranche d'oignon et une carotte hachée, si vous voulez. Assaisonnez avec sel et poivre. Découpez le reste du poulet en portions. Mélangez, dans un sac de papier, la farine, le sel, le paprika et le poivre. Placez les morceaux de poulet, quelques-uns à la fois, dans le sac et secouez pour bien les enrober. Faites-les brunir ensuite lentement dans une mince couche de graisse chaude (12 à 15 minutes). Otez le poulet de la poêle, videz toute la graisse, sauf l'équivalent d'une cuillerée à table. Ajoutez l'oignon, le riz, les feuilles de céleri, le persil, le romarin, le thym et le poivre vert. Faites cuire lntmnt jusqu'à c qu Faites cuire lentement jusqu'à ce ce que le riz soit doré, en remuant fréquemment. Evitez de brûler. Mettez le riz dans une cocotte graissée avec les tomates coupées en gros morceaux. Tamisez le bouillon où ont cuit le cou et les abattis, ajoutez-y de l'eau si nécessaire, pour obtenir deux tasses que vous mélangerez avec le riz. Disposez par-dessus les morceaux de poulet brunis. Recouvrez la cocotte et faites cuire à four doux (350°) pendant une heure, ou jusqu'à ce que le riz soit bien cuit et le poulet tendre. Suffit pour quatre portions.

Pour les occasions spéciales, essayez 10 à 12 olives farcies cuites dans le riz.

La chair du cou et des abattis peut se hacher ou s'écraser et servir à faire des sandwiches, mélangée à de la mayonnaise ou à une sauce à salade.

Hygiène domestique

Vous connaissez le poisson d'argent ?

Même dans les foyers les mieux connus, il arrive que surgisse un petit insecte appelé "poisson d'argent" dont la spécialité est de gruger les livres, les tentures et les vêtements. Celles qui n'ont pas encore fait connaissance avec ce spécimen de la gent parasitaire apprendront à l'identifier ainsi: en forme de carotte, il mesure environ trois huitièmes de pouce de longueur; à la tête, il porte deux fines antennes et sa queue se divise en trois longues branches. Le nom de "poisson d'argent" lui vient du fait que son corps offre l'aspect d'écailles argentées.

Ce petit insecte malvenu n'est guère capricieux quant à l'endroit où il s'installe. Plus à l'aise, semble-t-il, dans un milieu humide, chaud et sombre, il élit parfois domicile là où il fait clair, voire dans des greniers ou des maisons de campagne dont la température est très fraîche. Les demeures modernes, confortables et bien chauffées, constituent son lieu de prédilection!

Dans les maisons d'appartements, le poisson d'argent abonde dans les soubassements chauffés. De là, il monte aux étages en empruntant la route des tuyaux. Il se multiplie à profusion dans certaines maisons neuves dont les murs sont encore humides.

Le noir plaît au poisson d'argent. Dès qu'une lumière s'allume, il s'enfuit avec la rapidité de l'éclair. C'est pourquoi on s'aperçoit rarement de sa présence avant qu'il ne soit abondant. Il goûte aussi la quiétude. Si on lui offrait le choix entre un cafeteria bruyant et un bar discret, à l'éclairage atténué, nul doute qu'il opterait pour ce dernier endroit.

Quant à ses préférences alimentaires, ce parasite à forme de salamandre se délecte de papiers de luxe à surface glacée, de reliures, papiers-tentures et tout ce qui contient gomme ou colle. Il fait sa diète des vêtements empesés, se repaît de tissus légers, surtout de rideaux amidonnés. Heureusement, les nouvelles fibres synthétiques ne lui disent rien qui vaille.

Les maîtresses de maison, à l'aide d'insecticides, livrent une lutte acharnée à cette engeance. Pour la tenir à distance, un insecticide à base de DDT, le "Rid-sect", par exemple, est fort efficace. Il est offert en aérosol qui dégage un jet de fines gouttelettes sous la simple pression du doigt. On l'applique partout où l'on soupçonne la présence de l'insecte.

Le poisson d'argent est résistant et ne se laissera peut-être pas déloger à la première tentative. Mais il faut le talonner; il viendra bien à comprendre qu'il lui faut aller ailleurs élever sa famille.

Un témoignage qui nous encourage

Le R. P. Antonin Lamarche, directeur de la Revue Dominicaine, **nous envoie sa souscription avec le commentaire suivant:**

"Je souhaite plein succès à votre campagne 1957 et vous assure de ma sincère admiration pour l'oeuvre que vous poursuivez avec tant de vaillance".

Ce témoignage, venant d'un homme aussi distingué, encouragera sûrement beaucoup de nos amis à envoyer leur souscription aux Amis du Devoir.



De coupe semi-ajustée, ce manteau de tweed de laine blanc et noir est parmi les modèles populaires à New-York actuellement. Le col châle est brusquement sous la patte à bouton qui ferme l'encolure. C'est une création de Harry Prechtel de New-York. — (Photo PC)

La couture chez-soi



No 9164

Un bon tablier couvre-tout muni de larges poches.

Ce patron **No 9164** est offert de plus pour les demi tailles: 14½, 16½, 18½, 20½, 22½, 24½.

La grandeur 16½ requiert 4¾ verges d'un tissu de 35 pouces de largeur.

Cours de Préparation à l'accouchement naturel.

Trude Sekely

Gymnastique rythmique et corrective

Pour dames et jeunes filles: STUDIO: 3414 ave du Parc DE. 6005

Beauté... charmes... deux atouts de la femme. Ces trésors, elle doit les chérir et les protéger jalousement... les créations Tulipe Noire aideront à les lui conserver.

LA COMPAGNIE CANADA DRUG



TULIPE NOIRE DE CHÉNARD

La Vie des Lettres

LES ETUDES BERGSONIENNES EN FRANCE

Un article inédit de Jean-Louis BRUCH

Depuis une dizaine d'années, les études d'histoire de la philosophie consacrées aux divers aspects de la pensée de Bergson se sont multipliées : ainsi Bergson entrait-il dans l'histoire au moment même où un nouveau courant philosophique l'existentialisme de Sartre et de Merleau-Ponty rejetait assez brutalement dans le passé une doctrine qui pendant près de cinquante ans avait dominé toute la pensée philosophique française. Deux ans après la mort de Bergson, en 1943 Sartre publiait **l'être et le néant;** deux ans plus tard, Merleau-Ponty publiait **la Phénoménologie de la perception.** L'un et l'autre se rattachent avant tout à la phénoménologie de Husserl et dans une certaine mesure à l'existentialisme de Heidegger. Sans doute l'une des plus brillantes interprètes de la pensée bergsonienne, Mme Jeanne Delhomme, a-t-elle pu mettre en évidence les aspects de la doctrine de Bergson qui annonçaient la phénoménologie : sa critique de l'introspection commune qui immobilisait la vie de la conscience, son souci de l'expérience vécue, sa volonté de décrire la vie mentale plutôt que de l'expliquer ou de l'analyser. Mais il faut reconnaître que dans la philosophie existentialiste ce sont les thèmes d'opposition à Bergson qui dominent, même chez Merleau-Ponty qui pourtant se rapproche plus que Sartre de Bergson, en cherchant à comprendre l'homme au niveau de la perception naïve, — au niveau des "données immédiates de la conscience", pourrait-on dire en style bergsonien.

Cette relative désaffection de la jeune philosophie française vis-à-vis de Bergson n'est nullement en contradiction avec la multiplication des travaux d'histoire de la philosophie consacrés à son oeuvre : en reculant assez brusquement dans le passé, la philosophie de Bergson est devenue un objet de choix — neuf, récent et lointain à la fois — pour l'investigation historique. En dehors des ouvrages qui ont pris souvent la forme de thèses universitaires, les plus intéressants de ces travaux ont été groupés dans les volumes des Etudes **bergsoniennes,** irrégulièrement publiés depuis 1948 par **l'Association des Amis de Bergson** et dont le quatrième tome vient de paraître cette année. La plupart des publications de cet ordre donnent une place importante aux inédits, fragments, journaux et correspondances du maître disparu. C'était impossible en l'occurrence : Bergson, estimant que toute son oeuvre philosophique valable avait été publiée par lui, avait exigé la destruction de ses papiers et interdit formellement la publication de ses cours et de ses lettres, sous quelque forme que ce soit. Cette décision entraîne évidemment certaines conséquences paradoxales : une immense correspondance reste inédite, alors que les moindres conversations du maître ont pu être notées et publiées. Mais cette pudeur de Bergson, qui appauvrit incontestablement la connaissance de la genèse de sa doctrine, présente au moins un avantage philosophique : elle ôte au commentateur les tentations de la petite histoire des idées, et le contraint à porter toute son attention à la structure même de l'oeuvre définitive.

Les articles et mémoires des **Etudes bergsoniennes** étudient cette oeuvre sous ses aspects les plus variés : parfois c'est un thème central de Bergson qui est analysé — **la durée et la vie,** par Mme Delhomme;— plus souvent l'auteur examine un aspect marginal de l'oeuvre du philosophe, ou un problème qu'il n'eut pas le loisir de considérer isolément : c'est ainsi que Raymond Aron et Raymond Polin étudient dans le tome IV les rapports de Bergson et de l'histoire, problème irritant puisqu'il s'agit d'une philosophie du temps et que pourtant la philosophie de l'histoire semble étrangère à Bergson. Dans le tome III, Raymond Polin envisage le problème du **mal** dans sa philosophie. On observera à ce propos que la philosophie de Bergson ne se présente pas comme un système universel, un "palais d'idées" où tout problème recevrait sa solution. C'est peut-être à ce point de vue que la recherche philosophique de Bergson paraît marquée par une exigence de positivité : Bergson a étudié successivement quatre ou cinq grands problèmes, en dehors desquels il n'avait rien à dire comme philosophe. Et c'est précisément pour cela qu'il ne peut exister d'écrits intimes de Bergson. Mais il est loisible à l'historien de la philosophie de prolonger des lignes de force, et d'éclairer les marges de la doctrine.

Plusieurs articles, et parmi les plus remarquables, situent la pensée de Bergson par rapport à d'autres philosophies avec lesquelles il présente d'incontestables affinités : c'est en confrontant Bergson à Maine de Biran que M. Henri Gouhier parvint à mieux dégager l'originalité de chacun de ces philosophes. A la **philosophie religieuse** de Biran, fondée sur une expérience religieuse personnelle s'oppose la **philosophie de la religion** présentée dans les **Deux sources,** où la "théodicée prend la forme d'une enquête", aussi objective et impersonnelle que la philosophie des sciences. Enfin d'autres articles esquissent quelques chapitres de cette **histoire** du **bergsonisme** qu'il faudra écrire un jour, et montrent comment la pensée de Bergson se trouve ressaisie dans des perspectives nouvelles chez des disciples originaux comme Sorel ou Péguy.

Il ne manque à ces **Etudes bergsoniennes** que quelques articles de bonne polémique philosophique. Je souhaiterais à cet égard que les **Amis de Bergson** se méfient un peu du respect qu'ils portent à leur maître, et convient parfois les "ennemis" de Bergson, — je veux dire les philosophes qui se sont opposés à lui et ont réagi contre sa pensée : Leibniz et Spinoza ont finalement mieux contribué à la gloire de Descartes que le P. Mersenne, Burman ou Baillet. (Page de France, 12-832)

JEAN-LOUIS BRUCH

CESBRON

Ce siècle appelle au secours	2.25
Chasseur maudit	2.00
Chiens perdus sans collier	2.70
Il est minuit, Dr Schweitzer	2.70
Les innocents de Paris	2.45
Notre prison est un royaume	0.50
On croit rêver	1.75
Les saints vont en enfer	0.50
La souveraine	2.45
La tradition Fontquernie	1.75
Vous verrez le ciel ouvert	3.10

TRANQUILLE
67 Ste-Catherine ouest

JEUNES ROMANCIERS FRANCAIS

Engagement ou "dégagement" de l'écrivain ?

L'opinion de M. Michel de Saint-Pierre

Le romancier de "Ce monde ancien", de "La Mer à boire" et des "Aristocrates", dont "Les Ecrivains" doivent paraître bientôt à Montréal en même temps qu'à Paris, n'est certes pas un créateur "en chambre". Son séjour à Montréal nous aura révélé que ce fils de grande famille est la simplicité même et que ce littérateur est un gaillard fort sympathique qui a appris très jeune à vivre parmi les hommes de la commune humanité. N'a-t-il pas débuté dans la vie en revêtant le "bleu" de travail, comme manoeuvre sur les chantiers de St-Nazaire? Chacun de ses livres reflète une expérience vécue, une amitié humaine, et porte ainsi témoignage sur notre époque. On sait qu'avec Hervé Bazin, Roger Peyrefitte et quelques autres, Michel de St-Pierre est en ce moment l'un des mieux cotés parmi les romanciers qui se sont révélés en France depuis la guerre. Aussi était-il du plus haut intérêt, cette semaine, de l'entendre s'exprimer, tant à la conférence de presse organisée mardi au "400" par le Cercle du Livre de France qu'à sa causerie de mercredi soir à l'Alliance française, sur le problème, très controversé en ce moment, de l'engagement de l'écrivain.

Une enquête

Avant d'entreprendre sa tournée de conférences au Canada, M. de Saint-Pierre a fait une grande enquête sur la question, auprès de confrères écrivains et de la jeunesse étudiante. Il a envoyé environ deux mille lettres et se déclare fort impressionné du nombre et de la qualité des réponses qui lui sont parvenues.

Yvonne Chauffin, auteur des "Rambourg" et prix des Ecrivains catholiques, estime que "un certain sourire" n'est pas ce qui peut marquer dans une époque qui a connu un Graham Greene, un Faulkner et un Camus. Selon Pierre de Boisdeffre qui a obtenu le Prix de la Critique, l'écrivain doit se méfier de l'engagement et plus encore des "engagements successifs"; ce brillant jeune critique s'en prend en particulier à l'"évolution reptilienne" d'un Jean-Paul Sartre. "L'écrivain doit-il. . .? L'écrivain ne doit rien, répond Gilbert Cesbron: son seul devoir est d'être lui-même."

Si l'on conteste généralement que l'écrivain doive "s'engager", on ne nie pas qu'il doive témoigner. Tous, nous sommes des témoins, et non pas des spectateurs passifs, voilà le sens de la plupart des réponses. Nous sommes nécessairement pris par les angoisses et les espoirs de notre temps.

Notre grande époque

Pour moi, dit Michel de Saint-Pierre, je suis d'un incurable optimisme. J'aime l'époque où nous sommes. Il s'y passe de grandes choses. C'est une époque "de cathédrales" véritablement, par la magnificence des constructions de l'esprit. Le romancier se sent pris dans ce mouvement qui s'accélère.

Le conférencier, qui ne réclame pas le titre de "romancier catholique" mais tient à celui d'écrivain catholique, évoque alors son entretien privé d'il y a deux ans le Saint-Père. Le Souverain Pontife lui parla alors avec conviction et pénétration des extraordinaires pouvoirs actuels de l'écrivain et de ses immenses responsabilités. Les milliers de lettres que reçoivent chaque année les romanciers attestent le retentissement multiplié des oeuvres littéraires, retentissement auquel contribuent radio, télévision, cinéma, traductions. La jeunesse se montre extraordinairement attentive. Nous sommes obligés, devant le fait matériel et psychologique, de croire à la puissance accrue du livre. "On peut appliquer au travail du romancier moderne ce que le maire Drapeau disait du civisme: "une oeuvre, une morale, un esprit de service."

L'enquête de M. de Saint-Pierre montre que trois générations sont à peu près d'accord. Parmi les aînés consultés, Daniel-Rops, Jean de La Varende, André François-Poncet et André Maurois sont du même avis, ce dernier précisant cependant, que les plus grands écrivains dépassent le"témoignage". Deux notes discordantes : le maréchal Juin et Me Isorni. Montherlant fait une réponse de Normand : il y a place pour les témoins et pour les purs artistes, place pour Saint-Simon et Chateaubriand, et place pour Pascal et Racine.

Pour livrer son opinion personnelle, le romancier a été amené à parler de lui-même. Ce fut la partie la plus vivante et la plus savoureuse de cette conférence.

LA VIE A BRAS-LE-CORPS

Autodidacte par nature, il ne se trouve pas une "assez grosse tête" pour achever ses études. Son père l'autorise à les interrompre, à la condition qu'il travaille. Et le voici manoeuvre, pendant dix mois, aux chantiers maritimes, travaillant à la construction du croiseur "Marseillaise". Un froid de canard, d'inoubliables amitiés de travail, la fatigue physique, le repos de l'esprit, d'irremplaçables leçons d'humilité et de fraternité avec des camarades qui le surnomment "Marquis", voilà ce qu'il retient de cette expérience. Il est ensuite matelot "sans spécialité" dans la marine de guerre, et connaît "la joie franciscaine de n'avoir pas d'inférieurs". Embarqué sur la "Marseillaise" qu'il a l'impression d'avoir fabriquée lui-même, il astique les ponts. "J'ai peint, verni, galipoté, épongé, décrassé, fait luire le croiseur comme un bijou neuf et je ne regrette rien". D'avoir ainsi "rempilé dans la Royale" avec d'extraordinaires camarades lui présentant un monde en microcosme, tel certain Parigot philosophard et mécréant ayant un véritable génie de l'invention verbale gouailleuse, voilà qui aura puissamment contribué à parfaire sa formation de romancier.

TEMOIGNAGES

"Après la guerre a commencé ma vie nouvelle. Pour la première fois j'eus le temps de me consacrer à mon véritable métier. J'ai essayé de témoigner avec le recul favorable, sur ce que j'avais vu : les milieux ouvrier et étudiant dans mon premier roman, "Ce monde ancien" : la vie dans la marine avec "La Mer à boire".

"Ayant été fasciné depuis mon enfance par la joie et la douleur qui se rencontrent à Lourdes, j'ai fait un travail de bénédictin pour dépouiller la bibliographie sur Bernadette Soubirous (la plus abondante avec celle consacrée à Napoléon), et ce fut "Bernadette et Lourdes", autre témoignage.

"Et puisque de famille je connais ces hobereaux dignes de leur passé et qui ne transigent pas, dans la France d'aujourd'hui, cette "petite armée de bougres à beaux noms" qui sait encore se faire tuer à toutes les guerres et s'éprendre des choses dites inutiles, j'ai écrit "Les Aristocrates".

"Quant aux "Ecrivains", même si l'oeuvre doit présenter quelques aspects satiriques, ce n'est pas un pamphlet. C'est essentiellement un roman, c'est-à-dire que je m'efforce d'y pénétrer aussi profondément que possible l'âme de mes personnages. Il m'a été impossible de n'y pas poser ce problème de l'écrivain témoin ou engagé. On aura tort d'y voir un roman à clefs. Au départ, le romancier puise toujours dans le réel : la vie lui propose des statuettes d'argile, en quelque sorte il souffle sur ces figurines. Si elles ne bougent pas, il les jette. Si elles s'animent et deviennent grandeur nature, il les garde. Quand un personnage est doté de vie, de liberté et de cette logique interne qui suppose l'illogisme, il prend véritablement corps et l'écrivain n'en est plus le maître".

CONTRE LES FUMEUX BAVARDAGES

Le conférencier part de là pour faire une profession de foi quant à la fonction du romancier. "Pour moi, un roman n'est ni recherche d'idées ou d'images poétiques ; c'est très exactement la peinture de la vie. On théorise beaucoup en ce moment en France. La supériorité de certains romanciers américains ou russes est précisément d'empoigner la vie à bras-le-corps et de la faire crier. Nous sommes loin alors des chimères et de l'irréel fumeux et brumeux que prône toute une génération de critiques parisiens. Lorsque je ne comprends pas un texte, je considère que c'est celui qui écrit qui a tort. A lui de se rendre intelligible. Style clair, pensée claire, voilà la règle éternelle. Aujourd'hui l'hermétisme est de mode. Que d'écrivains pourraient mettre sur leur carte de visite : "auteur ésotérique". Dans les nouvelles générations qui prétendent tout chambarder, on prêche sérieusement **l'a-littérature.** L'auteur du "Degré zéro de l'écriture" parle du style comme de la "façon d'exister d'un silence". Simplement, je ne comprends pas! Il est difficile de contredire ce qu'on ne comprend pas. Ce maniérisme et ce pédantisme ont évidemment le don de vous mettre dans une fausse position. Mais il est aisé de constater que, chez ces chambardeurs, les travaux pratiques ne valent pas la théorie et ne justifient pas tout ce rataplan glorieux.

"Le romancier du XXe siècle doit être un témoin clair, indépendant et libre, il lui faut prendre du recul. A travers l'homme de son temps, il rejoint l'homme universel, c'est-à-dire l'homme de tous les temps. Engagement, témoignage? . . . Le point essentiel est, pour l'écrivain, de rester de ceux que le mensonge et l'injustice font souffrir. Ainsi porte-t-il nécessairement témoignage. Il ne lui est demandé que d'avoir des yeux pour voir, des oreilles pour entendre et un coeur pour aimer. C'est assez pour faire de lui un véritable témoin.

M. Michel de Saint-Pierre avait été présenté par Mme Robert Choquette.

Pierre DE GRANDPRE



Françoise Bujold dont le premier recueil de poèmes "Au Catalogue de Solitudes" vient de paraitre aux Editions Erta. Ce recueil est le cinquième de la collection de la "Tête Armée" des Editions Erta. Les poèmes sont accompagnés de trois gravures de l'auteur. (Photo Albert Dumouchel)

SOCIETE DES AMIS DE C. DU BOS

Une Association des Amis de Charles Du Bos a été fondée à Paris en décembre 1954 et le Comité de fondation comprenait les noms suivants: Albert Béguin, Jacques Duron, Henri Gouhier, Christian de Lavarene, Jacques Madaule, Gabriel Marcel, Jacques Maritain, François Mauriac, André Maurois, Jean Mouton, Daniel-Rops, Jean Rounault.

D'autre part, une filiale de cette association a été fondée à Montréal en octobre 1955. Cette association qui a tenu cinq réunions au cours de la saison 1955-1956 a l'intention de continuer son activité. Elle a pour but de réunir les personnes qui veulent s'attacher à la pénétration des problèmes que suscite notre temps dans le domaine de la vie intellectuelle.

Nous pouvons suivre en ceci la méthode de Charles Du Bos. Elle n'est ni celle d'un critique qui analyse et juge; ni celle de l'essayiste habile à parler en marge des livres; elle est, pour reprendre l'expression de Robert Garric, celle de "la lecture créatrice", qui veut atteindre toute l'intimité essentielle d'un texte.

Cette activité comprendrait encore cette année cinq ou six réunions. Les unes seraient consacrées à la discussion de questions actuelles dans le domaine de la vie de l'esprit. Les autres seraient consacrées à des exposés touchant certains aspects de l'oeuvre de Charles Du Bos. Un premier entretien a été consacré par M. Gilles Marcotte, en novembre dernier, à l'oeuvre spirituelle du Père Teilhard de Chardin.

Un second entretien, dirigé par M. Jean Mouton, portait sur les problèmes contemporains du roman.

Les personnes qui désirent devenir membres de cette association devraient verser la somme de $3.00 ce qui leur permettrait de recevoir le Bulletin de la Société des Amis de Charles Du Bos. Les personnes qui désirent simplement participer aux entretiens organisés à Montréal au cours d'une saison par la Société Charles Du Bos devraient verser la somme de $1.00.

L'Association de Montréal a confié le soin d'assurer son activité à un comité de trois membres nommés pour un an. Le comité désigné pour l'année 1955-1957 comprend: M. Gilles Marcotte, Mme Fernand Rochon, Mlle Marie Raymond. M. Guy Boulizon a été désigné comme secrétaire et Mme Jeannette Boulizon a accepté la fonction de trésorière.

(Communiqué)

Le drame vécu par Rimbaud

Un article inédit de Jean-Claude IBERT

Si l'oeuvre d'Arthur Rimbaud a exercé une influence considérable sur les poètes contemporains, sa vision du monde, l'exemple de sa vie, l'attitude qu'il avait choisi d'adopter vis à vis de lui-même et des autres ont contribué pour une grande part à faire de lui une sorte de héros de la révolte et de la malédiction qui fut tout à la fois voyou, blasphémateur et mystique. En fait, chez Rimbaud, l'on ne peut dissocier l'homme de l'écrivain: le désordre de sa vie est en parfait accord avec le "désordre de son esprit" qu'il avait fini par "trouver sacré". Aussi singulières qu'aient pu paraître ses démarches, aussi déréglée qu'ait été la conduite de son existence, rien en Rimbaud ne prête à l'incohérence. Il n'y a pas un cas Rimbaud, hors l'étonnante précocité de son esprit, mais plutôt un drame Rimbaud. C'est ce drame que situe avec beaucoup d'intelligence Françoise d'Eaubonne dans le livre qu'elle vient de consacrer à l'auteur des **Illuminations,** livre paru sous le titre **La vie passionnée d'Arthur Rimbaud** (1).

A l'âge de seize ans, en 1870, Rimbaud écrivait: "Quel travail! Tout à démolir, tout à effacer dans ma tête! Ah! il est heureux l'enfant abandonné au coin d'une borne, élevé au hasard, parvenant à l'âge d'homme sans aucune idée inculquée par des maîtres ou par une famille, neuf, net, sans principes, sans notions, puisque tout ce qu'on nous enseigne est farce! et libre, libre de tout!". Ce besoin de s'affranchir, d'émanciper sa conscience, Rimbaud le ressentira très tôt, incompris de sa famille, il fera plusieurs fugues, sans jamais atteindre à cette paix de l'âme qu'aurait dû lui procurer l'exercice d'une pleine indépendance. D'où cette agressivité, cette insolence sauvage qui se traduira par les paroles et les actes les plus inconsidérés, et qui semble reposer presque essentiellement sur la haine de soi, sur la nécessité qu'éprouvait le poète de se renier, de se détruire soi-même. Mais au delà de ce perpétuel combat qui oppose en Rimbaud le voyou au voyant, il y a la recherche d'un absolu qui, pour le poète, ne peut-être saisi qu'en risquant sa raison à travers le dérèglement des sens. Incapable de se dominer lui-même, en proie à un délire continuel où la folie et la lucidité se rejoignent, Rimbaud ne pouvait vivre sans reporter sur quelqu'un les sentiments contradictoires qui l'animaient; ce fut Verlaine qui subit ses mouvements d'humeur dont on sait la violence. Mais l'amitié qui liait les deux écrivains finit par lasser Rimbaud, encore qu'elle lui permit de donner libre cours à sa cruauté. Prisonnier de lui-même, Rimbaud, ne parviendra à conduire sa vie comme il l'entend que lorsqu'il se sera détaché des passions qui le nourrissaient. A vingt ans il renonce à la poésie, la littérature n'étant plus pour lui que mensonge. Il tente alors de faire fortune en Abyssinie, aventurier et trafiquant d'armes, il ne réussira guère dans ses entreprises. Et il meurt à l'hôpital, à Marseille, en 1891, sans que l'on sache, si, à ses yeux, sa vocation de poète l'exalta plus intensément que son expérience d'aventurier.

Voulant rompre avec tout ce qui l'empêchait, moralement et socialement, d'être l'expression de sa propre création, Rimbaud s'est efforcé d'être lui-même, mais peut-être a-t-il cru que lui-même n'en valait pas la peine? Pendant quatre ans il s'est construit tel qu'il se voyait, sans artifice, il s'est créé un univers à sa mesure, puis pendant dix-huit ans il vit en exilé, dans le silence, renonçant ainsi à ce qu'il avait souhaité pouvoir devenir. Cet échec consenti revêt ici le caractère d'une victoire, celle que Rimbaud a sans doute pensé avoir remportée sur lui-même, et que laissait pressentir cette phrase: "Assez! Voici la punition — En marche!". A travers son ouvrage émouvant et passionnant Françoise D'Eaubonne nous fait participer directement au drame vécu par Rimbaud, et ouvre de nouveaux horizons sur la personnalité de cet adolescent génial dont on oublie trop souvent qu'il fut aussi un homme assez exceptionnel.

(Page de France, 12.941)

Jean-Claude IBERT

(1) Ed. Seghers, Paris 1956.

Livres reçus

"Saint Pierre est-il au Vatican ?" par Nicolas Corte. Ce volume de la Bibliothèque Ecclesia vient combler une lacune. Jusqu'ici le seul ouvrage en français sur les fouilles qui ont conduit à la découverte du tombeau de saint Pierre était celui de M. Carcopino dont la facture scientifique ne se prêtait guère à une large diffusion populaire. On trouve ici l'analyse de tout le problème, avec ses antécédents historiques, la discussion des découvertes récentes et l'examen de la question des reliques du Prince des Apôtres.

"Lourdes", par l'abbé A. Deroo. Le sous-titre du livre : "Cité des miracles ou marché d'illusions", vient de ce que cet ouvrage répond à un livre des docteurs Thérèse et Guy Valot: "Lourdes et l'Illusion", présenté comme thèse de doctorat et qui a fait quelque bruit en France. Le volume très documenté de l'abbé Deroo rétablit les faits quant aux miracles de Lourdes. Ce beau livre appartient aussi à la Bibliothèque Ecclesia.

ELOGES DE "LA GAUCHE"

La Revue Dominicaine de mars dans **Eloges "de la Gauche" ou des constructeurs de la Cité chrétienne** donne une cinglante réponse à **L'infiltration gauchiste au Canada français.** Dans **Saint Augustin, pasteur d'âmes,** il apparaît que Montréal ressemble beaucoup à Hippone. Puis viennent une critique acerbe de l'art moderne, un jugement sur les lauréats 1956 du Cercle du Livre de France, une leçon sur le passage de la Cie Renaud-Barrault dans "Christophe Colomb" et "Le Misanthrope", etc.

PRIX : $1.00

Adresse : REVUE DOMINICAINE
5375, av. Notre-Dame de Grâce
Montréal, 28 Tél.: EL. 4677

LA JOIE DE LIRE

Propos d'un Normand (tome III) Alain	$3.15
Les sacrifiés du Danube C. Virgil Gheorghiu	1.90
Vers l'homme Abbé Pierre	2.15
Un destin, Albert Schweitzer Joe Manton	2.75
Le chemin du bonheur Mgr Fulton Sheen	2.25
Jeanne la folle, mère de Charles Quint Amarie Denis	3.40
L'abbé Paul Couturier M. Villain	3.85
Fêtes et nuages Paule Régnier	2.95

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE
Service d'abonnement aux journaux et revues de Paris

Librairie J. A Pony Ltée
554 est rue Ste-Catherine
PLateau 3837

FOMAC LTÉE
Ces volumes sont en vente chez votre libraire

Joe Manton : Un destin, Albert Schweitzer	2.75
Marcelle Auclair : La pratique du bonheur	1.80
R. Cartier : L'Europe à la conquête de l'Amérique	6.00
H. Hartmann : Constructeurs d'univers	6.00
Léon Bloy : Journal, tome I (4 volumes en 1)	5.40
M. Yourcenar : Mémoires d'Hadrien	2.45
Marcel Brion : L'art abstrait (60 pl.)	12.00
R. de Cande : Ouverture pour une discothèque	2.25
Balthasar : Le chrétien Bernanos	3.40
G. Siewerth : L'homme et son corps	2.45
C.V. Gheorghiu : Les sacrifiés du Danube	1.90
G. von Le Fort : Le voile de Véronique	2.80

TEL.: UN. 6-7128
et UN. 6-7287
480 O. Lagauchetière

Vient de paraître

SAINTE MARIE DE GUADALOUPE

par Arsène CROTEAU

Un ouvrage très documenté sur les apparitions de la Vierge Indienne et l'ampleur de la dévotion qu'elles ont suscitée au Mexique depuis 1531.

236 pages. Format 5¼ x 7½. 13 photos hors texte dont une en couleurs.

$2.50 (franco $2.60)

FIDES, 25 est, rue St-Jacques — Montréal

INSCRIVEZ-VOUS AU

CLUB DES 2 LIVRES DU MOIS

— Chaque mois, 2 ouvrages sélectionnés
— Une seule obligation: prendre 4 sélections en 12 mois.

VEDETTES DE MARS

LE SABRE D'ARLEQUIN
par Jacqueline Dupuy

C'est l'histoire d'un groupe de jeunes que la passion du théâtre a réunis pour tenter l'aventure de la Nouvelle-Basoche. Entraînés à l'ascèse de l'anonymat, animés d'un idéal commun, ils font merveille, mais les conflits ne tarderont pas à surgir, qui mettront en jeu l'existence même de la troupe.

Un délicieux roman, écrit par un auteur cultivé et qui emporte un message d'une rare qualité.

311 pages — Format 5 x 7¾

EAUX VIVES
par le R. P. Emile Legault, c.s.c.

Un ouvrage dans lequel l'auteur a groupé le texte de ses causeries dominicales télévisées de 1955-56.

On y retrouve la mystique du Père Legault, ce style vivant et jamais banal avec le mot et l'image qui trappent, ce style spirituel et aisé où l'on sent affleurer, vibrant et fraternel, le coeur de l'apôtre.

180 pages — Format 5½ x 7

LE CLUB LES 2 LIVRES DU MOIS
25 est, rue St-Jacques, MONTREAL
PL. 8235

Veuillez m'inscrire au club "Les 2 Livres du Mois" et me faire parvenir les vedettes de mars. Dès réception, je vous adresserai $2.50. Je m'engage à acheter au moins 4 fois les sélections mensuelles durant les 12 prochains mois. Il est entendu que je recevrai le dépliant envoyé chaque mois aux membres du club.

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... PROVINCE .....

Un autre remplaçant

"Je veux remplacer un de ceux que vous perdrez dans cette souscription", écrit monsieur Bertrand, des Grondines.

"Nous faisons appel à d'autres "remplaçants". Les luttes continuelles que nous menons nous valent, on l'imagine, de perdre des amis que nous croyions sûrs.

Souscrivez à la compagne des Amis du Devoir.

A LA GUILDE DU LIVRE

- Pas de livres du mois à acheter ou à refuser!
- Pas de cartes à retourner!
- Pas de livres gratuits qui vous obligent à acheter un certain nombre d'ouvrages!
- Pas de frais d'emballage, ni de poste!

Vous versez un dollar comme droit d'inscription. En retour, durant les 12 prochains mois, vous recevrez notre Revue littéraire abondamment illustrée et la liste des ouvrages disponibles (plus de 150 titres). Et vous achèterez si vous le voulez!

Voici mon abonnement : ci-inclus un dollar. Il est entendu que la Guilde me fera le service de sa revue mensuelle et que j'achèterai si je le veux.

NOM .....
No ..... Rue ..... App. .....
Ville ..... Zone ..... Province .....

GUILDE DU LIVRE
1003 est, rue Mont-Royal — Montréal 34, P.Q.
Tél.: LA. 1-8756

GRATIS! Sur demande, vous recevrez un exemplaire de notre revue littéraire richement illustrée.

Gratuits! 3 volumes

Aux nouveaux membres du
CERCLE DU LIVRE DE FRANCE
Inscrivez-vous aujourd'hui



● "CARNETS DU VERTIGE" de Louis Lachenal. La vie et les ascensions prodigieuses de Louis Lachenal, vainqueur de l'Annapurna et amant de la montagne.

● "VOUS VERREZ LE CIEL OUVERT" de Gilbert Cesbron. Le plus beau roman de Gilbert Cesbron nous raconte l'histoire d'une apparition de la Vierge.

● "LES ROSES DE SEPTEMBRE" d'André Maurois. Ce nouveau roman, après dix années consacrées à d'admirables biographies, est l'événement littéraire de l'année.

● "UN FEU S'ALLUME SUR LA MER" d'Henri Queffélec. Un roman passionnant bâti autour d'une épopée authentique: la construction du phare d'Ar-men il y a un siècle.

● "LES MAÎTRES DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE" d'Emile Henriot (de l'Académie Française). Véritable panorama de la littérature française écrit spécialement pour le Cercle du Livre de France. (800 pages—2 vol.).

et vous recevrez comme prime d'adhésion gratuite les trois livres que vous avez choisis.

Nous vous offrons les plus grands succès littéraires de l'heure au moment même où ils paraissent à Paris. Vous les acceptez ou les refusez à votre choix. Votre seule obligation, en accepter quatre dans l'année, au prix de $1.85 chacun, plus 14¢ pour frais de poste et d'emballage.

Aussitôt que vous aurez acheté quatre livres, vous recevrez gratuitement un magnifique ouvrage comme prime. Le Cercle offre encore à ses membres de nombreux avantages dont vous pourrez profiter en vous inscrivant immédiatement.

— LE CERCLE DU LIVRE DE FRANCE —

Indiquez les 3 livres désirés:
☐ Carnets du vertige
☐ Vous verrez le ciel ouvert
☐ Les roses de septembre
☐ Un feu s'allume sur la mer
☐ Les maîtres de la littérature française (2 vol.)

DV 38

Le Cercle du Livre de France
40, rue Molière, Montréal 16 P.Q. CR-4 9378

Envoyez-moi gratis les trois livres indiqués ci-dessus. Inscrivez-moi membre du Cercle du Livre de France et envoyez-moi, pour mon premier achat, votre livre du mois. Adressez-moi, tous les mois, votre bulletin qui me renseignera sur les livres que vous offrez. Je ne m'engage qu'à acheter quatre livres par année et chaque livre que me coûtera que $1.85 plus 14¢ pour frais de poste et d'emballage. Je pourrai, en tout temps, me retirer de votre Cercle après avoir acheté quatre livres. Vous vous engagez, par contre, à me donner un livre prime dès que j'aurai acheté quatre volumes et toutes les fois par la suite que j'achèterai quatre volumes.

Nom ..... (Imprimez lisiblement)
Adresse .....
Occupation .....
Age, si moins de 21 ans .....
Pour les personnes demeurant en dehors du Canada, écrire à notre bureau de New-York: Le Cercle du Livre de France, Inc., 145 W. 57th St., New-York, 19.

RADIO — TV

Radio et télévision

par Jean BENOIT

JEAN - CLAUDE DERET : un magnifique artiste

LA PUISSANCE ET LA GLOIRE de Graham Greene, présentée au "Téléthéâtre" de jeudi soir, fera époque dans l'histoire de la télévision montréalaise. Sans avoir vu tous les "Téléthéâtres" de CBFT, je crois bien pouvoir affirmer quand même que ce fut LE SPECTACLE. Et cela tient, à mon avis, de la pièce même et de l'interprétation impeccable de Jean-Claude Deret.

Il est arrivé trèquemment que des pièces présentées à la télévision n'ont offert d'intérêt que par l'excellence du jeu des interprètes. Il n'est jamais arrivé, à ma connaissance qu'une bonne pièce ait été gâchée par nos comédiens. Mais, lorsque les deux s'allient, comme ce fut le cas jeudi soir, nous assistons alors à ce qu'il y a de mieux. Car, il ne fait plus de doute que Radio-Canada possède les moyens techniques et le personnel nécessaire pour faire de grandes choses.

Je n'ai pas à parler de la pièce. Le R. P. Régis, o.p., qui en a fait la présentation, a dit ce qu'il y avait à dire et il serait présomptueux de ma part de vouloir ajouter ou retrancher quoi que ce soit.

Cependant, je puis exprimer mon admiration pour Jean-Claude Deret que je considère comme un magnifique artiste. Je l'avais toujours vu dans des rôles comiques. Et je m'étonnais, non sans raison, de la voir si parfaitement à l'aise dans la peau de ce prêtre tourmenté, à la fois vil et sublime, dans ce rôle qui doit être extrêmement difficile à rendre. Je crois bien que Deret lui-même doit considérer que ce fut là le principal rôle de sa carrière.

Quant au reste de la distribution, le moins qu'on puisse dire c'est que chacun a joué dans la note juste. Jean Coutu et Guy Hoffmann ont été particulièrement bons.

Un seul reproche: certains des décors flamboyaient de carton-pâte. D'autres étaient parfaits. Une excellente réalisation de Gérard Robert.

Les carrefours de l'histoire

L'émission *les Carrefours de l'histoire* qu'on entendra mardi 5 mars, à 8 heures du soir, portera sur la *Prusse*, monarchie de droit divin qui prend rang de puissance directrice en pays allemands.

Victor Hinez, l'auteur de cette série hebdomadaire, montrera le rôle prépondérant qu'a joué la Prusse du XIXe siècle dans l'unification des Allemagnes. Il soulignera également l'influence de Hegel et de Fisher qui donnèrent à cette évolution historique un fondement philosophique qui aboutira à la naissance du Troisième Reich.

Les Carrefours de l'histoire, à l'affiche du réseau Français de Radio-Canada les mardis à 8 heures, est une réalisation Ollivier Mercier-Gouin.

A l'Opéra du samedi

Cet après-midi, l'opéra wagnérien "Goetterdaemmerung" sera diffusé directement du Metropolitan Opera de New-York.

Ces émissions hebdomadaires sont présentées aux auditeurs canadiens par les soins de McColl Frontenac Co. Ltd., sur les réseaux français et anglais de Radio-Canada. Vu la longueur de cet opéra l'émission débutera à 1 h. 30, heure normale de l'est au lieu de 2 h. 30. Dans la distribution, nous reconnaitrons Margaret Harshaw, dans le rôle de Bruennhitde ; Marianne Schech, Gutrune ; Jean Madeira, Waltraute et Wolfgang Windgassen, Siegfried.

Fritz Stiedry conduira l'orchestre du Metropolitan Opera et Kurt Adler dirigera les choeurs.

Durant les entractes, les auditeurs de langue française entendront les commentaires de M. Roger Daveluy et de ses invités.

M. Mollet à la télévision

Les téléspectateurs auront le plaisir de voir et d'entendre le chef du gouvernement français, M. Guy Mollet, à CBFT, lundi le 4 mars, à 11h. 15 du matin, alors qu'il adressera la parole aux membres du Parlement canadien, à Ottawa.

M. Mollet paraîtra également au programme de René Lévesque, "Point de mire", à 11h. 15 du soir, cette fois, dimanche, à CBFT. A cette émission, le premier ministre français sera accompagné de M. Antoine Pineau, son ministre des Affaires étrangères.

Le triomphe de l'opéra - bouffe

A l'émission **Défense et illustration de l'opéra**, dimanche 3 mars, à 5 h. de l'après-midi, Jean de Rigault parlera du triomphe de l'opéra-bouffe, de Pergolèse à Cimarosa. Le conférencier a invité pour l'occasion un musicologue français de grande réputation, M. Jean-Jacques Brothier, à venir esquisser pour les auditeurs du réseau français de Radio-Canada la grande controverse esthétique et musicale provoquée à Paris par le petit opéra-bouffe de Pergolèse, **La Servante Maitresse.** Les propos de Jean-Jacques Brothier, un spécialiste de l'histoire de l'opéra en France et en Italie, seront illustrés de quelques extraits de cette **Servante Maitresse** qui fit couler tant d'encre. On entendra également au cours de la conférence des airs du **Mariage secret** du Napolitain Cimarosa.

Une nouvelle oeuvre canadienne

Dimanche 3 mars, *l'Orchestre de Radio-Canada*, sous la direction de Victor Feldbrill, jouera en première audition la *Rapsodie pour orchestre* de John Weinzweig. *(Réseau Français de Radio-Canada, 9 heures du soir).*

Weinzweig présente sa plus récente composition comme une sorte d'"extase lyrique en forme de valse". L'introduction, marquée *declamato*, contient des thèmes que l'auteur développe judicieusement et qu'il confie aux cordes et aux instruments à vent. La structure de cette *Rapsodie* s'apparente par sa rigueur au *Concerto pour violon* du même compositeur qui fut joué par *l'Orchestre de Radio-Canada*, il y a deux ans.

Weinzweig, qui est professeur de composition à l'Université de Toronto, est en train de terminer une oeuvre pour soprano et orchestre qu'il espère présenter au public l'été prochain et qui s'intitule: *le Vin d la paix.*

Victor Feldbrill est un chef d'orchestre plein de promesses. Il a étudié aux Etats-Unis avec Serge Koussevitsky et Pierre Monteux, ainsi qu'au Conservatoire Royal de Londres. Excellent violoniste, il est membre de *l'Orchestre symphonique de Toronto.*

"L'Ile aux trésors"

Voguer à l'aventure à la recherche d'iles perdues dans d'impossibles mers, de trésors fabuleux et de combats héroïques, est le rêve d'à peu près tous les jeunes pour qui l'imagination est encore le meilleur moyen d'oublier les grammaires qu'il faut apprendre et les problèmes qu'il faut résoudre...

Ce rêve, les jeunes le trouvent concrétisé dans **L'Ile aux Trésors**, une continuité due à la plume de Bernard Letremble qu'ils peuvent suivre à la télévision tous les mercredis après-midi à 5 h. 30.

L'auteur déclare en effet qu'il veut créer des personnages avec lesquels son jeune auditoire pourra s'identifier. Tous les jeunes ont un rôle permanent à jouer dans **L'Ile aux Trésors :** les "explorateurs" et les "coccinelles" sont des confidents auxquels les personnages viennent dire un mot de temps à autre, pour les tenir dans le secret de l'affaire !...

Cette affaire, en effet, ou plutôt cette aventure est parfois un peu compliquée et l'on peut se demander si Martin, le capitaine Hublot et Nouki pourront réussir à déjouer les embûches des pirates Tranche-Gorge et Koupmat. Mais, comme il se doit, le droit et la justice ont l'habitude de triompher, et nos "explorateurs" et "coccinelles", malgré certaines anxiétés passagères, ont un vieux fond de confiance qui leur permet d'anticiper un dénouement qui saura faire le bonheur de tous...

C'est ce qui semble se réaliser, en fait, puisque **L'Ile aux Trésors** est une des émissions les plus populaires auprès des jeunes. Il y a quelques semaines, on demandait aux jeunes téléspectateurs de faire des suggestions qui pourraient aider au choix d'un nom pour un nouveau bateau qui naviguera bientôt dans les eaux de l'Ile aux Trésors. On a reçu 992 lettres, et même quelques boites de biscuits pour le perroquet Coco !...

Les succès de **L'Ile aux Trésors** sont attribuables, pour une bonne part, à son créateur et son auteur, Bernard Letremble. "La création est pour moi un plaisir, dit-il, et je ne me souviens pas d'avoir éprouvé de difficultés à élaborer mes intrigues, et à m'incarner dans mes personnages..."

Cette facilité peut sans doute s'expliquer du fait que Bernard Letremble est né à Dieppe, et que sa vie d'enfant sur les côtes de Normandie, avec le voisinage tout proche de la Manche, le prédisposait à de grandes aventures en mer, imaginaires sinon réelles... Sans compter que les pêcheurs normands, dit-on, ont découvert l'Amérique avant Christophe Colomb !

Bernard Letremble possède déjà une solide expérience dans le métier qu'il a choisi. Il a collaboré à la revu. **Benjamin,** sous la direction de Jean Nohain, à diverses émissions de la RTF à l'intention des jeunes, et au **Magazine pour les jeunes,** une autre revue française. Tout ceci afin de pouvoir financer ses études de droit.

Et ce métier temporaire est maintenant devenu permanent. Pour tout commentaire, Bernard Letremble se contente de dire : "Je suis un original qui a toujours travaillé pour les enfants."

L'Ile aux Trésors, qui faisait ses débuts à la télévision à l'automne de 1954, a déjà connu diverses formules et divers réalisateurs. Ce n'est que depuis février 1956 que l'émission est devenue la continuité que l'on peut suivre présentement. Le premier réalisateur fut Fernand Doré, maintenant superviseur des émissions pour enfants. Suivirent Georges Savaria, Jacques Gauthier, Fernand Ippersiel et, finalement, Jean Louis Belland, l'actuel réalisateur.

Au cours des récentes semaines, les jeunes ont pu assister aux aventures de personnages tels que Martin (Gilles Pelletier), le Capitaine Hublot (Michel Noël), Nouki, la fille du Roi des Tritons (Françoise Graton), Buffali Boom (Roland D'Amour), Pepita (Kim Yaroshevskaya), les pirates Koupmat et Tranche-Gorge (Lionel Villeneuve et Edgar Fruitier), le Vicomte du Moulinet (Marc Cottel), un noble du royaume de Chocoslavie qui a mal tourné, le Roi de Chocoslavie (Gérard Poirier) et le sorcier Oeil-du-Soleil (Jean-Louis Paris).

Au cours de l'émission du 6 mars, deux nouveaux personnages feront leur apparition : le planteur Abdel Plantiglouffe, dont les possessions occupent la majeure partie de l'Ile de la Pierre Bleue, et son serviteur noir qui a pour nom Blanche-Neige!

On verra que Martin et Nouki, encore à la recherche de la carte de **l'Ile aux Trésors,** débarquent à l'Ile de la Pierre Bleue que leur fait visiter Abdel Plantiglouffe. Koupmat les suit de près, toujours dans l'intention de s'emparer de la carte... Mais il est soudain découvert, et il s'ensuit une assez extraordinaire bagarre entre Koupmat, Abdel Plantiglouffe et Blanche-Neige ; ce dernier a, comme on pourra le constater, une façon bien à lui de combattre... Le clou de l'émission : l'apparition du chef de la tribu des Mangeurs d'Oreilles, un rôle interprété par Edouard Woolley.

On ne saurait sans indiscrétion révéler davantage les aventures qui attendent les personnages de **l'Ile aux Trésors.** Les jeunes peuvent cependant être assurés que chaque nouvel épisode, les mercredis après-midi, à 5 h. 30, sera aussi palpitant que ceux qu'ils ont déjà suivis au cours de la présente saison.

Connaissez - vous Tuktooyaluk ?

Point n'est besoin de passer le mur du son pour remonter le cours du temps : il suffit de franchir le cercle polaire. Car par delà le soixantième parallèle, immuable, figé, en un blanc hiératique, l'âge de la pierre offre encore aux regards blasés du XXe siècle son visage rieur et naïf. Esquimaudie!... pays frileux, grelottant dans son immense corset de glace où de petits hommes de cuir parlent encore un langage qui ne doit rien à la logique... et tout à l'image.

Plus haut que la Baie James et que la Baie d'Hudson, plus haut que le Lac du Grand Ours, aussi loin vers le nord que l'extrémité de la Terre de Baffin se trouve Tuktooyatuk.

Tuktooyatuk ce n'est rien... rien qu'un avant-poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson dans l'hémisphère boréal, rien qu'un poste avancé de la Gendarmerie Royale tout au bord du pôle magnétique. Ce n'est rien qu'un village perdu dans l'immense pays des jours sans fin et des nuits sans lendemain.

Cette émission sur Tuktooyatuk, sera présentée sous le titre général **le Canada parle au monde,** dimanche 3 mars, à 5 h. 30. Le texte est signé Raymond-Marie Léger. C'est une réalisation de Jean-René Major, de la section française du Service international de Radio-Canada.

Sélection des programmes de radio

Samedi

Nouvelles

CBF — 9.00—1.15 p.m. — 6.00—10.00—11.57.
CKAC — 9.00—11.00—12.01—1.00 p.m.—1.50—4.00—5.00—5.55 — 6.30 — 7.17—8.55—10.00—10.45 (suivi de Ici Jean-Louis Gagnon) — minuit — 1.00 a.m. — Les événements sociaux & 4.05 p.m.
CHLP — 8.55—9.55—10.55—11.55—1.00—1.55—4.25—6.00—6.55—7.55—9.55—10.55—11.55.
CJMS : 8.30—9.30—10.30—11.30—4.30 6.15—10.30 et 11.30

Nouvelles sportives

CBF — 9.00 p.m.: Radio-Hockey
CKAC — 6.10 p.m. — 11.00.
CHLP — 6.10 p.m. — 10.50.

La vie de l'homme, la vie sociale

CBF — 6.15 p.m.: La langue bien pendue
CKAC — 12.20: La colonisation
7.00 p.m.: La croisade du Rosaire
CHLP — 11.30: Le promoteur d'industrie
4.00 p.m.: Radio Notre-Dame
7.00 p.m.: The Rosary

Pour les jeunes

CBF — 9.30: Tante Lucille
10.00: Les Ondes enfantines
10.30: L'Heure des Jeunes
CKAC — 10.05: Club Juvénile de la Police

Musique

CBF — 1.30 — Metropolitan Opera
CBF — 6.30 : Orchestre symphonique de Boston.
CBF— 8.00: Les artistes de renom.

Dimanche

Nouvelles

CBF — 9.00—1.15 p.m. — 4.00—10.00.
CKAC — 8.55—1.00 p.m. — 4.00 (suivi de CKAC était là) — 5.00 p.m. — 6.30—7.15—8.55—10.45 — minuit — 1.00 a.m.
CHLP — 9.55—10.55—11.55—2.00 p.m.—3.00—3.55—5.55—6.00—6.55—7.55—8.55—10.15—11.55.
CJMS — 7.30—4.30—5.30—6.25—10.30 et 11.30.

Nouvelles sportives

CBF — 6.10 p.m. — 11.25.
CKAC — 9.20—4.45—6.15—11.00.
CHLP — 6.05 p.m. — 10.50.

La vie de l'homme, la vie sociale, émissions religieuses

CBF — 12.00: Perspectives internationales
12.15: Jardins plantureux
12.30: Présence de l'Eglise
1.00 p.m.: Revue des hebdos
1.30 p.m.: Grandes figures —
10.15 p.m.: Entretiens du dimanche. Pierre Bertin parlera de Max Jacob.
CKAC — 9.00: Le quart d'heure de l'Oratoire
11.00: Messe à l'Oratoire
1.15 p.m.: Les amis de l'art
6.45: Chronique littéraire
7.00: La croisade du Rosaire
10.30: La Tribune des Conférenciers
10.35: Chronique de l'Unesco
11.15: Les Nations Unies
CHLP — 9.30: Nouvelles catholiques
10.00: Grand-messe du Gesù
4.00 p.m.: Radio Notre-Dame
6.45: Perspectives internationales
7.00 p.m.: The Rosary

Musique

CBF — 9.30: L'heure du Concerto
10.30: Récital
Iziba Sluzar, piano. Carnaval op. 9 de Schumann.
11.30: Musique de chambre.
3.00 p.m.: Les Concerts populaires de Toronto
5.00 p.m.: Illustrations de l'opéra
6.30: Récital
7.30: Les Petites Symphonies
Dir. Roland Leduc.
8.30: Festival du dimanche
Festival de Strasbourg.

Le grand ténor suédois Nicolaï Gedda à "Concerts pour la jeunesse"

Les jeunes mélomanes, amateurs de théâtre lyrique, seront servis à souhait lors de la prochaine émission de **Concerts pour la jeunesse,** samedi 2 mars à 11 heures de l'avant-midi, puisque tout le programme sera consacré au repertoire d'opera.

C'est Wilfrid Pelletier qui dirigera l'orchestre et fera les commentaires de cette émission. On sait que le grand chef d'orchestre possède une longue expérience du théâtre lyrique. Durant sa fructueuse carrière, il a dirigé des centaines d'opéras à Montréal et à New-York (au Metropolitan) et dans d'autres grandes villes américaines et canadiennes. Il est donc le commentateur tout indiqué pour cette émission.

Pour illustrer les commentaires de Wilfrid Pelletier, on entendra plusieurs extraits d'opéras célèbres. Les artistes qui interpréteront ces oeuvres seront: le tenor suédois Nicolaï Gedda de l'Opéra de Paris et le soprano de New-York, Lucille Levin.

Le programme débutera par **l'Ouverture** de **l'Enlèvement au Sérail** de Mozart joué par l'orchestre. Du même opera, Nicolaï Gedda chantera **Je vais donc ici même,** (extrait du premier acte). Lucille Levin interprétera ensuite un extrait de **Faust** de Gounod, l'air du **Roi de Thulé** et de Massenet, **Profitons bien de la jeunesse** extrait de **Manon.** Nicolaï Gedda reviendra chanter **Ah, lève-toi soleil,** tiré de **Roméo et Juliette** de Gounod ainsi que **l'air de Prince Lensky,** un extrait de **Eugène Oniéguine** de Tchaïkowsky.

Nicolaï Gedda et Lucille Levin interpréteront en duo **De mon âme fleur endormie** des **Pêcheurs de perles** de Bizet et un extrait du premier acte de **La Bohème** de Puccini.

Enfin l'orchestre jouera la musique du ballet de l'opéra **Guillaume Tell** de Rossini.

Henri Bergeron est le maître de cérémonies attitré de la série **Concerts pour la jeunesse** une réalisation Jean-Yves Landry.

Conservez votre horaire de la TV pour la semaine du 2 mars au 8 mars

SAMEDI

Le samedi, 2 mars

CBFT MONTREAL — Canal 2
CBOFT OTTAWA — Canal 9

Sauf indication contraire, les émissions inscrites à cet horaire passent à CBFT et à CBOFT.
10.00—Fon Fon
Animatrice: Claudine Vallerand; au piano Pierre Brabant.
Centre d'intérêt: Beethoven.
11.00—Concerts pour la jeunesse
Matinée symphonique. Chef d'orchestre et commentateur: Wilfrid Pelletier. Invité: Nicolai Gedda, ténor et Lucille Levin, soprano.
3.30—Long métrage
"Monsieur Coccinelle". Pierre Larquey, Jane Lory, Jeanne Provost.
5.00—Tic Tac Toe
Avec André Cailloux, Denyse St-Pierre, Serge Longpré et Raymonde Prud'homme.
5.30—Pépinot
Les aventures de Pepinotrix à Rome lors des élections de l'empereur; les candidats: Potiron l'Africain, Jules Bazar et Pappanus.
6.00—Beau temps, mauvais temps
Fernande Larivière, Marc Gélinas, Marc Forrez, René Caron, Hubert Loiselle, Lucille Gauthier, Hélène Bienvenu.
6.30—Ce soir
6.45—A votre service
Animateur: Alban Flamand.
Le Service des Travaux publics de la Ville de Montréal. Invité: M. Lucien L'Allier.
7.15—Le Téléjournal
7.30—Cinéfeuilleton
"Le mendiant de minuit".
7.45—Quelles Nouvelles
Sketches de Jovette, avec Marjolaine Hébert et Jean Duceppe.
8.00—Aventures
Animateur: Wilfrid Lemoine Commentateur: Jacques Fauteux.
8.30—Chacun son métier
Animateur: Fernand Seguin.
9.00—Soirée du hockey
Détroit-Canadiens.
10.30—A la romance
Lucille Dumont les Boulevardiers et ensemble, dir. Lionel Renaud.
11.00—Le Télé ournal
11.10—Nouvelles sportives
Avec René Lecavalier et Jean Maurice Bailly.
11.15—Long métrage
"Police en alerte".

CBMT MONTREAL — Canal 6
CBOT OTTAWA — Canal 4

1.25—Today on CBMT
1.30—Speaking French
2.00—CBMT—Camera III
CBOT—Speaking French
2.30—CBMT—Speaking French
CBOT—Cruch and Des
3.00—CBMT—Feature Film
CBOT—Grand Ole Opry
3.30—CBOT—Cowboy Corner
4.00—CBMT—Sir Lancelot
4.30—CBMT—Under the Sun
CBOT—Sir Lancelot
5.00—Count of Monte Cristo
5.30—Wild Bill Hiickok
6.00—Oh ! Susannah !
6.30—Mr. Fix-it
6.45—CBC TV News
7.00—Radisson
7.30—Holiday Ranch
8.00—Perry Como
9.00—NHL Hockey
CBMT—Détroit-Canadiens
CBOT—Chicago-Toronto
10.30—Wayne and Shuster
11.00—CBC News
11.10—Juliette
11.30—Lutte

CHLT — SHERBROOKE — Canal 7

9.35—CHLT-TV To-Day
2.00—Life Is Worth Living
2.30—Long métrage
3.45—Ciné-Feuilleton
4.30—Speaking French
5.00—Texas Rangers
6.00—Sounds for Saturday
6.30—Télébulletin
6.36—La Météo
6.39—Edition Sportive
6.45—Play of the Week
7.30—Télé-Supplément
10.30—Quiz BALL
11.15—Local Front News
11.23—Sports in Review
11.30—Late Show
(Pour autres émissions, consulter l'horaire de CBFT et CBMT — Montréal)

DIMANCHE

Le dimanche, 3 mars

CBFT MONTREAL — Canal 2
CBOFT OTTAWA — Canal 9

10.00—Grand-Messe
Grand Seminaire de Montréal.
12.00—Musique
12.55—Le Téléjournal
1.00—Aux quatre coins du monde
1.30—Une caméra chez les bêtes
"Les petits muets".
1.45—Actualités religieuses
2.00—Passe-partout
"Indochine".
2.30—Eaux vives
Le R. P. Emile Legault, C.S.C.: "Le Christ à l'affût de chacune de nos vie".
— Sketch de Félix Leclerc, avec Aimé Major, Pierre Boucher, Estelle Mauffette, Pierre-André Lachapelle, André Cailloux.
3.00—Hockey de chez nous
Chicoutimi-Royaux.
4.45—Film
5.00—Kim
5.30—Radisson
6.00—La Joie de connaitre
Avec Fernand Seguin.
6.30—Les travaux et les jours
7.00—Nouvelles et l'Actualité
7.30—La Clé des Champs
Animateur: Gérard Delage.
8.00—Music-Hall
Avec Michelle Tisseyre.
9.00—Cléopâtre
9.30—Le Théâtre populaire
"Elle détestait les enfants"
10.30—Prise de bec
11.00—Le Téléjournal
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Point de mire
Avec René Lecavalier et Jean-Maurice Bailly.
11.45—Le monde du sport
Avec René Lecavalier et Jean-Maurice Bailly.

CBMT MONTREAL — Canal 6
CBOT OTTAWA — Canal 4

Sauf indication contraire, les émissions inscrites à cet horaire passent à CBFT et à CBOFT.
10.55—Today on CBMT
11.00—Church Service
Messe pontificale en la Basilique d'Ottawa.
12.00—A communiquer
12.30—This is Life
1.00—Here and There
1.30—Country Calendar
2.00—Junior Magazine
3.00—Citizens' Forum
"Has Canada an Independent Foreign Policy ?"
4.00—You are there
3.30—Blondie
4.30—Lassie
"The Journey".
5.00—Fighting Words
5.30—Perspective
"None but the lonely".
6.00—Burns and Allen
6.30—Father Knows Best
"$10.00 Question".
7.00—December Bride
7.30—CBC News Magazine
8.00—Ed Sullivan
9.00—All-Star Theatre
"With no regrets".
9.30—Showtime
Shirley Harmer, Robert Goulet et le danseur Fred Keller.
10.00—Television Theatre
11.00—CBC News
11.10—This Week
11.35—CBMT—Long métrage
CBOT—Sherlock Holmes

CHLT — SHERBROOKE — Canal 7

2.00—Around the World
2.30—Information Center
2.45—Chansons des Prairies
4.45—Film
5.00—Kim
5.30—Radisson
6.00—Pick The Stars
6.30—Les travaux et les jours
7.00—Showtime
8.00—Music Hall
9.00—Cléopâtre
9.30—Théâtre Populaire
10.30—$64,000 Question
11.00—CBMT News
11.15—Point de Mire
11.45—Le Monde du Sport
12.00—Sign Off
(Pour autres émissions, consulter l'horaire de CBFT et CBMT — Montréal)

LUNDI

Le lundi, 4 mars

CBFT MONTREAL — Canal 2
CBOFT OTTAWA — Canal 9

3.00—Musique
5.00—La Boite à surprises
Pierre Thériault, Kim Yaroshevskaya Lise Roy.
5.30—La Vie qui bat
Texte de Fernand Seguin et François Valère.
Animateur: Guy Provost.
Sujet: la tortue.
6.00—Kimo
Hubert Loiselle, Guy Lécuyer, Paule Bayard, Jacques Letourneau, Yves Letourneau, Benoit Girard, Robert Rivard.
6.30—Ce soir
6.45—Carrefour
André Laurendeau interviewera M. le chanoine Lionel Groulx.
7.00—La Politique provinciale
Le parti libéral.
7.15—Le Téléjournal
7.30—Cinéfeuilleton
"Monsieur Taxi".
7.45—Rollande et Robert
Rollande Desormeaux Robert L'Herbier, Jacques Des Ballets et l'ensemble Gilbert Lacombe.
8.00—Les Belles Histoires des pays d'en haut
Téléroman de Claude-Henri Grignon
8.30—La Rigolade
9.00—Porte ouverte
Dir. Michel Brouillette.
Colette Bonheur, Gilles Pellerin, Jean-Claude Deret.
Invités: Claire Gagnier et Robert Savoie.
9.30—Théâtre Colgate
10.00—Reportage
10.30—Les idées en marche
"Qui doit faire l'éducation politique ?"
11.00—Le Téléjournal
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Télépolicier
"Une histoire d'amour.

CBMT MONTREAL — Canal 6
CBOT OTTAWA — Canal 4

3.25—Today on CBMT
3.30—CBMT—Kiddies' Corner
4.00—Open House
4.30—Howdy Doody
5.00—In the Story Book
5.15—Peppermint Prince
5.30—Circus Boy
"Corkie's Big Parade".
6.00—Robin Hood
CBOT—Soldiers of Fortune
6.30—Playhouse 15
CBOT—Eddy Arnold
6.45—CBC TV News
7.00—Tabloid
7.30—The Nation's Business
Parti P-C.
7.45—CBMT—Invitation Playhouse
CBOT—Everyone's Nurse
8.00—Producers' Showcase
"Romeo and Juliette".
9.30—Denny Vaughan Show
10.00—Studio One
"The Defender" (Reginald Rose).
11.00—CBC TV News
11.15—CBMT—Movie Museum
CBOT—Long métrage
11.30—CBMT—The Tapp Room

CHLT — SHERBROOKE — Canal 7

3.40—CHLT-TV Today
3.45—Ciné-Feuilleton
4.00—Madame à sa Cuisine
4.30—"De Fil en Aiguille"
4.45—Cartoons
5.00—Annie Oakley
5.30—La vie qui bat
6.00—The Border Rhythmaires
6.30—Télébulletin
6.36—La Météo
6.39—Edition Sportive
6.45—Dateline Europe
7.30—Chez Nous
10.00—Le Maire de Montréal vous parle
11.15—Local Front News
11.23—Sports in Review
11.30—Texas Wrestling
(Pour autres émissions, consulter l'horaire de CBFT et CBMT — Montréal)

MARDI

Le mardi, 5 mars

CBFT MONTREAL — Canal 2
CBOFT OTTAWA — Canal 9

3.00—Musique
5.00—La Boite à surprises
Pierre Thériault, Jacques Létourneau, Madeleine Arbour.
5.30—Pinocchio
Texte de Luan Asllani d'après le conte de Collodi. Avec Gaetane Laniel Jean-Claude Deret, Georges Groulx, Antoinette Giroux; la voix du rossignol: Lucille Papineau.
6.00—Les récits du Père Ambroise
Le théâtre grec.
6.30—Ce soir
6.45—Carrefour
7.15—Le Téléjournal
7.30—Cinéfeuilleton
"Monsieur Taxi".
7.45—Paris chante
8.00—Le Survenant
Téléroman de Germaine Guèvremont
8.30—Cap-aux-sorciers
Téléroman de Guy Dufresne.
Gilles Pelletier, Hélène Baillargeon, Monique Miller, Monique Joly, Françoise Graton, Yolande Roy, Pierre Dufresne, Aimé Major, Alan Mills, Georges Carre; le violoneux: Adrien Avon.
9.00—C'est la vie
Animateur: Alban Flamand.
Invités: Roland Chenail.
Texte d'Eugène Cloutier.
Invité: M. Wilfrid Lanouette. Sujet: le chauffeur de taxi. Avec Yves Létourneau et Roland D'Amour.
9.30—Histoires d'amour
"Le grain de sable". Michèle Morgan, Henri Vidal. (3ième episode).
10.00—Rendez-vous des sports
10.30—Arts et lettres
11.00—Le Téléjournal
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Télépolicier
"Une histoire d'amour".

CBMT MONTREAL — Canal 6
CBOT OTTAWA — Canal 4

3.25—Today on CBMT
3.30—CBMT—Kiddies' Corner
4.00—Open House
4.30—Howdy Doody
5.00—Magic of Music
5.30—Fury
6.00—CBMT—Soldiers of Fortune
CBOT—Guy Lombardo
6.30—Patti Page
6.45—CBC TV News
7.00—Tabloid
7.30—CBMT—Eddy Arnold Time
CBOT—Theatre of Stars
7.45—CBMT—Big Time in Sport
8.00—Chevy Show
De Houston, Texas Rodeo. Roy Rodgers, Dale Evans, Sons of the Pioneers, Texas Range Riders.
9.00—Dragnet
9.30—Pick the Stars
10.00—Conversation with Nehru
10.30—Press Conference
11.00—CBC TV News
11.15—Theatre of Stars
11.45—Frontier

CHLT — SHERBROOKE — Canal 7

3.40—CHLT-TV To-Day
3.45—Ciné-Feuilleton
4.00—Madame à sa Cuisine
4.30—It's a Woman's World
4.45—Cartoons
5.00—Range Rider
6.00—Les Gais Lurons
6.30—Télébulletin
6.36—La Météo
6.39—Edition Sportive
11.25—Sport in Review
(Pour autres émissions, consulter l'horaire de CBFT et CBMT — Montréal)

"Lisez et faites lire Le Devoir"

MERCREDI

Le mercredi, 6 mars

CBFT MONTREAL — Canal 2
CBOFT OTTAWA — Canal 9

2.30—Place aux dames
Avec Jean-Pierre Masson et Micheline Moisan. Exposition de cadeaux. — Henri Ollirol: recette de poisson. — Enfants infirmes. — Mme Odette Oligny: recette de piments. — Paule Poirier: couture. — Mme Estelle Leblanc: collection d'objets de Yougoslavie. — Madeleine Arbour - Gauveau: décoration de chambre d'enfants. Artistes invités: Colette et Roland.
"Une vie de chien".
5.00—La Boite à surprises
Le facteur: Hubert Loiselle; Paul Buissonneau et Yolande Roy.
5.30—L'Ile aux trésors
Gilles Pelletier, Lionel Villeneuve, Françoise Graton, Paul Gauthier, Marcel Giguère.
6.00—Opinions
Animatrice: Jeanne Sauvé.
Sujet: Les adultes connaissent-ils la valeur de notre argent ?
6.30—Ce soir
6.45—Carrefour
7.15—Le Téléjournal
7.30—Cinéfeuilleton
"Monsieur Taxi".
7.45—Les Collégiens Troubadours
"Je chante", "File la laine" et "L'orgue chantait toujours".
8.00—Pays et Merveilles
Avec André Laurendeau.
8.30—La Famille Plouffe
Téléroman de Roger Lemelin.
9.00—Lutte
10.00—Le Point d'interrogation
Animateur: Doris Lussier.
10.30—Au p'tit café
Normand Hudon, Dominique Michel, Pierre Thériault et l'ensemble de Pierre Beaudet.
Invitée: Joanne Jasmin. "Le journal d'une nuit", un sketch de Simon Langlais; avec Juliette Huot et Julien Lippé.
11.00—Le Téléjournal
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Télépolicier
"Une histoire d'amour".

CBMT MONTREAL — Canal 6
CBOT OTTAWA — Canal 4

3.25—Today on CBMT
3.30—CBMT—Kiddies' Corner
4.00—Open House
4.30—Howdy Doody
5.00—Hidden Pages
5.30—Rin Tin Tin
"Rusty Goes to Town".
6.00—CBMT—Life is Worth Living
Mgr. Fulton Sheen.
CBOT—Ozzie and Harriet
6.30—CBMT—Frankie Laine
CBOT—This Week in Sport
6.45—CBC TV News
7.00—CBMT—Around the Town
CBOT—Tabloid
7.30—Disneyland
"Man in Flight".
8.30—Cross Canada Hit Parade
9.00—Kraft TV Theatre
"The Defender" (Leslie Sterene).
10.00—Folio
"Ring around the Square".
11.00—CBC News
11.15—CBMT—Robert Cumming
CBOT—Long métrage
11.45—CBMT—Top Plays of '57

CHLT — SHERBROOKE — Canal 7

1.55—CHLT-TV Today
2.00—Théâtre en Matinée
3.45—Ciné-Feuilleton
4.00—Madame à sa Cuisine
4.30—Actualité Féminine
4.45—Cartoons
5.00—Gene Aautry Show
6.00—Border Rhythmaires
6.30—Télébulletin
6.36—La Météo
6.39—Edition Sportive
6.45—Kit Carson
7.30—Disco-Vision
11.15—Local Front News
11.23—Sports in Review
(Pour autres émissions, consulter l'horaire de CBFT et CBMT — Montréal)

JEUDI

Le jeudi, 7 mars

CBFT MONTREAL — Canal 2
CBOFT OTTAWA — Canal 9

3.00—Musique
5.00—La Boite à surprises
Pierre Thériault, Louis de Santis, Suzanne Duquet.
Arrangements musicaux: Herbert Ruff.
5.30—L'Aigle noir
6.00—Les Histoire de M. de La Fontaine
Fables dramatisées et concours. Jacques Auger, Gisèle Mauricet, Guy Hoffmann, Paul Berval, Guy L'Ecuyer.
6.30—Ce soir
6.45—Carrefour
7.15—Le Téléjournal
7.30—Cinéfeuilleton
"Monsieur Taxi".
7.45—Toi et moi
Janette Bertrand et Jean Lajeunesse
Jean et Janette cherchent un moyen pour faire partir Olivette et Jean-Pierre. Avec Olivette Thibault et Michel Noël.
8.00—Le Fil d'Ariane
8.30—14, rue de Galais
Téléroman d'André Giroux.
9.00—Rendez-vous avec Michelle
Michelle Tisseyre et ses invités.
9.30—Le Théâtre des étoiles
"Les dernières trente minutes".
Arthur Franz et Martha Vickers.
10.00—L'Heure du concert
Dir. Sylvio Lacharite. "Danses sacrée et profane" (Debussy); soliste Marcel Grandjany. — "Le Barbier de Séville" (Rossini): Lucille Dansereau, Robert Savoie.
11.00—Le Téléjournal
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Télépolicier
"Une histoire d'amour".

CBMT MONTREAL — Canal 6
CBOT OTTAWA — Canal 4

3.25—Today on CBMT
3.30—CBMT—Kiddies' Corner
4.00—Open House
4.30—Howdy Doody
5.00—Maggie Muggins
5.15—Old Testament Tales
5.30—The Lone Ranger
6.00—I Search for Adventure
CBOT—Robin Hood
6.30—Charles Laughton
CBOT—Frankie Laine
6.45—News
7.00—Tabloid
7.30—CBMT—Twilight Theatre
CBOT—Western Fits
8.00—Jane Wyman
8.30—Climax
9.30—Jackie Rae
10.00—Alfred Hitchcock
10.30—CBMT—Lili Palmer
CBOT—I Search for Adventure
11.00—CBC News
11.15—Sport Guesses and Guests
CBOT—Sportscan
11.30—CBOT—Under the Sun'
11.45—CBMT—The Lone Wolf
12.00—CBOT—The Tapp Room

CHLT — SHERBROOKE — Canal 7

3.40—CHLT-TV Today
3.45—Ciné-Feuilleton
4.00—Madame à sa Cuisine
4.30—It's a Woman's World
4.45—Le 1 d'heure de Pierrot
5.00—Rin-Tin-Tin
6.00—Les Gais Lurons
6.30—Télébulletin
6.36—La Météo
6.39—Edition Sportive
6.45—China Smith
7.30—Soirée Canadienne
11.15—Local Front News
11.23—Sports in Review

VENDREDI

Le vendredi, 8 mars

CBFT MONTREAL — Canal 2
CBOFT OTTAWA — Canal 9

5.00—La Boite à surprises
Pierre Thériault, Michel Cailloux, Huguette Uguay.
5.30—Le Grenier aux images
Avec André Cailloux, Paule

Membre de la Presse Canadienne et de la Canadian Daily Newspaper Association

LE DEVOIR

LE DEVOIR, MONTREAL, SAMEDI 2 MARS 1957

Tirage certifié par l'Audit Bureau of Circulations

Aux quatre coins du monde...

Pour le parti conservateur, les échecs électoraux s'accumulent

LONDRES. — Le gouvernement conservateur de M. Harold MacMillan a essuyé jeudi une double rebuffade, alors que les candidats travaillistes triomphaient dans deux élections partielles. Déjà, il y a une dizaine de jours ,les conservateurs avaient perdu une circonscription qui leur était depuis longtemps fidèle, aux mains des partisans de M. Gaitskell. Dans l'une des deux circonscriptions, les conservateurs ne présentaient aucun candidat mais espéraient que le candidat libéral l'emporterait: ce fut le contraire qui se produisit. Dans l'autre comté, les conservateurs ont perdu 11.5% des voix qu'ils avaient obtenues lors de l'élection générale de 1955 et le candidat travailliste a fortement accru la majorité de son parti. La répartition des sièges est désormais la suivante: conservateurs et apparentés, 340; travaillistes, 279; libéraux 5; indépendant, 1 et cinq sièges vacants. Cinq autres élections partielles doivent avoir lieu prochainement dans des circonscriptions traditionellement conservatrices. Les travaillistes, considérant les résultats des derniers jours comme une affirmation de non-confiance envers le gouvernement, réclament une élection générale.

Ferme protestation du régime Tito au gouvernement communiste d'Albanie

BELGRADE. — Le gouvernement yougoslave a adressé une note officielle de protestation, hier, au gouvernement albanais contre ce qu'il qualifie "d'attaques contre la souveraineté et l'intégrité yougoslaves" de la part de Tirana. La protestation a été transmise par le ministère des Affaires étrangères au ministre d'Albanie à Belgrade. L'incident a été causé par les affirmations du premier ministre communiste albanais, Enver Hojha qui dans une récente déclaration au congrès communiste d'Albanie, a affirmé que la Yougoslavie intriguait en Albanie comme elle l'avait fait en Hongrie et que Belgrade avait sa part de responsabilité dans le soulèvement hongrois. Pays communiste isolé en bordure de l'Adriatique, l'Albanie est en mauvais termes avec la Yougoslavie depuis que le régime de Tito a rompu avec Moscou en 1948 et en dépit de la relative amélioration intervenue l'an dernier dans les relations entre l'URSS et la Yougoslavie. En fait, le gouvernement albanais a été le plus acharné dans sa lutte systématique contre Belgrade depuis 1948.

Gde-Bretagne: collaboration avec l'Euratom mais adhésion exclue

LONDRES. — Le Royaume-Uni coopèrera étroitement avec l'Euratom pour tout ce qui concerne le développement des usages pacifiques de l'énergie atomique mais il se refuse absolument à y donner une adhésion active, à devenir, avec six autres pays d'Europe occidentale, membre de cette communauté. C'est là ce qui ressort d'un communiqué conjoint, publié après quatre jours d'entretiens, par le comité des Trois Sages (experts) de l'Euratom et la commission de l'Energie atomique du Rouame-Uni. La Grande-Bretagne est disposée à faciliter les contacts entre les entreprises anglaises et celles des pays membres de l'Euratom pour tout ce qui concerne la construction de réacteurs nucléaires, à aider à la formation de savants, de techniciens et d'ingénieurs à l'Institut britannique de Harwell et par des stages dans l'usine d'énergie atomique de Calder Hall mais elle repousse absolument l'idée d'une participation directe à l'Euratom.

Marché commun: vives inquiétudes ressenties par les exportateurs canadiens

LONDRES. — La Chambre de commerce canadienne en Grande-Bretagne a exprimé hier les craintes que lui inspirent les projets de marché commun européen et de zone de libre échange, le premier groupant six pays le second devant en inclure dix-sept. Le président sortant de charge de la Chambre M. J. W. Hamilton-Jones a affirmé, au cours de la réunion annuelle, que le marché commun constituera une sorte d'union douanière qui peut exclure les produits canadiens des marchés européens. Il a ajouté que la réalisation d'une zone de libre-échange avec participation britannique poserait des problèmes redoutables pour le Canada: il y a lieu de supposer que l'Union européenne peut devenir assez puissante sur le plan de l'exportation pour exclure les exportateurs canadiens même des pays latino-américains. De même, selon M. Jones, devant la montée d'une Europe unie sur le plan économique, les Etats-Unis pourraient être amenés à retourner à une politique de protectionnisme dont le Canada souffrirait.

Exode massif des Juifs d'Egypte en raison des vexations du régime Nasser

PARIS. — Le quartier général du Congrès juif mondial a annoncé hier, dans un communiqué à la presse, que près de la moitié des Juifs habitant en Egypte (plus de 20,000 sur 45,000) ont dû quitter ce pays depuis octobre dernier en raison des innombrables vexations et dénis de justice pratiqués à leur endroit et qui prenaient la forme d'une véritable persécution. Tout indique que la plupart des Juifs encore en Egypte seront également forcés de s'exiler. La commission européenne du Congrès, qui vient de tenir une session de deux jours à Paris, a accusé officiellement le gouvernement du Caire d'avoir entrepris une campagne systématique destinée à supprimer la communauté juive d'Egypte, en faisant à ses membres des conditions d'existence telles qu'ils sont forcés de partir.

Union sud-africaine: le sort de "l'Union Jack" paraît scellé

LE CAP. — Le gouvernement de l'Union Sud-Africaine a approuvé à l'unanimité hier un projet de loi présenté par un député et destiné à entraîner la suppression de "l'Union Jack" comme l'un des drapeaux officiels du pays. Le président de l'Assemblée a annoncé par la suite que cette approbation gouvernementale ferait que ce projet obtiendrait priorité à l'agenda, la semaine prochaine. Tout indique que la mesure sera rapidement adoptée par une large majorité. Seul alors le drapeau de l'Union flottera sur les édifices et sera arboré dans les manifestations officielles.

LA CRISE DU MOYEN-ORIENT EN VOIE DE SOLUTION

Le retrait israélien confirmé

L'ONU a pris les dispositions nécessaires au déploiement du contingent à Gaza et à Akaba

NATIONS UNIES — Les Nations Unies ont mis au point vendredi, leur plan pour le déploiement de la force d'urgence dans les régions de Gaza et d'Akaba qui seront évacuées par les Israéliens.

Le secrétaire général, M. Dag Hammarskjold, a envoyé un message spécial au major-général E.L.M. Burns, du Canada, chef du contingent de l'ONU, pour qu'il rencontre le plus tôt possible le chef de l'état-major israélien afin de discuter des modalités du retrait.

Il a envoyé ce message après que le ministre israélien des Affaires étrangères, Mme Golda Meir, eut donné lecture d'une déclaration annonçant le retrait.

Le ministre égyptien des Affaires étrangères, Mahmoud Fawzi, a laissé entendre que l'Egypte ne s'opposera pas à l'utilisation de la force d'urgence à la suite du retrait israélien — du moins pour le moment.

Ajournement à lundi

Sa brève déclaration a été faite immédiatement avant que M. Hammarskjold annonçât la convocation des état-majors de l'ONU et d'Israël. Puis l'Assemblée s'est ajournée à lundi en attendant le rapport sur le progrès de ces entretiens.

Fawzi a déclaré: "Nous considérons que l'Assemblée est unanime à prévoir la mise en vigueur de ses résolutions demandant un retrait immédiat et sans conditions des troupes israéliennes. Cette position, la seule que puisse adopter l'Assemblée, demeure intacte et entière.

"Rien de ce qu'on pourrait dire ici ou ailleurs ne pourra atténuer ce fait ou empêcher sa réalisation et sa validité; comme rien ne peut affecter les droits entiers de l'Egypte et ceux du peuple arabe dans l'enclave de Gaza."

La déclaration israélienne disait: "Maintenant nous sommes en mesure d'annoncer un plan pour le retrait rapide et total de la région d'Akaba et de l'enclave de Gaza conformément à la résolution du 2 février."

Conditions du retrait

Mme Meir a déclaré qu'on admet en général que la fonction de la force d'urgence de l'ONU dans le détroit de Tirane, dans la région du golfe d'Akaba, "comprend la prévention d'actes de belligérance".

Mme Meir a déclaré que l'intervention par la force armée contre les navires israéliens dans le golfe d'Akaba et dans le détroit de Tirane sera considérée par Israël comme une attaque lui permettant d'adopter des mesures de légitime défense.

Elle a déclaré qu'Israël est prêt à se retirer de l'enclave de Gaza à la condition que la relève de l'administration civile et militaire soit exclusivement accomplie par la force d'urgence de l'ONU.

Elle a déclaré qu'on prend pour acquis que cette responsabilité de l'ONU s'exercera pendant une période transitoire jusqu'à ce qu'un règlement pacifique et définitif soit conclu sur l'avenir de l'enclave.

"C'est l'opinion d'Israël que si les conditions dans l'enclave redeviennent ce qu'elles étaient, Israël se réserve la liberté d'agir pour défendre ses droits".

Le délégué américain, M. Cabot Lodge, a salué le geste israélien comme un point tournant dans les affaires du Moyen-Orient. Il a dit que les Etats-Unis comprennent que cela signifie le retrait immédiat et sans conditions.

M. Lodge a déclaré que les Etats-Unis croient que la force de l'ONU doit être stationnée de façon à "obtenir la séparation entre les forces terrestres et maritimes de l'Egypte et d'Israël".

Il a ajouté: "Les Etats-Unis accueillent cette déclaration avec satisfaction."

Un "acte de confiance"

TEL-AVIV. — Le ministère des Affaires étarngères d'Israël annonce qu'il acceptera les propositions américaines, bien qu'à son avis elles ne comportent pas de véritables garanties. Les autorités israéliennes ont ajouté qu'elles considèrent leur geste comme un acte de confiance envers les Etats-Unis et les puissances associées avec eux.

Les Israéliens soulignent qu'il reste bien des imprécisions dans leur entente avec les Etats-Unis, surtout en ce qui a trait aux moyens d'empêcher les troupes et l'administration égyptiennes de revenir à Gaza.

Les principes de l'entente

Pour ce qui est de l'entente israélo-américaine, les principes fondamentaux en seraient les suivants :

1) Israël consent à retirer ses troupes de l'enclave de Gaza et de la région de Charm-El-Cheikh.

2) Israël, par ailleurs, se réserve le droit d'empêcher par tous les moyens que les Egyptiens reprennent le blocus du golfe d'Akaba.

3) Israël ne tolère pas que les Egyptiens réoccupent l'enclave de Gaza.

De plus, l'accord comprendrait d'autres dispositions qui ne seraient pas révélées publiquement.

Enfin, les Etats-Unis et certains autres pays reconnaîtraient officiellement le droit d'Israël de défendre sa liberté de navigation dans le détroit d'Akaba, ainsi que son droit de défense au cas où les Egyptiens l'attaqueraient à partir de l'enclave de Gaza.

Opposition d'un groupe à Tel Aviv

D'autre part, à Tel-Aviv, on signale que le parti Achduth Haavoda, qui participe au gouvernement de coalition de M. Ben-Gourion, entend s'opposer systématiquement à tout compromis. Ce parti a deux ministres dans le cabinet et détient 10 des 120 sièges du Parlement. Hier soir, le parti a demandé au président de l'assemblée de convoquer les députés à une séance d'urgence portant sur l'état actuel des négociations.

Si l'Achduth Haavoda est seul à lui retirer son appui, le gouvernement de M. Ben-Gourion restera assez fort pour conserver le pouvoir, mais si, comme on le prévoit, un autre parti de coalition, le Mapam, réagit de la même façon, le sort du gouvernement sera alors entre les mains du Parti Religieux Uni, dont les 11 députés pourront faire pencher la balance du côté de leur choix.

A Hauterive

L'Internationale voudrait briser la grève

Un porte-parole de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada accuse les unions internationales de la construction d'avoir monté "une conspiration pour briser, au cours de la présente fin de semaine, la grève des travailleurs du bâtiment de Hauterive et Manicouagan".

Il accuse les dirigeants des unions internationales d'avoir donné avis aux piqueteurs de quitter les lieux d'ici 24 heures, sinon ils se verraient forcés "de demander au procureur général de la province et au ministre du travail d'intervenir".

On sait que le Syndicat national du Bâtiment de Hauterive (CTCC) formé au début de janvier, s'est mis en grève il y a dix jours quand les compagnies Atlas Construction et Anglin Atlas ont interrompu des négociations qui duraient depuis la mi-janvier. Le Ministre provincial du Travail ayant refusé au Syndicat les services d'un négociateur, les travailleurs cessèrent le travail dans le but de forcer eux-mêmes les compagnies à reprendre les pourparlers.

Le conflit affecte plus de mille travailleurs de la région de Baie Comeau, dont 700 à Hauterive et 300 à Manicouagan.

GREVE DES "TYPOS" AU NOUVELLISTE

Trois-Rivières (PC) — Une grève des typographes du quotidien "Le Nouvelliste, de Trois-Rivières, a empêché ce journal de paraître hier et aujourd'hui. Les 40 grévistes sont membres du Syndicat international des typographes (CTC). La direction du journal a dit que le différend porte sur le statut de 3 photograveurs que le syndicat voudrait représenter. Toujours selon un porte-parole du journal, la Commission des relations ouvrières du Québec, aurait décrété que toute grève sur la question des photograveurs serait illégale.

ELLE A ATTEINT SES 108 ANS

SHAWVILLE, Qué. (PC) — Comme les aiguilles de l'horloge marquaient minuit, Mme Ray Riley est entrée dans sa 108e année, aujourd'hui. Mme Riley déclare que le secret de sa longévité, c'est d'avoir évité les hôpitaux et les prisons et d'avoir rarement pris des remèdes. Elle est née dans un camp de bois près de Shawville, 17 ans avant la confédération.

La gestion internationale remise en cause

Nasser ne se considère plus lié par les "six principes" de l'ONU

NEW-YORK — Le New York Times annonce dans une dépêche du Caire que le président Nasser ne se considère plus lié par les "six principes" adoptés par les Nations unies touchant l'administration du canal de Suez.

Citant des sources bien renseignées, la dépêche rapporte que Nasser a affirmé au roi Séoud de l'Arabie séoudite que l'intervention franco-britannique en Egypte a annulé le consentement de son pays aux principes formulés en octobre dernier par le secrétaire général de l'ONU, M. Dag Hammarskjold.

M. Hammarskjold avait conçu les six principes au cours de pourparlers avec les autorités britanniques, françaises et égyptiennes. Ils avaient été entérinés par le Conseil de sécurité et étaient regardés comme la base de toute entente future sur le canal de Suez.

L'accord d'octobre prévoyait que l'exploitation du canal serait exempte de toute ingérence politique. Il prévoyait de plus la liberté de passage pour les navires de tous les pays, la reconnaissance de la souveraineté égyptienne sur le canal, la fixation des droits de transit par un accord entre l'Egypte et les usagers, la mise de côté d'une partie équitable des droits de transit pour le développement du canal et l'arbitrage de toute dispute qui pourrait s'élever.

Le roi Séoud a quitté Le Caire, jeudi, après une conférence avec Nasser, le président Shukri Kuwatly de la Syrie et le roi Hussein de la Jordanie.

Le correspondant du Times, M. Homer Bigart, déclare que Séoud a fait part à Nasser de l'inquiétude des Etats-Unis au sujet du retard apporté à la réouverture du canal de Suez.

Séoud a tenté de persuader le président égyptien de réaffirmer que les six principes demeurent à la base de toute entente future. Nasser a répliqué que l'intervention franco-britannique a mis fin à l'entente. Le président n'a pas offert de nouvelle suggestion.

Nasser a ajouté qu'il ne prendra aucun engagement tant que les Israéliens ne se seront pas retirés sans condition de l'enclave de Gaza et de la côte du golfe d'Akaba.

Malgré l'opposition de ses alliés

Londres résolu à réduire ses forces armées en Europe

PARIS — La Grande-Bretagne s'en tenait fermement, vendredi, à sa décision de réduire ses forces armées en Allemagne occidentale en dépit de l'opposition unanime de ses alliés de l'OTAN.

Le délégué britannique, sir Frank Roberts, est arrivé de Londres pour la réunion des représentants permanents de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, mais n'a annoncé aucune suggestion de rechange.

"Je serais des plus surpris si un compromis était soumis à ce moment-ci," a déclaré un porte-parole britannique autorisé.

Tous les délégués, en séance à huis clos au palais de Chaillot, ont émis leurs ponions sur le projet britannique, mais seulement du point de vue militaire. Les aspects politiques furent discutés par les ministres des Affaires étrangères de Grande-Bretagne d'Allemagne occidentale, de France, d'Italie, des Pays-Bas, de la Belgique et du Luxembourg à une réunion de l'Union de l'Europe occidentale, à Londres la semaine dernière.

D'autres pays ont exprimé privément leur opinion à ce sujet.

Cependant on a annoncé que les délégués étudieront de nouveau le problème la semaine prochaine. A cette réunion, le général Lauris Norstad, commandant suprême des forces alliées en Europe, expliquera ce qu'il pense de la décision britannique.

Norstad s'oppose au projet.

Les milieux britanniques déclarent que sir Frank, plutôt que de proposer un compromis, a tenté de persuader ses collègues des Etats-Unis, du Canada, de la France, de l'Allemagne occidentale, de l'Italie, de la Norvège, du Danemark, des Pays-Bas, de la Belgique, du Luxembourg, de la Grèce, de la Turquie, du Portugal et de l'Islande, d'accepter le point de vue de Londres.

Mais rien n'indique que ces pays aient modifié leur position.

Indice d'une poursuite de la "déstalinisation"

Violente attaque lancée contre l'ancien ministre A. Vichinsky

MOSCOU — Feu André Vichinsky a été publiquement accusé, vendredi, d'être responsable de certains crimes judiciaires de l'ère stalinienne.

Il a été attaqué par le journal du parti communiste Izvestia pour ses théories légales — non comme ministre des Affaires étrangères et chef de la délégation permanente soviétique aux Nations unies.

Izvestia a déclaré que les théories légales de Vichinsky ont conduit à "la violation de la légalité socialiste".

L'attaque la plus forte faite jusqu'ici contre l'homme qui a dirigé les procès d'anciens chefs bolcheviques, l'accuse d'avoir ignoré les droits des citoyens.

Izvensia promet que "le peuple soviétique peut être assuré que les sévères châtiments de la loi soviétique seront appliqués à quiconque osera empiéter sur ces droits".

Déstalisation poursuivie

Les observateurs occidentaux ici considèrent l'article comme une preuve que la déstalinisation se poursuit rapidement en divers domaines de la vie soviétique, particutièrement dans les secteurs de la jurisprudence et de l'économie.

Certains observateurs vont jusqu'à dire que la déstalinisation se fait avec "diligence" malgré les louanges publiquement adressées à Staline par Nikita Khrouchtchev, chef du parti communiste soviétique, et autres.

Les observateurs croient que le mouvement de déstalinisation a atteint une étape où il ne peut plus s'arrêter, même si les chefs du parti communiste le désiraient.

Vichinsky aurait obtenu plus de 6,000 sentences de mort au cours des procès de 1937-1938 contre d'anciens collègues.

Vichinsky est l'auteur d'ouvrages sur la théorie juridique soviétique.

De 1949 à 1953, il fut ministre des Affaires étrangères. Puis, à la mort de Staline, il fut nommé chef permanent de la délégation soviétique aux Nations-Unies.

Ses théories

Il est décédé d'une attaque cardiaque à son bureau de New-York, en novembre 1954, et son corps embaumé fut expédié à Moscou où il a été inhumé. Il était âgé de 71 ans.

Parmi les théories légales de Vichinsky condamnées par le journal Izvestia, se trouvent les suivantes :

1. La confession d'un accusé est une preuve suffisante à sa condamnation.
2. On peut tenir compte du caractère et des opinions pour établir la culpabilité d'un accusé.
3. Une cour ne peut jamais établir une preuve absolue ou objective mais seulement "la vérité la plus probable".
4. L'accusé est tout aussi obligé de prouver son innocence que la poursuite l'est d'établir sa culpabilité.

Profitant de l'anarchie croissante

Les communistes auraient commencé à armer leurs partisans à Sumatra

Padang, Sumatra. — Les communistes malais avaient établi une base opérationnelle à Medan, capitale de Sumatra, ont annoncé vendredi les autorités du gouvernement dissident de Sumatra.

Dans des entrevues, ces autorités ont déclaré que les communistes de Malaisie, de l'autre côté du détroit de Malacca, pénètrent depuis quelque temps dans les îles de l'Indonésie. Dix mille fusils ont été illégalement distribués aux ouvriers indonésiens affiliés au congrès ouvrier indonésien dominé par les communistes, ont ajouté les autorités.

Ces rapports sur l'activité communiste soulèvent des craintes à Djakarta, capitale de l'Indonésie. On redoute des troubles par suite de la décision du président Soekarno d'abandonner la démocratie à l'occidentale en faveur d'un régime composé de tous les partis et qu'il dirigerait Ce régime comprendrait les communistes.

Les communistes ont menacé les musulmans et les chrétiens qui effacent leurs slogans inscrits sur les clôtures et les immeubles en faveur du projet Soekarno. Les partis musulmans ont promis de l'emporter sur les communistes en s'opposant au président. Les militaires baïonnettes au canon, montent la garde dans Djakarta, ville de 4,000,000 d'habitants.

Grave crise

L'Indonésie est plongée dans une grave crise politique et est troublée par les révoltes locales contre le gouvernement de Djakarta. Soekarno a soumis son plan comme moyen de régler la situation.

Selon le plan présidentiel de "démocratie dirigée", l'Indonésie sera gouvernée par un gouvernement composé de tous les partis qui, à son tour, sera "conseillé" par un Conseil représentant toutes les factions du pays. Soekarno dirigera le Conseil, qui aura le droit de veto sur les décisions du parlement. Les critiques prétendent que cela fera du président un dictateur.

Les autorités du gouverrnement dissident de Sumatra ont rompu avec leurs collègues, le 22 décembre dernier, et ont formé ce qu'elles ont appelé le Conseil Banteng, dont le siège social a été établi ici. Un porte-parole a déclaré que l'activité des communistes malais en Indonésie a évidemment pour but "d'exploiter la situation qu'ils considèrent comme une invitation ouverte à essayer de conquérir le pouvoir".

L'ombre de l'anarchie

"Ils se trompent. Nous résisterons aux communistes jusqu'à la mort", dit-il.

Les autorités du Banteng ont déclaré qu'elles n'avaient pas la liberté de révéler les détails des mouvements des communistes malais qui ont gardé la Malaisie dans un état de guerre larvée pendant près de neuf ans.

Au sujet des 10,000 fusils, elles déclarent que ces armes sont tombées aux mains de sympathisants communistes par suite de la vieille rancune entre deux colonels de l'armée indonésienne — Wahab Makmur, commandant du deuxième régiment du nord de Sumatra, et Djamin Gintings commandant en chef actuel du nord et du centre de Sumatra.

Makmur est considéré comme un sympathisant communiste et selon les autorités du Banteng, il aurait consenti à ce que les armes soient données aux syndicats contrôlés par les communistes.

VOYAGE DE VACANCES EN EUROPE

Départ de Québec, SS. HOMERIC, 14 juin

ANGLETERRE — HOLLANDE — BELGIQUE — FRANCE
ITALIE — SUISSE

63 jours dont 52 en Europe — $1,285 — Traversées en classe touriste

Voyage abrégé de 48 jours. . . $998 — Départ 1er juillet
FRANCE — ITALIE — SUISSE
Prolongation facultative de 18 jours:
AUTRICHE et ALLEMAGNE

VOYAGES HONE
1460, AVE UNION, Montréal 2 — HA. 8221

DEPUIS 40 ANS
LA PLUS IMPORTANTE FONDERIE DU QUEBEC
PRODUITS L'ISLET
- POELES ELECTRIQUES ET POELES COMBINES
- FOURNAISES DE TOUS GENRES
- UNITES DE CHAUFFAGE A AIR CLIMATISE
- LESSIVEUSES, SECHEUSES, REFRIGERATEURS

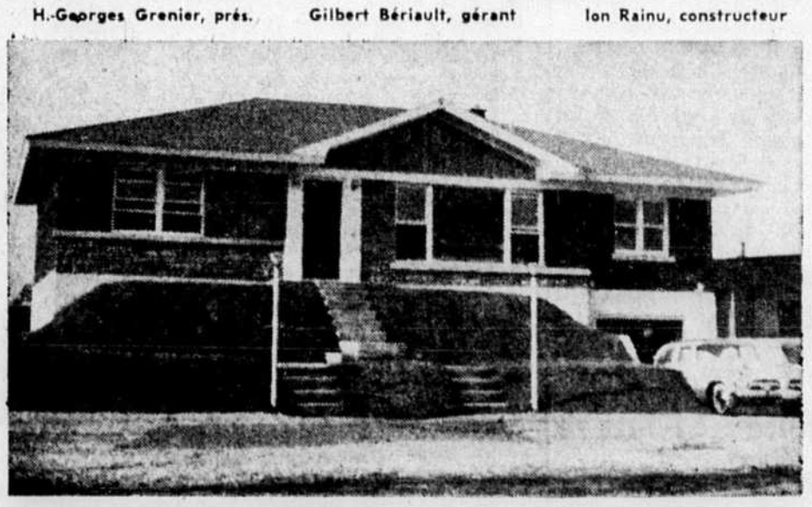
EN VENTE CHEZ LES MEILLEURS MARCHANDS
Une industrie canadienne-française qui progresse depuis 1916.
La Fonderie de L'Islet Ltée.
L'ISLETVILLE, P. Q.
MONTREAL : 7195 ST-HUBERT — CR. 4-7731

CE N'EST PAS UN BLUFF
venez voir et jugez
16 BUNGALOWS
50 x 32
7 pièces plus garage
offerts par
Placements Métropole Limitée
H.-Georges Grenier, Prés.
Gilbert Bériault, Gérant
Ion Rainu, constructeur



H. GEORGES GRENIER
Maison Modèle dans
St-Vincent-de-Paul
2795 Blvd Lévesque
Entre VIAU et PIE IX
PRIX: $18,000.00
COMPT.: $6,000.00
SPLIT-LEVEL si désiré.
COULEURS au choix.
Façade: pierre et brique
Terrain 75 par 75 pieds
Chauffage convecteur plinthes.
1½ ch. de bain.
3 ou 4 chambres à coucher.
19 sont vendues
16 sont en construction
AUTRES PLANS
même style, plus petits
autant de confort
$12,500 à $14,500
$2,500 comptant
A VISITER
Sept soirs : 7 à 9 P.M.
Samedi dimanche 2 à 6 P.M.
2795 boul. Lévesque
Tél.: CR. 1-5941

● 16 BUNGALOWS 50 x 32 ●
7 PIECES PLUS GARAGE
offerts par
Placements Métropole Ltée
H.-Georges Grenier, prés. — Gilbert Bériault, gérant — Ion Rainu, constructeur



MAISON MODELE DANS ST-VINCENT DE PAUL, 2795 BLVD. LEVESQUE
ENTRE VIAU ET PIE IX
PRIX : de $12,500.00 à $18,000.00 — COMPTANT : de $2,500.00 à $6,000.00
Split-level si désiré • Couleurs au choix • Façade pierre et brique • Terrain 75 par 75 pieds • Chauffage convecteur plinthes • 1½ ch. de bain • 3 à 4 chambres à coucher
19 sont vendues, 16 sont en construction
A VISITER: sept soirs 7h. à 9h. p.m.; Samedi-dimanche 2h. à 6h. p.m.
2795 boul. Lévesque — Tél.: CR. 1-5941

Courrier religieux

Ceci n'est pas un courrier du coeur. Au contraire, l'esprit cherche à y prendre la meilleure part. Les problèmes religieux y sont à l'honneur. L'homme a beaucoup évolué depuis quelques années. Il cherche davantage à justifier sa conduite et à éclairer sa foi de façon plus intelligente. Grâce à ce courrier, une équipe de collaborateurs ecclésiastiques répondra à vos problèmes, une fois la semaine, le samedi. Disons que ce courrier veut se parer d'un caractère apologétique et théologique, en évitant les problèmes personnels de direction de conscience et les questions teintées tant soit peu de mièvrerie. Adressez vos lettres, signées d'un pseudonyme, à :

LE DEVOIR, 434 Notre-Dame est, a-s de Maurice Crete

Q. — Pourriez-vous me donner la preuve du sophisme relevé par les évêques de la province civile de Québec, à savoir: Ceux qui s'abstiennent de toute boisson enivrante ne pratiquent pas la tempérance. ((Ce sophisme a été dénoncé dans leur dernière lettre pastorale aux fidèles du Québec).

R. — Un faux raisonnement aboutissant à une erreur cachée sous le voile de la vérité, voilà, en son sens le plus courant, ce qu'est le sophisme. Nos évêques ont donc eu raison d'exprimer ce qui suit: "Insinuer... que l'on ne pratique pas la tempérance si on ne fait pas usage de boissons alcooliques, est un sophisme qui manifeste chez ceux qui l'utilisent, ou l'ignorance des principes chrétiens ou l'intérêt du gain dans la vente des liqueurs." (Semaine Relig. de Québec, 20 déc. 1956). Car enfin, qu'est-ce au juste que la tempérance? Est-ce une vertu qui mesure et tempère le seul usage des boissons alcooliques. S'il en était ainsi, il faudrait logiquement conclure que ceux qui s'abstiennent de liqueurs fortes ne peuvent pas pratiquer la tempérance, faute de matière sur laquelle puisse s'exercer cette vertu. Mais ne refusons pas à la tempérance l'universalité de son objet, ou de son champ d'exercice, et définissons-la comme il se doit: une vertu qui refrène le penchant de la nature vers le boire, le manger et les plaisirs de la chair; il devient évident alors que l'abstention totale **d'une sorte particulière** de breuvage (boissons alcooliques en l'occurrence), et non pas de tout breuvage, peut fort bien faire partie d'un programme de réelle tempérance. Pour certains, même, il sera impossible de mener une vie tempérante s'ils ne s'abstiennent totalement d'alcool! La vie tempérante et concrètement celle qui est vécue selon les exigences de la loi naurelle, celle qui est dirigée par la raison, et non par les caprices des fonctions nutritives et sexuelles.

Q. — Il y avait au Moyen-Age, à la Chapelle Sixtine, une chorale d'hommes à la voix d'enfants (des eunuques). Quelques-uns l'étaient par opération. Cette opération n'est pas morale aujourd'hui. Comment cela se fait-il, si le Pape est vraiment infaillible dans le domaine moral, que ce qui semble avoir été moral et permis autrefois, ne l'est plus aujourd'hui? Je ne crois pas que l'Eglise puisse évoluer dans le domaine de la morale.

R. — L'Eglise est infaillible dans ses décisions définitives sur la foi et les moeurs. L'objet premier de son infaillibilité, ce sont les vérités formellement révélées de la doctrine chrétienne sur la foi et les moeurs. L'objet second de son infaillibilité, ce sont les vérités de la doctrine chrétienne sur la foi et les moeurs non révélées formellement, mais en rapport étroit avec l'enseignement de la Révélation.

Lorsque le Pape parle "ex cathedra", c'est-à-dire lorsqu'il parle en tant que chef des chrétiens, en vertu de sa suprême autorité apostolique, avec l'intention de donner une décision sur la foi ou les moeurs qui oblige les fidèles, il est infaillible.

L'ensemble de l'équipement, c'est-à-dire, l'ensemble des évêques y compris le Pape, est infaillible, lorsque ces évêques, réunis en concile général ou bien dispersés sur toute la terre, présentent un enseignement sur la foi ou les moeurs comme une vérité devant être tenue par tous les fidèles.

A la lumière de ces principes nous pouvons juger le cas proposé et résoudre d'avance toutes les difficultés faites au sujet de l'infaillibilité du Pape (cf. par exemple, le cas Galilée). Puisque jamais le Pape ou l'ensemble des évêques ne se sont prononcés officiellement, en vertu du pouvoir qui leur est conféré par le Christ d'enseigner toute la Vérité, sur la moralité de la pratique rapportée dans la question, leur infaillibilité ne saurait être engagée.

Il reste que cette pratique fut tolérée par l'Eglise et qu'il y eut des théologues pour la justifier: on admettait que pour une fin supérieure — la louange de Dieu — une telle mutilation fut légitimement pratiquée. Aujourd'hui, l'opinion des moralistes est unanime: cette mutilation est immorale. Elle l'a toujours été d'ailleurs, mais on a mis du temps à la reconnaître: où l'on peut voir que ce n'est souvent qu'après de longues hésitations qu'on en arrive à découvrir les dernières conséquences et les dernières applications de la loi naturelle.

Q. — Des amies disent que la liberté s'oppose à cette idée que Dieu nous conduit dans nos moindres actes. Ne disons-nous pas: "C'est Dieu qui m'a conduit ici". Quelquefois, on ne voulait pas une chose et les événements s'arrangent pour qu'elle arrive quand même souvent à notre joie. Aussi c'est quelquefois vice versa. Voici un exemple: "Si Dieu sait et veut que telle personne meure dans tel accident d'avion, à telle date, les événements, les choses s'arrangeront pour qu'elle participe au voyage, n'est-ce pas? Alors où est la liberté?

(FUTURE PHILOSOPHE)

R. — Vous posez, ici, le problème de l'apparente contradiction entre le gouvernement divin et la liberté. L'exposé du samedi 16 février traite de la même question. Veuillez donc y trouver la réponse à votre problème.

J'ajoute ceci: dans l'exemple apporté, vous écrivez: "Si Dieu sait et veut..." Dieu "veut" non pas en ce sens qu'Il décide de faire mourir telle personne, puis la force ensuite à suivre sa décision. Il "veut" c'est-à-dire: Il **sait** actuellement que **librement** cette personne prendra part à tel voyage où elle trouvera la mort et Il concourt à l'action libre de cette personne ainsi qu'à celle de toutes les causes secondes qui, de fait, lui seront funestes.

Mariebourg apporte la sécurité à la jeunesse abandonnée de Mtl

Causerie prononcée cette semaine devant les membres du club Richelieu-Montréal par M. l'abbé Robert Sabourin, directeur du Foyer Mariebourg.

"Le Foyer de Mariebourg est-il une réponse à l'insécurité de nos adolescents sans soutien de la région de Montréal? Il y a trois ans on aurait répondu dans la négative, car c'était une solution qu'on disait précaire et qui n'offrait que peu de garanties de succès. Aujourd'hui les calculs humains semblent renversés car l'Oeuvre de Mariebourg compte 28 enfants de 11 à 16 ans, logés dans deux foyers confortables et sympathiques. Et les demandes d'entrée faites par les services sociaux de la ville s'accentuant au rythme de 6 à 8 par semaine sont une preuve assez éloquente du bien-fondé de notre Foyer."

"Et ce que disaient le directeurs de la clinique d'aide à l'enfance ainsi qu'un juge de la Cour du Bien-Être Social: "Ce n'est pas un ni deux foyers comme le vôtre qu'il faudrait, mais huit, dix et davantage", nous pourrions le répéter en constatant, avec combien de tristesse, le désarroi de centaines de jeunes qui sont lancés dans la vie tourbillonnante du Grand Montréal, logés dans des maisons de chambre, et peu équipés pour affronter une vie sociale de plus en plus exigeante."

"Mais pourquoi Mariebourg serait-il une réponse? Il semble bien que les institutions déjà existantes suffisent à solutionner les problèmes les plus urgents et qu'il serait ridicule de multiplier les oeuvres de jeunesse alors qu'on peut si facilement les centraliser".

La sécurité essentielle

"C'est qu'on a peut-être négligé le problème essentiel de la sécurité qui pourtant est fondamental dans la psychologie de l'enfant. Ne trouvez-vous pas que c'est une des réalités qui nous affecte le plus? Vous avez besoin de sécurité pour vous personnellement et pour votre famille; cette élémentaire prudence humaine vous a fait prendre une assurance contre la maladie, les accidents, le feu et le vol, etc., voire même une assurance contre les inconvénients matériels de de la mort. Tout humain que nous sommes, nous ne nous sentons jamais trop en sécurité."

"La plupart de nos jeunes ont à l'origine de leurs difficultés tant morales que psychologiques ce sentiment d'insécurité qu'ils peuvent difficilement découvrir mais qu'ils ressentent quand même. Mariebourg veut aider tous ceux qui lui sont confiés à s'établir dans un climat de sécurité tant pour le présent que pour l'avenir".

Sécurité actuelle : **Sécurité physique** sur le plan purement matériel s'impose d'abord, car nos enfants apprécient leurs repas quotidiens préparés avec beaucoup d'ingéniosité malgré le peu de ressources que nous possédons ; ils sont contents de retrouver leur petit coin de travail et le soir le lit bien chaud qui répare leurs forces. Combien n'ont goûté auparavant qu'à l'insécurité d'un taudis ou d'une maison de chambre?"

"Sécurité aussi sur le plan psychologique. Les enfants ont bien l'impression d'être compris car ils ne sont pas considérés comme des cas ou des numéros, mais comme des gars remplis de chaleur et de générosité qui ne demandent qu'à être exploités. C'était bien la formule de Don Bosco qui connaissait bien les points faibles de ses gars du Valdoco ; formule reprise par Baden-Powell avec ses scouts ; et par le Père Flanagan avec les indésirables de Boystown".

"Il faut aider les enfants en comprenant leurs difficultés d'ordre sensible et émotionnel : ils ont presque tous de mauvaises habitudes qu'il faut corriger avec une patience quasi infinie. Quelques-uns ont peur de tout. D'autres sont excessivement nerveux".

"Il faut comprendre leurs difficultés d'ordre volontaire. Plusieurs ont vécu dans le laisser-aller, la paresse, le goût de l'aventure et de la vie bohème. Il faut leur donner une discipline et une ascèse à la mesure de leur vie psychique. On doit leur proposer et non leur imposer les sacrifices nécessaires au plein développement de leur responsabilité humaine et chrétienne".

Difficultés intellectuelles

"Il faut comprendre leurs difficultés d'ordre intellectuelle. On voudrait tellement que les enfants réfléchissent comme les adultes! Ce serait bien plus commode; mais c'est notre malheur, car tant qu'ils seront enfants, ils penseront en enfants. Cependant nous devons faire appel à leur intelligence, et maintes fois pour les faire agir, ce qui a l'air de leur faire plaisir d'ailleurs. Il en est de même pour le phénomène de la conscience. L'enfant doit se dire: "Si j'ai mal fait, je vais aller le dire car je sais que je ne serai pas puni et que monsieur l'abbé va m'aider à me corriger."

"Sécurité sur le plan sociologique: les enfants ne se sentent pas inférieurs à leurs camarades de classe. Ils vont à l'école de la Commission scolaire; ils ont les mêmes loisirs et les mêmes sorties que les enfants du voisinage. S'il arrive qu'on leur demande pourquoi ils demeurent chez nous, ils répondent simplement: "C'est dans le but de poursuivre mes études."

"Un enfant a besoin de se sentir comme les autres, d'avoir les coudées franches afin d'arrondir les coins de sa petite vie sociale. Ce qui n'empêche pas nos enfants de juger le comportement vulgaire de certains enfants qu'ils réprouvent ouvertement. Cette liberté sociale leur donnera l'occasion peut-être de faire quelques bêtises, mais le risque en vaut la peine car il sera plus facile de les en corriger."

"Sécurité sur le plan religieux: les enfants aiment à prier quand on leur a fait goûter la beauté et la grandeur de la prière. Ils n'auront pas cette indifférence et cette apathie que l'on rencontre assez souvent s'ils sont placés dans un climat favorable et s'ils peuvent prier d'une façon intelligente, c'est-à-dire non pas comme des adultes mais comme des enfants. Ainsi en est-il pour la fréquentation des sacrements. Combien de nos adolescents et de nos jeunes gens sont en insécurité dans leur vie religieuse. Tout est mêlé, car la routine, la surveillance tâtillonne ou au contraire le relâchement excessif les ont mis en face d'un vide sacramentel bien explicable mais difficilement réparable. Autant le médecin comprend le danger d'une dose mal administrée, autant le prêtre peut comprendre les résultats néfastes d'une mauvaise utilisation des sacrements. Et quand on a réussi à démêler l'écheveau compliqué d'une conscience angoissée, l'on comprend que l'enfant pourra vivre sa vie religieuse en sécurité."

Sécurité future

"Ce qui semble de première importance pour notre foyer, c'est la sécurité future. Les adolescents savent qu'ils ne seront pas lâchés sur le pavé ou retournés dans un milieu social qui demeure défavorable lorsqu'ils auront 16 ou qu'ils auront terminé leur 7e ou leur 9e année. A quoi protéger des jeunes pendant 2 ou 3 ans si le patrimoine de leur avenir est encore l'insécurité?"

"La première sécurité de l'avenir, tenant compte évidemment de la formation chrétienne, se fonde sur le plan intellectuel; nous voulons permettre à nos jeunes de poursuivre leurs études au moins jusqu'en 9e année, si possible jusqu'en 12e année ou au cours classique (nous en avons déjà 5 à l'école supérieure et 3 qui se préparent pour le classique l'an prochain); quelques-uns se dirigeront vers l'école des arts et métiers; tout cela quand ils auront passé leur test d'orientation. Les contacts sociaux que nous entreprenons avec les amis bienfaiteurs du foyer seront de nature à favoriseer certains placements avantageux pour nos jeunes. Quand ils partiront de chez nous pour se lancer dans la vie, ils n'auront pas peur, nous l'espérons, car ils auront la capacité de le faire".

"La sécurité sur le plan social et familial : le jeune homme qui a su développer chez lui une conscience professionnelle n'aura pas peur de faire face aux responsabilités tant dans le monde des affaires que dans l'orientation et l'organisation de son propre foyer. Depuisque les jeunes sont chez nous, ils ont collaboré au maintien et au bon ordre du foyer ; c'est leur bien. Ils ont appris assez vite à ménager, à faire des économies, et en plus de connaître la valeur d'un budget personnel ils s'initient à l'équilibre du budget du foyer".

"Tout ceci semble un peu utopique ; mais loin d'être parfait, ce régime n'est encore chez nous qu'à l'état d'ébauche. Cependant nous aimons entendre les amis qui viennent nous visiter, répéter à leur sortie : "Comme ces enfants sont ouverts, simples et spontanés, ils se sentent vraiment chez eux". C'est uniquement cela que nous recherchons".

Des spécialistes ?

"Vous allez me dire que pour réaliser ce plan de sécurité il faudra toute une équipe de spécialistes. Je vous dirai d'abord qu'il faut puiser dans la messe et la prière, la bonté et la patience du Coeur de Dieu. C'est là qu'est notre première source de connaissance d'une âme d'enfant.

Loin de bouder les méthodes modernes d'éducation, encouragées par les discours récents de notre bien-aimé pontife le pape Pie XII, nous ne devons pas oublier, comme il le dit lui-même, que les valeurs spirituelles sont de beaucoup supérieures à toutes les techniques modernes et faute de les utiliser nous risquons de nous placer dans une impasse qui paralysera notre tâche d'éducateur. Ce n'est qu'en faisant des chrétiens authentiques par l'amour de Dieu et le respect de ses saintes lois que nous ferons des hommes complets".

"Nous avons comme aide actuellement une bonne vieille de 74 ans qui est à la fois la maman et la grand-maman de tous ces enfants. En plus de s'occuper de leur linge, elle voit un peu à tout dans la maison. Toujours alerte et souriante, elle me dit souvent: "Le seul moyen de réussir avec ces enfants c'est d'être patient, mais elle ajoute avec un brin de malice, on en perd toujours un peu en vieillissant. "Son seul salaire c'est de savoir qu'elle travaille pour le bon Dieu et que ça fait énormément plaisir à monsieur l'abbé. Deux jeunes laïcs, âmes d'apôtres, viennent nous seconder dans le travail auprès des jeunes. C'est tout. Et pour les enfants cela semble suffisant car ce qu'ils veulent c'est de la chaleur, de la compréhension et de l'amour."

Une réponse sans réponse

Afin que ce foyer ne soit pas une réponse sans lendemain il faut que les bonnes volontés lui répondent.

La première réponse évidemment nous vient de la Divine Providence. En 1954, S.E. le Cardinal P.-E. Léger nous disait : "Si c'est une oeuvre voulue de Dieu, ça tiendra ; et parce que vous avez voulu vous fier aux ressources d'En-Haut plutôt qu'à la main des hommes, il y a de grosses chances que ça réussisse". Et nous avons commencé avec rien, nos premiers pionniers le savent, tel l'abbé Jean-Louis Laperle, âme d'élite s'il en fût, qui a su mettre cette oeuvre sur pied et rallier toutes ces bonnes volontés que nous rencontrons encore aujourd'hui".

"A chaque fois que les dettes se faisaient pressantes, il y avait toujours quelqu'un qui venait à notre rescousse. Je n'ai garde d'oublier tout ce que le club Richelieu-Montréal a déjà fait pour nous venir en aide. Mariebourg a connu à peu près toutes les épreuves à la faillite près, mais des âmes charitables sont venues la maintenir malgré tout, et je me dois de souligner le travail héroïque de ces hommes qui y sont allés de leur intérêt personnel pour faire vivre une oeuvre qui humainement aurait pu mériter d'être ignorée et vouée à l'oubli. Ces hommes en sont aujourd'hui les directeurs et les dignes représentants".

"Le 21 janvier 1955, Mariebourg était doté de sa charte ecclésiastique et le 25 août de la même année, il recevait son incorporation civile. Douze directeurs régissent ce foyer, dont 7 sont déjà membres de la corporation. Ce sont MM. le docteur Roger Demers, président; Jean Poirier, vice-président; Me J.-Marie Brassard, secrétaire; P.-Emile Mallette, C.A., vérificateur; Raymond Tanguay, Maurice Groulx, Ludger Gravel, Marc Carrière, Jean-Marc Martin, Jean Roy, Jean Valade, André Laporte et un 13e qui est venu se joindre à nous, M. Etienne Lévesque".

"La deuxième réponse je viens la chercher aujourd'hui. Ce que je viens vous demander ce n'est ni du pain, ni du vêtement pour les gars, c'est tout simplement l'établissement d'une fondation Richelieu à Mariebourg. Si c'est une oeuvre comme celle-là que vous cherchez, elle est là toute prête et elle vous tend les bras".

"Au mois de septembre 1956, nous avons risqué l'achat d'une propriété qui abrite actuellement 16 enfants et qu'il nous faut maintenant payer, et nous avons loué une autre maison un peu plus loin pour loger 12 autres enfants. La première est située aux limites de la ville, dans le nord, 2901 boul. Gouin est, et la seconde près de la rue Delorimier à 2340 boul. Gouin. Nos seules ressources actuelles sont les pensions des enfants et les dons de nos généreux bienfaiteurs".

"Sans vouloir faire d'emphase ni de figures de style, je vous dis simplement que le sort de Mariebourg est entre vos mains, (et dans celles du public). Devons-nous végéter, ou Mariebourg connaîtra-t-il un ère de prospérité par une fondation solide? C'est un père de 28 enfants qui vous pose cette question, ne comptant ni sur l'appui d'une communauté ou d'un octroi spécial, mais espérant contre tout sur votre compréhension et sur votre amour de la jeunesse".

Activités religieuses

DIMANCHE DE LA QUINQUAGESIME

Double de 2e classe (VIOLET). Messe: **Esto mihi, sans Gl.**; 2e or. pour le Pape; **Cr.**: préf. de la Trinité. — Vêpres du dimanche, sans mémoire.

LES QUARANTE-HEURES

Archidiocèse de Montréal. — 5 mars, Saint-Hermenégilde; Ecole Normale de la Congrégation de Notre-Dame; Sainte-Marie des Polonais; 7 Sainte-Geneviève; Notre-Dame-de-l'Espérance; 9, Frères de Saint-Gabriel au Sault-au-Récollet; Couvent de la Pointe-aux-Trembles; Notre-Dame-Auxiliatrice; 10, Pensionnat Notre-Dame-de-Sainte-Croix.

D. de Joliette. — 8 mars, Collège Saint-Joseph à Berthierville.

D. de Saint-Jean de Québec. — 8 mars, Soeurs des Saint-Noms de Jésus et de Marie à Longueuil; 10, Saint-Jude à Ville Jacques-Cartier.

D. de Saint-Jérôme. — 5 mars, Soeurs Notre-Dame-d'Afrique à Rosemère.

ORDINATIONS DE L'AVENT

Les Ordinations générales des Quatre-Temps du Carême auront lieu le samedi 16 mars prochain à 7.30 hres a.m., à l'église Notre-Dame. Les Supérieurs de Communautés qui désirent présenter des ordinands à ces ordinations doivent en communiquer la liste à la Chancellerie, ainsi que les lettres dimissoriales, une semaine à l'avance, conformément à l'article 63, no 1 du Synode.

DEUX PRELATS DOMESTIQUES

OTTAWA (CCC) — Il a plu à Sa Sainteté le Pape Pie XII d'accorder le titre de "Prélat Domestique" à M. l'abbé Léonard Costello, de l'archidiocèse d'Ottawa, directeur de l'administration religieuse (CR) dans le Corps d'Aviation royal canadien et délégué de Son Exc. Mgr Maurice Roy, vicaire aux armées du Canada. Mgr Costello est aumônier dans l'aviation depuis le 23 mars 1940. Il a été nommé directeur de l'administration religieuse au CARC en 1947. Il détient le grade de capitaine de groupe. Sa juridiction comme aumônier en chef du CARC à tous les aumôniers militaires catholiques de l'Aviation au Canada et en Europe, au nombre de cinquante.

STE - ANNE - DE - LA - POCATIERE (CCC) — Sa Sainteté le Pape Pie XII vient d'élever à la dignité de Prélat Domestique M. le chanoine Clément Leclerc, supérieur du Collège diocésain de Ste-Anne-de-la-Pocatière comte de Kamouraska. Mgr Leclerc, âgé de 59 ans, a été ordonné prêtre le 29 juin 1953. Après son cours de Lettres à Laval, il est, pendant plus de vingt-cinq ans, professeur et préfet des études au collège. En 1951, il devient directeur spirituel de l'institution. Désigné comme principal organisateur, sur le plan diocésain, des célébrations de l'Année Mariale en 1953, c'est à cet auxiliaire actif que l'on doit en bonne partie le grand succès de ces célébrations. Son Exc. Mgr Bruno Desrochers, évêque du diocèse, le nommait, en 1954, chanoine honoraire et au mois de décembre dernier, il devenait chanoine titulaire du chapitre diocésain. Mgr Clément Leclerc est président de la Commission diocésaine de Liturgie.

UNE SEMAINE DE VOCATIONS SACERDOTALES

Une grande semaine de vocations sacerdotales et religieuses se tiendra du 5 au 15 mars prochain, dans les diverses paroisses de la province. La revue "CAHIERS DE VOCATIONS" vient de publier à cette occasion un numéro spécial contenant un programme pour chaque jour de la semaine dans les écoles: causeries, tranches par le texte, chant, sketch, récitation etc . . . Chaque jour de la semaine est consacré à un thème particulier: vocation en général, vocation missionnaire, vocation sacerdotale, vocation religieuse, vocation familiale, et apostolat laïc. Chaque numéro est en vente au prix de 25 sous, au Centre Eucharistique, 514 Est, Mont-Royal, Montréal 34. Tél.: LA. 4-2757.

26,151 FRERES MINEURS

ROME (CCC) — La Curie générale des Frères mineurs vient de publier l'annuaire de l'Ordre. D'après les chiffres qu'on y relève il résulte que l'Ordre, y compris la Custodie de Terre Sainte, est divisé en 85 provinces et 8 custodies dépendant directement du Supérieur général. Les couvents sont au nombre de 2,432. L'Ordre compte 25,151 religieux, dont 15,242 prêtres. Parmi ceux-ci, on note un patriarche, 13 archevêques, 64 évêques, un internonce apostolique, 15 vicaires apostoliques, 11 administrateurs apostoliques et prélats "nullius" et 14 préfets apostoliques.

CONSTITUTION DU TIERS-ORDRE

ROME (CCC) — Les ministres généraux des quatre branches de l'Ordre franciscain — Frères mineurs franciscains (ofm), Frères mineurs conventuels (ofm conv.), Frères mineurs capucins (ofm cap.), Tiers-Ordre régulier de St-François (TOR) — ont présenté à Son Em. le cardinal Valeri, préfet de la Congrégation des Religieux, le projet des nouvelles constitutions du Tiers-Ordre séculier de St-François. Simultanément ils ont remis au cardinal une supplique destinée au Souverain Pontife, par laquelle ils demandent l'approbation de ce projet. Ce projet de nouvelles Constitutions ont pour but d'adapter l'organisation du Tiers-Ordre séculier aux conditions modernes de la vie.

JOS. PONTON Enrg.

LOUIS AUTHIER, prop.

COSTUMES DE THEATRE

Spécialistes pour collèges et couvents

S.V.P. placez votre commande à l'avance.

35, rue Notre-Dame est - MONTREAL - HA. 8744

Ainsi vous ne risquerez pas d'être déçus.



Pour comprendre l'Angoisse, l'Obsession, la Phobie, le Scrupule, la Dépression psychique, l'Homosexualité, la Frigidité, la Timidité, la Mésadaptation sociale et professionnelle.

— LISEZ —

les ouvrages suivants

1—La Névrose: maladie trop peu comprise, 275 pages $2.50
2—La Névrose: cette grande misère humaine, 278 pages $2.50
3—La Névrose: rempart de la maladie, 280 pages $2.50
4—Névrose, Conscience, Religion 278 pages $2.50
5—Névrose et Obsessions, 289 pages $2.50
6—Fautes à éviter en Education 175 pages $1.50

par André La Rivière

Psychanalyste consultant et catholique de Montréal, Membre des Sociétés de Psychologie de Grèce, d'Angleterre et d'Allemagne, Ancien Stagiaire des Hôpitaux de Paris (1946-51), Ex-boursier des Gouvernements de France et du Québec.

les 6 Volumes $12.00 (Franco)

★ **GRATIS** ★

Faites venir le SOMMAIRE détaillé de chacun de ces ouvrages

Editions Psychologiques Enrg.

3426 Ave Marcil, N.D.G. Montréal HU. 8-4312

Du 10 au 19 mars

Plus de 106 groupes de pèlerins attendus à l'Oratoire St-Joseph

Au delà de 105 pèlerinages organisés ameneront des milliers de pèlerins à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, du 10 au 19 mars prochain, au cours de la grande neuvaine à Saint Joseph. Si l'on jette un coup d'oeil sur les chiffres de l'an dernier, 73 groupes de pèlerins, on constate avec joie que le sanctuaire du Mont-Royal devient de jour en jour un plus grand centre d'attrait pour la piété populaire.

Tous les jours, comme par les années passées, un nombre considérable de malades partiront de tous les coins de la métropole pour venir demander leur guérison à Saint Joseph. Des groupes de près de 35 paroisses, de 9 écoles ou collèges se joindront à eux. Les membres de 25 chorales différentes agrémenteront de leurs chants les nombreux offices de la neuvaine. S. Exc. Mgr Emilien Frenette, évêque de St-Jérôme, sera à l'Oratoire, le 16 mars, accompagné d'au moins mille de ses diocésains. Et près de 400 à 500 éducateurs, réunis à Montréal à l'occasion de la Semaine de l'éducation, rendront visite comme il se doit au patron du Canada. Une délégation de pèlerins quittera même la ville de Détroit, Etats-Unis, pour prendre le chemin de l'Oratoire, etc..., etc...

De leur côté, les autorités du sanctuaire du Mont-Royal feront tout en leur pouvoir pour bien recevoir ces pèlerins. Il y aura tous les jours une messe pontificale, un pèlerinage des malades l'après-midi, et le soir, prières et sermon par M. le Chanoine Armand Racicot, curé de la paroisse St-Pierre-Apôtre, suivis d'une messe basse dans la basilique.

NOUVELLE PUBLICATION, HAUTEMENT APPRECIEE:

SYNTHESE DE LA THEOLOGIE

Sous ce titre paraissait, en novembre dernier, une série de huit volumes exposant toute la théologie.[1] Cet ouvrage, auquel ont collaboré douze théologiens hautement qualifiés, est selon l'ordre de la Somme de saint Thomas et se réfère à l'encyclique *Corboris mystici*, qui est un exposé de l'enseignement de l'Eglise.

Les auteurs se sont appliqués à mettre à la portée du plus grand nombre de fidèles cette science nécessaire à tous. Se dégageant, dans la mesure du possible, des recherches historiques et de certaines controverses plus ou moins utiles, ils ont voulu intégrer les problèmes modernes dans une synthèse doctrinale complète.

Presque tous nos journaux quotidiens et hebdomadaires ont salué avec enthousiasme cette publication: Le Devoir, Notre Temps, La Patrie, Le Droit, l'Action Catholique, l'Evénement, le Salaberry, Le Progrès du Saguenay et d'autres que nous n'avons pas vus lui ont consacré de très beaux articles. Pour donner une idée de ce qu'à peu près tous ont écrit, qu'il suffise de reproduire en partie, la présentation qu'en a faite M. l'abbé Léo Forest, le directeur de l'Action Populaire de Joliette.

"Il arrive souvent que des prêtres et surtout des laïcs se demandent où ils pourraient se procurer en un ou plusieurs volumes l'ensemble de la doctrine théologique donné en français et en un style que des gens d'instruction moyenne puissent assimiler. Et ces gens ajoutent: "quelque chose d'écrit par des Canadiens, afin que l'on puisse s'y retrouver encore plus facilement.

"Eh bien, nous croyons pouvoir affirmer que l'ouvrage que viennent de publier à Montréal un groupe de théologiens bien connus, sous le titre "Synthèse de la Théologie", répond adéquatement à cette demande en même temps qu'il comble, bien à propos, un besoin de plus en plus grand que les laïcs engagés dans l'Action catholique ont de connaître de mieux en mieux Dieu et l'Eglise, à la gloire et au triomphe de qui ils se dévouent.

"Ceux qui ont consacré leur vie à l'éducation de la jeunesse, les journalistes, les prédicateurs, y trouveront un aliment quotidien fortifiant et sûr. Tous les prêtres reliront cet ouvrage avec la conviction qu'ils ont découvert la véritable manière de repasser sans se fatiguer la théologie qu'ils ont apprise jadis avec plus ou moins de peine et à laquelle il leur faut recourir sans cesse tout au long de leur ministère".

A peu près tous les évêques ont répondu dans le même sens à l'hommage qui leur a été fait de cet ouvrage.

"Ces pages de théologie, écrit Son Excellence Mgr Charles-Eugène Parent, archevêque de Rimouski, seront d'abord sûrement utiles aux prêtres qui voudront faire une repasse de la théologie sous une forme nouvelle, claire et agréablement présentée. Ce sera là un moyen de plus d'entretenir en soi les données de la science sacrée. Un prêtre quel qu'il soit, n'a pas d'obligation plus importante, en effet, que d'unir la science à la sainteté de la vie. Croyez bien que je ne manquerai pas de recommander ces volumes à l'occasion.

"De plus, je souhaite ardemment que ces pages se répandent chez tout le peuple chrétien, afin que cet enseignement, aisé de forme mais chargé de doctrine, éclaire les fidèles, sur les vraies données de la religion. Trop nombreux sont ceux qui les ignorent encore. C'est pourquoi la foi languit de nos jours au point d'être chez plusieurs presque morte. Trop d'hommes influents se laissent tenter par l'erreur facile, parce qu'ils sont ignorants de la théologie, la croyant trop difficile et réservée aux seuls initiés. Cette synthèse de théologie devrait alors être étudiée par tous".

"Il est heureux, dit Son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, que tant de belles études qui avaient déjà été publiées par les soins de l'Institut Pie-XI aient été ainsi réunies en un seul ouvrage. Les prêtres comme les laïques trouveront grand profit à l'utiliser, car ils y trouveront une excellente doctrine exposée en un langage qui n'a rien de trop scientifique".

Son Excellence Mgr Panico, Délégué Apostolique ajoute: "Cette synthèse mettra les vérités de notre foi à la portée d'un plus grand nombre de fidèles et fera beaucoup de bien".

Aux yeux de Son Excellence Mgr Emilien Frenette, évêque de Saint-Jérôme, "entre autres mérites, cette synthèse a le bienfaisant avantage de donner une place de choix au grand mystère de l'Eglise, centre vital autour duquel s'organisent aujourd'hui tous les autres".

"Voilà certes, écrit Son Excellence Mgr Laurent Morin, Auxiliaire à Montréal, un ensemble doctrinal qui n'a pas de prix, puisqu'il est le fruit de longues études, de riches méditations et d'une abondante documentation.

"Ces volumes théologiques seront faciles de consultation à cause de la langue et permettront à nombre de catholiques sincères d'enrichir leurs sciences religieuses pour mieux vivre ensuite ces vérités".

Un preuve non équivoque que cet ouvrage répond à un besoin vient des commandes qui en sont faites : jusqu'à 19 séries par jour. Déjà plus de 1,000 séries sont écoulées.

Pour faciliter la diffusion de ces volumes, on les vend à très bas prix: $1.50 pour chacun des quatre premiers; $2.00 pour chacun des quatre derniers. Frais de poste en plus: .10 par volume. — Toute la série $14.00, sans frais de poste. *Quel beau cadeau pour une personne cultivée !*

En vente à *l'Institut Pie-XI,*

2065, Sherbrooke Ouest,

MONTREAL.

(1) Tome I: *Dieu et sa création* (304 p.), par MM. Joseph Gerléy, p.m.é., et Irénée Sauvé, p.s.s. — Tome II: *Retour de l'homme vers Dieu* (248 p.), par MM. Auguste Berland, Gérard Chaput et Roland Dorris, p.s.s. — Tome III: *Vertus en particulier* (248 p.), par MM. Edouard Gagnon et J.-B. Desrosiers, p.s.s. — Tome IV: *Le Christ vivant dans l'Eglise* (232 p.), par M. Gérard Yelle, p.s.s. et Mgr Roger Marien, c.s. — Tome V: *Les sacrements* (192 p.), par MM. Irénée Sauvé, Edouard Gagnon et J.-B. Desrosiers, p.s.s. — Tome VI: *Corps mystique et Action catholique* (304 p.), par Mgr Roger Marien, c.s. — Tome VII: *Doctrine sociale de l'Eglise* (442 p.), par M. J.-B. Desrosiers, p.s.s. — Tome VIII: *Par Marie à la céleste Patrie*, par les Rev. Peres Ludger Brière, s.j., et Marie Denys Le Clerc'h, ss. cc.

LE PROJET DOZOIS

"Un prétexte de Duplessis pour contrôler Montréal"

(Me J.-P. GREGOIRE

par Jean-Marc LALIBERTE

"Le projet Dozois n'est qu'un prétexte pour permettre à l'administration provinciale d'assiéger la ville de Montréal et de venir s'y installer" a déclaré hier le conseiller municipal Jean-Paul Grégoire à la séance spéciale du conseil municipal convoqué par l'Office d'habitation salubre.

M. Grégoire a affirmé que le premier ministre Duplessis qui n'aime pas les insoumis, s'attaque à l'administration de Montréal qui n'a pas voulu se soumettre comme il l'aurait voulu. "Il veut, dit-il, les démolir".

Le conseiller Lucien Tremblay, député de Maisonneuve est venu à la rescousse du premier ministre en affirmant que au début les députés de l'île de Montréal et le ministre des Affaires municipales M. Paul Dozois, n'étaient pas d'accord au sujet du bill 27 mais que par la suite tous sont tombés d'accord" et que "c'était une loi très démocratique".

Le duel Grégoire-Tremblay a été l'incident marquant de la séance d'hier après-midi qui s'est déroulée dans une atmosphère beaucoup plus calme que la veille. Au cours des trois heures de débats, il y eu nombre de répétitions et aucun argument nouveau marquant n'a été apporté. Quelques minutes avant la fin de la séance, le maire Jean Drapeau a commencé à questionner le représentant du service du Contentieux, Me. Théo. L'Espérance.

Au cours de ces quelques instants, M. Drapeau a fait dire à l'avocat de la Cité, que la Ville aurait avantage à se prévaloir des derniers amendements apportés à la loi nationale de l'habitation.

Le projet Dozois, tel que soumis, prévoit l'application de la loi nationale avant les amendements. Dans le cas de la démolition des taudis, la loi non amendée prévoit que le fédéral paiera 50 pour cent de l'estimé du coût d'acquisition des bâtisses et terrains et de déblaiement ou 50 p. c. du coût réel, mais le moindre des deux.

Selon les amendements apportés en mai 1953, le fédéral paierait 50 p.c. du coût réel. Me l'Espérance a admis que si la Ville se prévalait de ces amendements elle n'assurerait pas le risque d'être obligée de payer seule l'excédent du coût réel sur les estimés. Le fait, dit-il, de réduire les risques ou les obligations bonifierait certainement la situation de la Cité.

Le maire Drapeau a ensuite tenté de démontrer que l'Office d'habitation salubre aurait pu, entre le moment de sa fondation, soit le 15 janvier dernier, et la prorogation des Chambres de la Législature, faire le nécessaire pour se prévaloir des amendements à la Loi nationale de l'habitation. C'est à ce moment que la séance a été ajournée à lundi prochain, 2h.30 p.m. à la demande du président de l'Office, M. Lucien Croteau.

M. Croteau a expliqué qu'il demandait l'ajournement à lundi, parce que nombre de conseillers sont propriétaires d'établissements de commerce et que, le vendredi soir, il leur est très difficile d'assister aux séances du conseil municipal.

Le conseil, comme la veille, a siégé hier en comité plénier pour permettre aux conseillers de consulter les directeurs des divers services. Deux conseillers ouvriers, MM. Marchand et Delisle ont déclaré que le projet Dozois n'est peut-être pas parfait mais que c'est le seul projet concret soumis au conseil. Ils ont dit que les ouvriers demandent qu'il se fasse quelque chose et c'est pourquoi ils sont en faveur du projet.

Le conseiller Delisle a déclaré que personnellement il ne favorisait pas les grandes maisons de rapport. Tout de même, dit-il, il faut se rendre à l'évidence qu'une partie de la population les préfère. Si les riches qui habitent actuellement de ces grandes maisons s'y portent bien, dit-il, je ne vois pas pourquoi cela ne serait pas bon pour des ouvriers.

Les conseillers O'Hearn et Sigouin ont aussi participé au débat.

Le conseiller Jean-Paul Grégoire, qui est président de la Fédération libérale provinciale, a fait valoir, au début de ses remarques, que pour bien comprendre la situation dans laquelle se trouve aujourd'hui le conseil municipal de Montréal il faut remonter aux dernières élections de 1954.

Depuis l'élection d'octobre 1954, dit-il, nous avons constaté au conseil un changement d'atmosphère. Une guerre froide a pris naissance entre deux groupes et elle s'est accentuée de jour en jour, de séance du conseil en séance, de mois en mois, pour éclater en guerre ouverte et nous mener à la situation où nous nous trouvons aujourd'hui.

Cette guerre froide aurait pu avoir son issue alors que l'électorat aura à se prononcer en octobre prochain et cela sans l'intervention de personnes de l'extérieur. Depuis 1954 plusieurs problèmes importants ont été discutés ici: octrois aux oeuvres de charité, machines à boules, permis de clubs, ouverture de la rue Berri, évaluation, etc., etc., et jamais personne de l'extérieur n'est venu tenter de régler le problème de Montréal.

Au cours de ces dernières années il s'est présenté une autre question, celle que j'appellerai "l'affaire Dozois", qui passera à l'histoire de Montréal. On a dit ici qu'il s'agissait d'un ballon politique. Il nous reste à découvrir qui l'a gonflé ce ballon.

Le projet Dozois, continue M. Grégoire, est né d'une initiative de l'ancienne administration Houde-Asselin. Cette administration doit être félicitée de cette initiative. Le comité formé alors a travaillé et a soumis un projet.

Mais, poursuit M. Grégoire, il ne faut pas oublier les élections de juin 1956. Plusieurs mois avant ces élections il avait été décidé que celui qui a donné son nom au projet serait candidat ministériel et dès le mois de mars 1956 on pouvait se rendre compte que le projet Dozois était une affaire décidée; qu'on avait décidé en dehors de l'administration municipale, de l'imposer à la ville de Montréal".

Et M. Grégoire rappelle dans quelles circonstances le premier ministre de la province a fait savoir que son gouvernement souscrirait $1,000,000 au projet. Comment dès ce moment-là on avait mis de côté le comité exécutif de Montréal pour centrer toute l'attention sur le commissaire Dozois.

C'est alors, dit M. Grégoire, que l'antipathie de l'administration provinciale à l'égard de l'administration municipale s'est manifestée au grand jour. M. Duplessis, qui n'aime pas les insoumis a montré clairement qu'il n'aimait pas certains membres de l'administration de Montréal parce qu'ils ne voulaient pas se soumettre à son gré. Il a donc décidé l'attaque. Il veut les démolir.

A ce moment le conseiller Jean-Paul Hamelin veut soulever un point d'ordre. "Laisse-le parler, je m'en charge", lui lance le conseiller Lucien Tremblay, député de Maisonneuve.

M. Grégoire poursuit en rappelant la visite de M. Duplessis à l'hôtel de ville. Après cette visite, dit-il, il fallait s'attendre à un coup d'Etat. Nous avons eu les bills 27 et 58.

La fin ne justifie pas les moyens

On avait donc décidé d'imposer le projet Dozois, continue M. Grégoire. Les élections provinciales ont eu lieu et M. Dozois est devenu ministre dans le cabinet Duplessis. Pour parvenir à leurs fins, la réalisation du projet, les autorités provinciales ont créé les moyens: les bills 27 et 58.

Ces bills, dit le conseiller, sont de la nature des bills Picard et Guindon. Ce ne sont pas des bills adoptés dans l'intérêt de la province mais des lois visant un homme.

M. Simoneau: Point d'ordre. Comment se fait-il que le bill 27 a été voté par tous les députés libéraux de Montréal sauf un?

Le président: Ce n'est pas un point d'ordre.

M. Simoneau: Ca ne fait rien. Je l'ai dit quand même!

"C'est un coup de force contre l'administration municipale, poursuit M. Grégoire. C'est une intervention malheureuse, antidémocratique et arbitraire, comme le disait le conseiller Croteau".

M. Croteau: Je n'ai jamais dit que c'était une intervention malheureuse, mais nécessaire.

Alors, dit M. Grégoire je dis que c'est une intervention malheureuse, antidémocratique et arbitraire. Et, poursuit-il, quand on étudie le bill 27 et que l'on voit que le législateur constatant certaines erreurs est revenu à la charge avec le bill 58, en conscience je me demande si, même si le projet Dozois était parfait, j'ai le droit d'utiliser les moyens que l'on me donne pour le réaliser, et je dis non, car la fin ne justifie pas les moyens.

Et, dit en terminant M. Grégoire, j'ai l'impression nette que le projet Dozois n'est qu'un prétexte pour permettre à l'administration provinciale d'assiéger la ville de Montréal et de venir s'y installer.

M. Tremblay

Le conseiller Tremblay commence ses remarques en défendant l'intégrité et l'honnêteté du ministre des affaires municipales, M. Dozois.

Il rappelle ensuite la visite du premier ministre à l'hôtel-de-ville. Il était venu, dit-il, pour concilier les parties. La conclusion de cette visite, pour le premier ministre était celle-ci: si le conseil municipal à la majorité absolue me demande d'agir, je ne puis faire autrement en ma qualité de premier ministre que de me rendre aux désirs du conseil.

Cette visite, poursuit M. Tremblay, a eu lieu en septembre. L'administration municipale avait donc deux mois à sa disposition, avant l'ouverture de la session, pour préparer un bill "qui nous aurait permis à Québec de laver le plan Dozois et d'en connaître le pour et le contre".

Une requête signée par 64 conseillers est parvenue à Québec, demandant l'intervention de la Législature. Je n'ai pas signé cette requête parce que j'étais d'avis que Lucien Tremblay député n'avait pas d'ordre à recevoir de Lucien Tremblay, conseiller. Mais aujourd'hui j'en suis et ca fait 65.

Et, poursuit M. Tremblay, j'affirme que jamais personne m'a influencé pour prendre ma décision. A Québec, avec les députés de Montréal, nous avons discuté du bill avec M. Dozois. Au début nous n'étions pas d'accord, mais nous sommes parvenus à un accord. Et j'affirme que le bill 27 est le bill le plus démocratique qui a pu être voté.

Le bill 58, continue M. Tremblay, est la conséquence d'une mauvaise propagande et d'émissions télévisées où l'on a laissé entendre que l'on contesterait le bill 27. "Le plus petit arrangement vaut mieux qu'un procès", c'est pourquoi on a eu le bill 58.

Le conseiller, parlant ensuite du projet Dozois, affirme que même si ce projet n'est pas parfait, il vaut mieux que rien du tout. Il reste, dit-il, qu'avec ce projet on démolit des taudis pour donner mieux, et dans 50 ans la ville deviendra propriétaire des immeubles qui alors vaudront des millions.

Et M. Tremblay déclare: "Il est temps que le reste du pays se rende compte que le conseil municipal de Montréal n'est pas une tour de Babel. On a mis, il y a quelque temps, 12 minutes à voter un emprunt de $39 millions et aujourd'hui ça nous prend 3 jours à voter un emprunt de $4 millions. Comprenez-vous quelque chose ?"

En terminant le conseiller Tremblay a une bonne parole pour le maire Drapeau dont il loue le grand esprit de travail. Mais, dit-il, si chaque fois qu'un maire a des difficultés, la Législature lui accordait des élections, cela deviendrait "terrible" ! Il y a 1,700 maires dans la province de Québec. Voyez-vous ça ?

AVIS DE DECES

LAGUE — A Montréal, le 28 février 1957 à l'âge de 66 ans, est décédé, M. Elphège Lagüe, époux de Flore Landry, demeurant à 107 ouest, boul. Henri-Bourassa. Les funérailles auront lieu lundi, le 4 mars. Le convoi funèbre partira des Salons J. S. Vallée Limitée, No 6662 rue St-Denis à 8h.30, pour se rendre à l'église St-André Apôtre, où le service sera célébré à 9 hrs. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement angle des rues St-Laurent et Prieur à 8h.45.

NAULT — A Montréal, le 28 février 1957 à l'âge de 78 ans, est décédé, M. Arthur Nault, époux de Corinne Massé, demeurant à 418 boulevard St-Joseph est, app. 2. Les funérailles auront lieu samedi, le 2 courant. Le convoi funèbre partira des Salons de la Société Coopérative des Frais Funéraires, 4848 rue Papineau, à 9h. 30, pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière de Richelieu, lieu de sépulture. Un libéra sera chanté à l'église paroissiale de Richelieu. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement à sa demeure à 9h.45.

Nouvelles de la session fédérale

Le manque de marchés mine l'agriculture canadienne

Alors que les Etats-Unis consacrent à l'agriculture $33 par habitant chaque année, le Canada ne dépense que $3, également par habitant, a déclaré à Ottawa, M. Waldo Walsh, sous-ministre de l'Agriculture de la Nouvelle-Ecosse. Il a ajouté que le Canada a perdu plusieurs marchés agricoles. Quelques comtés de l'Etat du Maine produisent à eux seuls autant de pommes de terre que le Canada tout entier. "Si nous avions les marchés que les producteurs du Maine possèdent" a-t-il dit, "nous pourrions produire autant qu'eux". C'est ce manque de marchés qui est la cause du marasme agricole dans les Maritimes, a-t-il conclu.

Déficit dans notre commerce extérieur

Le commerce extérieur du Canada a continué d'augmenter en janvier, mais les achats considérables aux Etats-Unis ont porté le déficit général pour ce mois à $55,800,000, en regard de $38,300,000 l'an dernier.

Les exportations ont été de $404,100,000, soit une augmentation de $38,700,000 par rapport au même mois de 1956, mais les importations ont été de $459,900,000, soit un gain de $56,200,000, indique le Bureau de la statistique.

Le déficit est l'excédent des importations sur les exportations.

Pour l'ensemble de 1956, le déficit a atteint le chiffre sans précédent de $348,800,00, soit plus du double du déficit de 1955, qui avait été de $361,100,000. Certains économistes disent que le déficit est une hypothèque étrangère sur l'avenir économique du Canada.

La hausse des importations des Etats-Unis semble le principal aspect du commerce extérieur canadien en janvier. Tandis que la marge a rétréci dans le commerce canado-britannique et que le traditionnel surplus canadien a diminué, le déficit dans notre commerce avec les Etats-Unis a grandi.

La Trans-Canada Pipe Line se rendrait dans le nord-ontarien

La Trans-Canada Pipe Line sera peut-être chargée d'une partie du tronçon nord-ontarien que doivent aménager les gouvernements fédéral et ontarien. Un communiqué d'agence de publicité faisait mention d'une conduite de 310 milles que la compagnie aurait à installer de la frontière du Manitoba jusqu'à la tête des Grands lacs. M. Howe n'a pas démenti la nouvelle. Aucun contrat n'a encore été accordé, mais une réunion sur ce sujet doit avoir lieu mardi prochain. Un député CCF a demandé si c'était par hasard que le Trans-Canada Pipe Line et le gouvernement fédéral utilisent les services de la même agence de publicité.

Les préliminaires à la vente de blé à la Pologne se font "normalement"

Le ministre du commerce, M. Howe, a affirmé que les entretiens en vue de la vente de blé canadien à la Pologne se déroulent "normalement" entre les autorités fédérales et la délégation polonaise venue à Ottawa.

M. Howe répliquait ainsi à une dépêche de la Free Press de London selon laquelle il y aurait désaccord entre le ministère du commerce et celui des finances au sujet du crédit à accorder pour la transaction. M. Howe a affirmé que lui-même et M. Harris étaient entièrement d'accord.

Avant les élections, l'état de santé des chefs de parti

Dans les milieux CCF de la capitale, on suppute les chances qu'a le chef du parti, M. Coldwell, de mener une campagne électorale vigoureuse dans trois ou quatre mois alors qu'il relève d'une légère crise cardiaque. Quant aux conservateurs, la maladie et le retrait de M. George Drew ne donnent à son successeur, M. Diefenbaker, que peu de temps pour préparer le parti aux élections. Quant à M. Solon Low, chef du Crédit social, il avait subi lui aussi une crise cardiaque à la fin de 1955. Seul M. Saint-Laurent, parmi les vieux chefs de parti, a joui d'une santé parfaite malgré les 75 ans qu'il a fêtés le 1er février dernier.

Le tourisme inscrit au Conseil des arts?

Le sénateur Harold Connolly a émis le souhait que l'industrie du tourisme tombe sous la compétence du nouveau Conseil canadien des arts. Cette idée fait suite à l'approbation par le Sénat d'une motion en vue de permettre au comité du tourisme d'instituer une enquête sur les activités des différentes organisations chargées d'attirer les touristes au pays.

En marge du rapport Gordon: $156,000

Depuis 1951, le gouvernement fédéral a versé à M. Walter Gordon, président de la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques, ainsi qu'à des compagnies avec lesquelles M. Gordon a travaillé sur ce rapport, une somme approximative de $156,000.

Présentation du budget à une date indéfinie

Le premier ministre, M. St-Laurent, n'a pas confirmé la rumeur d'après laquelle le budget serait présenté le 19 mars. Aucune décision n'a encore été prise et le budget sera présenté lorsque le ministre des finances aura fini de le préparer.

Aux quatre coins du monde...

Selon Nehru: Moscou et Washington doivent converser seul à seul

NOUVELLE-DEHLI. — Le premier ministre Nehru a demandé hier aux chefs des Etats-Unis et de la Russie d'ouvrir des négociations sur le Moyen-Orient. D'après lui, les deux grandes puissances "qui tentent de jouer aux échecs à distance" devraient entreprendre des négociations directes. M. Nehru espère que cette suggestion aura la faveur des deux parties en cause. Il a qualifié par ailleurs le président Eisenhower de "grand leader et homme pacifique" tout en constatant que ses propositions diffèrent de celles de la Russie. Et il a ajouté que des deux côtés plusieurs propositions méritent considération.

Pour l'Algérie: un projet de partage soumis par quatre parlementaires

PARIS. — Quatre députés radicaux ont inscrit à l'agenda de l'Assemblée Nationale une motion prévoyant un projet de partage de l'Algérie, comme moyen de règlement du conflit qui persiste depuis plus de deux ans, à la suite du soulèvement déclenché par quelques milliers de Musulmans et qui a gagné une bonne partie du pays. En vertu de ce projet, l'Algérie serait divisée en quatre parties: la "république autonome de Constantine" (région orientale), le "territoire autonome de Tlemcen", la région Alger-Oran (partie occidentale et centrale) et les régions sahariennes. Les deux premières zones bénéficieraient d'une totale autonomie interne et définiraient par accords avec la France, une politique étrangère et une politique de défense communes. Les deux autres zones, conservant leur statut de départements, resteraient partie intégrante de la France. Expliquant leur projet, les députés ont souligné que dans le climat actuel, des élections libres enverraient au Parlement surtout des extrémistes et que faites au collège unique (votes français et musulmans mêlés), ces élections priveraient les Européens de presque toute représentation, à cause de la disproportion numérique (8,500,000 de Musulmans contre 1,200,000 Français).

INTELLECTUELS - CONVALESCENTS - VIEILLARDS
SURMENES - OPERES

FAITES APPEL A

Longivex

SOLUTION DE

Gelée Royale

D'ABEILLES

En 1954, la gelée royale d'abeilles a été recommandée à S. S. Pie XII par son médecin particulier, le Dr Galeazzi-Lisi. Depuis, Longivex a contribué à redonner des forces et de l'enthousiasme à des milliers de personnes et à leur procurer une sensation de bien-être et de vitalité.

Exigez Longivex n'acceptez pas de substitut.



Le Dr Fernand Corminboeuf

Professeur à l'Institut Agricole d'Oka, docteur ès sciences et chimiste distingué

Cette gelée royale vous est aujourd'hui offerte, par les Produits Apicoles Enr. sous le nom de commerce LONGIVEX. Préparée sous la surveillance immédiate d'un spécialiste en apiculture et d'un docteur en chimie professeur à l'Institut Agricole d'Oka.

La cure de 24 jours de Longivex (24 ampoules buvables) est en vente dans les principales pharmacies ou adressez-vous directement à notre dépositaire

Doyon & Doyon Enrg. 450 est, St-Paul, Montréal HA. 9383 — HA. 8997

ÉDITION SPÉCIALE

Consacrée à l'éducation

- **LE DEVOIR** publiera mercredi le 13 mars prochain une édition spéciale consacrée à l'Education. Publiée à l'occasion de la semaine nationale de l'Education cette section spéciale du **DEVOIR DU SAMEDI** sera abondamment documentée et illustrée.

Voici la liste partielle de nos collaborateurs:

Mgr Irénée Lussier, recteur de l'Université de Montréal.
Mgr Maurice O'Bready, c.s., secrétaire général de l'Université de Sherbrooke.
M. Roland Vinette, secrétaire du Comité catholique de l'Instruction publique.
M. Gérard Filion, directeur du **DEVOIR** et président de l'Association des Commissions scolaires du diocèse de St-Jean.
R. F. Cyrille, e.c., secrétaire général des Frères enseignants.
M. Abel Gauthier, vice-doyen et directeur des études de la Faculté des sciences de l'Université de Montréal.
M. Gérard Bergeron, professeur à l'Ecole des Sciences sociales de l'Université Laval.
Dr A.-D. Archambault, membre de la Commission Scolaire de Verdun.
M. Gilles Moreau, directeur du Collège St-Denis de Montréal.

- Les communautés, maisons d'enseignement, commissions scolaires et entreprises commerciales désireuses d'y annoncer sont priées de réserver leur espace au plus tôt; les pages de cette édition seront fermées définitivement le 9 mars prochain.
- Les lecteurs qui veulent se procurer un certain nombre d'exemplaires de ce numéro sont priés de placer immédiatement leurs commandes en composant **BE. 3361** ou en écrivant au Service du Tirage, LE DEVOIR, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal 1.

EXCURSIONS

À TRAVERS LE CANADA

durant les vacances d'été

organisées par

LA LIAISON FRANÇAISE

en collaboration avec le chemin de fer

PACIFIQUE CANADIEN

Le Voyage IDÉAL—Durée: 20 jours

1er ..... du 30 juin au 20 juillet
2ième ..... du 21 juillet au 10 août

PRIX: de $525 à $680, selon la place choisie

Le Voyage AUBAINE—Durée: 16 jours

du 12 juillet au 28 juillet

à l'intention des personnes disposant de deux semaines de vacances

PRIX: de $325 à $505, selon la place choisie

ENDROITS VISITÉS

WINNIPEG	EDMONTON	BANFF
REGINA	CALGARY	LE LAC LOUISE
SASKATOON	VANCOUVER	VICTORIA

Les prix indiqués sont de Montréal et comprennent TOUS les frais de voyage: transport, repas, coucher, visites, pourboires, etc.

Renseignements complets, dépliant, réservations, etc., sur demande aux agents du Pacifique Canadien,—au bureau de M. P.E. Gingras, chambre 279, gare Windsor, Montréal, téléphone PLateau 2211, local 358 ou 2454—ou des organisateurs:

LA LIAISON FRANÇAISE

75, rue d'Auteuil Québec, P.Q. tél. LA. 2-2601

EATON

BOUTIQUES du GOURMET

"Délices des quatre coins du monde"

BOUTIQUE EATON DES FROMAGES!

C'est une Société des Nations du monde de l'alimentation. Ici, on trouve les fromages fins d'Angleterre, du Danemark, de la Hollande et de la France, tout comme de l'Italie, de même que tous les pays renommés pour leurs fromages. La BOUTIQUE DES FROMAGES a tout ce qu'il faut pour tenter le palais du plus fin des gourmets. Depuis l'An 2000 avant J.-C., l'histoire nous dit que le fromage était non seulement considéré comme un mets de choix, mais encore était recherché pour ses propriétés nutritives et saines. Rendez visite à cette BOUTIQUE EATON qui a certainement le fromage que vous recherchez.

... Bien plus, saviez-vous qu'il existe chez EATON un

"CLUB-FROMAGE-DU-MOIS"

— Pour plus amples détails, adressez-vous à la Boutique du Fromage. Boutiques du Gourmet EATON, au Sous-Sol

Nouveautés qui feront la joie de tous les gourmets

SERVICES A ESCARGOTS



Un service original composé d'un petit plat, en aluminium poli que vous pouvez passer du four à la table et qui comprend une pince, une fouchette et 6 coquilles. Servir très chaud.

L'ensemble 6.25
18 escargots avec coquilles 2.55
Sans coquilles 1.35

TRUFFES BLANCHES

Un autre nouveau produit importé d'Italie apportant avec lui la promesse de mets savoureux. Essayez-les la prochaine fois que vous préparerez du foie gras.

Boite 1 once 1.25





CHAMPIGNONS DESHYDRATES

Notre plus récente importation d'Italie. Ces champignons déshydratés dégagent toute leur saveur dès qu'ils sont ajoutés à un mets chaud: potages, sauces, ragoûts, etc. Essayez-les... vous n'en voudrez pas d'autres.

Paquet ⅛ once .69

HUILE D'OLIVE BERTOLLI

Vient d'arriver... un produit italien. Cette huile d'olive fine est incomparable pour la cuisson et la garniture de salades.

Boite 8 onces .59
Boite 32 onces 1.99





CONFITURES ET MARMELADE COOPER OXFORD

Ensemble de trois bocaux: marmelade orange Seville, confiture de cassis et de framboises. Les trois délicieusement différentes par leur goût et leur présentation.

L'ensemble 2.75

Boutiques du gourmet, au Sous-Sol, chez EATON

SIGNALEZ PL. 9211 — LIVRAISON SANS FRAIS

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

Nos marchés se sont relevés hier à la suite de la meilleure tenue de N.-Y.

Potins financiers

La dernière séance de la semaine a été plutôt au ralenti sur les Bourses de Londres et de Paris. Sur celles de N-Y, Montréal et Toronto, les cours paraissaient meilleurs hier qu'antérieurement, tandis que les prix du blé se comportèrent à la hausse à Chicago, de même que ceux des grains à Winnipeg.

- O -

La hausse des dépôts d'épargne au Canada, au 31 janvier, à $6,039,000,000, au regard de $5,676,000,000 à la même date l'an dernier, selon le rapport rendu public hier par Ottawa, démontre certes, que les Canadiens savent épargner; qu'ils continuent de le faire et l'inflation sera moins à craindre. Déjà, la baisse du rendement des billets du Trésor à 3.76% au lieu de 3.91% et ses répercussions sur le taux de réescompte de la Banque du Canada, qui a baissé de 4.01 p.c. au lieu de 4.06, sont des développements favorables qui ne peuvent qu'être bien vus du marché, particulièrement s'il y a de nouveaux indices de baisse de ce taux.

- O -

Opemisca Copper Mines a recommencé à fonctionner cette semaine, à la suite d'arrêt forcé à son moulin durant les 4 derniers mois vu l'incendie du chevalement. Présentement l'usinage se fera au rythme de 800 tonnes par jour, avec un objectif de 2,400 sur la fin de 1958 ou au début de 1959.

Les créanciers de Moat & Co, seront appelés à se prononcer, sous peu, sur l'acceptation d'un premier dividende de 75 cts au dollar. Les créanciers dont les valeurs étaient entièrement payées et entre les mains des fiduciaires ne seront pas touchés par cette proposition.

- O -

Une nouvelle direction a été nommée à l'issue de l'assemblée de Massey-Harris-Ferguson Ltd, tenue hier. Les inventaires ont baissé et les ventes augmentent.

- O -

L'agent de transfert pour la Canada Iron Foundries Limited a avisé la Bourse de Montréal qu'il y avait en circulation le 20 février 712,175 actions ordinaires.

- O -

L'agent de transfert pour la Dominion Steel & Coal Corporation Ltd a fait savoir à la Bourse de Montréal qu'entre le 1er octobre 1956 et le 31 janvier 1957, il a été émis 44,300 actions ordinaires additionnelles contre la conversion de débentures dues le 15 mai 1970 ainsi que 26,604 actions ordinaires en échange d'actions de The Stowell Screw Company Limited.

- O -

240,235 actions ordinaires additionnelles, sans valeur au pair, de Canadian General Investments Limited seront négociables à la section officielle de la Bourse Canadienne ce matin.



M. JEAN SICOTTE, de Montréal, de la Compagnie Armand Sicotte & Fils, qui a été élu directeur de l'Association des Constructeurs de Routes de la province de Québec, à l'assemblée annuelle tenue à Montréal.

COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITE ECONOMIQUE

Dix soumissionnaires se sont disputés l'émission de $250,000 de la C. S. d'Outremont

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de la cité d'Outremont, comté de Montréal-Outremont, ont reçu récemment dix soumissions pour leur émission de $250,000 d'obligations en séries vingt ans. L'émission a finalement été adjugée à A. E. Ames & Co. Ltd., qui avait présenté un prix de 91.26 pour des titres à 4½% 1958-77. A ce compte, la corporation obtient son argent à un intérêt moyen net de 5.559%.

La commission scolaire n'était pas venue sur le marché des obligations depuis plusieurs années.

Les obligations, datées du 1er mars 1957, échoient du 1er mars 1958 au 1er mars 1977 inclusivement, l'intérêt semi-annuel étant payable les 1er mars et 1er septembre de chaque année. Le principal et l'intérêt sont payables à une banque à charte à Québec ou à Montréal. Les titres ne sont pas rachetables par anticipation avant le 1er mars 1967 inclusivement. Autorisé par une résolution en date du 17 décembre 1956, l'emprunt est contracté pour l'agrandissement de l'Académie St-Germain.

L'évaluation imposable de la commission scolaire de la cité d'Outremont, pour 1956-57, s'élève à $19,660,000 pour les catholiques et à $12,232,000 pour les neutres. La dette consolidée nette de la corporation, le 30 juin 1956, s'établissait à $58,000. La population du territoire soumis à la juridiction des commissaires était, en 1955, de 31,395 âmes.

Brazilian Traction L & P. Co., aurait fait de bonnes affaires en 1956

On lit dans un récent bulletin de McCuaig Bros. & Co., membres des Bourses Canadienne et de Montréal, que d'après le président de Brazilian Traction Light & Power Co., on s'attendrait à ce que les bénéfices en dollars pour 1956 soient beaucoup plus élevés que ceux de 1955, alors que les bénéfices ont été de $1.18 par action. Les principaux facteurs qui auront contribué à cette augmentation sont l'accroissement des ventes des divisions du gaz naturel et de l'électricité.

Les paiements de dividendes en 1956 ont été les meilleurs depuis le versement annuel de $1.00 de 1943 jusqu'au milieu de 1953 (soit l'équivalent de $2.00 avant le fractionnement de 2 pour 1 en 1951). Le total des dividendes en 1956 ont été de 75 cents en argent plus une action pour chaque 20 actions détenues.

Une source fiable de Londres déclare que le gouvernement du Brésil est en très bons termes avec la société; il annonce également que la compagnie n'anticipe aucune difficulté dans ses prochains versements.

La situation grandement améliorée de Brazilian Traction assure une nouvelle appréciation aux actions qui semblent maintenant posséder d'intéressantes possibilités spéculatives. Le prix actuel est d'environ 8, en comparaison du sommet de 13¼ atteint en 1952. En se basant sur les versements en espèces de 1955, le rendement est d'environ 9.3%.

L'usine de "Cellophane" de Dupont, à Shawinigan, célébrera le mois prochain son 25ième anniversaire

La "cellophane" est à la mode, puisque 75 pour cent de toute la production sert à l'amballage des aliments. Du Pont of Canada annonce aujourd'hui que les projets de construction d'une deuxième fabrique de "cellophane" vont bon train. La 'cellophane" est une pellicule cellulosique transparente et souple dont l'usage est très répandu dans l'emballage. Certains services sont déjà installés en vue de la construction de l'usine, à Maitland, en Ontario.

La croissance rapide du marché de la pellicule cellulosique, la demande que l'on prévoit de plus en plus grande et le fait que l'usine de la compagnie à Shawinigan — agrandie neuf fois depuis 1945 — a atteint le maximum de sa production, ont contribué à cette décision prise par la direction de la compagnie.

Tant que le plan final ne sera pas complété, il ne sera pas possible d'estimer le coût de la construction ni le nombre d'emplois qu'elle créera. L'usine de Shawinigan, qui célébrera, le mois prochain, son 25ième anniversaire, emploie environ 700 personnes.

Page-Hersey Tubes Ltd, a gagné $8.47 par action en 1956 vs $5.88 en 1955

Page-Hersey Tubes Ltd, a vu son profit net consolidé atteindre les $5,902,074 en 1956, au regard de $4,098,971, soit l'équivalent de $8.47 par action vs $5.88, en 1955. Au dire de M. A. MacFadeyn, ses ventes ont atteint les plus hauts sommets encore vus dans son histoire, et les perspectives pour 1957 demeurent favorables. Une analyse de son actif global se chiffrant par $47,152,943, contre $34,185,791 en 1955 permet de constater que son fonds de roulement est de $24,076,790 a rapprocher de $17,947,254 en 1955. Cette amélioration sera d'autant bien vue des actionnaires actuels et potentiels que le dernier exercice vient de clôturer avec un surplus réalisé de $18,938,028 a rapprocher de $15,554,672 précédemment et cela après le versement de $2,439,864 en dividendes contre $2,091,312 précédemment. Comme on sait, cette compagnie bénéficie grandement du développement de notre industrie du pétrole et du gaz naturel et elle est en train d'ériger un nouveau moulin au coût de $4,500,000.00 qui pourra fabriquer des tuyaux de toutes dimensions, y compris ceux de 16 pouces de diamètre à l'extérieur.

Il importe que les caisses de retraite et les fonds de pension soient administrés par des sociétés de fiducie

La Société d'Administration et de Fiducie a rendu public en fin de semaine son 54ième rapport annuel. Comme nous avons consacré notre chronique du 8 février à faire ressortir ses activités, en nous basant sur les estimés préliminaires reçus dans le temps, nous nous garderons donc d'y revenir ce matin. Nous croyons opportun, toutefois, de féliciter la direction pour l'excellente présentation du rapport qui vient d'être publié, d'autant plus que sa forme comparative permet à quiconque d'être rapidement au courant des progrès de cette institution "tenant le 1er rang parmi nos sociétés de fiducie". Ce n'est certes pas sans raison que son président du conseil, l'hon. E.-L. Patenaude, fait remarquer, dans son message aux actionnaires, que "pour assurer la continuité des progrès de la Société, ses administrateurs cherchent constamment à améliorer la qualité des services offerts au public et, même, à en offrir de nouveaux soit l'administration des caisses de retraite et les fonds de pension". Il va sans dire qu'il y a intérêt pour les entreprises à recourir aux bons offices des sociétés précitées pour ces genres de caisses et de fonds, qui doivent bien rapporter, tout en comportant certaine assurance de sécurité.

Marcel CLEMENT

Bourse de Toronto

3 groupes sur 4, à la hausse sur ce marché

TORONTO (PC)—La Bourse de Toronto a connu une séance très active, vendredi, et a enregistré ses plus fortes hausses depuis deux semaines.

L'indice des pétroles de l'ouest a subi sa plus forte hausse depuis trois semaines avec 2 1-4 points, pendant que les stocks importants augmentaient jusqu'à 35 cents. Les métaux communs ont gagné près de deux points et les industriels, plus de 1 1-2 point.

Le virement de 8,100,000 actions est le plus élevé depuis plus d'une semaine. Jeudi, le virement avait été de 5,046,000 actions.

Le cuivre a augmenté de 25 cents. Bethlehem a profité d'une hausse de 24 cents. Chibougamou Jaculet, Coldstream, Irish, Opemiska et Campbell Chibougamou étaient également fermes.

Dans le secteur de l'uranium, Consolidated Denison battait la marche avec une augmentation de 2 1-4 points.

Dans les secteurs des industriels, Trans Mountain venait en tête avec une hausse de trois points.

Voici quels étaient les indices à la fermeture des cours: industriels, 450.08 une hausse de 1.65; mines d'or, 76 1-4, une baisse de .12; métaux communs, 65.70, une hausse de 1.89; pétroles de l'ouest, 156.46, une hausse de .36.

Cours des grains

CHICAGO (PA) — Les cours ont accusé une hausse, vendredi, à la Bourse des grains de Chicago, reprenant le terrain perdu lors de la précédente séance.

Quelques contrats à terme de fève soya et de seigle ont été vendus aux meilleurs prix de la semaine.

A noter . . .

Simpsons Limited et ses filiales ont réalisé un bénéfice de $9,009,231 au cours de l'exercice clos le 2 janvier 1957, au regard de $8,049,803 précédemment. Quant au profit net, il a été de $3,352,667 vs $3,031,183. Il a été payé $1,500,000 en dividendes sur les actions ordinaires, soit au taux de 50 cts l'action. A la suite de la vente de $10,000,000 de débentures, convertibles, 5%, le fonds de roulement figurait à la fin de l'exercice précité à $23,952,923, contre $12,887,123 antérieurement. Au dire de M. E. G. Burton, président, il a été procédé au rachat de $500,000, de débentures, à 4¾%, en 1956, et les dépenses de capital furent de $1,126,303. Par contre, ce dernier affirme qu'il n'y aura pas de dépenses de ce genre en 1957. Le rapport précité couvre le bilan de Simpsons-Sears Limited.

- O -

Standard Brands Incorporated a fait savoir à la Bourse de Montréal que le 13 février 1957, il a été émis 100 actions en vertu du plan d'option sur des actions de la compagnie en faveur de ses hauts fonctionnaires, plan adopté par les actionnaires le 1er mai 1951. Il y a donc 3,261,807 actions ordinaires présentement entre les mains du public.

- O -

Dominion Foundries & Steel Ltd a fait savoir à la Bourse de Montréal qu'elle offre à ses actionnaires, inscrits le 8 mars 1957, le droit de souscrire à des actions additionnelles au prix de $20.00 l'action, sur la base de 1 action additionnelle, pour chaque 10 actions détenues. L'offre expire le 12 avril 1957.

- O -

Fundy Bay Copper Mines Ltd a fait savoir à la Bourse Canadienne que R. A. Lambert et autres ont levé et payé 100,000 actions sur une option de 200,000 à 20 cts, dues le 28 février 1957 en vertu d'un accord en date du 13 novembre 1956; le solde de l'option a été prolongé pour une période de 30 jours. Il y a donc 3,903,610 actions présentement en circulation ainsi que 1,096,350 actions dans le trésor de la compagnie.

- O -

Taché Lake Mines Limited a fait savoir à la Bourse Canadienne qu'elle a émis 150,000 actions de la compagnie en paiement final et complet de 32 claims, désignés comme claims du Lac Antoinette — ces derniers furent achetés de O'Leary Malartic Mines Ltd au cours de 1951. Il y a donc 4,900,000 actions de la compagnie présentement entre les mains du public ainsi que 1,100,000 dans le trésor de la compagnie.

- O -

New Jack Lake Uranium se propose de faire des travaux de sondage au diamant sur son groupe de terrains McDonald, apprend-on.

- O -

L'on s'attendrait à ce que les prix des obligations soient plus fermes durant les derniers mois de 1957.

Variations fractionnelles

MONTREAL (PC) — La Bourse de Montréal et la Bourse Canadienne ont fermé vendredi sur un ton mixte, légèrement à la hausse.

Les métaux communs étaient à la hausse et c'est l'aluminium qui venait en tête avec une hausse de 1¼. Noranda s'est raffermi de ⅝ pendant que International Nickel accusait une baisse de ½. Dans le secteur des pepeteries, les prix étaient mixtes.

Dans le secteur des aciéries, Steel of Canada était en tête avec une hausse de 1¼.

Dans le secteur des banques, les prix étaient légèrement à la hausse et il en était ainsi des pétroles raffinés. Dans le secteur des pipelines, Trans-Mountain a augmenté de 1½ et Inter provincial de ¾.

Les mines étaient à la hausse et Canadian Denison menait le bal avec une hausse de $2. Bouzan, Canadian Oil, Canadian Metal et Chib Jaculet se sont tous raffermis et accusaient des hausses s'échelonnant jusqu'à 20 cts.

Le virement industriel a été de 96,100 actions. Des 252 émissions transigées, 116 étaient à la hausse, 50 à la baisse et 86, inchangées.

Onze stocks ont obtenu leur meilleure cotation de l'année pendant que 7 autres ont connu leur plus basse.

Voici quelles étaient les moyennes à la fermeture des cours: banques, 50.57, une baisse de 0.15; services publics 140.5, une hausse de 0.5; industriels, 275.4, une hausse de 1.3; valeurs mixtes, 230.5 une hausse de 1.0; papeteries, 1295.63, une baisse de 7.88, et mines d'or, 72.78, une hausse de 0.29.

Bourse de New-York

Ralliement tardif de la liste à Wall Street

NEW-YORK (PA)—L'Etat d'Israël ayant décidé de retirer ses troupes encore cantonnées dans l'enclave de Gaza et la région du golfe d'Akaba, les cours de la Bourse de New-York ont accusé hier une hausse sensible à peine 10 minutes avant la fin de la séance.

Cette tardive vague d'achats a provoqué plusieurs gains et poussé le marché à un sommet sans précédent depuis deux semaines.

Au total, 1,700,000 actions ont changé de mains.

La décision du gouvernement israélien a suscité l'espoir d'une solution d'ensemble au Moyen-Orient où la situation a influé défavorablement sur l'activité boursière depuis l'été dernier.

Plus tôt, hier, les valeurs industrielles tendaient à monter légèrement. Les sociétés de construction aéronautique et les pétroles ont conservé une bonne avance durant toute la séance.

Les mêmes tendances à la hausse prévalaient à la Bourse Américaine où le virement a atteint 920,000 actions. Plusieurs valeurs canadiennes ont réalisé des gains appréciables sur les deux marchés.

Fruits et légumes au Marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours, hier. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis par le service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'agriculture, 424a, place Jacques-Cartier, Montréal.

POMMES: Mar. ferme, McIntosh "C" 1.75-2.00, pommes d'entrepôt frigorifique, belles 2.50-2.75 le minot.

AIL: Mar. tranquille, de 25c. à 40c. la tresse suivant la grosseur.

BETTERAVES: Mar. inc. 1.25-1.50 pour 50 livres.

CAROTTES: Mar. inc. 1.10-1.25, extra belles 1.50 pour 50 livres.

CHOUX: Mar. à la hausse, 1.75 pour 50 livres, choux chinois 1.50-1.75 le cageot.

NAVETS: Mar. tranquille, 1.00-1.25 pour 50 livres.

OIGNONS: Mar. à la hausse, jaunes 2.25-2.50, rouges 2.00 pour 50 livres.

PANAIS: Mar. ferme 1.75 le minot.

POIREAUX: Mar. inc. 75c.-1.00, petits 25c. à 50c. la doz.

Cours du dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a fermé hier à un escompte de 4 9-32 pour cent en devises canadiennes, soit une baisse de 1-32. La livre sterling, en baisse de 1-8, à $2.67 11-16.

Dollar américain offert 95 11-16; demandé 95 23-32.

Moyennes à New-York

	30in	15rr	15ut	60st
Vendredi	219.1	121.3	74.2	172.9
Jeudi	246.5	120.2	74.1	171.5
Sem. passée	247.8	121.4	73.7	172.1
Mois passé	253.9	127.9	74.1	176.1
Ann passée	258.6	138.0	74.2	181.6
1956-57 haut	276.3	155.1	76.9	191.5
1956-57 bas	240.6	118.4	69.5	169.5
1955 haut	257.8	112.4	75.7	181.5
1955 bas	203.1	114.9	67.2	148.8

Moyennes à Toronto

	20in	20ro	15bm	15wo
Vendredi	450.08	76.14	206.70	156.46
Jeudi	448.43	76.26	204.81	154.10
Sem. pas	448.73	76.88	203.38	154.74
Mois pas	456.54	75.84	212.32	155.93
Ann pas	459.89	88.63	229.31	131.37
1957 Haut	471.77	77.98	232.21	156.17
1957 Bas	441.50	74.17	202.58	150.59
1956 Haut	506.33	90.35	261.51	184.09
1956 Bas	430.46	70.55	203.91	117.47

Titres au comptoir

Cours fournis par Kipper & Co. Inc 607 ouest, St-Jacques

	Offre	Dem
Alz Cent & Hud Bay Rly C	28½	29½
Ang Can Tel A	34	—
Banque d'Economie de Qué.	31	34
Banque Provinciale	27¼	28
Briqueterie St-Laurent	60	75
C Javelin	17	18
Citadel Brick Com.	14	—
Do 5 P.	2	—
City Gas & Electric Com.	—	250
Crédit Foncier	65	—
Dupuis Frères P.	18	—
Guarantee Co. of No. Amn.	—	425
Do 20pc Paid	—	105
Hud Bay Co	24	25
La Laurentienne	40	—
La Prévoyance	60	—
La Sauvegarde	45	—
Les Prévoyants	175	—
La Solidarité	30	—
Manufacturers Life	235	250
Prudential Trust	16	—
Québec Apartments Co.	14	—
Soc. d'Administ. & Fiducie	75	—
Sun Life	235	245
Trust General du Canada	107	114

American Stock Exchange

Cours fournis par A. M. Kidder & Co 276, St-Jacques ouest

	Haut	Bas	Ferm	F.A
Braz Tract	9½	9¼	9¼	9½
Brown	15	15⅞	—	—
C Marconi	3¾	3⅝	—	—
Cent Exp	5	4¾	5	—
Con Smelt	27	26¾	27	—
Creole	85⅜	85	86⅜	—
Dom Steel and Coal	23½	23¼	23⅜	—
Elect Bond and Share	29½	28¼	28½	—
Gr Amn Indust	2⅛	—	—	—
Humble	114	113	114	—
Imp Oil	56	54¾	—	—
Int Pete	49¾	49⅜	49¾	—
Mass Harr	6⅝	6	—	—
Molybdenum	21⅞	21⅝	21⅞	—
Mesabi	49¾	49¼	49⅜	—
Pac Pete	20¼	19⅜	20	—
Stand Prod	17⅜	17⅛	—	—
St Law Corp	17⅛	17	—	—
Tri Cont wts	12⅝	12¼	12¼	—
Webb & Knapp	1⅛	1⅛	1⅛	—

PRIX DES GRAINS

WINNIPEG

	Ouv.	Haut	Bas	Fer.	F. A.
Avoine					
Mai	74⅛	74½	73⅝	73⅝	74¼
Juil.	74¼	74¾	73⅝	73⅝	74¼
Oct.	73¾	73¾	73⅜	73⅝	73⅝
Orge					
Mai	99⅜	100	99⅝	100	99⅜
Juil.	99⅝	99⅝	99⅜	99⅜	99
Oct.	98½	97⅞	98½	98¾	98½
Lin					
Mai	283½	286½	283½	284	284
Juil.	280	282	279⅜	281	280½
Oct.	274½	277¾	274	274	274¼
Seigle					
Mai	120⅝	123⅜	120⅞	122½	120¾
Juil.	120½	121⅝	120½	121⅞	120⅜
Oct.	120⅜	121⅜	120⅜	121⅜	119⅝

CHICAGO

Blé				
Mars	231⅞	229½	231½	229½
Mai	232⅝	230	231⅜	230¼
Juil.	225⅜	224¼	225½	224⅝
Sept.	227⅛	226	227⅝	226¼
Déc.	231	229⅝	230⅜	229½
Maïs				
Mars	127¾	126	127⅝	126½
Mai	132⅛	130⅝	132	131
Juil.	136¼	134⅝	135⅞	134¾
Sept.	136⅞	135⅞	136¼	135⅝
Déc.	132⅜	132	132¼	131⅝
Avoine				
Mars	75⅜	74¼	75	74⅝
Mai	73⅞	72⅞	73⅝	73
Juil.	67¾	66¾	67½	66¾
Sept.	68¼	67½	68	67⅜
Déc.	69⅛	69¼	69¾	69
Seigle				
Mars	137¼	134	137⅛	134¼
Mai	138¼	136	138	135¾
Juil.	136	133⅝	135¾	133¼
Sept.	135¼	134½	135	134
Déc.	138¼	137½	138	136¼
Fève Soya				
Mars	242⅜	240¾	242¾	240¾
Mai	244¼	241⅝	243¾	241½
Juil.	242⅛	239⅝	241	239½
Sept.	234⅛	232⅛	234¼	233⅛
Nov.	232¼	230	231¼	230½

Dividendes

Burlington Steel Co., 15 cents plus un boni de 25 cents par action, tous deux payables le 1er avril aux actionnaires inscrits le 3 mars.

Dome Mines, 17½ cents par action, payable le 30 avril aux actionnaires inscrits le 29 mars.

United Steel Corp., 25 cents par action, payable le 29 mars aux actionnaires inscrits le 8 mars.

Compagnie de Téléphone Bell du Canada, 50 cents par action, payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Compagnie de Transport Provincial, 25 cents par action, payable le 31 mars aux actionnaires inscrits le 14 mars.

Canadian Collieries Resources, 2½ cents par action privilégiée, payable le 30 mars aux actionnaires inscrits le 8 mars.

Viau Limitée, 50 cents par action, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 20 mars.

Canadian Oil Companies, 2% par action privilégiée à 8p.c., 1¼ p.c. par action privilégiée à 5 p.c. et 1 p.c. par action privilégiée à 4 p.c., tous payables le 2 avril aux actionnaires inscrits le 12 mars.

Dominion Glass Co., 50 cents par action ordinaire et 17½ cents par action privilégiée, tous deux payables le 15 avril aux actionnaires inscrits le 28 mars.

National Steel Car Corp., 37½ cents par action, payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

National Lead Co., 75 cents par action, payable le 27 mars aux actionnaires inscrits le 11 mars.

Maple Leafs Milling Co., $1.25 par action privilégiée, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Denrées alimentaires

MONTREAL (PC) — Voici les cours des denrées transmis vendredi à Montréal par le ministère de l'Agriculture:

Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, en cageots de bois: extra-gros 40, gros 40, moyens 38, oeufs de poulettes 35, B 34, C 28. Arrivages: 345.

Beurre: arrivages de stockage 58, arrivages ordinaires 58. Beurre frais enveloppé 59-60, beurre de stockage en gros 58 1-4-58 1-2, beurre ordinaire en gros 58 1-2.

Fromage: franco de la fabrique, Ontario blanc 34, coloré 34; livré à Montréal, Québec blanc 33, coloré 33; Ontario blanc en gros 35 3-8, coloré 35 3-8; Québec blanc en gros 34, coloré 34.

Pommes de terre: blanches de Floride, 50 livres 2.85-3.00; N. B. 75 livres 1.75-1.90, 50 livres 1.10-1.15, 10 livres 26-28; Ile du Prince-Edouard, 75 livres 2.00-2.15.

Dollar à la hausse

NEW-YORK (PC) — Le dollar canadien était en hausse de 1-32 à une prime de 4 15-32 pour cent en devise américaine hier. La livre sterling, en baisse de 1-8, à $2.79 5-8.

Fonds Mutuels

Cours fournis par A. M. Kidder & Co 276, St-Jacques ouest

	Offre	Dem
X Affiliated Fund Inc. Co.	5.70	6.16
X Amer. Bus. Shares	3.77	4.02
X Boston Fund	15.11	16.34
X Bullock Fund	12.17	13.34
Can. Invest. Fund	8.61	9.45
Canafund Co.	34.76	38.08
Champion Mut. Fund	5.13	5.63
Commonwealth Int. Cor.	7.22	7.93
Corp. Invest.	8.31	9.03
Dividend Shares	2.59	2.84
Dom. Equity Inv.	14.05	14.34
X Group Sec Auto Shares	8.74	9.58
Do Rail Shares	9.35	10.24
Do Steel Shares	16.75	18.33
Grouped Income Fund	3.69	4.03
Growth Mines	4.47	4.70
Growth Oil & Gas	8.17	8.58
Inter. Amer. Inv.	11.35	12.47
Invest. Mut. of Can.	9.85	10.61
Keystone of Can.	11.45	12.39
X Keystone Custodian B-2	24.17	26.37
X Do B-3	17.25	18.82
X Do B-4	10.08	11.00
X Do K-1	8.47	9.24
X Do K-2	11.73	12.80
X Do S-1 XD	14.83	16.18
X Do S-2	11.06	12.07
X Do S-3	13.35	14.57
X Do S-4	9.24	10.09
Leverage Fund XD	5.14	5.65
X Mass. Inv. Trust	10.83	11.72
Do Growth Stock XD	10.04	10.85
Mut. Accumulat. Fund	6.37	6.96
Mutual Income Fund	4.97	5.43
Fonds Collectif "A"	5.01	5.50
Supervised Amer. Fund	5.90	5.96
Do Exec 1955	27.15	—
Do 1956	28.03	29.13
Do Growth Fund	1.91	1.93
Do Income Fund	4.01	4.05
Timed. Invest. Fund	A5.05	B5.05
X Wellington Fund	12.63	13.83
INVESTMENT COMPANIES		
*Diversified Inc. Shs S B	3.65	4.00
Savings and Invest Mut.	5.01	5.47
Prêt et Revenu Mutuel	5.01	5.47

A—*Moins et B—Plus Stock Exchange Commission.
X—U. S. Funds.

Obligations Internationales

Cours fournis par A. M. Kidder & Co 276, St-Jacques ouest

			Offre	Dem
Australie	3½-66		—	91¼
Brésil	3%	Séries 1-5	95	—
Brésil	3%	Séries 6-30	93	—
Bolivie Rep		7	18	18⅜
Chili		3-93	45¾	45⅜
Colombie		3-70	57⅛	59
Danemark		4½-62	99¾	100⅜
Allemagne		5½-65	119	121⅜
Italie		3-77	61	61⅜
Medellin		3-78	48¼	49⅛
Milan		6¼-52	113	—
Norvège		4¼-65	99½	100
Pérou		3-97	50	50⅜
Rome		6½-52	113	—

Moyennes des obligations à N. Y.

	20rr	10in	10ut	10frn	10i-y
Hier	86.7	92.7	90.5	82.3	96.2
Jeudi	86.8	92.5	90.6	82.3	96.2
Sem. pas.	86.9	92.3	90.6	82.3	93.3
Mois pass.	86.6	92.8	90.1	82.5	95.8
Ann. pass	98.1	97.6	97.7	84.3	103.3
1956-57 H.	98.3	97.7	98.0	85.2	103.7
1956-57 B.	86.3	90.7	88.1	80.5	94.6
1955 Haut	99.8	99.8	100.1	86.5	103.6
1955 Bas	96.8	94.4	96.0	84.0	102.4

Moyenne de Dow Jones

30 industriels	468.91	+4.29
20 chemins de fer	142.42	+1.33
15 utilités	70.79	+0.30
65 stocks	166.03	+1.42
Moy Bourse Londres	189.4	+0.7

MINES HORS-LISTES

G. E. LESLIE & Co Membres

Montreal Stock Exchange — Canadian Stock Exchange

	Offre	Dem.
Aebta	7	10
Adnor	3	6
Americ	27	30
Arnora	2	4
Atlas Chib	15	18
Bald Mtn	8	11
Baraca	44	49
Belmont	5	10
Bluegrass	5	8
Bros Chib	50	60
Camont Mnr	27	33
C Javelin	16½	17½
Cent Mng	60	—
Chib Copper	20	30
Clinger	3	6
Copper Vall.	50	55
Cont Copper	17	21
Dawmac	—	100
Derogan	4	7
Elwood Mng	34	39
Enterprises	—	35
Flicka	7	10
Flu Bar	—	100
Ford Hight	50	75
Cdn Javelin	17½	18
Garland	—	25
Gibson	10	14
Glencona	4	5
Goldmaque	5	7
Independent	12	15
Inter Ash	5	8
Kamlac	8	10
Kenmac	11	14
Lake Chib	17	21
Lassie	2	4
Lun-Echo	45	50
Lyndvue	80	90
Main Oka	18	22
Martin Bird	23	26
Mid Chib	130	140
Mill. Copp.	15	18
Nati Mal	8	12
New Lorle	5	7
New Pen	4	6
Nipiron	23	28
Norbeau	75	85
Norconper	65	75
Normiska	—	35
Okland	11	13
Ont Nick N	20	25
Montgomery	3	6
Pascalis	9	11
Provincial	4	6
Que Cobalt	180	200
Quedon	—	20
Quejo	5	8
Rand Mal	4	7
Roymont	10	20
St Jude	28	33
Scott Chib	6	8
Selby Mng	—	40
Sharbot	70	75
South Bach	8	10
Suzor	—	—
South Asb.	38	41
Starlimt	4	7
Titanium	—	70
Wesley	11	14
Ww Leys	11	13
Young Dave	13	16

COURS DES HUILES

	Offre	Dem.
Altex	21½	23
Barons	10	10½
Bata	10	12
Blue Cr	20	21½
B Pete	12½	13
Burrex	—	60
Cdn Amac	38	39
Cdn Emj	05½	06
Cdn Fort	17	18
C'ntury	21	22
Claybar	19	20
Cont Pet	99	100
Comm'd	—	110
C Grease	14	15
Dom Min	12	12½
Edoran	9¼	9½
Freehold	03	30½
F St Jh	540	550
G'way	06¼	09
Kenare	12½	14
Keno	15	17
Led Cal	14	15
Merland	64	68
Monarch	13	14
N Ranc	6	6¾
N Cont	2½	3
Nuco	39	40
Pontiac	30½	31
Reality	3¾	3⅞
Renfrew	5½	7
Ridgeway	8	9
Roy Can	8	9
Sage	38	41
Select	12	14
Share	7	8
Sturgeon	11	13
T'field	4½	5½
W Warn	9	10
W Mayg	110	115

Moyennes à Montréal

Cours fournis par la Presse Canadienne

	7ba	1out	20in	30co	10pa	15go
Hier	50.75	140.8	275.4	230.5	1295.63	72.

Bourse de Toronto

Cours fournis par la Presse Canadienne

Stock	Vente	Haut	Bas	Ferm.
Abitibi	585	31	30¾	30¾
Acad Atl A	325	20¾	20½	20¾
Do pr	z15	94	..	..
Agnew S	100	7	..	..
Alta Dist vt	100	145	..	..
Algoma	311	116½	115½	116
Alumin	1913	115	113½	115
Do 2 pr	35	47	..	..
Ang Pulp p	125	50¼	..	..
Anthes Imp	175	23	..	..
Argus	110	15¾	..	..
Do 2.40 p	105	43½	43¼	..
Do 2.50 p	75	42	..	..
Ashdown B	z150	11	10½	10¾
Asa Temple	100	350	..	..
A At	150	33¼	37½	38
Do beds	170	104	102¾	102½
Do wts	z101	10¼	..	..
Atlas Steel	1251	25¾	24¼	25¾
Bank Mont	201	47½	47¾	47¾
Bank NS	250	56½	56¼	56½
Beatty	z100	6	..	..
Bel Phone	1447	44¾	44⅝	44⅞
Bowater	200	5½	..	..
Do pr	25	44½	..	..
Br Tank pr	35	44½	..	..
Brazil	5742	9	8¾	8⅞
Br Tank wts	100	450	..	..
Bright	160	17	..	..
BA Oil	1010	44¼	44	..
BCE 4¼ pr	z10	46	..	..
Do 4¾ pr	25	94	..	..
Do 5 pr	z25	49	49	49
BC Forest	565	12¾	12¼	12¼
BC Pack A	z25	15	..	..
BC Pow	750	43¼	43¼	43½
BC Phone	150	44¾	..	..
Bupild Prod	35	32½	..	..
Burlington	350	14¾	..	..
Burns	200	10¾	..	..
Burrard A	300	7	6¾	..
Cal Pow	135	64¼	63¾	63¾
Can Cem	304	26½	..	..
CI Fndry	305	39	38¾	38¾
Do 4½	35	104	103½	103¾
Can Malt	25	50	..	..
C Pack B	350	37	..	..
Can Perm	110	84	..	..
C S L p	300	12½	..	..
C Bank C	1713	45¼	45	45¼
Do wts	10825	320	305	..
Cdn Brew	z40	24	..	..
Do pr	350	25¼	25	..
C Can A	150	14	..	..
C Celan	z55	13¼	..	..
C Chem	430	7¾	7¼	7¾
Drawn p	475	10¾	..	..
C Dredge	75	18¾	..	..
CP Prod A	300	8	..	..
C Hydr Car	1105	8¾	8¾	8⅞
Cdn Oil	479	28	27¾	28
C Oil wts	53 10	11¼	..	..
Do wts 55	350	5¼	..	..
C P R	1565	30	29¾	30
Cdn Pet pr	z40	24½	24	24¼
C Util pr	50	94¼	..	..
C Vickers	75	29½	..	..
C Wal A	z50	13¼	..	..
Coch D	125	17¾	..	..
Cockshutt	200	7⅜	..	..
Conduits	200	9¾	..	..
Con Gas	1265	32¼	31⅞	32¼
Copp Clark	130	5	..	..
Crestbrk	100	305	..	..
Do pr	25	40½	..	..
Do wts	z75	100	..	..
Davis A	100	10	..	..
Do B	300	300	..	..
Dist Seag	245	29¾	..	..
D Dairies pr	z30	18	..	..
D Fndry	1589	23½	23¼	23½
D Magnes	900	12¼	11¾	12½
D Steel ord	6390	22¾	22¼	22½
D Stores	208	42¾	..	..
Dom Tar	785	11¼	11⅛	11¼
Dom Text	300	61¼	..	..
D and M	700	140	..	..
Eldr	35	32	..	..
Excelsior	300	68	..	..
Fam Play	z15	10¾	..	..
Fed Grain	100	30	29¾	30
Do pr	100	26¼	25¼	25¼
Fleet Mfg	610	85	80	..
Ford US	270	54	53¾	54
Fors A	70	104	..	..
Foundation	160	24	..	..
Fruehauf	300	7	..	..
Gatineau	275	29	28¾	29
Gen Bake	500	5½	..	..
G M C	120	38	37¾	37¾
GS Wares pr	z178	85	..	..
Goodyear	z5	177	..	..
Do pr	z19	46¼	..	..
GL Paper	238	38¼	38¼	38¼
GN Gas pr	305	42½	..	..
Do wts	750	365	360	365
GW Coal A	75	7¼	..	..
Gypsum	150	22¾	..	..
Hi Tower	z5	10	..	..
Imp Bank	100	51	..	..
Imp Life	50	90	..	..
Imp Oil	935	52⅜	52¾	52⅞
Imp Tob	900	12	11⅞	12
Ind Acep	1790	23¾	23⅝	23¾
Inglis	750	425	410	..
Ingram B pr	z50	10⅞	..	..
Int C pr	z50	17	..	..
Inland Gas	1000	7¾	7¼	7¾
Inland Gas pr	420	18½	..	..
Int Bronze	z25	12½	..	..
I Met A	z5	37½	..	..
Int Pete	109	47⅜	47⅜	47⅜
Inter PL	1235	50¼	49¾	50½
Isotope	100	115	..	..
Labatt	345	18¾	18⅝	18⅝
Lob A p	150	28½	28	..
Lob New A	z90	17	..	..
Lob New B	514	16¾	16⅝	16⅝
Lob pr	260	42¾	42	..
MacMill B	475	31¼	31	31½
Mass Har	1330	6½	6¼	6½
Do pr	z20	83½	..	..
McBrine pr	z25	10¼	..	..
McColl	72	64	63½	64
Mex LP	500	14¼	..	..
Do pr	150	12¾	..	..
Mid West	4681	315	310	..
Milt Brick	600	290	270	285
M Cont A	z25	13	..	..
Mont Loco	200	15¾	..	..
Moore	330	51½	..	..
N St Car	125	26½	..	..
North Star	310	12	..	..
Do pr	25	39	..	..
Do wts	z90	475	..	..
Do wts 56	z75	350	..	..
Oak Wood	z40	8	..	..
O Jockey	400	215	210	215
Do B pr	100	83¼	..	..
Do wts	200	67	..	..
Ont Loan	100	266¾	..	..
Page Hers	10	111	..	..
Pembina	885	67½	65	67¼
Powell R	145	40¼	39¾	39¾
Robertson	100	15	..	..
Roe Av Can	222	17	16¾	..
Royal Bk	196	65⅜	65¼	65⅜
St L Cem A	z25	14½	..	..
St L Corp	250	16½	16⅜	16⅜
Do A pr	z35	97	96½	96¾
Sask Cem	100	225	..	..
Shawin	z42	83	..	..
Shrf Hors	210	9¾	..	..
Sicks	250	21	..	..
Do vt	z25	21¼	..	..
Silverwd A	100	10½	..	..
Simpsons	200	19	..	..
SKD Mfg	100	375	..	..
Spaton	100	9¼	..	..
St Pav	100	35	..	..
Stedman	z30	62	61¾	..
Steel Can	293	62	61¾	61¾
Steinbg pr	z5	98	..	..
S Propane	100	5	..	..
Suptest ord	295	17½	17¼	..
Switson	1400	415	395	400
Taylor PC	300	9½	..	..
T Fin A	170	37½	..	..
Do 5 pc	50	42	..	..
Trans Mt	677	116	113½	116
Trans PPL	225	19	..	..
Un Gas	100	71	70½	70½
U Corp A	z10	27	..	..
Waterw	200	350	..	..
Walk GW	305	70¼	70	70¼
Webb Knp	300	295	290	..
W Plywood B	100	16	..	..
Weston A	570	19½	19¾	19¾
Do B	725	20	19½	19¾
Wpg Cent	163	13¾	..	..
CURB				
Anglo Nfld	150	8¾	..	..
Asbestos	595	30⅝	30⅝	30⅝
B A Bank	85	31	..	..
Brown	525	15¾	15¼	15¼
CG Inv	115	28¼	..	..
C Indust	690	16⅞	16	..
C Ingersoll	25	48	..	..
C Marconi	200	350	340	..
C Westhgse	75	39	37	39
C Paper	374	37	36½	36⅝
D Bridge	z50	20¾	20½	..
Dupont	312	18	17¾	18
Do pr	100	80	..	..
Hayes	25	26	..	..
Int Pap	100	94½	..	..
Int Util	475	51⅜	51	51⅜
MO Paper	25	29¼	..	..
Price Br	80	53⅜	..	..
Ogilvie	z5	32	..	..
PETROLES				
Ajax	1000	75	..	..
Am Leduc	18400	48	47	..
Anchor	4000	16	..	..
Amurex	100	485	..	..
Anglo Am	200	11¾	..	..
Bailey SA	400	17½	17¼	17½
Do S Pr	45	36	..	..
Banff	1700	260	..	..
Bitalta	2300	300	290	295
Calalta	3100	145	140	145
Cal Ed	655	25½	24⅝	25
Calvan Con	200	450	..	..
C Oil Lds	2400	390	380	390
CS Pete	1300	620	615	..
Cdn Atl Oil	3350	655	625	650
C Br Emp	4090	58	..	..
C Collier	6000	6	..	..
C Deca wts	16700	105	95	105
Cdn Dev	5780	680	655	680
C Ex Gas	200	575	..	..
C Homstd	2000	190	186	190
C Husky	950	15	14¾	15
Do wts	880	790	750	790
Cdn PL	4415	297	290	297
C Prospect	100	395	..	..
Cen Expl	2235	475	435	470
Cent Led	1100	690	680	685
Charted Oil	4700	290	281	290
Conro	3500	15	..	..
C Allenb	1150	12½	..	..
C Dragon	2900	55	..	..
C Mic Mac	842	450	435	440
Con Peak	5000	10	9½	..
C W Pete	5545	12¼	995	12
Cree Oil	1100	475	460	475
Do wts	3100	245	230	245
Del Rio	3285	485	475	..
Dev Pal	47389	215	210	214
Dome Expl	5980	11	985	11
Duvex	3400	25	24	24
Fargo	2300	355	345	355
Gen Pet A	600	5	..	..
Gr Plains	100	38½	..	..
Gr SW G	2050	123	110	123
High Crest	6200	27	25	26
Highwood	2030	31	28	..
Home Oil A	344	13¼	13⅛	13¼
Do B	1851	12½	12⅜	12⅜
Kroy Oil	5400	87	83	87
Lib Pete	300	235	235	235
Lt Pete	3000	14	..	..
Majtrans	1000	8½	..	..
Marigold	8300	24	23	24
Medal	2630	350	330	330
Mer Pete	535	13⅜	13¼	13⅜
Midcon	17150	100	97	98
Mil City	1000	26	..	..
N B Dom	2800	199	195	199
N Chamb	6225	210	199	210
N Cont	4500	57	..	..
N Davies	1000	21	20½	21
N Gas Expl	4225	175	170	170
N Super	100	195	..	..
NC Oils	1300	540	530	540
Do wts	310	315	300	..
Do pr	210	38	..	..
Northld	700	50	..	..
Oil Select	10000	16½	16	..
Oxalta	2200	254	248	254
Pac Pete	6123	19½	18½	19⅜
Pan West	21400	31	27	31
Peace Rly	2000	11¾	11½	11½
Perm pr	1022	300	290	299
Penn Oils	700	139	135	..
Petrol	12300	112	105	111
Phillips	300	155	140	155
Ponder	3100	64	60	..
Prair Oil	500	420	..	..
Provo Gas	24200	240	226	240
Reef Expl	24000	20	19	20
Richwell	5280	205	185	199
Rocky Pete	2456	70	..	..
Roxana	1000	11	..	..
Royalite	632	17¼	..	..
Saxonbide	1000	145	143	145
Scurry	10030	305	29	305
Secur Free	1010	395	385	390
Souris	1000	23	..	..
South U	500	44	..	..
Spooner	119350	53	45	50
Stanwell	7982	75	72	75
Tex Cal	110580	74	65	70
Trans Can	45230	230	210	224
Trans Em	2927	222	215	222
Triad Oil	2070	800	790	790
Un Oils	11150	220	210	210
Wayne	1300	35	..	..
Wespac	11540	32½	31	32
W Decalt	21400	247	238	245
Do wts	1200	73	70	73
W Naco	20975	264	25	256
Yan Can	200	11	10½	..
CURB				
Dalhousie	500	21	..	..
MINES				
Abbrican	14423	37	35	36
Aconic	10275	820	780	815
Advocate	1500	600	590	600
Akaitcho	500	35	..	..
Alba Expl	7103	13	11½	..
Algom	2180	21¾	21⅜	21⅜
Do deb	2000	94	..	..
Do wts	3705	12¼	11¾	12¼
Am Lard	8500	20½	19	19
Am Nephe	700	165	155	160
Anacon	1800	153	147	148
Anglo Hur	200	11¾	..	..
Apex Res	2000	9	..	..
Arcadia	5100	192	185	192
Area	8500	65	58	62
Atlas Yk	1500	12	11	12
Arjon	1000	13	..	..
Ascot	4500	11	..	..
Atlin Ruf	638900	90	78	86
Aubelle	6500	11½	11	11½
Aumacho	64600	31	27	27½
Aumaque	500	14	..	..
Avilla	1000	9½	..	..
Barvue	1040	65	62	..
aBse Met	13650	83	35	36
B Duq	3900	140	130	132
Beaucage	1500	115	..	..
Beav Lod	4000	30	28	..
Belcher	13393	168	160	167
Bethlm	12610	249	225	249
Bevcon	16128	20	..	..
Bibis	1000	9	9	9
Bicroft	6958	210	158	210
Do wts	1450	99	96	98
Bidcop	1200	30½	..	..
Black Bay	1100	84	83	84
Bonville	6500	170	9½	9
Bouscad	1000	14½	..	..
Bouzan	35300	105	90	100
Brilun	8800	45	42	43
Broul Reef	1800	85	..	..
Brunhurst	8100	14	13	14
Brunsman	2000	9¼	9	9½
Brunton	11500	12	11	..
Brunswick	350	825	..	..
Buff Ank	8950	75	..	..
Buff Cdn	1500	14	..	..
Buff RL	15500	9½	8½	9
Burchell	86340	55	47	52
Cabanga	1000	170	165	165
Camp Chib	4730	11¾	10¼	11
C Astoria	2500	17	16½	17
C Dyno	500	192	190	190
Cdn Thor	1000	11	..	..
Canam	3000	22	..	..
Candore	2683	36	31	..
Can Erin	37190	87	75	82
Can Met	160595	435	395	430
Do wts	20660	350	305	350
Cassiar	200	800	..	..
Cent Pat	13800	235	210	235
Cheskirk	19600	15½	14	15
Chester	500	31	..	..
Chbl Jac	14940	310	285	295
Chib Kay	13500	38	33	38
Chib M	1350	350	340	350
Chib Expl	1000	51	..	..
Chib Cdn	16700	110	100	106
Chrom	700	325	315	325
Cobalt	2700	53	51	53
Coch Will	3600	95	..	..
Cody Reco	600	35	..	..
Coin Lake	2500	14	..	..
Coldstrm	84300	165	150	163
Colomac	2500	9½	9	9½
Conigas	200	194	..	..
Coniar	2000	38	..	..
Con Key	4950	43	39½	43
C Bellek	6300	28	27½	28
C Beta G	z 1500	16	..	..
C Callin	1000	26	26	26
C Denis	26750	22¼	20	22¼
Do wts	10220	13½	11⅝	13⅜
C Discov	600	305	300	305
C Fen	2714	135	133	133
Con Gillies	5000	9	8½	8½
CG Arrow	1000	20½	..	..
C Gnay	4000	22	21	..
C Halliw	58500	86	73	82
Con Howey	200	330	325	325
Con M & S	600	26⅜	25⅜	26⅜
C Red Pop	6000	17	16	17
C Regcourt	57100	134	126	134
Con Sud	10800	250	230	250
C Tungst	1000	21	..	..
Conwest	660	580	555	..
Cop Corp	6800	71	65	71
op Man	117400	26	23½	26
Coprand	8774	385	345	380
Coulee	2500	95	90	..
Croinor	50000	28	25	28
Crowpat	59817	39	33	38
Cusco	11500	24	22½	24
Dearing	500	23	..	..
Daine	1200	10½	..	..
D'Aragon	5200	34	30	32
De Cour	6500	52	48	51
Deer Horn	1000	26½	26½	26½
Delnite	1200	90	88	..
Diadem	1000	15	..	..
Dome	100	12⅜	..	..
Donalda	800	24	..	..
Duvan	10800	51	47	49
E Amphi	3000	9½	..	..
East Sull	150	460	..	..
East Met	3300	35	33	33½
East Min	4245	345	335	340
El Sol	437900	70	62	68
El Pen Rey	25400	40	36	40
Em Glacier	25300	32	30	31
Eureka	600	67	67	67
Expl All	8750	35	30	35
Falcon	1040	35	34½	35
Faraday	8700	184	178	184
Fla Can	2802	629	610	620
Frobisher	630	260	250	255
Gattwin	1000	22	22	22
Galkeno	2233	103	101	101
Geco Mines	1225	15¾	15	15¾
Geo Scien	500	92	92	92
Gnt Mascot	500	18	18	18
Giant YK	100	465	465	465
Glen Uran	17133	58	46	55
Goldale	2000	21½	21	21
Goldcrest	1000	12½	12¼	12½
Gold Man	1300	150	138	140
GP Uran	26800	25	21	25
Grah Bous	1500	17	17	17
Grandines	2070	17½	17	17
Granduc	260	440	440	440
Greyhk	8800	41	39	40
Gulch	15300	26	24	26
Gulf Lead	13400	11	10	10
Gunnar	5735	19¾	18½	19¼
Gunnar Wts	2420	11¾	11¼	11⅜
Gwillim	47000	11½	9	11⅜
Hard Rock	5140	12	11	12
Har-Min	5700	37	34	36
Hasaga	30338	23	19	21
Headway	7300	88	84	87
Heath	9500	14	13	13½
Heth-Bell	1000	85	85	85
Hollinger	25	24¾	24¾	24¾
Hoyle	12530	525	520	525
Hud Bay	125	79	78½	79
Hugh-Pam	500	31	31	31
Ind Lake	6700	16	15	15
Inspiration	1500	63	61	63
Int Nickel	1311	96⅝	95¾	96⅛
Int Ran	3500	35	32	35
Irish Cop	3800	140	136	139
Iron Bay	3300	395	365	370
J Waite	6700	30	29½	30
Jacobus	17700	110	104	106
Jaye Expl	7300	73	70	70
Jeanette	4500	28	25	28
Jellicoe	27000	28	25	28
Joburke	13500	20½	19	20
Joliet	2500	48	43	45
Jowsmith	12500	17	16	17
Jowsey	24750	89	83	83
Kenville	451200	15	12	14
Kerr Add	195	16	16	16
Kilembe	700	230	225	230
Kilem Wts	200	75	75	75
Kirk Hud	28200	17	16	16½
Kirk Mln	3583	105	98	105
Labrador	285	18¾	18¾	18¾
Lake Cin	3300	110	103	109
L Dufault	5000	130	112	125
Lake Ling	1500	13	13	13
L Shore	1100	505	495	495
Lamaque	410	240	228	238
Lencourt	4189	12	11½	12
Lexindin	2000	17	15	17
LL Lac	5000	290	280	290
Lomega	1500	9½	9½	9¼
Lorado	33250	133	124	132
Lorado Wts	5100	89	82	89
Louvicourt	5000	15	15	15
Lyndhst	14200	50	40	45
Macassa	1600	185	180	185
Maedon	10500	53	49½	50
MacLeod	1900	110	107	110
Madsen	700	175	175	175
Magnet	3500	8	7½	7½
Malartic	500	163	161	163
Maneast U	18120	24	20	23
Maralgo	5560	40	38½	40
Marcon	1000	12	11	12
Maritime	17100	169	145	165
Martin	9100	12	11	12
Maybrun	13000	59	55	58
McKen	4100	24½	23	24¼
McMar	21720	15	13	15
McWat	2000	41	40	40
Ment	27600	36	29	35
Merrill	12400	171	156	163
Meta Uran	14000	18	17	18
Midrim	5700	148	141	148
Milliken	116575	299	265	289
Minda	1800	13	13	13
Min Corp	215	16¾	16¾	16¾
Min-Ore	3542	18½	16	17
Mogul	7600	150	135	143
Moneta	1530	75	72	72
Multi-M	1000	85	80	85
Nama Cr	500	62	62	62
Nat Expl	11500	45	42	45
Nealon	2500	17	16½	17
Nes Lab	5300	73	69	72
New Alger	2500	14	13½	13½
New Ath	2000	50	49	50
New Cal	3000	39	38	39
New Delhi	239200	83	72	81
N Dicken	200	135	135	135
N Fortune	14300	18	16	17
N Harri	1750	24	23	23
N High	9500	29	27	29
New Hosco	5500	29	27	29
New Jason	500	14	13	14
New Kelore	5000	15½	15	15
Newlund	20950	44	32	37
N Man	5500	95	90	91
N Minda	15900	45	41	45
N Mylama	7000	16	14½	14½
Newnor	3500	9½	9½	9½
N Senator	1000	8½	8	8½
Nick Rim	2510	395	385	390
Nipissing	5000	285	277	285
Nisto	500	11	11	11
Nor-Acme	13800	33	32	32
Noranda	539	49¾	49	49¾
Norgold	37500	23½	21½	23
Normetal	1100	450	435	450
Norpax	18500	127	123	125
Nor Inca	6000	6½	6	6½
N Rank	58978	134	127	132
Northsp	16584	690	670	690
North Can	17375	205	187	205
Nudul	2100	38	35	35
Obaska	2000	8½	8½	8½
O'Brien	2500	60	58	59
Ogama	10000	13	12	12½
Oka Rare	11300	40	39	40
O'Leary	60500	42	37	41
Opem	3985	11½	10¼	11¼
Orenada	17500	30	28	30
Parbec	4200	8	8	8
Pardee	12400	82	78	78
Pater	2600	64	62	64
Perron	39800	55	48	54
Pick Crow	1000	125	125	125
Pitch-Ore	13000	9	8	8
Placer	900	12¾	12¾	12¾
Pow Rou	5100	65	61	61
Preston	2135	825	815	820
Pronto	345	690	680	690
Proto Wts	2820	300	290	290
Pros Air	1200	136	126	126
Purdex	1000	11	11	11
Que Chib	33500	151	141	149
Que Cop	4225	94	88	90
Que Lab	54000	21½	19½	21
Que Lith	625	830	815	825
Que Man	600	58	58	58
Que Metal	6710	218	200	215
Quemont	850	16	15½	16
Radiore	11700	116	106	116
Rainville	500	80	80	80
Rare E	3200	87	85	85
Rayrock	11000	153	145	150
Reeves	400	175	175	175
Renabie	100	195	195	195
Rexspar	11200	59	55	55
Rio Rup	2000	14	13	13
Roche	92600	29	26	27
Rockwin	6500	36	33	33½
Rowan Cons	2000	11	10½	10½
St Michael	2500	28	27	28
Sand Riv	2500	15	15	15
Sherritt	3295	690	675	680
Silanco	1100	13	13	13
Sil Stand	12000	47	45	47
Siscoe	3000	72	70	72
Stdcona	2049	38	38	38
Stanleigh	29770	420	385	410
Stanrck	1400	435	415	435
Starratt	129550	28	25	27
Steeloy	6300	9	7½	7½
Steep R	4396	20⅜	20	20¼
Sturgeon	4000	38	36½	38
Sud Cont	4500	13	12½	14
Sullivan	540	350	325	350
Sylvanite	15920	148	135	142
Tandem	7000	12	11	11
Taureanis	10500	49	44½	45
Teck-H	7300	185	178	180
Temag	450	340	335	340
Thom L	2000	94	91	94
Tiara	9300	24	22	22
Tombill	6040	37	35	36½
Ult-Shaw	875	34	34	34
U Estella	560	15	15	15
Un Keno	100	590	590	590
Upp Can	4300	72	71	71
Vandoo	22000	18½	17½	18
Ventures	614	34½	34	34
Vico	3000	22	20½	20½
Violam	2000	160	155	155
Waite Am	515	11¼	10⅞	11⅛
Weedon	500	36	36	36
Werner	3000	23	21	23
W Malar

Horizons sportifs

(par BERT SOULIERE)



Plus la saison progresse vers sa fin dans la Ligue de hockey Nationale, plus Maurice Richard, le prolifique compteur des Canadiens, prouve qu'il est le Ted Williams du hockey. Malgré ses 35 ans, le célèbre Rocket ne vieillit pas. Il a actuellement un total de 28 buts à son crédit. Et dire qu'il a dû s'absenter du jeu dans sept parties, en plus de jouer durant un mois environ avec un bras blessé. C'est inconcevable pour ainsi dire... Le gardien de buts, Jacques Plante, a connu quelques mauvaises parties avec les Habitants depuis le début du Nouvel An, mais il s'est racheté jeudi soir dernier à Détroit. Jacques Plante a blanchi les Red Wings au compte de 3 à 0. C'est un exploit qui mérite les éloges de tous les amateurs de hockey, même ceux qui se sont plû à se moquer de lui lorsqu'il bloquait un lancer facile... Les Canadiens recevront la visite des joueurs de l'instructeur Jim Skinner, ce soir, au Forum, et nous avons la conviction qu'ils vont triompher, s'ils veulent batailler en conséquence... Les porte-couleurs de Toe Blake demeurent encore le choix des observateurs en matière de hockey pour remporter le championnat... Les Habitants, croyons-nous, vont réaliser l'exploit s'ils parviennent à vaincre les Red Wings ce soir... Une telle besogne est très difficile à abattre mais elle n'est pas impossible.

Le fait que le jeune Phil Goyette ait déjà obtenu deux buts avec les Canadiens devrait lui donner une meilleure confiance en lui-même... L'un des joueurs qui se signalent le plus avec le Bleu, Blanc, Rouge, est sans contredit la défense, Dollard Saint-Laurent... Réal Chèvrefils, des Bruins de Boston, continue toujours de se faire valoir dans la Ligue de hockey Nationale... Turk Broda, l'ancien cerbère des Maple Leafs de Toronto, sera vraisemblablement le prochain pilote des Black Hawks de Chicago. D'ailleurs, Broda, un type sympathique, a connu des succès comme instructeur dans les rangs mineurs... A cause de ses nombreuses occupations personnelles, Billy Munroe junior cesserait de jouer au baseball...

Lulu Denis est un vétéran qui rend de précieux services au club Royal... Les Royaux de Montréal, de la Ligue de baseball Internationale, sont virtuellement assurés d'aligner l'été prochain, le joueur d'intérieur Don Zimmer... Tel qu'il fallait s'y attendre, le lanceur droitier Don Larsen a accepté les conditions des Yankees de New-York. Larsen a obtenu une augmentation de salaire de $6,000. Il récoltera donc le montant de $18,000, l'été prochain. Larsen est généreusement bien payé... Tout comme les Indians de Cleveland, les Braves de Milwaukee ont de la difficulté à mettre leurs joueurs sous contrat pour la prochaine saison dans la Ligue Nationale. Une couple des meilleurs artilleurs des Braves sont actuellement considérés comme étant des grévistes...

Stan Baliuk affiche un magnifique rendement avec les Saguenéens de Chicoutimi... Dick Wray, des Cataractes de Shawinigan Falls, devrait obtenir plusieurs votes quand viendra le temps de désigner le joueur le plus utile à son club dans la Ligue de hockey Professionnelle du Québec cette saison... Le jeune Gillis fait fureur avec le club Royal... Un vétéran jouer des Cataractes, Jean-Paul Denis, songerait à prendre sa retraite à la fin de la saison actuellement en cours... Tommy Ivan, le gérant général des Black Hawks de Chicago ne partage pas l'avis de Frank Selke senior, des Canadiens, à l'effet que Andy Bathgate, des Rangers, soit le joueur qui s'est le plus amélioré cette saison dans la Ligue Nationale...

-o-

Ivan est d'avis — avec raison d'ailleurs — que cet honneur revient d'emblée à Eddie Litzenberger, du Chicago. Ce dernier, un ancien membre de l'organisation des Canadiens, se signale de plus en plus comme joueur de centre . . . Dave Creighton abat de l'excellente besogne avec les porte-couleurs du Broadway. Le club Lakeshore ne ferait pas partie des cadres de la Ligue de hockey Métropolitaine junior l'hiver prochain. Jack Toupin sera réengagé comme instructeur des Lions des Trois-Rivières l'an prochain. Il a accompli un magnifique travail avec les Trifluviens cette saison. . . Hank Greenberg, le gérant général des Indiens de Cleveland, de la Ligue Américaine, croit que les Red Sox de Boston seront en mesure de supplanter les Yankees de New-York en 1ère place cette saison, s'ils peuvent s'assurer les services de deux bons lanceurs...

Les Maple Leafs de Toronto auraient offert une petite fortune aux Black Hawks de Chicago pour faire l'acquisition de Johnny Wilson, un brillant joueur d'avant des Black Hawks de Chicago. Mais, Wilson n'est pas sur le marché. . .

HOCKEY

CE SOIR

Ligue Nationale
Détroit à Canadien
Chicago à Toronto
Rangers à Boston

DEMAIN

Ligue Nationale
Canadien à Boston
Toronto à Chicago
Détroit à Rangers

Ligue du Québec
Trois-Rivières à Shawinigan
Chicoutimi à Royal

Classement

LIGUE NATIONALE

	Pj.	G.	P.	N.	Pp.	Pc.	Pts
Détroit	59	32	16	11	171	129	75
Canadiens	60	30	19	11	179	130	71
Boston	60	29	21	10	165	151	68
New-York	60	22	27	11	159	193	55
Toronto	59	18	28	13	136	159	49
Chicago	60	14	34	12	145	193	40

LIGUE AMERICAINE

	Pj.	G.	P.	N.	Pp.	Pc.	Pts
Providence	55	22	19	7	154	136	65
Cleveland	54	29	22	3	211	181	61
Rochester	55	28	22	5	191	164	61
Hershey	53	27	22	4	184	189	58
Buffalo	55	22	32	1	173	223	45
Springfield	52	15	33	4	157	227	34

LIGUE DU QUEBEC

	Pj.	G.	P.	N.	Pp.	Pc.	Pts
Québec	53	34	18	6	187	140	74
Chicoutimi	53	28	27	3	174	171	59
Royal	58	26	28	4	166	176	56
T.-Rivières	56	24	27	5	132	149	53
Ottawa	11	5	5	1	34	31	11

(Ottawa joue 20 parties)

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	Pj.	G.	P.	N.	Pp.	Pc.	Pts
Toronto	11	8	3	0	53	32	16
McGill	11	6	5	0	43	45	12
U. de M.	10	4	6	0	31	33	8
Laval	10	3	7	0	30	47	6

Bon voyage

Nos concitoyens Paul Bélanger, Jacques Poulin, Yvon Barrette et le capitaine John Humnius prennent l'avion ce matin, à l'aéroport de Dorval à destination de la Suède où ils représenteront le Canada aux tournois internationaux de tennis sur table. Nos as de ce sport feront une courte escale à Londres et seront à Stockholm au début de la semaine. On sait que ces tournois débuteront jeudi le 7 mars et se poursuivront jusqu'au 15. Nous leur souhaitons bonne chance.

Canadien reçoit Détroit au Forum

Bien que blessés jeudi dernier, St-Laurent et Bert Olmstead joueront

Les six clubs de la Ligue de hockey Nationale joueront chacun deux parties en fin de semaine. Pour leur part, les Canadiens, actuellement en 2e position, quatre points derrière les Red Wings de Détroit recevront la visite de ces derniers ce soir, au Forum.

Immédiatement après la partie, les Canadiens prendront le train à destination de Boston où ils rencontreront les Bruins demain soir.

Jeudi dernier, le joueur de défense Dollard St-Laurent et l'ailier gauche Bert Olmstead ont tous deux été légèrement blessés. Ils seront néanmoins à leur poste ce soir. Tous les autres réguliers du Tricolore joueront. Et tout indique que Stan Smrke, un alier gauche, sera envoyé en action.

Une victoire du Bleu, Blanc, Rouge, réduirait à deux points l'avance des Red Wings en première place dans le classement.

Ligue Dépression

LES COMPTEURS

	B.	A.	Pts
Gendron, J.-G., Hobos	30	14	44
Gravel, Gerry, Totem	29	15	44
Moison, Dave, Totem	17	22	39
O'Connor, H., Grads	15	24	39
Bruneau, Jean, Grads	21	15	36
Tremblay, Gérard, Hobos	13	22	35
Darling, Mike, Grads	19	15	34
Viau, Jacques, Sages	17	14	35
Morin, Pierre, Sages	9	21	30
Bélanger, J., Sages	12	10	22
Levac, Raymond, Hobos	8	14	22
Murray, Claude, Hobos	10	10	20
Smith, Earl, Totem	5	15	20
Harmon, Glen, Hobos	2	15	17
Béchard, Michel, Grads	5	11	16

LE CLASSEMENT

	P.	G.	P.	N.	Pp.	Pc.	Pts
Grads	16	10	5	1	87	54	21
Sages	16	9	7	0	60	59	18
Hobos	16	7	7	2	71	79	16
Totem	16	4	11	1	65	91	9

GARDIENS DE BUTS

	PJ	BC	Bl	Moy.
Tousignant, Grads	16	54	3	3.3
Beauchamp, Sages	16	50	0	3.7
Laporte, Subs.	2	9	0	4.5
Dufresne, Hobos	14	66	0	4.7
Langelier, Totem	14	79	0	5.6
Mercier, Subs.	2	16	0	8.

Matches par équipes au Forum mercredi

C'est un véritable programme de gala qui sera offert par le promoteur Quinn au Forum mercredi soir puisque sept des meilleurs lutteurs au monde seront au programme dans les deux matches par équipes qui seront alors présentés. Qu'on en juge un peu. Le champion du monde, Wladek Kowalski, s'attaquera aux rudes Japonais, Moto et Hito dans le dernier des deux matches offerts tandis que dans le premier, les invincibles Vern Gagné et Edouard Carpentier auront à faire face à Dick The Bruiser et à Dick Hutton.

Kowalski n'a pas du tout aimé le fait que Hito ait sauté dans le ring mercredi soir dernier pour prêter main-forte à son compatriote, Moto, et il a offert de leur faire face dans un même match, un contre deux et à condition que la bourse entière des trois combattants aille au camp vainqueur. Le Polonais, actuellement en rare forme, s'en promet contre les Japonais qui n'y iront eux-mêmes pas de main morte il va sans dire.

Quinn a réussi à intéresser les solides et toujours populaires Verne Gagné et Edouard Carpentier, deux faveux athlètes et acrobates, qui ont consenti à rencontrer les rudes Dick The Bruiser et Dick Hutton. "Bruiser" et Hutton ont démontré la semaine dernière qu'ils pouvaient battre à peu près tout le monde grâce à leur étonnante rudesse et ils entendent bien continuer leur travail de démolition contre Gagné et Carpentier. Il y aura certes de la poudre dans l'air.

Bob Nandor, le champion hongrois arrivé récemment en Amérique fera face à Gene Dubuque dans le match spécial tandis que dans la préliminaire, Larry Moquin rencontrera Steamboat Jr.

Patronage princier

TOKYO (PA) — Le prince Nobuhita Takamatsu, jeune frère de l'ex-empereur Hirohito, sera le patron des tournois de golf pour la coupe Canada et international qui seront disputés à Tokyo du 24 au 27 octobre prochain. Le prince a accepté l'invitation de Yomiuri Shimbun, organisateur des tournois en coopération avec l'Association Internationale de Golf.

Un peu de tout

Entretiens infructueux

CLEARWATER (PA) — Roy Hamey, gérant général des Phillies, de Philadelphie, et Buzzy Bavasi, vice-président conjoint des Dodgers de Brooklyn, se sont rencontrés hier à Clearwater, en Floride, pour discuter de transactions possibles. Les Phillies sont intéressés à obtenir le joueur d'arrêt-court Bob Lillis du club St-Paul de l'Association Américaine. Ils sont prêts à verser une somme d'argent substantielle pour acquérir ce joueur, mais les Dodgers préféraient un lanceur d'expérience en retour.

Vétéran sous contrat

CALGARY (PC) — Harry Langford, un vétéran canadien, a signé son contrat avec les Stampeders de Calgary de la ligue de football de l'Ouest hier. Cet athlète de 27 ans entreprendra sa huitième saisons avec les Stampeders. Il est devenu le premier Canadien à être réengagé par Calgary cette année.

Gold Ruler favori

MIAMI (PA) — Sept chevaux de trois ans prendront le départ demain dans le stake Flamingo d'une bourse de plus de $100,000 à la piste Hialeah Park de Miami en Floride. Le favori sera Gold Ruler qui sera conduit par Eddie Arcaro. Gold Ruler recevra une forte opposition de General Duke et Iron Liege de la ferme Calumet.

Les Suédois gagnent

MOSCOU (PA) — La Suède a blanchi l'Autriche, 10-0, pour ainsi remporter sa quatrième victoire consécutive dans le tournoi de hockey pour le championnat mondial amateur qui se déroule actuellement à Moscou. Les Suédois partagent la première place avec l'Union soviétique dans le classement des clubs. Ces deux pays s'affronteront le 5 mars.

Retraite de Moore

SAN DIEGO (PA) — Archie Moore, le champion poids mi-lourd mondial, a laissé entendre qu'il prendra sa retraite, après avoir défendu son titre encore une fois. Il doit rencontrer Chuck Speiser ou Tony Anthony le 7 juin prochain à Détroit. "Que je perde ou gagne, de dire Moore, ce sera probablement mon dernier combat."

Ligue de Quilles du Devoir

Erratum

Un typo probablement à la solde du capitaine des "Blancs" a délibérément ou non faussé (nous en avons la preuve) le compte de Gaétan Baillargeon dans notre chronique de quilles d'hier matin. Gaétan Baillargeon n'avait en effet réussi qu'un maigre simple de "90" et non de 190 comme on l'y laissait entendre. Chacun sait d'ailleurs qu'un simple de 190 pour le dit Gaétan Baillargeon n'est qu'une utopie...



Les Collégiens de Saint-Laurent, à leur festival de demain, se chargent eux-mêmes de tous les numéros du programme. C'est ainsi que les spectateurs pourront admirer les prouesses remarquables de ce collégien acrobate.

Combat bâclé

NEW-YORK (PA) — Les poids mi-moyens Tony Dibiase de New-York et Danny Giovanelli de Brooklyn, se rencontreront dans un match de dix rounds le 11 mars à l'aréna St-Nicolas de New-York. Ils ont signé leurs contrats hier. Ce match sera télévisé en quelques endroits des Etats-Unis.

La parade des récalcitrants

New-York (AP) — Maintenant que l'entrainement des Majeures est commencé, on considère comme grévistes, les joueurs qui n'ont pas encore signé leurs contrats pour la saison 1957. Voici la liste de ceux qui n'ont pu encore en venir à une entente avec leurs employeurs.

LIGUE AMERICAINE

Détroit: Gil Coan, repêché du club Minneapolis.

Baltimore: Willie Miranda, joueur d'arrêt-court.

Cleveland: Rudy Regalado et Chico Carrasquel, deux joueurs d'intérieur; les lanceurs Dick Tomanek, John Gray et Ed Gasque.

Boston: Le receveur Sammy White, le joueur d'intérieur Billy Klaus, les voltigeurs Jimmy Piersall et Gene Stephens.

Kansas City: Les lanceurs Micky McDermott et Tom Morgan; le joueur d'intérieur Hec Lopez et le receveur Hal Smith.

Washington: Le voltigeur Roy Sievers, le receveur Clint Courtney et le lanceur Elevio Hermandez.

Chicago: Le lanceur Jim McDonald et le joueur d'intérieur Tommy Brown.

LIGUE NATIONALE

Milwaukee: Le lanceur Lew Burdette et le voltigeur Billy Bruton.

Brooklyn: Le voltigeur Sandy Amoros.

Tactique efficace

DETROIT (PA) — Jimmy Skinner, instructeur des Red Wings de Détroit, a révélé que la tactique de faire perdre la tête aux joueurs en les "piquant", se pratiquait encore dans la ligue Nationale.

"Maurice Richard a été la cible favorite de tous les clubs durant de nombreuses années, de dire Skinner, mais il a visiblement surmonté cette faiblesse, surtout depuis que Tony Leswick a quitté la ligue Nationale."

Skinner a déclaré que Bernard Geoffrion était le seul joueur du Canadien qui succombe encore à cette tactique aujourd'hui. Lou Fontinato des Rangers est aussi facile à "monter" tout comme Ted Kennedy du Toronto et Fernie Flaman des Bruins.

"Vous n'avez qu'à dire à Flaman qu'il a des oreilles de lapin pour qu'il s'en prennent à tout venant, de dire Skinner. Kennedy, continue-t-il, fera semblant de ne pas vous entendre, mais il est facile de constater par sa physionomie qu'il n'est pas sourd".

Excursion de ski à Sainte - Marguerite

Le club de ski Ste-Madeleine d'Outremont se rendra au Chalet Cochand de Ste-Marguerite, dimanche le 3 mars.

Comme à l'ordinaire, la messe des skieurs sera célébrée à 8 heures a.m. et le départ se fera après le déjeuner, soit 9 heures; le retour s'effectuera à 9.30 p.m.

On est prié de réserver son billet en téléphonant à Claude Hamer, CR. 1-3167 ou à Jules Brown, LA. 2-6469.



CAVALCADE SPORTIVE

par Gérard "Gerry" GOSSELIN

Quand on parle de sports amateurs, tout le monde est d'accord. Tous les journaux sont unanimes à dire qu'il faut les encourager... Ce sont de belles paroles, mais les faits et les actes diffèrent souvent. Ceux qui protestent le plus de leur indéfectible dévouement aux mouvements sportifs qui n'émargent pas au budget public et qui ne sollicitent pas l'appui financier de personne, seront souvent les premiers à jeter au panier des communiqués de louables mouvements de sport amateur... Nous voulons parler du ballon-panier intercollégial. Pour la première fois, au pays, une Ligue de ballon-panier s'est organisée, a dressé un calendrier de joutes et les a présentées avec un certain succès... Pour la première fois, chez nous, ce circuit, — La Ligue de l'Institut Yvan Coutu, — a terminé sa saison sans plier bagages... Pour la première fois, cette ligue, formée de collégiens, de jeunes de chez nous, amateurs au plus fort sens du mot, a pu présenter des séries éliminatoires... Six collèges en font partie... Et chose assez curieuse, les journaux n'en parlent pas... Pourquoi?... Pourtant une dizaine de communiqués, écrits en bon français, ont été dépêchés à temps à chacun de cinq journaux épais qui malheureusement, les ont égarés.

Nous profitons de la circonstance pour bien établir la position de notre journal au sujet de la publicité faite aux sports. Evidemment, comme tout le monde, nous ouvrons nos pages toutes grandes aux grands clubs professionnels. Nos lecteurs s'y intéressent en premier lieu et suivent avec beaucoup d'enthousiasme les exploits des Canadiens de Toe Blake, les succès des Alouettes de Léo Dandurand, l'attrait des Royaux de Montréal, sans oublier la Ligue du Québec, les courses à Blue Bonnets comme à Richelieu. Mais, en compagnie de tous les éducateurs, de tous les sociologues, des autorités provinciales et municipales qui ont compris l'importance du sport dans le développement de la jeunesse, nous accueillons avec plaisir, sous quelque forme qu'elle soit, la contribution du sport amateur des nôtres, jeunes et vieux, expérimentés ou non, qui recherchent l'hospitalité de nos pages sportives.

Au siècle où nous vivons, il est plus important que notre jeunesse soit active, durant ses loisirs, à jouer au hockey, au baseball, au football, qu'à aller s'asseoir dans les estrades d'une enceinte de spectacles sportifs pour regarder évoluer les autres...

Même les plus âgés retireront plus de profit à faire de l'exercice, de la culture physique, des excursions sportives qu'à s'énerver dans des discussions stériles devant des athlètes payés pour les distraire . . . Le sport amateur accueille tout le monde, l'invite et le tient en santé . . . Et quand un peuple est physiquement en santé, il y a des chances pour que son esprit soit plus lucide et que son coeur soit meilleur . . . Sous cet aspect, le sport, quel que soit son nom ou sa forme, est un atout précieux pour nos populations... Comment, dans ces conditions, ne l'encouragerions-nous pas de toutes nos forces ? . . . On a souvent dit que les Canadiens-français étaient une race de poules mouillées, de gens sans échine dorsale, de dos courbés, de petits vieux qu'on a honte de voir parader le long de la rue Ste-Catherine, le jour de la St-Jean-Baptiste.

-o-

Le magnifique encouragement des autorités trouvera toujours chez nous un écho sincère . . . Sans empêcher les sports professionnels de faire leur vie et d'enthousiasmer leurs milliers et millions de partisans, il reste que l'effort individuel de chacun, pour conserver sa forme physique, par des exercices, souvent gauches mais salutaires, est le meilleur moyen de garder une jeunesse saine, et de ce fait, préparer pour demain une génération qui sait se tenir debout et qui, si elle tombe, sait se relever . . . Et c'est pourquoi, à côté de la publicité méritée par nos grands clubs, qui nous font honneur, et qui représentent le Canada français dans les milieux du sport international, nous avons une prédilection marquée pour les athlètes de tout acabit, de tout âge, de tout milieu, qui ont besoin, eux aussi de sentir qu'ils existent, par la voie des journaux . . . Nous invitons donc tous les amateurs à nous communiquer leurs activités. Ils peuvent être sûrs que leurs communications ne prendront pas le chemin du panier et qu'elles sont absolument gratuites. C'est une faveur qu'ils nous font de communiquer avec nous.

Les sports chez nos amateurs

Festival de Laval

Le clou du festival du Collège Laval, qui sera présenté au Centre Sportif de Saint-Vincent-de-Paul, le 3 mars prochain, est sans contredit la partie mettant aux prises les étudiants de l'Ecole Polytechnique et le Laval Junior. Depuis 23 ans, au festival du Collège Laval, ce sont toujours ces deux mêmes équipes qui ont fait les frais de l'attraction principale de cette grandiose fête sportive. Le trophée "Papineau" actuellement détenu par les Polytechniciens par suite de leur victoire l'an passé, sera l'enjeu de cette partie fiévreusement attendue.

D'autres intéressantes attractions, telles qu'une partie de ballon au balai entre l'Association des Parents et le Bureau de Direction de l'Amicale Laval, la fanfare du Collège qui sèmera une note de gaité sur cette fête, Roy Melanson célèbre jongleur, se dérouleront au cours de cette après-midi.

Soirée du Mardi-gras

On se prépare activement à fêter le mardi gras au Centre des Loisirs de l'Immaculée-Conception.

Que tous les habitués de ce Centre se le disent et en parlent à leurs amis. L'équipe de folklore "Le Cotillon" met la dernière main à un programme de réjouissances qui plaira à tous.

Pour être admis, il faudra se présenter "costumé". Un jury choisira les jeunes gens et les jeunes filles qui auront revêtu le costume le plus original, le plus réussi . . . De magnifiques prix seront distribués.

Danses du bon vieux temps avec orchestre, chants, jeux de société . . . bref un programme de choix.

Invitation cordiale à tous.

Ski - Eureka

Une autre fin de semaine qui ne se présente pas très bien pour les skieurs, mais soyez assurés que le club de ski Euréka se rendra, beau temps, mauvais temps, dans les Laurentides, dimanche le 3 mars et se dirigera sur les pentes de Val-David, un très beau centre de ski pour tout skieur.

Deux instructeurs seront à votre disposition durant les heures de cours que la direction met à votre disposition.

Les départs se feront comme suit : 8.15 heures, coin des rues Mont-Royal et St-Denis ; 8.30 coin des rues Foucher et Cremazie; 9.00 à Ahuntsic.

Pour toute information et réservation, s.v.p. téléphoner à Roger Roy DU. 8-4676 ou Pierre et Jean-Louis Chalifour DU. 8-5861.

A la Palestre

Le championnat de natation de la Cité et du District de Montréal pour hommes et jeunes gens, sera disputé ce soir à sept heures et trente à la Palestre Nationale, 840 rue Cherrier.

L'organisateur de ce tournoi, Claude Marie, instructeur à la Palestre, s'attend à avoir environ 125 nageurs dont une forte équipe pour le centre sportif de la rue Cherrier.

C'est mardi soir à neuf heures qu'aura lieu la grande danse du mardi gras pour les membres de la Palestre et leurs amis.

Dans le domaine du ballon au panier, la ligue Kinsmen-Alouettes présentera une joute demain soir à huit heures. Louis-Hébert fera face au meilleur. Dans la ligue St-Laurent-Kiwanis, dimanche après-midi, Plessis rencontrera Christophe-Colomb tandis que Plateau sera opposé au St-Henri. Le Plessis occupe la première place avec cinq points, un de plus que le Christophe-Colomb. Plateau est troisième avec trois points.

La semaine du badminton connait un succès retentissant. Yvon Martel, le moniteur de la section, aidé de Mlles Pauline Granger et Denyse Durand, monitrices a élaboré un programme d'entrainement et de compétition qui a satisfait les plus difficiles.

Le ballon-balai dans nos parcs

Un communiqué de la section des sports du service des parcs nous informe qu'un total de 138 équipes se sont inscrites cette année dans les ligues régies par le service des parcs de la métropole. Ces 138 clubs ont aligné pas moins de 2,982 joueurs.

Selon les statistiques compilées on a disputé 845 parties sur les patinoire des parcs en 56-57 en plus de 300 autres joutes d'exhibition ou pratiques, ce qui est une autre sensible augmentation sur les records des années précédentes.

Les ligues de ballon-balai sont divisées en trois catégories: intermédiaire, commerciale et la classe "ligue de maison". Les champions des circuits intermédiaires se sont rencontrés à la fin de la saison pour déterminer le grand champion de la ville de Montréal.

Hockey mineur

Les séries éliminatoires en vue des championnats de hockey mineur se continueront en fin de semaine avec trois joutes au programme. Ces séries opposent les champions des ligues des parcs de Montréal contre ceux des municipalités environnantes pour les championnats de l'île de Montréal.

Une partie sera disputée aujourd'hui (samedi) à l'Aréna du collège de Saint-Laurent, à 5 h. 30. Elle mettra aux prises les champions de la catégorie "mosquito" : les Maple Leafs de Loyola, champions des parcs de Montréal, et le club de Ville Mont-Royal.

Dans la classe "bantam", le Royal de Trenholme, champion de Montréal, sera opposé au Saint-Laurent, champion de l'extérieur, demain au Forum, à midi.

Les champions juvéniles seront également en action demain à l'Auditorium de Verdun. En l'occurrence, le Comité des Jeunes de Rosemont, champion des parcs de Montréal, rencontrera le Saint-Laurent, monarque de l'extérieur dans la seconde partie d'une série de deux de trois. Cette joute débutera à 2 h.

St-Stanislaus gagne

Dans la Ligue de hockey intermédiaire PLATEAU MT-ROYAL du président Paul Panneton, les porte-couleurs de la puissante équipe St-Stanislas, qui avait remporté le "championnat" de la Ligue, se sont de nouveau mis en évidence en remportant les honneurs de la série finale de trois de cinq qu'ils disputaient contre le Golden Aces.

En effet, mardi soir dernier à l'arena Mont-Royal, les brillants joueurs de l'instructeur Jules Lelièvre ont remporté la victoire au compte de 1 à 0 contre le Golden Aces de l'instructeur Johnny Weir.

Cette joute a donc clôturé les activités de la Ligue de hockey PLATEAU - MONT - ROYAL pour cette saison et la direction de ce circuit semble très satisfaite des résultats obtenus, en plus de démontrer beaucoup d'optimisme pour la prochaine saison.

Les directeurs de la Ligue sont présentement à organiser une soirée dansante où l'on distribuera officiellement les différents trophées. Plusieurs personnalités assisteront à cette soirée.

"Bon vieux temps"

Samedi soir prochain, le 2 mars, à 8 h. 30, il y aura une autre soirée du Bon Vieux Temps au Centre des Loisirs de l'Immaculée-Conception.

L'oncle Adhémard accompagné de son ensemble, dirigera la soirée.

Invitation cordiale à tous. L'entrée est de $0.50.

FORUM

Ce soir à 8.15

Ligue de hockey Nationale

DETROIT

vs

CANADIENS

Admission générale $1.75, $1.50 en vente ce matin à 10h. Billet d'admission générale à $1.25 en vente ce soir à 7h. au guichet de la rue Saint-Luc.

Dimanche, 3 mars à 2.30 P.M.

(Ligue de hockey du Québec)

CHICOUTIMI

vs

ROYAL

Prix : sièges réservés $1.50, $1.25, $1.00 ; admission générale $1.00 ; enfants .50c. sièges non réservés. Billets en vente samedi matin à 10 heures.



L'équipe juvénile du Collège Laval, de Saint-Vincent-de-Paul, qui rencontrera l'Ecole Notre-Dame Auxiliatrice de Saint-Jean, lors du 23e festival du Collège Laval, au Centre Sportif Laval, le 3 mars prochain. De gauche à droite, 1ère rangée: Claude Deslongchamps, Claude Paradis, Gilles Francoeur, Michel Saint-Jean, Jean-Guy Mercier, Jean-Guy Thibault, Maurice Laramée, Raymond Gagnon, mascotte, 2e rangée, même ordre: Frère Victor-Emilien, instructeur, André Guilbault, Pierre Mathieu, Robert Boyer, André Bernard, François Ouimet, Gilles Lalancette, Claude Guilbault, Gilles Lefort, Fernand Pilon, mascotte.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Pour faire cession de ses biens, ... il faut avoir des biens

par Yves LAPIERRE

Un jugement récent rendu dans le district judiciaire de Chicoutimi par l'hon. juge Gérard Lacroix, de la Cour Supérieure, déclare qu'en vertu de la Loi fédérale des Faillites un débiteur qui fait cession de ses biens doit avoir un actif qui puisse être distribué à ses créanciers, et non pas seulement des dettes.

Le juge a ainsi interprété la Loi de Faillite à l'occasion d'une contestation entre M. Louis Dumont, de Kénogami, et le syndic Claude Perras, de Jonquière. M. Dumont, failli-requérant, a demandé et obtenu de la Cour que la cession de ses biens, faite le 30 novembre 1956 entre les mains du syndic-intimé, soit déclarée nulle et rescindée et qu'il soit placé dans le même état qu'avant cette cession. Le requérant allègue qu'il aurait agi ainsi par suite d'erreurs et de fausses représentations. On lui aurait représenté qu'il pourrait facilement se libérer de toutes ses dettes, moyennant le paiement d'une très faible somme qu'il aurait à déposer. On ne lui aurait cependant pas expliqué que certaines dettes ne pouvaient pas être libérées par une cession de biens.

Le syndic-intimé, pour sa part, a admis la cession de biens du 30 novembre 1956. Il a toutefois nié les allégations de la requête en affirmant que M. Dumont a signé cette cession de biens volontairement et sans qu'il y ait eu fausses représentations, alors que le requérant était poursuivi par plusieurs créanciers. M. Dumont aurait agi ainsi parce qu'il connaissait l'état précaire de ses affaires et voulait éviter la vente de différents objets mobiliers qui avaient été saisis en exécution d'un jugement rendu contre lui.

Le syndic ajoute que tout d'abord, le requérant failli a représenté qu'il n'avait aucun bien. Il fut découvert par la suite qu'il avait une maison. Il aurait alors changé d'idée quant à la cession de ses biens, en apprenant que les biens qu'il possédait devaient faire partie de son actif pour le bénéfice de ses créanciers.

Le représentant du syndic, Me Conrad Vaillancourt, offrit tout d'abord à M. Dumont un concordat ou un compromis; il offrirait à ses créanciers 50% de ce qu'il devait, ce qui lui coûterait environ $1,200.

M. Dumont accepta cette proposition, par sa signature, le 11 octobre 1956. Elle fut refusée par les créanciers.

Le juge note ensuite, dans son jugement, que le requérant est un homme qui n'a pas une grande instruction et qu'il n'est pas familier avec les procédures relatives à un concordat ou à une cession de biens. Lorsqu'on lui apprit que sa proposition de concordat aurait de la difficulté à être acceptée, on lui aurait dit qu'avec une cession de biens, "ça passerait et qu'il se libérerait de ses dettes." Il lui en coûterait $800.

Le juge écrit ensuite qu'il semble bien que le requérant a accompli ces formalités sans trop se rendre compte de la portée véridique et juridique de ses actes. "Il semble bien qu'il était toujours sous l'impression qu'il faisait quelque chose dont le seul but et l'unique résultat serait de se libérer de ses dettes à de bonnes conditions", écrit le juge.

Il se rendit compte plus tard de la véritable portée de ses actes et fit des reproches au représentant du syndic.

Abus répréhensible de la loi

Après avoir cité quelques-unes des réponses données à l'audience par ce dernier, le juge note: "...il nous semble bien que le débiteur a été mis sous l'impression qu'il ne s'agissait en somme que de payer les frais du syndic et qu'à cette condition, il n'aurait plus rien à payer à ses créanciers". Et plus loin, il écrit: "Comme on le voit, il y a là un abus répréhensible de la Loi de Faillite."

"L'économie de cette loi est que les débiteurs qui sont devenus insolvables et qui ne peuvent plus faire honneur à leurs obligations, peuvent utiliser honnêtement les dispositions de la Loi de Faillite et *céder leurs biens* pour qu'il en soit disposé au bénéfice de leurs créanciers". C'est le sens de l'article 26 de la Loi de Faillite. Et le paragraphe 2 du même article décrète en outre "que cette cession doit être accompagnée d'une déclaration assermentée indiquant les *biens du débiteur susceptibles d'être divisés entre les créanciers*".

Et le juge poursuit: "La simple lecture de ces deux articles fait bien voir qu'il doit y avoir un actif si un débiteur veut céder ses biens et non pas seulement ses dettes."

Insulte à la Magistrature

"Certains syndics, écrit le juge, doivent se rappeler que leur rôle consiste à représenter dans l'administration et la distribution de ces biens, le débiteur et les créanciers. C'est mal comprendre ce rôle s'ils laissent entendre à un débiteur insolvable et qui n'a pratiquement pas de biens ou d'actif, qu'ils peuvent le dispenser de payer ses dettes, moyennant le paiement de quelques honoraires. C'est faire insulte à la magistrature et aux Juges du Tribunal que de dire et laisser croire à des débiteurs que le juge pourra endosser et ratifier de telles ententes et libérer purement et simplement les débiteurs qui se présentent devant lui après avoir remis entre les mains du syndic (comme seul actif?) qu'une autre chose que la liste de leurs créanciers"

"La loi, poursuit le juge, n'est pas faite pour les syndics et pour leur permettre de recueillir des honoraires, en faisant faire cession à des débiteurs qui n'ont pas d'actif."

"Elle est faite pour qu'une distribution équitable et honnête *d'un actif réel* compense au moins en partie les créanciers et permette ensuite au débiteur de refaire sa vie".

"Dans le cas actuel, le requérant demande d'être relevé de sa cession de biens et d'être remis dans l'état où il était avant qu'elle soit enregistrée. La Cour aurait certes mauvaise grâce à refuser une telle demande, car elle équivaut en somme, pour le requérant à dire "Je veux payer 100% de ce que je dois".

Le juge ajoute ensuite qu'il serait injuste, par ailleurs, de dire qu'il y a eu fausses représentations de la part du syndic.

Avertissement

Plus loin, le juge écrit:

"Le présent jugement, nous l'espérons, devrait servir d'avertissement pour bien faire comprendre à tous les intéressés et les justiciables, que les Cours Supérieure et les Juges de ces Cours qui ont charge de l'administration de la justice dans le présent district se refusent et se refuseront à endosser les représentations faites par certains syndics à des débiteurs insolvables et sans actif, de même que les actes qui, accomplis supposément sous le couvert de la Loi de Faillite, sont manifestement à l'encontre de cette dernière et contraires aux fins de la justice".

La chambre de Commerce

Ce jugement de l'hon. juge Lacroix a été rendu à peine quinze jours après que la Chambre de Commerce du district de Montréal eut consacré l'un de ses numéros de "Commerce Montréal" aux faillites, "une tragédie au Québec" dont cette province a le monopole.

Dans ce numéro de "Commerce Montréal", celui du 11 février 1957, on peut lire, en page couverture:

"La faillite, c'est le drame de l'incompétence, de la négligence et de la fraude. La faillite, c'est surtout le résultat de l'inexpérience, de l'insuffisance de fonds, de l'absence de contrôle, de la spéculation mal dirigée, du crédit accordé sans discernement, du magasin mal localisé, du stock trop lourd ou invendable, du manque d'adaptation aux nouvelles techniques de la vente et de la fabrication, de la concurrence plus active, etc. La faillite, ça peut être aussi un sinistre à cause de vol, feu, inondation, grève, crise, etc. Dans certains cas, c'est même un mode de refinancement à bon marché".

"Commerce Montréal" explique dans ce numéro la Loi de Faillite et donne des chiffres sur le nombre de ces tragédies au Québec, la Province qui compte environ 75% de toutes les faillites canadiennes depuis plusieurs années.

L'article de dernière page où l'on donne ces chiffres se termine par ces mots: "C'est une triste distinction . . ."

Trouvé en possession de mandats-poste volés

Murray Shield, 20 ans, 2023 rue McGill College, a comparu hier matin devant le juge Omer Legrand sous l'accusation d'avoir recelé neuf mandats-poste volés, d'une valeur de $450, et d'avoir tenté de les encaisser.

L'avocat du ministère des Postes, Me Emile Trottier, a expliqué que Shield a été appréhendé alors qu'il tentait d'encaisser un mandat. Il en avait quatre autres dans sa poche à ce moment. Me Trottier a ajouté que Shield aurait de présumés complices qui auraient fabriqué les estampes nécessaires à l'encaissement des mandats-poste. Ces derniers feraient partie d'une quantité assez considérable de mandats volés dans un bureau de Postes de l'Ontario il y a quelques semaines.

Me Trottier a révélé que près de $3,000 de ces mandats ont déjà été encaissés.

Le procureur de l'accusé, Me Réal Gagnon, a déclaré à son tour que son client n'est pas accusé de vol par effraction et qu'on ne peut invoquer ce fait contre lui. Il obtint alors la libération de son client sous deux cautionnements de $950.

Le policier municipal Bonnier est acquitté

L'agent de la police municipale Marcel Bonnier a été acquitté hier de deux accusations de voies de fait graves par le juge Henri Masson-Loranger. La plainte avait été portée par un homme et une femme qui auraient été évincés d'une maison de chambre, la fin de semaine dernière, parce qu'ils faisaient du tapage. Le juge a réprouvé la façon dont les plaignants ont été évincés de la maison par les policiers mais il a dit que par suite des contradictions entre les témoignages de la poursuite et ceux de la défense, il était obligé d'acquitter l'accusé.

Il semble aussi qu'il y ait eu erreur sur la personne de la part des victimes. Le constable qui accompagnait l'agent Bonnier révéla en effet qu'il a sorti l'homme de la maison. Cependant, seul son compagnon a été accusé. Selon le tribunal, cette erreur d'identification provient de l'état d'intoxication des plaignants, au moment de l'incident.

Un avocat dit aux jurés qu'ils sont 12 "imbéciles"

SHERBROOKE (PC) — Le chef du jury dit au juge: "L'avocat de la défense vient de nous accuser d'être 12 imbéciles. J'exige qu'il retire cette déclaration".

L'avocat de la défense, Me Armand Nadeau, maire de Sherbrooke, refuse de retirer ses paroles.

Le président du tribunal, le juge Gaston Desmarais, déclare: "L'affaire s'est passée au moment où je quittais la cour. Je n'ai pas très bien entendu ce qui s'est dit et conséquemment je ne puis réprimander l'avocat de la défense".

Cette scène s'est déroulée jeudi en Cour du Banc de la Reine à Sherbrooke.

Un jury de 12 hommes venait de trouver coupable de négligence criminelle Yvan Cyr, de Sherbrooke. Plus précisément, il venait de trouver l'inculpé responsable de la mort de Léo Croteau, de Magog.

Croteau mourut le 8 juillet dernier dans une collision entre deux automobiles, à Deauville. Cyr et Croteau conduisaient les automobiles qui entrèrent en collision.

Dans son résumé des débats, le juge a dit au jury: "Je doute que Cyr puisse être trouvé coupable."

Le jury ayant ensuite trouvé l'accusé coupable, mais ayant recommandé à la cour de se montrer clémente, le juge a condamné l'inculpé à un mois de prison.

Me Nadeau annonce qu'il interjette appel.

Coupable mais intoxiqué: . . . donc, non coupable

Raymond Sheenan, 21 ans, 574, rue Vimont, a comparu, hier matin, devant le juge Omer Legrand sous l'accusation d'avoir causé des dommages à une propriété commerciale en brisant une vitre de magasin sur la rue Notre-Dame près de la rue Viau.

Sheenan s'est tout d'abord reconnu coupable. Le juge lui a alors demandé s'il avait agi malicieusement. Sheenan a répondu négativement ; il a expliqué qu'il était "intoxiqué". Le juge a alors ordonné au greffier d'inscrire un plaidoyer de non-culpabilité au dossier. Sheenan pourra reprendre sa liberté moyennant un cautionnement de $950.

La police a expliqué au sujet de cet incident que la vitrine que Sheenan a brisée l'a été trois fois en trois jours. On ne dit pas évidemment que c'est le jeune homme qui a fait les deux premiers "coups"...

Le chauffeur qui dort au volant n'est pas responsable de ses actes

CAYUGA, Ont. (PC) — Le juge Walter Tucattie a décidé jeudi qu'un automobiliste qui s'endort au volant de son véhicule perd temporairement conscience et qu'il n'est pas responsable de ses actes durant cette période. Il a donc renvoyé l'accusation de conduite négligente portée contre Percy Eric McIntee, de Dunnville.

Le procureur de la Couronne, Me Harrison Arrell, de Caledonia, a dit que le magistrat T. George Street a pour politique que le fait de s'endormir au volant d'une automobile est en soi-même une preuve suffisante de conduite négligente.

Le magistrat Tuchtie présidait en l'absence du magistrat Street, qui est en vacances.

"Il y a deux écoles de pensée," a dit le juge Tuchtie. "Je crois le contraire. L'accusation est renvoyée."

L'accusation a été portée à la suite d'un accident survenu près de Dunnville il y a environ un mois.

Miracle d'ingéniosité

Malgré la pénurie de pétrole, l'industrie européenne tient bon

LONDRES — La pénurie de pétrole, causée par la fermeture provisoire du canal de Suez, a ralenti l'industrie prospère de l'Europe mais ne l'a pas paralysée.

Le mérite en revient à l'ingéniosité des industriels européens, des hommes d'affaires, des voyageurs, des ouvriers, aux livraisons de pétrole américain et à un hiver peu rigoureux.

En Grande-Bretagne, une compagnie a remplacé ses camions de livraison par des chevaux et des voitures.

Des industriels français ont utilisé une flotte d'anciennes locomotives pour pomper la vapeur dans les manufactures.

Les restrictions sur l'essence, très sévères en certains pays, commencent à se relâcher.

Les gouvernements européens ont gardé en vue l'importance économique de l'invasion prochaine des touristes étrangers.

De la baie de Naples aux terres écossaises le touriste, porteur du précieux dollar, sera approvisionné. Il aura amplement d'essence pour sa voiture de même que tous les autres conforts.

Problèmes d'es ais de solution

Les secteurs plus durement touchés par trois mois de pénurie de pétrole sont les manufactures d'automobiles et les vendeurs, les postes d'essence, les hôtels et les restaurants.

Les fortes sommes de dollars dépensées pour le pétrole américain menacent déjà les balances commerciales de la Grande-Bretagne, de la France et des Pays-Bas.

En Grande-Bretagne les automobilistes sont encore rationnés. Ils ont droit à assez d'essence pour parcourir 200 milles par mois. Le prix du gallon impérial est de 91 cents pour les meilleures marques. Il existe des coupons supplémentaires d'essence pour les affaires. Mais les manufacturiers d'automobiles reviennent à leur grande production.

Les ventes de petites voitures qui consomment peu d'essence sont en avance sur les totaux réalisés l'an dernier.

Les propriétaires de buanderies ont repris l'utilisation des chevaux et des voitures pour leurs livraisons.

La vente des bicyclettes et des véhicules électriques a atteint un nouveau sommet.

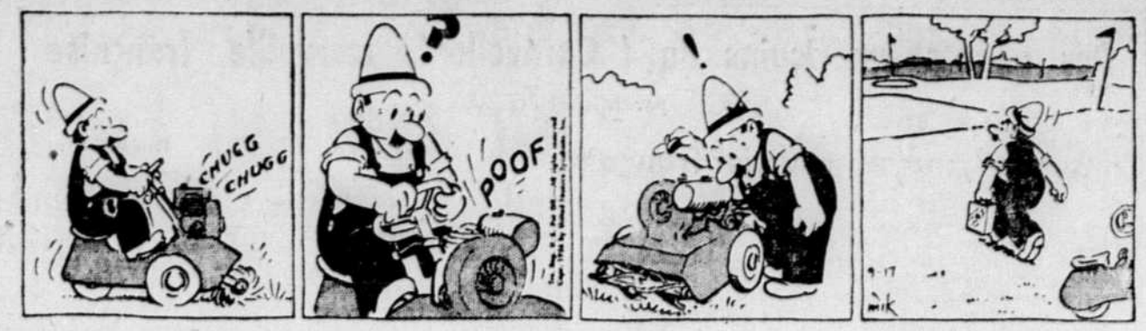
En France les légumes, le beurre et plusieurs produits de consommation qui sont transportés par camion, coûtent plus cher.

Dans une tentative pour laisser l'indice du coût de la vie à son niveau actuel le gouvernement a réduit le prix du beurre, du boeuf et de la margarine.

En janvier, il y a eu un déficit record de $175,000,000 de la balance commerciale.

Aux Pays-Bas, la crise de Suez a coïncidé avec une période d'austérité et il en est résulté un grave déficit commercial.

Les prix de l'essence et du pétrole sont élevés. Les produits de consommation coûtent plus cher. Les billets d'autobus et de trains sont très chers. Les taxis doivent hausser leurs tarifs.



Colosse aux pieds . . .

(suite de la page 4)

me, la souveraineté du peuple et la justice sociale.

A la lecture de ce programme d'un spiritualisme rudimentaire mais évident il n'est pas interdit de constater en passant que le matérialisme dialectique sait trouver quand il le juge utile des accommodements avec les doctrines fondamentales. D'autre part les circonstances ont rapproché deux partis qui au delà de leurs divergences posent que l'indépendance recouvrée n'est pas exclusive d'une collaboration loyale avec le monde occidental: le *Masjumi* et les socialistes de Sutan Sjahrir.

L'explosion de xénophobie

Le conflit était facilement prévisible à mesure que se décelait l'aggravation d'une xénophobie sans doute latente, mais qui hésitait encore à s'exprimer. C'est le gouvernement qui a donné le ton et déclenché les passions en cherchant des diversions aux difficultés qu'il ne parvenait pas à surmonter. Comment expliquer le mécontentement et les révoltes endémiques, sinon en invoquant les intrigues et les manoeuvres criminelles des Hollandais, avides de revanche?

Au début de 1956 deux notables officiers de réserve des services secrets néerlandais, Jungschlaeger et Henricus Schmidt, sont arrêtés et traduits devant la Cour suprême pour "entreprises subversives". Leur défenseur, l'avocat Bouman, fait l'objet de menaces tellement violentes qu'il est obligé de quitter le pays. Sa femme, intrépide, le remplace au pied levé et plaide le dossier face à une accusation qui n'excipe d'aucune preuve digne d'entraîner, à défaut de conviction, le doute raisonnable. Mais dehors la rue gronde, en proie à la fureur. J'ai vu des cortèges de jeunes gens et de jeunes filles, des étudiants de l'Université, défiler à travers Djakarta, réclamant à grands cris la peine capitale pour deux inculpés qui n'avaient pas été jugés. Des délégations étaient reçues par les ministres, qui multipliaient les promesses de châtiment impitoyable, sans souci de ces indécents empiétements de l'Exécutif sur le Judiciaire. Finalement Jungschlaeger fut condamné à mort et succomba dans sa cellule à une crise cardiaque quelques heures avant son exécution. Quant à Schmidt, il purge actuellement dans un pénitencier de la mer de Java la peine d'emprisonnement à vie qui lui a été infligée le 15 octobre dernier.

Mais, aussi bien cette triste affaire citée à titre d'exemple, la propagande officielle ne recule devant aucune affabulation. L'organe gouvernemental *Suluh Indonesia*, qui passe pour refléter le point de vue du ministère de l'intérieur, raconte dans le détail, "comme s'il y était", le complot ourdi par M. Allan Dulles, chef des services de renseignements américains, lors de son voyage en Indonésie, avec l'adhésion active de Sutan Sjahrir, leader du parti socialiste....

Derrière les portants

Que l'Indonésie donne de la tablature au département d'Etat, c'est admissible. L'archipel est l'écran qui sépare le continent de l'Australie, "pays d'hommes blancs", au contact des possessions britanniques à Bornéo, hollandaises en Nouvelle-Guinée, à proximité relative des Philippines; que le désordre persiste et s'étende dans une communauté humaine de 85 millions d'âmes—100 millions en prévision vers 1970 — constitue sans nul doute un sujet d'inquiétude pour des hommes d'Etat qui envisagent la solution des problèmes à l'échelle planétaire. Mais le moyen oblique d'une crise ministérielle provoquée par des troubles locaux semble hors de proportion avec l'objectif visé.

S'il est vrai que l'effervescence actuelle déborde largement le cadre régional, ne fût-ce qu'en conséquence de la carrure des fonctionnaires d'autorité et des officiers supérieurs impliqués, il ne faut pas perdre de vue que les deux protagonistes *moralement engagés*, Mohammad Hatta et Sutan Sjahrir, sont l'un et l'autre des "Minangkabaus" de Sumatra, un petit peuple industrieux et commerçant dont le niveau de culture et de civilisation est assez sensiblement supérieur à celui des populations en grande majorité paysannes des autres îles, y compris Java.

Au bénéfice de ces observations il est possible d'esquisser une conclusion prudente au moins pour l'avenir prochain; quelles que soient les réactions du président Sukarno, même s'il se résout à dissoudre l'Assemblée et à prendre la tête d'un comité de salut public, suprême recours des régimes faibles, le pouvoir de l'Etat demeurera précaire, parce qu'il est démontré qu'il ne dispose pas d'une armature politique et administrative apte à couvrir non pas une mais dix juxtaposées, à étayer ce colosse aux pieds d'argile, et centralisation, contre P.N.I. et des communi toute façon une oeuvre haleine.

Une fois de plus se vé dictons: "Qui trop embrasse étreint". Il n'est pas sû malgré les vicissitudes permanentes, on en a pu juger pleinement conscience à Djakarta.

Edmond NESSLER

FIN

L'écologie, science . . .

(Suite de la première page)

ses questions que j'ai posées à M. Pierre Dansereau, agronome, doyen de la Faculté des Sciences de l'Université de Montréal, lui-même une autorité en écologie au Canada, et qui a bien voulu me guider dans ce domaine rarement exploré par les profanes.

Il semble qu'une certaine spécialisation se soit faite dans les recherches ou l'enseignement selon les pays.

En France, deux villes se détachent du peloton universitaire en ce qui concerne l'écologie : Montpellier et Toulouse. A **Montpellier**, le Suisse J. Braun-Blanquet a été l'animateur extraordinaire de la **Station internationale de Géobotanique méditerranéenne et alpine**, où de nombreux étudiants ont pu bénéficier de son enseignement, comme ils ont pu profiter à la faculté des Sciences de l'Université de celui du Professeur Emberger, directeur de l'Institut botanique. L'université de **Toulouse** a la réputation de posséder le meilleur centre au monde de cartographie botanique. Le Professeur Gaussen préside aux destinées de l'écologie dans sa faculté des Sciences.

L'université de **Cambridge** se signale par ses travaux descriptifs et des épreuves expérimentales en écologie. **Copenhague** et les Scandinaves dirigent plutôt leurs activités vers des analyses statistiques de la végétation. Les **Russes** ont apporté une contribution fondamentale dans l'étude de la plante et des sols. Les **Israéliens** se sont fait remarquer par leurs travaux sur les problèmes des terres arides. Aux **Indes** les efforts se sont concentrés sur l'assimilation des éléments minéraux et la résistance aux éléments toxiques. Aux **Etats-Unis**, où Clements a fait oeuvre de pionnier, il faut surtout noter des travaux destinés à une meilleure compréhension des changements provoqués par le climat et le sol, autrement dit sur la dynamique végétale. Alors que les grandes universités de l'Atlantique et du Pacifique ont peu contribué à l'avancement de l'écologie chez nos voisins américains, le Middle West s'est montré particulièrement actif. Au **Canada**, relevons les noms des Professeurs Moss à l'université d'Alberta, Cowan à l'université de Colombie britannique, Pierre Dansereau à Montréal et Yves Desmarais à l'université Laval. Tous enseignent l'écologie et se signalent par des travaux importants.

On voit qu'il s'agit là d'une équipe déjà considérable et à l'échelle mondiale. Je n'entreprendrai pas d'examiner en détail les problèmes qui font l'objet de ces études. Comme le remarque judicieusement M. Dansereau, "c'est se demander quelles sont les inquiétudes des écologistes et, c'est avancer à l'avant-garde où se font les progrès et peut-être les découvertes". Mais en ce qui concerne l'application pratique des principes écologiques, nous rencontrons en agronomie et dans d'autres domaines des questions qui nous sont plus familières.

Les grandes réalisations mondiales

Tout le monde a entendu parler des vastes étendues de sagebrush de l'ouest américain ou des prés verdoyants de la Hollande, où les méthodes de comptage et d'évaluation de la productivité des sols, mises au point par les écologistes, nous éclairent sur la composition et le dynamisme de la végétation et permettent un plan d'exploitation plus rationnelle.

Les régions arides de l'Arizona d'Israël, d'Australie, d'Afrique du Sud ont fait le sujet d'enquêtes confiées à des écologistes rompus à l'étude de la végétation naturelle. Certaines régions de vignobles ou de pâturages, en France, ont aussi bénéficié de leurs rapports.

La sylviculture a peut-être été la première des sciences appliquées à se soucier explicitement des données de l'écologie, particulièrement en Amérique, où l'on compte plus sur la régénération naturelle que sur la plantation.

Neige d'antan . . .

(Suite de la première page)

quartier des magasins à rayons pour permettre à ces charmantes dames d'aller faire leurs emplettes ou de causer un brin avec des connaissances.

C'était l'époque des carrioles et le cocher appartenait à une classe distinguée.

Oui! c'était l'époque pittoresque ou les chevaux se cabraient, les clochettes tintaient et les messieurs saluaient en soulevant gracieusement leurs chapeaux de soie.

Au temps heureux où il n'y avait pas de "p'tites vues", de dancings, de phonographes, de radio, ni de télévision; à l'âge d'or où nos pères passaient leurs soirées à voisiner, à prendre honnêtement un "agréable p'tit coup", à rythmer des danses carrées, à conter des histoires à faire se rouler les plus farouches anachorètes, et surtout à chanter et même à improviser de ces couplets ou refrains à base de saine et constructive philosophie.

Les vieilles gens d'aujourd'hui, d'un air pensif songent à tout ce passé, sans être tout à fait sûres cependant, qu'ils aimeraient voir ressusciter le "BON VIEUX TEMPS"!...

M. Louis-Philippe Robidoux décédé

Sherbrooke (PC). — M. Louis-Philippe Robidoux, 59 ans, rédacteur en chef de "La Tribune" depuis 36 ans, est décédé à l'hôpital, jeudi, après une longue maladie.

Poète et littérateur, M. Robidoux a acquis une renommée internationale. Il fut décoré par la France pour ses travaux. Il était membre de la section française de la Société Royale du Canada.

M. Robidoux a commencé sa carrière journalistique à "La Patrie", en 1920. Il fut nommé rédacteur en chef de "La Tribune" un an plus tard et a conservé ce poste jusqu'à la mort.

Il était entré à l'hôpital il y a cinq semaines.

Né à Stanbridge Station, Qué., M. Robidoux a commencé à collaborer à "La Tribune" alors qu'il était au séminaire de St-Charles Borromée, ici. Lorsqu'il se joignit au journal il a écrit des éditoriaux, des articles et une chronique intitulée "Feuilles volantes".

Une série de ces articles fut publiée en 1949 sous le titre de "Feuilles volantes" ce qui lui valut un prix littéraire offert par la Société St-Jean-Baptiste, du diocèse de Sherbrooke. Un deuxième ouvrage, intitulé "Lueurs" fut publié en 1951 et fut bien accueilli par la critique. Ces deux livres furent les premiers d'une série qu'il projetait publier.

Décorations

En 1939, M. Robidoux fut décoré de la médaille d'argent de l'Alliance française, pour sa contribution à la cause de la pensée française dans les cantons de l'Est. En 1948, l'ambassadeur de France au Canada, lui remit une décoration au nom du ministère français de l'Instruction publique.

M. Robidoux était président de la Société des Amis de Maria Chandelaine, et fut président de la Société d'histoire des cantons de l'Est, vice-président de l'Alliance française, de Sherbrooke ; secrétaire général de l'Amicale des anciens élèves du séminaire Saint-Charles ; directeur de la Société des écrivains canadiens-français ; membre honoraire du mess des Fusiliers, de Sherbrooke ; membre d'honneur de l'Union musicale, de Sherbrooke, et ancien président du cercle littéraire et artistique "Le Soupirail" de Sherbrooke.

M. Robidoux laisse sa femme et ses fils, Jean, étudiant au séminaire St-Charles.

MENACES

CLEVELAND (PA)—Un invalide de guerre, qui est détenu sous un cautionnement de $2,000 et il devra répondre à l'accusation d'avoir menacé la vie du président Eisenhower. Le Service secret rapporte que John Hucovsky a fait parvenir une lettre de menaces à la Maison Blanche, le jour de la Saint-Valentin, pour se plaindre du fait que la pension mensuelle de $83 qu'il reçoit pour invalidité est insuffisante.

25,000 Juifs quitteraient la Pologne

VARSOVIE (Reuters) — Environ 25,000 Juifs auraient fait des demandes de passeports pour quitter la Pologne, accompagnés de leurs familles, parce qu'ils n'entrevoient aucun avenir décent pour eux en Pologne.

Ce chiffre représente environ la moitié des Juifs qui restent encore en Pologne. Sur les 3,500,000 Juifs qui habitaient ce pays avant la guerre, 150,000 seulement survécurent à la persécution nazie pendant l'occupation allemande et 100,000 d'entre eux émigrèrent en Israel au cours des premières années de l'après-guerre.

Commentant ce qu'il appelle l'"exode" actuel, Juliusz Burgin écrit dans la revue Przeglad Kurlturalny que la majorité des Juifs en sont arrivés à la conclusion qu'ils sont "incapables de travailler, de respirer ou de vivre".

Rendus responsables

Il prétend que même si l'antisémitisme est publiquement nié, les fonctionnaires reçoivent des instructions confidentielles de ne faire aucune difficulté pour l'émission de passeports pour les émigrants juifs. "Mais, ajoute-t-il, pas n'importe quelle sorte de passeports: des passeports d'émigrants."

"On sait que pour obtenir ce type de passeport, il faut renoncer à sa citoyenneté. De cette façon, on se débarrasse des Juifs une fois pour toutes."

Henryk Kollat écrit dans le journal Walna Mlodych que "la vague présente d'antisémitisme est née de la tentative de rejeter sur les Juifs la responsabilité des erreurs et des crimes passés. Elle profite également de la faiblesse des autorités, le Parti communiste et l'Association de la Jeunesse Socialiste, qui se cachent "derrière les clôtures", comme la police le faisait autrefois dans ma ville natale quand éclataient des émeutes anti-juives."

Il rappelle les années de guerre pendant lesquelles lui-même et ses amis avaient pitié des Juifs qui à Poznan, qui était alors une ville allemande, devaient porter l'étoile de David accrochée à leur dos.

Nouvelle persécution

Encore aujourd'hui, dit-il, dans les petites villes de la province de Woclaw (autrefois Breslau), les fenêtres des maisons juives sont brisées et l'on fait des inscriptions à la craie sur leurs portes, disant: "Quand allez-vous partir, nous voulons cette maison."

Kollat signale que les Juifs se sont plaints des mauvais traitements qu'on leur infligeait à Walbrzych, ville minière du sud-ouest de la Pologne, à Stettin, sur la côte de la Baltique, ainsi que dans d'autres villes où se trouvent d'importantes communautés juives.

Trois écrivains de Po Prostu, journal des jeunes intellectuels, déclaraient récemment que ce pays assiste à l'auto-liquidation de la communauté juive qui existe en Pologne depuis près de 700 ans.

Ils déclarent que le fantôme de l'antisémitisme est réapparu l'année dernière, quand la Pologne voulut se débarrasser des méthodes staliniennes et que les Juifs furent accusés de détenir des positions clefs dans les organisations de sécurité, dans l'administration et dans les officines de propagande du Parti.

A Hong-Kong

Augmentation de 24 pour cent du commerce extérieur

par Corley SMITH de l'Agence Reuters

HONG-KONG (Reuters)—L'augmentation de 24.4 pour cent du commerce extérieur de Hong-Kong en 1955 est un signe de la transformation de cette colonie, de port d'entreposage pour la Chine en un centre de transactions commerciales pour l'Extrême-Orient.

Il y a cinq ans, la petite colonie britannique semblait acculée à la ruine à cause de l'effondrement de ses marchés en Chine. Pendant un siècle, Hong-Kong avait servi de voie de passage aux Américains et aux Européens qui envahissaient la Chine de leurs produits.

En 1951, la colonie expédia pour près de 100,000,000 de livres sterling ($280,000,000) de marchandises en Chine. Puis, la Chine étant dirigée par des communistes, ce marché s'écroula quand un embargo des Nations unies mit fin à l'exportation des matières stratégiques dans ce pays, à cause de la guerre de Corée.

Commerce avec la Chine

En 1956, le chiffre des exportations de Hong-Kong vers la Chine continentale est tombé à 8,500,000 livres et rien ne laisse prévoir un accroissement important de ce côté. Si l'embargo était levé, il y aurait probablement une intensification du commerce. Mais les marchands de la colonie n'entretiennent que peu d'espoir puisque la Chine est engagée dans la construction de son industrie lourde et légère avec l'aide de l'équipement et des techniciens soviétiques.

Hong-Kong est parvenu à survivre à l'effondrement du marché chinois en procédant à deux transformations économiques importantes.

Deux transformations

D'abord, cette colonie s'est très habilement transformée en un centre commercial pour l'Extrême-Orient où, par exemple, le Japon et les nations du Sud-est asiatique échangent des produits finis contre des matières premières.

En second lieu, elle créa sa propre industrie légère, grâce à une main-d'oeuvre locale productive et à bon marché et augmenta le volume de ses exportations vers le Sud-est asiatique, l'Afrique, l'Australie et l'Europe.

Cette année, il est question de tenter un effort systématique pour faire concurrence au Japon sur le marché nord-américain, dans le domaine des textiles, du vêtement, du plastique et des produits de consommation en métal.

Centre d'échange

La production de Hong-Kong constitue 24 pour cent de ses exportations de 1956 évaluées à 49,000,000 de livres sterling.

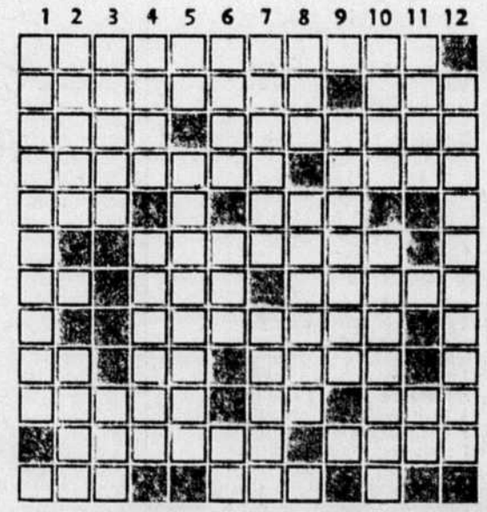
Les visiteurs qui constatent l'évolution de la colonie, avec ses constructions nouvelles surgissant à chaque semaine, peuvent se demander pourquoi les progrès de Hong-Kong sont basés sur l'entreposage. "Pourquoi aurait-on besoin d'un entrepôt en une époque où les communications sont faciles, où les pays producteurs peuvent expédier leurs marchandises directement au pays acheteur?"

D'abord parce qu'il est plus facile de commercer si l'on dispose d'un centre d'échange.

L'importation de marchandises dans cette partie du monde exige des mois et des mois de négociations, toute une série de formalités, l'obtention de permis d'importation, de permis de commerce extérieur. Après avoir terminé ces longues négociations, un marchand peut perdre son contrat s'il doit expédier ses marchandises d'une région trop éloignée.

Hong-Kong, avec le bon fonctionnement de ses communications et de ses services publics, peut éviter des délais aux marchands. On peut souvent y obtenir un permis d'importation en quelques heures. Comme le cours du change est libre et qu'il n'existe pas de droits de douane sur la plupart des marchandises en transit, la colonie est un véritable paradis pour les importateurs.

Les mots croisés du "Devoir"



HORIZONTALEMENT

1—Très jeunes enfants
2—Rassasiée — Gaz vital
3—Chose sans importance — Se nourrit d'air
4—Arrivées — Elevés
5—Il se cultive — Pas moi
6—Religieuse
7—Petit cours d'eau — A son génie — Sortie
8—Prénom familier
9—Adverbe — Article — Le plus âgé
10—Elément cultivé — Phonétiquement: divinité — Souverain
11—Atteint — Pour mastiquer
12—Grande ouverte — Emploie

VERTICALEMENT

1—Qui raconte
2—Rameau flexible d'une sorte de saule — Son duc fut un militaire célèbre
3—Emploient — On ne s'y rend pas à pied sec
4—Circulaire — Enlève un membre
5—Petits cours d'eau — De la ville
6—Sous l'influence de l'alcool — Céréale — Connu
7—Petit somme — Abris pour navires
8—Possessif — Déesse égyptienne
9—Vit dans l'eau
10—Vient au monde — Montagne de Provence
11—Pour s'adresser à un roi — Vous et moi
12—Brille d'un grand éclat

Solution d'hier

Horizontalement:—

DISSIPATION; EMPEREUR — NID; SPADASSIN; CE — INESPERES; ER — IE — OR; NINIVE — SATIN; DE — ORNE — SUA; AU — NACRE; NS — ILE — PEUR; TES — SISES — NE; UN — NIMES; CRUE — UT — S.

Verticalement:—

DESCENDANTS; IMPERIEUSE SPA; SUR; SEDATION — NU; RAN — VRAIS; PESE — ENCLIN; AUSSI — ERES; TRIPES — ENT; NE — AS — PSI; ON — ROTULE — MA; NIGERA — UNES; TRES.

En 1960, Montréal-Paris en 6 heures 10

Des géants américains au "Caravelle", merveille française

par Michel PIERRE

"Caravelle", moyen-courrier français

Le "Caravelle" n'est pas un avion révolutionnaire. Mais c'est l'appareil par excellence qui fait correspondre les exigences de l'aviation commerciale et les données les plus remarquables de la technique aéronautique.

Il est inutile de le comparer directement aux deux avions américains dont il est fait mention par ailleurs dans cette page. En effet, le "Caravelle" est un moyen-courrier. Par définition, le moyen-courrier appartient à une ligne desservant des points de moyenne distance. Air-Canada emploiera pour un pareil service le "Vanguard". Ce dernier appareil est à turbopropulseurs (soit un groupe de moteurs à turbine et hélice) alors que le "Caravelle" est un réacté (soit un avion à turbines à réaction).

D'autre part, le moyen-courrier, joignant Montréal et Vancouver en un minimum d'escales ne subit pas les différences climatiques et autres auxquelles se heurte le moyen-courrier européen survolant la Méditerranée, joignant Oslo et Le Caire en un nombre d'escales correspondant aux grandes capitales très rapprochées de plusieurs pays.

Le "Caravelle" a donc été étudié pour tous les genres de vol. C'est ce qui le rend particulièrement intéressant sur le marché de l'exportation. Ainsi en mai prochain en sera-t-il fait une démonstration aux Etats-Unis et au Canada où les techniciens s'intéressent vivement à cet avion français, comme le font déjà un grand nombre de nations européennes. Sud-Est-Aviation a passé un contrat avec une compagnie de construction américaine pour la fabrication du "Caravelle" aux Etats-Unis. D'autre part, le "Caravelle" trouvera des centres de service dans le monde entier.

Caractéristiques

Aspect .

La silhouette du "Caravelle" est révolutionnaire. Les ailes fines sont dégagées de tout moteur. Les réacteurs sont placés à l'arrière du fuselage et apparaissent à peine, vus de profil.

Vitesse .

Mais ce qui intéresse plus encore les compagnies d'aviation que l'aspect extérieur, aussi beau soit-il, c'est le rendement. La vitesse de 470 milles à l'heure du "Caravelle" pour un moyen-courrier, représente un accroissement substantiel du nombre des voyages; d'où profit accru.

Sécurité :

La disposition des réacteurs accroit considérablement la sécurité tout en offrant des avantages: pressurisation de l'intérieur, dégivrage des surfaces extérieures portantes. Le "Caravelle" a réussi à décoller aisément en moins de 6,500 pieds avec un seul réacteur en fonctionnement.

Confort :

L'absence de vibration est commune à tous les avions à réaction, mais la disposition des réacteurs du "Caravelle" assourdit presque complètement le bruit. Alors que sur une voiture comme la Cadillac on obtient 85 décibels, le niveau sonore dans le "Caravelle" atteint à peine 82 décibels ce qui est considéré comme le summum du confort. D'autre part, la disposition des hublots annihile la réverbération du ciel et laisse une vue plongeante sur le sol.

Rentabilité :

Tous ces facteurs rendent l'appareil très avantageux sur le plan économique. D'autre part, les constructeurs ont prévu une grande facilité d'entretien en donnant accès aux organes à vérifier et aux éléments démontables. L'escalier d'accès pour les passagers s'abaisse de l'avion lui-même à l'arrière alors que les marchandises ont une porte à l'avant. Le remplissage de carburant se fait à un débit de 250 gallons par minute. Les escales en sont donc fort brèves.

Nous achetons des avions dont les plans ne sont pas encore entièrement dessinés...

Avec des millions de dollars que nous n'avons pas...

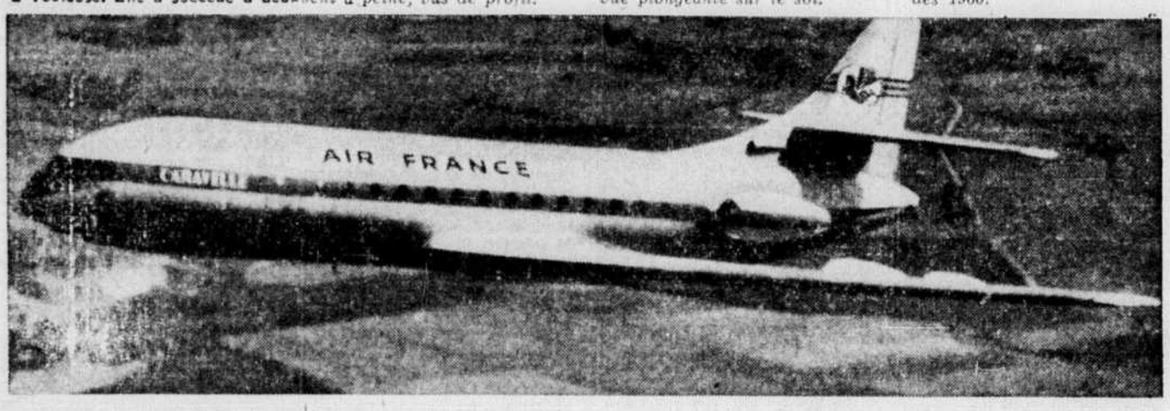
Pour des aéroports impraticables...

Pour un système de contrôle aérien infiniment trop lent par rapport aux 600 milles à l'heure des réactés...

Et pour transporter des passagers que nous n'avons pas en telle quantité...

(Déclaration du président d'une compagnie américaine lors de la commande d'avions à réaction)

P.S. — *Et cela n'empêchera pas toutes les grandes compagnies aériennes d'avoir ces* Boeing *et* Douglas *en service dès 1960!*



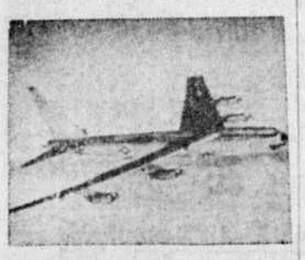
Sud-Est Aviation

La Société nationale de constructions aéronautiques du Sud-Est groupe cinq usines près de Paris, à Marseille, à Cannes et deux à Toulouse. Elle a succédé à deux entreprises datant de 1909 et 1920. Son personnel dépasse 10.000 employés et elle possède l'équipement le plus perfectionné ainsi que les plus vastes hangars nécessaires à sa production.

Cette production consiste en avions militaires, particulièrement les chasseurs et intercepteurs, et en divers avions commerciaux dont le gros "Armagnac" et le réacté "Caravelle". Elle a mis au point le chasseur "Baroudeur" qui se distingue par sa maniabilité, décollant sur chariot ou sur patin et atterrissant en moins de 1,500 pieds. Sud-Est aviation travaille également sur des engins téléguidés, des hélicoptères, etc...

Cette société s'est signalée sur le plan social en louant à bon compte des logements à ses employés ou en leur prêtant de l'argent à court terme en vue d'acquérir une propriété (également en garantissant des emprunts). Son service social sanitaire fonctionne sur une vaste échelle. Les cantines, les colonies de vacances, les aéro-clubs pour le personnel, l'entr'aide et l'aide familiale dépassent de beaucoup les exigences de la Sécurité sociale.

La SNCASE est une des grandes industries françaises et le renom que gagnera le "Caravelle" qu'elle produit la rendra aussi célèbre dans le monde entier que les sociétés Douglas, Lockheed ou Boeing.



Le B-52, un des plus remarquables bombardiers américains, est un dérivé du Boeing-707.

Boeing 707-320

De 1946 à 1952, la compagnie a étudié la possibilité de livrer à l'aviation commerciale un appareil long-courrier à réaction.

En octobre 1950, le premier plan était soumis aux compagnies d'aviation.

En août 1952, Boeing annonçait la mise en chantier d'un prototype de $15 millions.

En juillet 1954, le premier vol du prototype s'avérait un succès.

En septembre 1954, l'aviation américaine passait une commande pour une version de l'appareil convertie en transport de carburant.

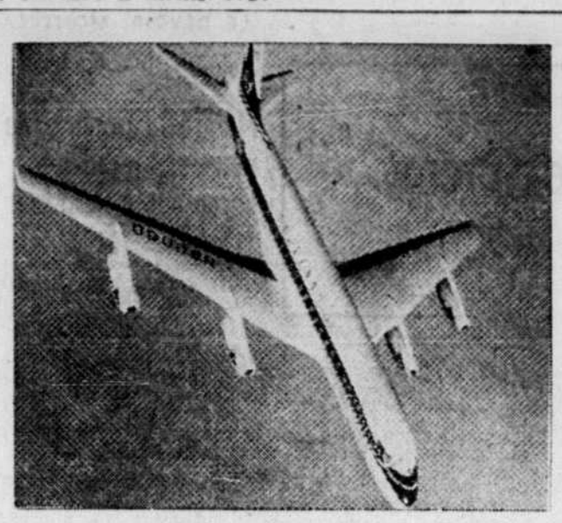
En juillet 1955, le secrétariat à l'Aviation des Etats-Unis donnait son accord pour la construction du Boeing-707 en vue du transport commercial.

Un magnifique travail

L'Union des Mutuelles Vie Française d'Amérique, dont le siège social est à Montréal, vient de faire parvenir au Devoir une magnifique souscription de $100.00. Elle l'envoie, dit-elle, "pour aider le journal le Devoir à poursuivre son travail magnifique dans notre province".

Si toutes les personnes, toutes les associations, qui sont du même avis, nous envoyaient seulement une fraction de ce que l'Union des Mutuelles Vie nous a fait parvenir, notre souscription atteindrait bientôt son objectif.

Souscrivez à la campagne des Amis du Devoir.



DOUGLAS

Douglas DC-8

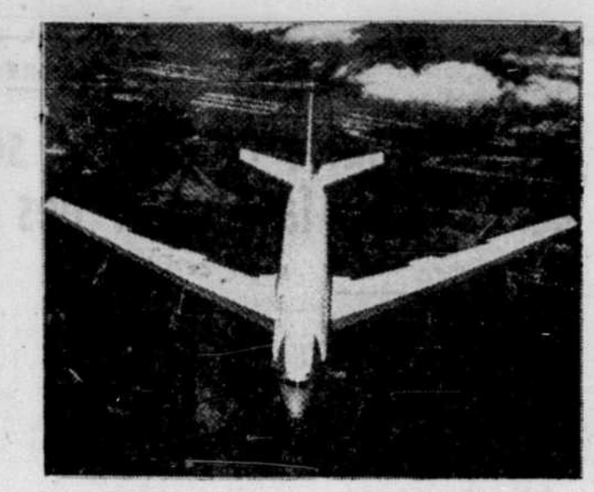
Certains avantages du Douglas DC-8 ont prévalu dans le choix d'Air-Canada. Les opérations au sol sont plus rapides que dans le Boeing. Le plein de carburant se fait d'une manière accélérée et l'accès plus facile pour les passagers diminue le temps nécessaire aux escales. D'autre part, il semblerait qu'en mauvaises conditions de vol l'autonomie du Douglas ne diminue pas, ce qui aurait pour effet d'annuler sans condition toutes les escales transatlantiques.

Boeing

Air-France préfère le Boeing 707. La version "320" est la plus grosse. Les partisans du Boeing lui trouvent la même autonomie de vol en conditions atmosphériques défavorables. De plus, la vitesse supérieure de l'appareil et sa plus grande capacité lui font réaliser des économies d'opération substantielles. Le Boeing 707-320 a deux soutes à marchandises de 1,500 pieds-cubes ensemble.

Caractéristiques du CARAVELLE

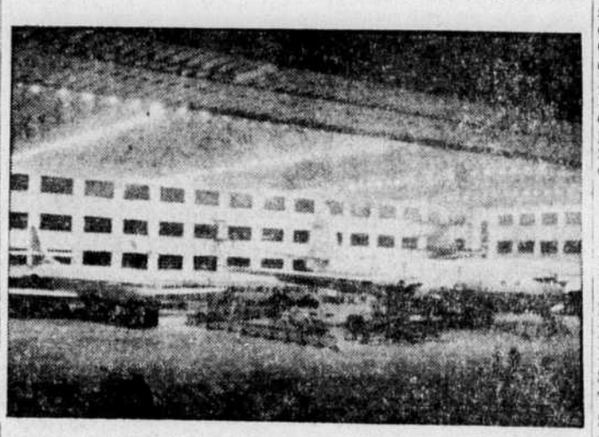
Longueur : 104 pieds 10 pouces.
Envergure : 112 pieds 6 pouces.
Vitesse de croisière : 470 milles à l'heure.
Autonomie de vol : 1.620 milles.
Charge utile : 15.400 livres.
Nombre de passagers : 80 classe touriste, 64 première classe.



BOEING

Tableau comparatif

287,000 livres	Poids	287,500 livres
139 pieds	Longueur	140 pieds
141 pieds 6 pouces	Envergure	140 pieds
19 pieds	Hauteur	18 pieds
39 pieds	id. à la queue	42 pieds
580-600 milles à l'heure	vitesse de croisière	545 milles et plus
5,000 milles	Autonomie de vol	5.000 milles
38,000 livres	Charge utile	34,200 livres
122 à 147	Nombre de passagers	126 de moyenne
Nov. 59 à nov. 1960	Date de livraison	Mars à juin 1960



Les ateliers de Sud-Est Aviation emploient plus de 10,000 techniciens. Dans ce hangar, un "Caravelle" voisine avec un Super-Constellation de la Lockheed.

Sécurité

Tous les essais nécessaires à l'obtention d'un permis de vol ont révélé la maniabilité parfaite des deux long-courrier américains. Le Boeing vole depuis longtemps sous différentes versions. L'aviation américaine a des modèles comparables au Boeing-707 ainsi que toute la gamme allant jusqu'au gros bombardier B-52. Ces appareils ont volé et accompli des trajets record. La sécurité est donc assurée par les expériences mêmes du Boeing. Quant au Douglas, acheté d'après des plans, c'est la réputation de la compagnie (avec ses DC-3 et DC-6 bien connus) qui a attiré la confiance de ses acheteurs. Le prix des deux appareils est approximativement le même, soit plus de $5 millions l'unité.

Temps de vol

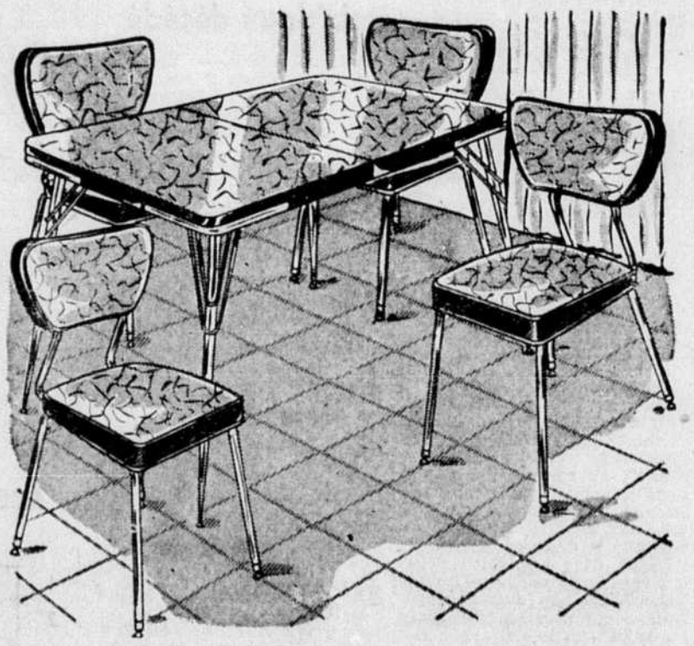
Montréal-Paris	6 h. 10
New-York - Rio-de-Janeiro	8 h. 40
Paris-Beyrouth	3 h. 55
Beyrouth-Karachi	3 h. 40
Karachi-Saïgon	5 h. 18
Saïgon-Tokyo	5 h. 09
Tokyo-Seattle	9 h. 10
Seattle-New-York	4 h. 12
Mexico-New-York	4 h. 10
Amsterdam - Johannesburg	10 h. 51
Stockholm-Tokyo	13 h. 20

HEURES D'AFFAIRES: 9h.30 à 5h.30 — OUVERTS LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9H.30 — le samedi 5h.30

Chez **dupuis** Frères
le magasin de la famille canadienne

— "Lucerne" —

Les meubles "LUCERNE" exclusifs à Dupuis vous assurent qualité . . distinction . . économie . . harmonie



Pour la cuisine ou la dînette

TABLE 4 CHAISES

(UN ENSEMBLE LUCERNE)

les 5 pièces

169.00

- Table 36 x 48 x 60. Dessus véritable ARBORITE
- Tour de la table acier inoxydable et chromé
- Pattes doubles aux 4 coins de la table pour plus de solidité
- Rallonge au centre se pliant à l'intérieur
- 4 chaises solides avec sièges caoutchouc-mousse pour plus de confort
- Combinaison de chrome/noir et noir/cuivre au choix
- Patron et couleurs s'harmonisant: rouge, vert, gris, corail, jaune, charcoal
- Chaise additionnelle si désirée à $20 chacune

DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 714

• PAIEMENTS FACILES SI DESIRE •

dupuis Frères
RAYMOND DUPUIS, président

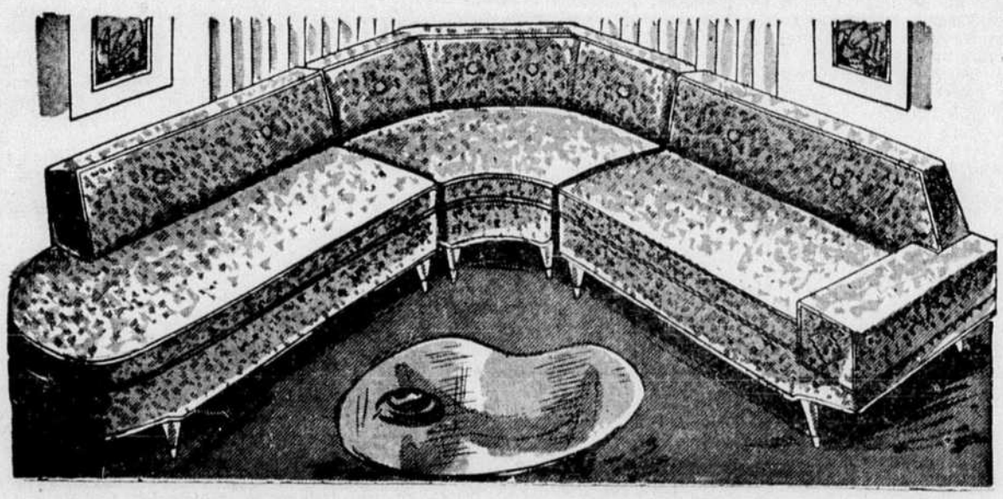


ILLUSTRATION 1

Présentation d'un nouveau modèle 1957

MOBILIER DE SALON OU VIVOIR

DUPUIS vous recommande l'achat de ce mobilier LUCERNE dont il a l'exclusivité et endosse la garantie. Fabrication experte et lignes bien étudiées.

Couleurs choisies pour convenir à tout HOME moderne: brun, pêche, vert, beige bleu, gris et rouge.

- meubles pleine longueur
- construction garantie, structure bois franc
- coupe et forme dernier cri
- tissu de qualité, apparence riche. Toutes les couleurs sont appliquées sur un léger fond noir (charcoal) agrémenté d'un fil métallique très fin.
- coussin détaché et réversible, intérieur caoutchouc-mousse de 5" d'épaisseur.
- tous les ressorts sont de fil d'acier trempé.
- Vous pouvez acheter séparément les meubles qui vous conviennent.

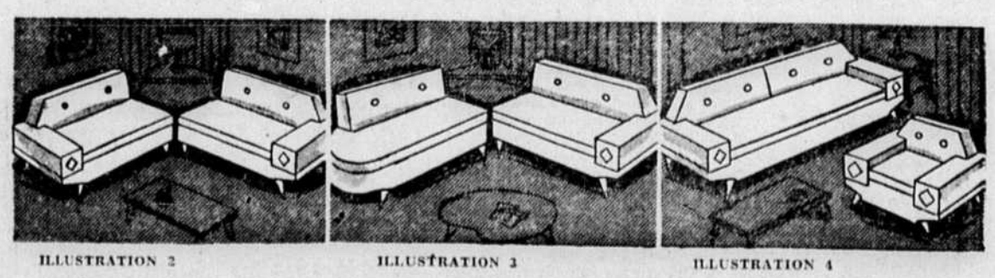


ILLUSTRATION 2 — ILLUSTRATION 3 — ILLUSTRATION 4

Illustration 1 — Demi-sofa section circulaire et section ouverte — **475.00**

Illustration 2 — Deux demi-sofas — **295.00**

Illustration 3 — Demi-sofa et section ouverte — **315.00**

Illustration 4 — Sofa et fauteuil — **325.00**

— L'UNITE —

Demi-sofa **147.50** — Section ouverte **167.50** — Section circula ire **160.00**
Sofa **215.00** — Fauteuil **110.00**

DUPUIS — CINQUIEME — RAYON 710